



# RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS DU PROGRAMME FIAVOTA

## Rapport principal

Décembre 2018





# RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS DU PROGRAMME FIAVOTA

## Rapport principal

Décembre 2018

Faly Rakotomanana  
Zo Tahiana Randrianatoandro  
Julia Rachel Ravelosoa

Les résultats, interprétations et conclusions exprimés dans ce rapport sont entièrement ceux des auteurs, et ne représentent pas forcément les points de vue des institutions responsables et partenaires techniques et financiers du programme FIAVOTA (Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme ; FID ; ONN/UPNNC ; Banque mondiale et Unicef).

## TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	9
LISTE DES GRAPHIQUES.....	14
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	15
REMERCIEMENTS 17	
RESUME EXECUTIF.....	19
CHAPITRE 1 : RAPPEL SUR LE PROGRAMME DE TRANSFERT MONÉTAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN FIAVOTA.....	29
1.1 Objectifs.....	29
1.2 Difficultés alimentaires dans la zone d'intervention et ses environs.....	29
1.3 Produits et bénéficiaires.....	30
CHAPITRE 2 : DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION MIS EN PLACE.....	33
2.1 Objectifs.....	33
2.2 Les principales hypothèses de travail en termes d'impact du programme.....	33
2.3 Méthodologie de suivi-évaluation.....	35
2.3.1 Chaîne logique d'impact.....	35
2.3.2 Indicateurs.....	37
2.3.3 Méthode d'évaluation d'impact.....	38
2.3.4 Taille et structure de l'échantillon.....	39
CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES BENEFICIAIRES ET LEURS CONDITIONS DE'HABITATION.....	41
3.1 Résumé.....	41
3.2 Introduction.....	42
3.3 Caractéristiques de la population.....	42
3.4 Caractéristiques des ménages.....	44
3.5 Caractéristiques de l'habitation.....	47
Annexes.....	50
CHAPITRE 4 : PAUVRETÉ ET BIEN-ÊTRE DES MÉNAGES.....	55
4.1 Résumé.....	55
4.2 Introduction.....	56
4.3 Contexte et méthodologie.....	57
4.4 Pauvreté alimentaire monétaire.....	61

4.5	Pauvreté subjective .....	63
4.6	Evolution du bien-être subjectif chez les bénéficiaires de FIAVOTA.....	65
4.6.1	Perception du bien-être économique .....	66
4.6.2	Perception de la situation monétaire.....	71
4.6.3	Degré de satisfaction dans les domaines non économiques de la vie .....	76
4.6.4	Niveau de bonheur individuel .....	80
4.7	Niveau et structure des revenus des ménages .....	82
4.8	Possession de biens d'équipement ou de biens durables.....	87
4.9	Capital social et l'intégration des ménages au niveau de la société .....	93
4.10	Impact net du programme FIAVOTA sur le bien-être des ménages.....	98
<b>CHAPITRE 5 : CONSOMMATION ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE .....</b>		<b>105</b>
5.1	Résumé .....	105
5.2	Introduction.....	106
5.3	Méthodologie d'analyse .....	106
5.4	Diversité alimentaire .....	109
5.5	Quantité, qualité et fréquence de consommation alimentaire .....	120
5.6	Perception des difficultés alimentaires et recours aux stratégies de survie.....	124
5.7	Sécurité alimentaire : analyse multidimensionnelle .....	127
5.7.1	Corrélations entre les différents indicateurs.....	127
5.7.2	Sécurité alimentaire toutes dimensions confondues.....	130
5.8	Impact net du programme FIAVOTA sur la consommation et la sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires .....	135
<b>CHAPITRE 6 : EMPLOI, ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET TRAVAIL DES ENFANTS</b>		<b>141</b>
6.1	Résumé .....	141
6.2	Introduction.....	142
6.3	Contexte et méthodologie.....	143
6.4	Situation vis-à-vis de l'emploi.....	143
6.5	Structure des activités .....	146
6.6	Pluriactivité.....	152
6.7	Création d'unités de production familiale et Statut dans l'emploi .....	154
6.8	Incidence du travail des enfants.....	159
6.9	Impact net du programme FIAVOTA sur les emplois et activités économiques des ménages bénéficiaires .....	162

<b>CHAPITRE 7 :</b>	<b>AGRICULTURE ET ELEVAGE .....</b>	<b>169</b>
7.1	Résumé .....	169
7.2	Introduction.....	170
7.3	Contexte et méthodologie.....	170
7.4	Structure des activités dans l’Agriculture.....	171
7.5	Structure des activités de l’élevage.....	175
7.6	Performances des activités de l’élevage .....	178
7.7	Structure des activités de l’agriculture.....	184
7.8	Performances des activités de l’agriculture .....	186
7.9	Impact net du programme FIAVOTA sur l’Agriculture .....	189
<b>CHAPITRE 8 :</b>	<b>SANTE ET NUTRITION .....</b>	<b>193</b>
8.1	Résumé .....	193
8.2	Introduction.....	193
8.3	Contexte et méthodologie.....	194
8.4	Les services de santé et de nutrition .....	195
8.4.1	Accès aux services de santé.....	195
8.4.2	Nutrition .....	196
8.5	Incidence des maladies.....	198
8.6	Perception de l’état de santé .....	199
8.7	Fréquentation des formations sanitaires .....	200
8.8	Pratique du lavage de main .....	201
8.9	Les femmes de 12 à 49 ans.....	202
8.10	Allaitement et nutrition des enfants de moins de 2 ans .....	206
8.10.1	Allaitement des enfants de moins de 6 mois .....	206
8.10.2	Alimentation des enfants de 6 à 23 mois .....	207
8.11	Malnutrition aigüe des enfants de 6-59 mois .....	209
8.12	Impact net du programme FIAVOTA sur la santé.....	212
<b>CHAPITRE 9 :</b>	<b>ÉDUCATION.....</b>	<b>217</b>
9.1	Résumé .....	217
9.2	Introduction.....	217
9.3	Contexte et méthodologie.....	218
9.4	Caractéristiques des établissements primaires élémentaires publics .....	218
9.4.1	Infrastructure scolaire .....	218

9.4.2	Structures organisationnelles.....	219
9.5	Fréquentation scolaire des enfants de 6 à 10 ans.....	221
9.6	Taux Net de Scolarisation (TNS) et Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire .....	222
9.7	Abandons scolaires.....	224
9.8	Impact net du programme FIAVOTA sur l'éducation des enfants.....	225
<b>CHAPITRE 10 : MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ET MISE EN ŒUVRE DE FIAVOTA</b>		<b>229</b>
10.1	Résumé.....	229
10.2	Introduction.....	229
10.3	Contexte et méthodologie.....	230
10.4	Espace de bien-être (EBE).....	231
10.5	Changement de comportement.....	233
10.5.1	Le développement de la petite enfance.....	233
10.5.2	L'interaction parent-enfant .....	236
10.5.3	La relation conjugale .....	237
10.5.4	L'inclusion économique.....	238
10.5.5	Engagement social.....	239
10.5.6	Engagement environnemental.....	240
10.6	Fonds de redressement.....	241
Annexes .....		250
10.6.1	Tests statistiques .....	250
10.6.2	Niveau de satisfaction des bénéficiaires sur la mise en œuvre des espaces de bien-être (EBE) 251	
10.6.3	Opinions et avis des bénéficiaires sur le programme FIAVOTA et sa mise en œuvre.....	256
<b>CHAPITRE 11 : PLACE DE LA FEMME ET VIOLENCE CONJUGALE</b>		<b>263</b>
11.1	Résumé.....	263
11.2	Introduction.....	264
11.3	Contexte et méthodologie.....	264
11.4	La place de la femme au sein du ménage .....	265
11.4.1	Place des femmes dans les activités économiques du ménage.....	265
11.4.2	Opinion sur les rôles des Femmes dans la production.....	267
11.4.3	Opinion sur les rôles des femmes dans la prise de décision .....	269
11.5	La violence conjugale.....	270
11.5.1	La violence conjugale et les transferts monétaires.....	270
11.5.2	La violence conjugale par région chez les bénéficiaires.....	271

11.5.3	La violence conjugale et l'engagement en tant que mère leader .....	271
11.5.4	La violence conjugale et le niveau d'instruction du chef de ménage .....	272
11.5.5	Impact net du programme FIAVOTA sur la violence conjugale.....	273
	Annexes .....	275
<b>CHAPITRE 12 : EMPLOI DU TEMPS DES FEMMES BÉNÉFICIAIRES .....</b>		<b>279</b>
12.1	Résumé .....	279
12.2	Introduction.....	279
12.3	Contexte et méthodologie.....	280
12.4	Temps accordé par les femmes aux activités économiques .....	280
12.5	Charges de travail des ACN et des mères leaders .....	286
	Annexes .....	288
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>		<b>291</b>
<b>APPENDICES : CONCEPT ET MÉTHODOLOGIES DE L'ÉVALUATION .....</b>		<b>294</b>
	Appendice 1 : Méthodes de détermination de la situation contre-factuelle et évaluation d'impact .....	294
	Appendice 2 : Base de données.....	297
	Appendice 3 : Les étapes du changement de comportement .....	298



## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Taille et structure de l'échantillon.....	39
Tableau 2 : Caractéristiques sociodémographiques de la population des ménages bénéficiaires et des ménages du groupe de contrôle .....	43
Tableau 3 : Taille des ménages selon le groupe, la région et le milieu de résidence .....	44
Tableau 4 : Nombre d'enfants de moins de 5 ans au sein des ménages.....	45
Tableau 5 : Nombre d'enfants de 6 -12 ans dans les ménages.....	45
Tableau 6 : Caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménage .....	46
Tableau 7 : Caractéristiques sociodémographiques des ménages .....	47
Tableau 8. Répartition des ménages selon le mode d'éclairage.....	48
Tableau 9. Répartition des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau.....	49
Tableau 10. Répartition des ménages selon le type de toilette utilisé .....	49
Tableau 11 : Répartition de la population bénéficiaire par âge, par sexe et par région en 2018 .....	50
Tableau 12 : Répartition de la population bénéficiaire par âge et par région en 2018 .....	51
Tableau 13 : Statut dans l'emploi chez la population bénéficiaire par sexe et par région en 2018... 51	51
Tableau 14 : Statut dans l'emploi chez la population bénéficiaire par région en 2016 et 2018 .....	52
Tableau 15 : Répartition de la population bénéficiaire selon l'environnement socio-économique du ménage en 2016 .....	52
Tableau 16 : Répartition de la population du groupe de contrôle par âge, par sexe et par région en 2018 .....	53
Tableau 17 : Ratio et intensité de pauvreté alimentaire chez les ménages bénéficiaires en 2018....	62
Tableau 18 : Évolution du ratio de pauvreté monétaire subjective entre 2016-2018.....	64
Tableau 19 : Évolution de la perception du bien-être économique.....	68
Tableau 20 : Évolution de la situation financière des ménages.....	72
Tableau 21 : Évolution de la non-satisfaction dans les domaines spécifiques de la vie .....	77
Tableau 22 : Évolution des facteurs déterminants du niveau de bonheur des chefs de ménage (Modèle Probit Ordonné).....	81
Tableau 23 : Évolution du niveau du revenu des ménages .....	83
Tableau 24 : Sources de revenu des ménages bénéficiaires de FIAVOTA en 2018 .....	85
Tableau 25 : Évolution du taux de possession des biens/équipements par les ménages.....	89
Tableau 26 : Évolution de l'appartenance d'un membre de ménage à une association .....	94
Tableau 27 : Sentiment de marginalisation chez le répondant et chez le ménage selon le profil du ménage.....	96
Tableau 28 : Impact du programme FIAVOTA sur les indicateurs de bien-être économique des ménages .....	102
Tableau 29 : Impact du programme FIAVOTA sur les indicateurs de bien-être social des ménages	103

Tableau 30 : Évolution de la répartition des ménages selon le Score de Diversité Alimentaire et Score Moyen.....	111
Tableau 31 : Fréquence de consommation au cours des sept derniers jours selon le groupe alimentaire .....	116
Tableau 32 : Évolution de la répartition des ménages selon le Score de Consommation Alimentaire et le Score Moyen.....	121
Tableau 33 : Évolution de la proportion des ménages en difficulté alimentaire et Indice de Stratégie de Survie.....	125
Tableau 34 : Coefficients de corrélation Spearman entre les différents indicateurs de sécurité alimentaire .....	129
Tableau 35 : Analyse croisée de la sécurité alimentaire selon la dimension « qualité » et la dimension « quantité » .....	131
Tableau 36 : Impact du programme FIAVOTA sur la consommation alimentaire et la sécurité alimentaire (écart-PSM).....	139
Tableau 37 : Taux d'activité de la population adulte selon les caractéristiques des ménages en 2018 .....	144
Tableau 38 : Évolution de la structure de l'emploi par branche d'activité selon la région.....	148
Tableau 39 : Taux de pluriactivité selon les caractéristiques des ménages .....	152
Tableau 40 : Évolution de la répartition des ménages selon le nombre d'unités de production familiales (UPF) possédées par le ménage.....	156
Tableau 41 : Évolution de l'incidence du travail des enfants.....	160
Tableau 42 : Impact du programme FIAVOTA sur l'emploi et les activités économiques .....	165
Tableau 43 : Évolution de la structure des emplois selon le statut dans l'emploi.....	166
Tableau 44 : Évolution de la proportion des ménages agricoles et ménages éleveurs chez les ménages bénéficiaires de FIAVOTA.....	173
Tableau 45 : Évolution de la proportion des ménages éleveurs selon le type d'élevage .....	176
Tableau 46 : Évolution de la proportion des ménages éleveurs selon le type d'élevage .....	180
Tableau 47 : Caractéristiques de la production agricole pratiquée par les ménages bénéficiaires .	185
Tableau 48 : Gains procurés par les activités agricoles en 2018.....	187
Tableau 49 : Impact du programme FIAVOTA sur les activités de l'agriculture et de l'élevage.....	192
Tableau 50 : Types de formation sanitaire fréquentés par la population des fokontany bénéficiaires .....	195
Tableau 51 : Éloignement moyen des services de santé par rapport au fokontany.....	196
Tableau 52 : Évolution du nombre moyen d'enfants de moins de 2 ans pesés et mesurés au cours des deux derniers mois .....	197
Tableau 53 : Évolution du nombre moyen d'enfants MAM au cours des deux derniers mois .....	197
Tableau 54 : Évolution du nombre moyen de femmes enceintes fréquentant les sites de nutrition communautaire au cours des deux derniers mois .....	198

Tableau 55 : Évolution de l'incidence des maladies chez les bénéficiaires .....	198
Tableau 56 : Évolution de l'état de santé au cours des 12 derniers mois chez les bénéficiaires .....	199
Tableau 57 : Évolution du taux de fréquentation des formations sanitaires chez les bénéficiaires	200
Tableau 58 : Évolution de la proportion des bénéficiaires ayant déclaré le manque de moyen financier comme raison de non-consultation .....	201
Tableau 59 : Pratique de lavage des mains des enfants auprès des ménages bénéficiaires .....	202
Tableau 60 : Évolution de la proportion de femmes ayant reçu au moins un soin prénatal avant le 4ème mois de grossesse selon l'environnement du ménage, chez les bénéficiaires .....	203
Tableau 61 : Évolution de la proportion de femmes ayant reçu au moins un soin prénatal avant le 4ème mois de grossesse selon le profil de la femme chez les bénéficiaires .....	203
Tableau 62 : Évolution de la pratique du planning familial selon l'environnement du ménage, chez les bénéficiaires .....	204
Tableau 63 : Pratique du planning familial selon le profil du chef de ménage bénéficiaire .....	205
Tableau 64 : Évolution de la pratique du planning familial selon le profil de la femme, chez les bénéficiaires de 2016.....	206
Tableau 65 : Évolution de l'allaitement exclusif des enfants de moins de 6 mois selon l'environnement du ménage, chez les bénéficiaires .....	207
Tableau 66 : Évolution de la proportion des enfants de 6 à 23 mois nourris selon le minimum standard d'alimentation, chez les bénéficiaires.....	208
Tableau 67 : Évolution de la proportion des enfants de 6 à 23 mois ayant consommé au moins deux groupes d'aliments selon la situation du ménage, chez les bénéficiaires.....	208
Tableau 68 : Évolution de la proportion d'enfants de 6 à 23 mois ayant consommé au moins deux groupes d'aliments selon le profil du ménage, chez les bénéficiaires .....	209
Tableau 69 : Évolution du taux de malnutrition aigüe chez les enfants de 6 à 59 mois selon l'environnement du ménage, chez les bénéficiaires .....	210
Tableau 70 : Taux de malnutrition aigüe chez les enfants de 6 à 59 mois selon le profil du ménage, chez les bénéficiaires .....	211
Tableau 71 : Évolution du taux de malnutrition aigüe chez les enfants de 6 à 59 mois selon le profil du chef de ménage, chez les bénéficiaires .....	212
Tableau 72 : Impact du programme FIAVOTA sur la santé (écart-PSM : Bénéficiaire - contrôle) ....	215
Tableau 73 : État des structures et des équipements des établissements primaires publics par région .....	219
Tableau 74 : Structures organisationnelles dans les établissements primaires publics par région .	220
Tableau 75 : Évolution du taux de fréquentation scolaire des enfants de 6 à 10 ans selon le profil du ménage, chez les bénéficiaires.....	221
Tableau 76 : Évolution du taux net de scolarisation au primaire selon le profil du ménage, chez les bénéficiaires .....	223
Tableau 77 : Évolution brute de scolarisation au primaire, chez les bénéficiaires.....	224

Tableau 78 : Causes d'abandon scolaire des enfants de 6 à 10 ans, par catégorie de ménage .....	225
Tableau 79 : Perception de l'éducation des enfants selon la catégorie de ménage en 2018 .....	225
Tableau 80 : Impact net positif du programme FIAVOTA sur la scolarisation des enfants (écart-PSM) .....	228
Tableau 81 : Thèmes discutés dans les espaces de bien-être selon les bénéficiaires .....	231
Tableau 82 : Niveau d'insatisfaction selon les thèmes discutés au sein des EBE .....	232
Tableau 83 : Proportion de femmes pratiquant le planning familial selon le fait de retenir le thème dans l'EBE .....	233
Tableau 84 : Proportion de mères ayant donnée au moins deux groupes d'aliments chez les enfants de 6 à 23 mois en fonction du thème dans l'EBE .....	233
Tableau 85 : Conseils retenus dans le domaine de Petite Enfance.....	234
Tableau 86 : Changement de comportement dans le développement de la petite enfance.....	235
Tableau 87 : Changement de comportement en termes d'interaction parent-enfant.....	237
Tableau 88 : Changement de comportement dans la relation conjugale en 2018.....	238
Tableau 89 : Changement de comportement en termes d'inclusion économique .....	239
Tableau 90 : Changement de comportement dans l'engagement social en 2018 .....	240
Tableau 91 : Changement de comportement dans l'engagement environnemental.....	241
Tableau 92 : Choix des bénéficiaires par région.....	242
Tableau 93 : Choix des bénéficiaires selon leur profil .....	243
Tableau 94 : Principaux motifs ayant orienté le choix de projet d'investissement des bénéficiaires .....	244
Tableau 95 : Concertation du ménage dans le choix du projet par région .....	244
Tableau 96 : Concertation du ménage dans le choix du projet selon le profil du ménage .....	245
Tableau 97 : Proportion de ménages ayant rencontré des difficultés liées aux maladies des animaux par région .....	246
Tableau 98 : Proportion de ménages ayant rencontré des difficultés liées aux maladies des animaux selon le profil du ménage.....	247
Tableau 99 : Difficultés au remplissage du cahier de suivi .....	248
Tableau 100 : Évolution du changement de comportement pour le remplissage du cahier de suivi .....	248
Tableau 101 : Proportion de bénéficiaires ayant l'intention d'entreprendre une extension d'activité .....	248
Tableau 102 : Les donateurs du programme selon les bénéficiaires .....	249
Tableau 103 : Consentement des bénéficiaires sur le critère de sélection de FIAVOTA .....	249
Tableau 104 : Niveau de satisfaction sur les supports utilisés dans les EBE.....	251
Tableau 105 : Niveau de satisfaction sur la fréquence des EBE.....	252
Tableau 106 : Niveau de satisfaction sur les horaires des EBE .....	253
Tableau 107 : Niveau de satisfaction sur l'animation des Mères-leaders dans les EBE.....	254

Tableau 108 : Niveau de satisfaction sur l’animation de groupe dans les EBE.....	255
Tableau 109 : Sources d’informations des bénéficiaires sur le programme FIAVOTA.....	256
Tableau 110 : Connaissance des bénéficiaires sur la fréquence de paiement de FIAVOTA.....	257
Tableau 111 : Connaissance des bénéficiaires sur la durée du programme .....	258
Tableau 112 : Paiement à une tierce personne pour la réception des transferts .....	259
Tableau 113 : Existence de risques et de problèmes rencontrés par les bénéficiaires au jour de paiement .....	260
Tableau 114 : Les types de risques et de problèmes rencontrés par les bénéficiaires au jour de paiement .....	261
Tableau 115 : Répartition des femmes selon la branche d’activités en 2018 .....	266
Tableau 116 : Répartition des femmes selon la branche d’activités et le statut d’emploi en 2018.	267
Tableau 117 : Opinion affirmative sur la participation des femmes aux activités économiques.....	268
Tableau 118 : Ressentis des violences par genre au sein du ménage.....	270
Tableau 119 : Ressentis des violences par genre chez les bénéficiaires par région .....	271
Tableau 120 : Ressentis des violences chez les bénéficiaires selon l’existence de Mère-Leader (ML) .....	272
Tableau 121 : Ressentis des violences par genre chez les bénéficiaires selon le niveau d’instruction du chef de ménage .....	273
Tableau 122 : Impact du programme FIAVOTA sur la violence conjugale (écart-PSM : Bénéficiaire – contrôle).....	274
Tableau 123 : Répartition des femmes selon la branche d’activités en 2016 .....	275
Tableau 124 : Répartition des femmes selon la branche d’activités et le statut d’emploi en 2016.	276
Tableau 125 : Pourcentage d’opinion des ménages acceptant la prise de décision des femmes selon le type des dépenses.....	276
Tableau 126 : Pourcentage d’opinion des ménages acceptant la consultation des femmes aux prises de décision selon le type des dépenses en 2018 .....	277
Tableau 127 : Temps alloués par jour aux occupations des femmes.....	282
Tableau 128 : Temps alloués aux occupations des femmes selon la responsabilité dans le programme FIAVOTA .....	287
Tableau 129 : Nomenclature détaillée des activités .....	288

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Difficulté alimentaire dans la zone d'intervention de FIAVOTA et ses environs selon le taux MAG.....	30
Graphique 2: Les piliers d'un projet de protection sociale.....	34
Graphique 3 : Impacts et effets attendus du projet.....	35
Graphique4 : Chaînes logiques d'impact du programme .....	36
Graphique 5 : Pyramides des âges de la population des ménages bénéficiaires et des ménages du groupe de contrôle .....	43
Graphique 6 : Impact net du programme FIAVOTA sur la pauvreté et le bien-être des ménages (écart PSM).....	1
Graphique 7 : Évolution de la distribution du score de diversité alimentaire (SDA) .....	110
Graphique 8 : Évolution de la distribution du score de consommation alimentaire .....	120
Graphique 9 : Évolution de la distribution de l'Indice de Stratégie de Survie non pondéré et pondéré .....	127
Graphique 10 : Analyse factorielle entre les différents indicateurs de sécurité alimentaire.....	129
Graphique 11 : Analyse des Correspondances Multiples – Caractéristiques des ménages .....	132
Graphique 12 : Analyse des Correspondances Multiples – Situation vis-à-vis de la protection sociale .....	133
Graphique 13 : Analyse des Correspondances Multiples –Caractéristiques du Chef de ménage ....	134
Graphique 14 : Analyse des Correspondances Multiples – Milieu de résidence.....	135
Graphique 15 : Impact net du programme FIAVOTA sur la consommation et la sécurité alimentaire (écart PSM).....	138
Graphique 16 : Impact net du programme FIAVOTA sur les emplois et activités économiques (écart PSM).....	164
Graphique 17 : Impact net du programme FIAVOTA sur l'Agriculture (écart PSM).....	191
Graphique 18 : Impact net du programme FIAVOTA sur la Santé (écart PSM) .....	214
Graphique 19 : Impact net du programme FIAVOTA sur l'Éducation (écart PSM) .....	227
Graphique 20 : Évolution de la proportion des chefs de ménage favorable à la participation des femmes sur les activités économiques .....	268
Graphique 21 : Évolution de la participation des femmes aux prises de décisions et aux consultations selon les types de dépenses .....	269

## SIGLES ET ABREVIATIONS

AC ou ACS	Agent Communautaire de Santé
ACN	Agent Communautaire de Nutrition
AGEE	Agence d'Enregistrement et d'Encadrement technique
AIR	American Institutes for Research
AR	Ariary (\$1 équivaut à 3400 Ar)
CAETIC- Développement	Centre d'Appui à l'Exploitation des Technologies de l'Information et de la Communication et au Développement
CEPE	Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires
CISCO	Circonscription Scolaire
CM	Chef de Ménage
CPS	Comité de Protection Sociale
EBE	Espaces de Bien-Être
FAO	Food and Agricultural Organisation
FID	Fonds d'Intervention pour le Développement
FSS	Filets Sociaux de Sécurité
HFIAS	Household Food Insecurity Access Scale (Echelle de l'Accès déterminant de l'Insécurité Alimentaire)
INSTAT	Institut National de la Statistique
ISS	Indice de Stratégie de Survie
JIRAMA	Jiro sy Rano Malagasy (Eau et Électricité de Madagascar)
MAG	Malnutrition Aigüe
MAM	Malnutrition Modérée
MAS	Malnutrition Sévère
ML	Mère Leader
MPPSPF	Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisations Non-Gouvernementales
ONN	Office National de Nutrition
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PFE	Pratiques Familiales Essentielles
PSM	Propensity Score Matching (Méthode d'Appariement par les Scores de Propension)
SCA	Score de Consommation Alimentaire
SDA	Score de Diversité Alimentaire
TMNC	Transfert Monétaire Non Conditionnel

TMDH	Transfert Monétaire pour le Développement Humain
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TNS	Taux Net de Scolarisation
UNICEF	United Nations Children's Fund
UPF	Unité de Production Familiale
UPNNC	Programme National de Nutrition Communautaire



## REMERCIEMENTS

Le présent rapport - rédigé par Faly Rakotomanana (Investigateur Principal, Consultant, Banque mondiale), Zo Tahiana Randrianatoandro (Consultant, Banque mondiale) et Julia Rachel Ravelosoa (Economiste Principale en Protection Sociale, Banque mondiale) – est le fruit du travail d'analyse utilisant les données de l'enquête baseline (2016/2017) et l'enquête à mi-parcours (2018) du FIAVOTA, le programme de filets sociaux adaptatifs pour les ménages vulnérables du Sud de Madagascar.

Le processus entier – incluant la préparation de la méthodologie de l'évaluation, la supervision de la collecte des données, l'assurance qualité des données, la rédaction, les ateliers de validation et la finalisation du rapport – a été effectué sur la période d'octobre 2017 à décembre 2018. Il a été mené sous la supervision d'un comité d'évaluation dirigé par le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF) et composé du Fonds d'Intervention pour le Développement (FID), de l'Office National de Nutrition / Unité de Programme National de Nutrition Communautaire (ONN/UPNNC), de la Banque mondiale et de l'Unicef.

La conduite technique du processus a été dirigée conjointement par Julia Rachel Ravelosoa (Economiste Principale en Protection Sociale, Banque mondiale) et Ndriakita Solonionjanirina (Spécialiste en Recherche et Evaluation, Unicef) avec la contribution d'Andrea Vermehren (Banque Mondiale), Ana Gabriela Guerrero (Unicef) et Laura Rawlings (Banque Mondiale). Les méthodologies de collecte et d'analyse ont été confiées à Faly Rakotomanana (Investigateur Principal, consultant, Banque mondiale) et Mitchell Morey (Cabinet AIR, consultant UNICEF). La collecte des données a été réalisée par le cabinet CAETIC-Développement.

Plusieurs sessions de discussions avec le comité d'évaluation ont eu lieu de la conception de la méthodologie jusqu'à la finalisation du présent rapport. En particulier, une première version des résultats a été présentée et discutée de manière intensive lors des deux ateliers en Juin 2018 et en Septembre 2018. Le Comité d'évaluation est reconnaissant aux participants de ces ateliers, des diverses réunions de validation techniques et pour les discussions et les précieux conseils sur la méthodologie d'évaluation et les analyses.

Les remerciements s'adressent plus particulièrement à Mme Hanta Baraka (MPPSPF), Landry Solofonirina (MPPSPF), Irénée Ravelojaona (MPPSPF), Anja Ratovomamonjy (MPPSPF), Patricia Rakotonirina (MPPSPF), Kiajy Nirintsoa (MPPSPF), Prudence Rafaliarison (MPPSPF), Julien Ramiandrisoa (MPPSPF), Zaza Burton Randriamiarana (Instat), Achille Razakantoanina (FID), Vero Raboanary (FID), Haga Allivenja (FID), Harivelo Rajemison (FID), Falison Razafindratovo (FID) Patrick Rakotonanahary (FID), Fidimalala Razafindrassata (ONN/UPNNC), Ana Gabriela Guerrero

(Unicef), Elena Celeda (Unicef), Ranto Ramananjato (Unicef), Ndriakita Solonionjanirina (Unicef), Odile Patricia Norolalao (Banque Mondiale), Valérie Rambeloson (Banque Mondiale), Tinahy Aristide (Banque Mondiale), Consuella Rabearivony (Banque Mondiale), Andrea Vermehren (Banque Mondiale), Laura Rawlings (Banque Mondiale), Emmanuela Galasso (Banque Mondiale), Peter Holland (Banque Mondiale), Iffath Sharif (Banque mondiale) et Coralie Gevers (Banque Mondiale). Le comité s'excuse à l'avance s'il y a des noms qui ont été omis involontairement.

Ce rapport comporte douze chapitres. Les trois premiers portent sur la présentation du programme FIAVOTA (chapitre 1), la méthodologie de l'évaluation d'impact (chapitre 2) et les profils des bénéficiaires du programme (chapitre 3). Les neuf autres chapitres analysent successivement les différents thèmes de l'évaluation qui sont la pauvreté et le bien-être des ménages (chapitre 4), la consommation et la sécurité alimentaire (chapitre 5), l'emploi et le marché du travail (chapitre 6), l'agriculture et l'élevage (chapitre 7), la santé et la nutrition (chapitre 8), l'éducation (chapitre 9), les mesures d'accompagnement (chapitre 10), la place des femmes et la violence conjugale (chapitre 11) et enfin l'emploi du temps des femmes bénéficiaires (chapitre 12). Le Comité d'évaluation espère que les résultats de cette étude fourniront des éléments de décisions politiques et opérationnelles aux autorités ainsi qu'aux différents partenaires pour une amélioration des programmes de protection sociale dans le Sud et plus généralement, pour les investissements dans la lutte contre la pauvreté chronique du Grand Sud.

## RESUME EXECUTIF

### *Le Sud de Madagascar touché par le phénomène El Niño : réduction des précipitations dans la région*

Le Sud de Madagascar est l'une des zones les moins développées du pays. Ainsi, les niveaux de développement nutritionnel, agricole et éducatif y étaient déjà faibles même avant la sécheresse de 2016. De plus, le climat du Sud est habituellement aride. De ce fait, toute réduction de précipitations peut être désastreuse pour les agriculteurs, qui constituent la grande majorité de la population. Pendant la saison des pluies de la période 2015-2016, à cause notamment du phénomène El Niño, les précipitations ont fortement diminué, représentant seulement 50 à 80% des précipitations normales (Di Liberto, 2016). Les rendements des cultures en 2016 ont été inférieurs de 90% à la normale.

### *Programme FIAVOTA : d'un dispositif de réponse d'urgence vers un renforcement de la résilience*

Pour apporter des solutions à cette situation de sécheresse en 2016, à la pauvreté chronique et à l'insécurité alimentaire dans le Sud du pays. Le Gouvernement malgache a déclaré l'état d'urgence dans le Sud de Madagascar au mois de Septembre 2016 et a élaboré un programme de protection sociale et de nutrition dénommé « FIAVOTA » (signifiant « rescousse » dans le dialecte local du sud de Madagascar) destinés aux ménages des districts les plus touchés entrant dans le cadre du Politique Nationale de Protection Sociale. L'objectif du programme consiste à améliorer le bien-être des ménages pauvres à court terme – en améliorant leur consommation ; de renforcer leur résilience et relancer les activités économiques ; et d'encourager les familles à investir davantage dans le développement humain à travers l'éducation, la santé et la nutrition de leurs enfants. Le programme FIAVOTA est coordonné par le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et la Promotion de la Femme et mis en œuvre par l'agence de développement malgache dénommée « Fonds d'Intervention pour le Développement » (FID). La Banque Mondiale et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) ont appuyé techniquement et financièrement le Gouvernement malgache pour mettre en place ce programme. Le programme a démarré au mois de décembre 2016 pour une durée initiale de trois ans. Au cours de la première phase, FIAVOTA visait à répondre aux besoins de base immédiats des ménages et à soutenir leurs activités économiques. Pendant cette phase, entre décembre 2016 et mars 2018, des transferts monétaires sont octroyés à plus de 55 000 ménages remplissant les critères suivants : (i) avoir au moins un enfant de moins de cinq ans et (ii) être inscrits dans un site de nutrition communautaire. Le transfert monétaire du programme FIAVOTA a lieu dans les cinq districts du sud présentant les taux de malnutrition les plus élevés de la province de Toliara. Au cours de cette période, le transfert de FIAVOTA combinait de transferts monétaires non conditionnels (TMNC) de 30 000 Ariary par mois, d'un transfert appelé « fonds de redressement »

de 180 000 Ariary pour toute la période, et des mesures d'accompagnement. Au cours des deuxième et troisième années du programme (2018-2020), le transfert basculera vers la forme de transferts monétaires pour le développement humain (TMDH) et sera axé sur le renforcement de la résilience des ménages. Le programme s'étendra à environ 15 000 ménages, dont la plupart ont au moins un enfant âgé de 6 à 12 ans.

### *Une série d'analyses menées conjointement par la Banque Mondiale et l'UNICEF des impacts à mi-parcours de FIAVOTA*

Un dispositif de suivi-évaluation constitué d'une série d'enquêtes (*baseline, midline et endline*) a été mis en place depuis le début du programme FIAVOTA. Au cours de l'année 2018, une série d'analyses portant sur les évaluations à mi-parcours des impacts, à mi-parcours de FIAVOTA a été menée conjointement par la Banque Mondiale et l'UNICEF en collaboration avec le Gouvernement, le FID et l'ONN/UPNNC. Pour l'année 2018, les résultats de l'analyse d'impacts menée par la Banque mondiale<sup>1</sup> avec les analyses dynamiques des indicateurs et la méthode d'appariement selon les scores de propension (PSM) ont pu mettre en lumière les effets immédiats ou à court terme du programme FIAVOTA auprès des ménages bénéficiaires. Parallèlement, l'UNICEF a entrepris une étude dans le but de connaître les effets des transferts dans le contexte humanitaire<sup>2</sup>.

Le présent document présente les résultats de l'analyse dynamique des principaux indicateurs et de l'évaluation utilisant des méthodes transversales quasi expérimentales pour estimer l'impact net du programme FIAVOTA sur les bénéficiaires durant la première phase. Cette évaluation a utilisé des techniques d'appariement du score de propension (PSM) pour créer des groupes de traitement et de comparaison similaires. L'étude analyse les impacts du programme aussi bien au niveau ménage qu'au niveau individu membre des ménages bénéficiaires. Les deux analyses concordent sur le fait que globalement, le programme FIAVOTA a des impacts positifs et significatifs sur les différents indicateurs choisis.

### *Le programme FIAVOTA a un impact positif sur les conditions de vie des ménages*

#### *... Réduction de la pauvreté alimentaire*

**Le programme FIAVOTA a un impact nettement positif sur le bien-être des ménages bénéficiaires.** Certes, la grande partie de ces ménages est encore classée comme étant en situation de pauvreté extrême (en dessous du seuil de pauvreté alimentaire). Néanmoins, **le programme FIAVOTA fait diminuer significativement le ratio de pauvreté alimentaire et le ratio de pauvreté subjective chez les bénéficiaires** par rapport au groupe de contrôle respectivement de 5 points et de 1 point. En termes d'intensité de la pauvreté monétaire, l'écart de la consommation

<sup>1</sup>Résultats de l'évaluation à mi-parcours du Programme FIAVOTA-Rapport principal : The World Bank, Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme - The World Bank - UNICEF, Janvier 2019

<sup>2</sup>Impact Evaluation of FIAVOTA Phase 1 Emergency and Recovery Cash Transfer in Madagascar: Midline Report, November 2018, Morey M. - Seidenfeld D., American Institutes for Research, Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme - UNICEF - The World Bank, novembre 2018

alimentaire actuelle par rapport au seuil de pauvreté alimentaire est 14 points de moins chez les ménages bénéficiaires pauvres par rapport au groupe de contrôle.

### *... Amélioration globale de la consommation*

**L'impact du programme FIAVOTA sur la consommation et la sécurité alimentaires est aussi positif et significatif.** Les résultats de l'analyse montrent que la situation est nettement meilleure chez les ménages bénéficiaires que chez les ménages du groupe de contrôle non seulement pour ce qui est du volume de consommation, mais également pour ce qui est de la qualité de l'alimentation. **En termes de volume de la consommation alimentaire, un ménage bénéficiaire consomme beaucoup plus qu'un ménage du groupe de contrôle.** Au cours des 12 derniers mois précédant l'interview, un ménage bénéficiaire dépense en moyenne 220 100 Ariary (ou 65\$) de plus qu'un ménage du groupe de contrôle pour l'alimentation. Pour la valeur de la consommation (y compris dépenses, autoconsommation et dons/transferts), la différence est aussi statistiquement significative et est évaluée à 238 000 Ariary (ou 70\$) toujours en faveur des ménages bénéficiaires. Avec l'écart observé en termes de dépenses monétaires (achats) en alimentation, on peut estimer que pour le niveau des transferts monétaires actuellement, 100 Ariary transférés induit une augmentation de 62 Ariary des dépenses en alimentation : 220 000 Ariary (ou 65\$) d'achats supplémentaires suite aux 360 000 Ariary (ou 106\$) octroyés. Ces résultats sont conformes aux résultats issus des études effectuées au niveau international. Cependant, **les ménages dirigés par une femme sont fortement dépendants des transferts monétaires FIAVOTA pour subvenir à leurs besoins alimentaires quotidiens.** En effet, pour cette catégorie de ménages, l'écart en rapport à la consommation n'est plus significatif, alors qu'il est nettement positif et significatif en termes de dépenses ou achats alimentaires.

### *... De progrès notable dans la diversité alimentaire*

**Le programme FIAVOTA a aussi un impact nettement positif sur le régime alimentaire (qualité, accessibilité, utilisation).** Les différences entre ménages bénéficiaires et ménages du groupe de contrôle, que ce soit pour le Score de Diversité Alimentaire (SDA), le Score de Consommation Alimentaire (SCA) et l'indice de stratégie de survie (ISS) sont toutes statistiquement significatifs en faveur des ménages bénéficiaires : 0,8 point pour le SDA, 10 points pour le SCA et -1,4 point pour l'ISS<sup>1</sup>. Les différences entre les deux groupes de ménages sont de 6 points aussi bien sur la proportion des ménages avec alimentation « peu variée » (selon SDA) et la proportion des ménages « sévèrement insécurisés » (selon l'échelle HFIAS).

**La diversité alimentaire du régime alimentaire des ménages bénéficiaires a connu une amélioration entre 2016 et 2018 et est nettement supérieure à celle des ménages du groupe de contrôle.** Le programme augmente la diversité des régimes alimentaires et la consommation d'aliments de base essentiels des ménages bénéficiaires tels que les légumes, les fruits, les graisses et les protéines (légumineuses, viande, volaille et poisson). L'amélioration de l'alimentation des

ménages bénéficiaires est confirmée par l'analyse de l'évolution du score de consommation alimentaire. D'une part, en 2018, les ménages ayant une consommation alimentaire pauvre (avec un SCA inférieur à 21) ne représentent plus que moins 16% des ménages, contre plus de 54% des ménages en 2016. D'autre part, plus de 58% des ménages ont une consommation « acceptable » (contre 1% en 2016).

En outre, **les incidences sur la consommation non alimentaire courante concordent également avec celles d'autres études sur les transferts monétaires. Le programme a augmenté la consommation de savon et de produits de soins personnels.** Ce résultat pourrait améliorer les résultats sur le plan de la santé à moyen et à long terme, car le lavage des mains fait partie des messages véhiculés par les mesures d'accompagnement de FIAVOTA, et peut considérablement réduire la propagation des infections virales et bactériennes associés aux maladies infantiles courantes.

### *Le programme FIAVOTA a amélioré la résilience et les activités économiques des ménages*

#### *... Augmentation des revenus des ménages*

**Les transferts monétaires FIAVOTA apportent une grande contribution dans les revenus des ménages bénéficiaires.** Pour le niveau de revenus déclarés, les bénéficiaires gagnent plus de 21 500 Ariary (ou 7\$) par mois par rapport au groupe de contrôle. Si, en 2016, plus de huit ménages bénéficiaires sur dix gagnent moins de 50 000 Ariary (ou 15\$) par mois, ils ne représentent que 46% des ménages en 2018. Actuellement, plus de 35% des bénéficiaires gagnent entre 50 000 – 100 000 Ariary (ou 15\$ - 29\$) par mois et 14% entre 100 000 – 200 000 Ariary (ou 29\$ - 59\$) par mois.

#### *... Reconstitution d'actifs ménagers et productifs des ménages*

**De plus en plus de ménages bénéficiaires ont pu à nouveau acquérir des équipements ou des biens durables.** Cela concerne aussi bien les équipements ménagers que les équipements productifs. La proportion des ménages ayant acheté des équipements de cuisine au cours des 12 derniers mois est de 21 points supérieurs chez les bénéficiaires que chez le groupe de contrôle. En ce qui concerne les équipements productifs, le taux de possession augmente légèrement : plus de 4 points pour la charrette et 3 points pour la charrue. Les proportions des ménages bénéficiaires ayant acheté ces biens sont toujours plus élevées chez les ménages bénéficiaires que chez les ménages du groupe de contrôle. Par contre, le taux reste pratiquement stable en ce qui concerne la possession de terrains. L'apport des transferts monétaires FIAVOTA n'a pas encore permis aux ménages de se lancer dans des investissements de montants importants.

#### *... Renforcement des activités économiques*

**Globalement, le programme FIAVOTA a un impact positif sur l'emploi et les activités économiques.** Les transferts monétaires octroyés ont favorisé surtout la création des unités de

production familiale chez les ménages bénéficiaires. La proportion des adultes ayant démarré une unité de production familiale au cours des 12 derniers mois est supérieure de 12% par rapport aux membres des ménages du groupe de contrôle. C'est l'effet direct des fonds de redressement (*Renivola Fiharia*) octroyés aux ménages bénéficiaires dans le but de relancer ou recapitaliser les activités génératrices de revenus. Les ménages bénéficiaires créent de plus en plus d'unités de production familiale. En 2018, près de 38% des ménages possèdent plus d'une unité de production : 33% possèdent deux unités de production et 4% plus de 2 unités de production. En 2016, moins de 15% des ménages possédaient plus d'une unité de production. Les unités de production nouvellement créées sont dirigées souvent par des individus souvent des femmes qui travaillaient auparavant en tant que simples aides familiales. Ce phénomène est le fruit direct de la procédure adoptée par le programme de choisir uniquement les femmes responsables d'enfants de moins de cinq ans comme réceptrices directes des fonds alloués.

**L'impact du programme FIAVOTA sur l'insertion sur le marché du travail est mitigé pour certaines catégories d'individus, notamment chez les jeunes et les membres secondaires du ménage.** Pour tous les individus de 18 ans et plus, le taux d'activité est 5 points de moins chez les ménages bénéficiaires par rapport au groupe de contrôle. Cependant, il faut préciser que cet impact négatif n'est significatif que pour les individus de la tranche d'âge entre 18 à 29 ans. Par contre, pour les tranches d'âge de 30 ans et plus, les baisses du taux d'activité sont statistiquement non-significatives. Pour certaines catégories d'individus, les baisses du taux d'activité chez les ménages bénéficiaires sont relativement faibles (autour d'un point) même si elles sont statistiquement significatives comme c'est le cas des femmes, les chefs de ménages. Ces phénomènes pourraient résulter du manque d'opportunités d'emplois dans les zones d'intervention et des redistributions des tâches au sein du ménage suite à l'amélioration de la situation monétaire de celui-ci.

**Entre 2016 et 2018, le taux de pluriactivité est en nette hausse chez les actifs adultes.** Il passe de 29% à 33% chez les tranches d'âge de 30 à 49 ans et de 25% à 29% chez la tranche d'âge de 50 ans et plus. D'une part, l'exercice de plusieurs activités fait partie des stratégies possibles pour minimiser les risques et atténuer les effets des chocs économiques sur les conditions de vie des ménages. D'autre part, parmi les effets des transferts monétaires, l'amélioration de la trésorerie et des revenus disponibles permet aux ménages bénéficiaires de créer de nouvelles unités de production.

*... Fort développement de l'élevage d'ovins et caprins, mais faible impact sur l'agriculture*

**L'impact du programme est le plus palpable sur l'élevage ovin-caprin chez les ménages bénéficiaires.** La proportion des ménages éleveurs est plus de 44 points de pourcentage par rapport à celle chez les ménages du groupe de contrôle. Particulièrement pour l'élevage d'ovins et de caprins, la dynamique est assez extraordinaire. En effet, l'écart des proportions des ménages éleveurs entre groupe de bénéficiaires et groupe de contrôle est de 66 points de pourcentage. **Pour ce type d'élevage, le programme fait augmenter l'investissement net de 172 000 Ariary (ou 51\$), soit**

pratiquement l'intégralité du montant des fonds de roulement alloués aux ménages (180 000 Ariary ou 53\$).

**Par contre, l'impact du programme FIAVOTA sur l'agriculture est assez mitigé.** Malgré le fait que la proportion des ménages agriculteurs chez les ménages bénéficiaires a baissé de 5 points par rapport aux ménages du groupe de contrôle, la proportion des ménages combinant à la fois l'agriculture et l'élevage augmente de 22%. **Le programme a des impacts positifs, mais relativement faibles sur quelques indicateurs comme la superficie cultivée et le rendement agricole dans certaines cultures comme le maïs.** La superficie totale cultivée augmente de 18 ares par ménage bénéficiaire. En termes de productivité ou de rendement agricole, une légère hausse du rendement de la production de maïs de l'ordre de 0,4 tonne/Ha est enregistrée. Les ménages bénéficiaires ne font pas des efforts particuliers pour relancer les activités de l'agriculture. Les activités de l'agriculture se développent surtout chez les ménages dirigés par des chefs de ménage non agriculteur. Quel que soit le secteur d'activité du chef de ménage, la proportion des ménages pratiquant les activités de l'agriculture augmente de façon significative. Par contre, chez les ménages dirigés par un chef qui se considère encore comme étant un « agriculteur », la proportion est en forte baisse. Ce phénomène pourrait s'expliquer par le fait que les activités de l'agriculture dans cette région sont tellement à faible rentabilité et fortement dépendantes de plusieurs aléas (notamment climatiques) et qu'elles nécessitent d'autres activités ou sources de revenus pouvant les appuyer. Dans ce sens, les activités de l'agriculture sont exercées à titre « secondaire » par les ménages.

*Le programme FIAVOTA contribue au développement humain et à l'autonomisation des femmes*

*... Amélioration de l'état de santé et la malnutrition aiguë*

**Sur le plan social, le programme FIAVOTA a un impact nettement positif sur la santé et la nutrition des enfants chez les ménages bénéficiaires.** La résilience face aux maladies a augmenté. Le taux d'incidence à la maladie chez les bénéficiaires est de 8 points de pourcentage de moins par rapport à la situation des ménages du groupe de contrôle. En 2018, moins de 17% de la population bénéficiaire était malade, si cela était de 25% en 2016. Le taux de fréquentation des centres de santé est de 22 points de pourcentage supérieur chez les ménages bénéficiaires : l'écart est beaucoup plus important chez les ménages dirigés par une femme (31 points de pourcentage). Cette amélioration de l'état de santé est bien sentie au niveau des ménages : la proportion des ménages ayant déclaré avoir un bon état de santé a augmenté de plus de 4 points au cours de cette même période.

**L'impact du programme FIAVOTA sur l'état nutritionnel des enfants est globalement positif. Le taux de malnutrition aiguë grave (MAG) chez les enfants de 6-59 mois des ménages bénéficiaires est -1,8 point de pourcentage en dessous de celle des ménages du groupe de contrôle. L'écart est plus important chez les ménages dirigés par une femme : -2,4 points de pourcentage. Au cours de la période 2016-2018, le taux MAG a fortement baissé chez les ménages bénéficiaires passant de 9% en 2016 à 4% en 2018. L'allaitement exclusif des enfants de**



moins de 6 mois concerne plus de 52% des enfants en 2018 contre seulement 40% en 2016. Ces résultats ont conduit à plaider pour des approches «cash-plus» qui exploitent les synergies entre les transferts monétaires et les services complémentaires (Roelen et al., 2018). Les ménages bénéficiaires dépensent également environ 30% de plus d'argent en soins de santé pour leurs enfants que les ménages de comparaison. Néanmoins, se référant à la situation des ménages du groupe de contrôle, les effets du programme FIAVOTA ne sont pas tangibles dans certains cas, tels que l'alimentation des enfants de 6 à 23 mois et le planning familial.

### *... Du progrès sur l'éducation des enfants*

**Au niveau de l'éducation des enfants, les effets du programme FIAVOTA sont largement positifs.** Le taux net de scolarisation au primaire excède de 12 points de pourcentage dans les ménages bénéficiaires par rapport aux ménages témoins, tandis que cet excédent a été de 10 points si l'on considère le taux brut de scolarisation. L'impact est relativement important chez les ménages dirigés par un homme. Entre 2016-2018, le taux net de scolarisation des enfants à l'école primaire a fortement augmenté de plus de 7 points chez les ménages bénéficiaires. Les cas d'absence des élèves en cours de scolarité deviennent de moins en moins fréquents. De plus, en cas d'abandon, le manque de moyens financiers est de moins en moins évoqué : 60% des cas en 2018 contre 75% des cas en 2016. Ces améliorations qui sont bien perçues par les ménages bénéficiaires de FIAVOTA eux-mêmes.

### *...Réduction du travail des enfants*

**Un autre impact positif du programme FIAVOTA est de limiter l'entrée précoce des enfants de 5 à 17 ans sur le marché du travail.** Ce qui aurait des impacts à moyen et long terme sur le capital humain, le développement du marché du travail et les rémunérations. L'incidence du travail des enfants chez les ménages bénéficiaires est de moins 8% par rapport à celle observée dans les ménages du groupe de contrôle. L'incidence du travail des enfants diminue fortement chez les ménages bénéficiaires. En 2018, moins de 10% des enfants de 5 à 17 ans sont engagés dans une activité économique, si cela dépassait plus de 27% en 2016.

### *...Renforcement de la place de la femme au sein du ménage*

**Le programme FIAVOTA renforce la place de la femme au sein du ménage.** En 2018, la participation de la femme dans une activité économique a été mieux appréciée au sein du ménage : 94% des chefs de ménage admettent leur participation, contre 77% en 2016. **La participation de la femme bénéficiaire aux activités économiques a en partie renforcé sa place au sein du ménage par une prise de décision beaucoup plus importante en 2018 par rapport à l'année 2016.** Dans les activités qu'entreprennent le ménage, 54% des femmes ont participé aux décisions prises par le ménage en 2018 contre 38% en 2016. Quant aux décisions relatives aux dépenses d'investissement, 45% d'entre elles y ont participé en 2018 contre 30% en 2016.

La situation de violence conjugale envers les femmes est restée plus ou moins stable en moyenne en se situant par rapport aux cas des ménages témoins. Toutefois, les résultats affirment que la notoriété que le statut de mère-leader a conférée à la femme diminue les risques de violence conjugale à l'égard de la femme. En effet, beaucoup plus de cas de violences conjugales ont été déplorés auprès des ménages sans mère-leader par rapport aux ménages ayant une en son sein.

### *Et d'autres acquis dans la cohésion sociale et la perception du bien-être*

#### *...Consolidation du capital social et la cohésion sociale*

**L'impact positif du programme FIAVOTA sur le bien-être des ménages et l'estime de soi est reflété par la volonté des ménages bénéficiaires de s'affilier à différents types d'associations.** Au regard des résultats, le capital social des ménages bénéficiaires s'est élargi au cours de la période 2016-2018. Cependant, le type d'associations côtoyées par les ménages est limité aux associations de parents d'élèves, aux associations religieuses, aux associations de quartiers et aux associations professionnelles. Les taux d'appartenance à ces associations sont toujours supérieurs chez les ménages bénéficiaires que chez les ménages du groupe de contrôle et les différences sont toutes significatives sauf pour le cas de l'association familiale. Ce résultat est prévisible dans la mesure où ce type d'association est plutôt guidé par des liens naturels des membres indépendamment d'autres caractéristiques exogènes. **Force est de constater que le sentiment de marginalisation n'a pas subi de changement majeur entre 2016-2018 et reste très faible (autour de 7% des ménages) et qu'aucune différence significative n'est constatée entre les ménages bénéficiaires et les ménages du groupe de contrôle.** Ce résultat découle du fait que la cohésion ou le *Fihavanana* fait partie des valeurs sociales encore très respectées au sein de la société malgache en général et la société de la région du Sud en particulier, et ne dépend pas du niveau de vie de chacun ou du niveau du développement de la région.

#### *... De moins en moins de recours aux mécanismes amortisseurs des difficultés*

**FIAVOTA a amélioré la résilience des bénéficiaires. La majeure partie de cet impact provient de l'amélioration de leur sécurité alimentaire et de la réduction du nombre de ménages qui se tournent vers des stratégies d'adaptation négatives.** Les ménages bénéficiaires sont moins susceptibles de réduire la quantité de nourriture consommée par repas, de diminuer le nombre de repas qu'ils consomment pour faire face aux chocs, de collecter des aliments sauvages pour les repas, de vendre des articles ménagers ou d'envoyer des membres du ménage dans une autre maison pour les repas. Ensemble, ces effets signifient que les ménages bénéficiaires sont plus stables et peuvent rechercher des mécanismes d'ajustement positifs pour faire face aux chocs plutôt que des mécanismes négatifs qui les enfoncent davantage dans la pauvreté et créent d'autres problèmes.

### *Une meilleure perception du bien-être par les bénéficiaires du programme FIAVOTA*

**Ces résultats positifs obtenus par l'approche objective sont bien sentis par les ménages eux-mêmes. La perception subjective du bien-être économique et de la situation monétaires s'est beaucoup améliorée chez les ménages bénéficiaires du FIAVOTA.** Si au début de l'intervention, les ménages ciblés par le programme FIAVOTA étaient en totale déprime, la situation s'est beaucoup améliorée en 2018. La proportion des ménages bénéficiaires ayant déclaré « vivre en difficulté » est de moins 29 points que chez les ménages du groupe de contrôle. De même, la proportion des ménages ayant recours aux endettements est de moins 4 points chez les bénéficiaires par rapport aux ménages du groupe de contrôle. La proportion des ménages qui ne sont pas satisfaits de leur situation financière a aussi connu une forte baisse<sup>1</sup>. En 2018, moins de 57% de la population ont déclaré « vivre en difficulté », s'ils étaient à plus de 92% en 2016. Moins de deux tiers des ménages ont fait recours à des mécanismes externes pour subvenir à leurs besoins vitaux. En 2018, moins d'un ménage sur quatre est obligé d'endetter si cela dépassait 64% en 2016.

**Malgré leur niveau encore assez élevé, les degrés de non-satisfaction dans les différents domaines non économiques de la vie du ménage comme l'alimentation, le logement, la santé et surtout l'accès à l'eau potable diminuent de plus de 10 points au cours de la période 2016-2018.** Les proportions des ménages non satisfaits dans les domaines non économiques de la vie tels que l'alimentation, l'habillement, le logement, la santé des membres, l'éducation des enfants sont toujours inférieurs chez les ménages bénéficiaires que chez les ménages du groupe de contrôle. L'écart est le plus important dans le domaine de la santé des membres du ménage et de moindre ampleur dans le domaine de l'éducation des enfants. Par contre, en ce qui concerne l'accès à l'eau potable, l'écart n'est pas statistiquement significatif entre le groupe de bénéficiaires et le groupe de contrôle. Ce résultat découle du fait que le problème de l'accès à l'eau potable est plutôt lié aux contraintes de l'offre et de la disponibilité des réseaux de distribution au niveau communautaire qu'aux contraintes au niveau individuel des ménages.

**En prenant tout en considération, le niveau du bonheur des chefs de ménages ciblés par le programme FIAVOTA augmente légèrement de 1 point depuis 2016 pour atteindre 3 sur une échelle de 7 en 2018.** À titre de comparaison, on retrouve le niveau atteint en 2012 sur l'ensemble des ménages des régions Anosy et Androy. Le niveau du bonheur des ménages bénéficiaires est supérieur de 0.6 point par rapport à celui des ménages du groupe de contrôle.

### *La population a une bonne appréciation de l'efficacité de l'opérationnalisation du programme*

**Dans l'ensemble, les gens connaissent le programme FIAVOTA et savent où accéder aux informations.** Néanmoins, il existe quelques incompréhensions sur l'admissibilité, la fréquence de paiement et l'origine des fonds. Près de la moitié des bénéficiaires déclarent ne pas savoir quand ils recevront leur prochain transfert. Comprendre la fréquence récurrente du transfert peut aider les ménages à planifier leur avenir et à gérer leurs finances. **Les bénéficiaires ont en général une**

**expérience positive de recevoir les virements avec un temps de trajet raisonnable pour accéder aux paiements à faible coût. Ce qui est peut-être le plus révélateur, c'est que 94% des personnes interrogées déclarent recevoir le transfert «sans problème».** Un(e) bénéficiaire parcourt en moyenne 35 minutes pour recevoir son transfert, bien qu'environ 25% des bénéficiaires doivent voyager plus d'une heure. Réduire le temps de trajet de ceux qui doivent voyager plus d'une heure, en particulier ceux qui voyagent plus de deux heures, pourrait constituer un moyen d'améliorer le programme et d'augmenter ainsi les impacts qu'il peut générer.

### *Recommandations pour optimiser encore plus les impacts du programme FIAVOTA*

**Globalement, le programme FIAVOTA génère d'impacts positifs dans de nombreux domaines importants.** Ce qui démontre que le programme est mis en œuvre relativement bien dans un environnement difficile et que les bénéficiaires utilisent le transfert de manière significative et avec succès. Les recommandations seraient principalement : (i) de poursuivre les transferts monétaires selon le plan ; (ii) maintenir la composante « fonds de redressement » du programme pour les futurs bénéficiaires lors de leur inscription initiale au programme, pour leur offrir un bon départ pour renforcer la résilience ; (ii) de consolider les différentes mesures d'accompagnement et lier le programme à d'autres services ou interventions visant à améliorer la santé et la nutrition des enfants afin de tirer parti d'une approche multidimensionnelle (accès aux sources d'eau salubre et aux assainissements adéquats, pratique appropriée en matière d'alimentation et de nutrition des jeunes enfants, accès aux services de vaccination et de soins des enfants.

## CHAPITRE 1 : RAPPEL SUR LE PROGRAMME DE TRANSFERT MONÉTAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN FIAVOTA.

### 1.1 Objectifs

1. **Lancement du programme FIAVOTA en 2016** : Pour apporter des solutions aux effets néfastes de la sécheresse en 2016, à la pauvreté chronique et à l'insécurité alimentaire dans le Sud du pays, le Gouvernement Malagasy a collaboré avec les Partenaires Techniques et Financiers pour élaborer un projet de protection sociale et de nutrition dénommé « FIAVOTA » (signifiant rescousse dans le dialecte locale du Sud) destiné aux ménages des districts les plus touchés entrant dans le cadre de la Politique Nationale de Protection Sociale.

2. **Les objectifs du programme FIAVOTA s'articulent autour de trois points** : il s'agit d'améliorer le bien-être des ménages pauvres à court terme ; de renforcer leur résilience et relancer leurs activités économiques ; et d'encourager les familles à investir davantage dans le développement humain à travers l'éducation, la santé et la nutrition de leurs enfants. Autrement dit, à court terme, les objectifs du programme FIAVOTA sont de satisfaire la consommation de base des ménages pauvres victimes de cette sécheresse ; en améliorant leur consommation de base et satisfaire leurs besoins immédiats comme l'alimentation, la santé, la nutrition et l'éducation des enfants. Il s'agit également de les aider à relancer assez rapidement leurs activités économiques. À moyen et long terme, le programme tented'apporter des solutions à la vulnérabilité et à la pauvreté chronique des ménages en renforçant les activités génératrices de revenus et en améliorant la capacité physique et les compétences professionnelles de la population bénéficiaire, leur santé ainsi que la nutrition et l'éducation des enfants.

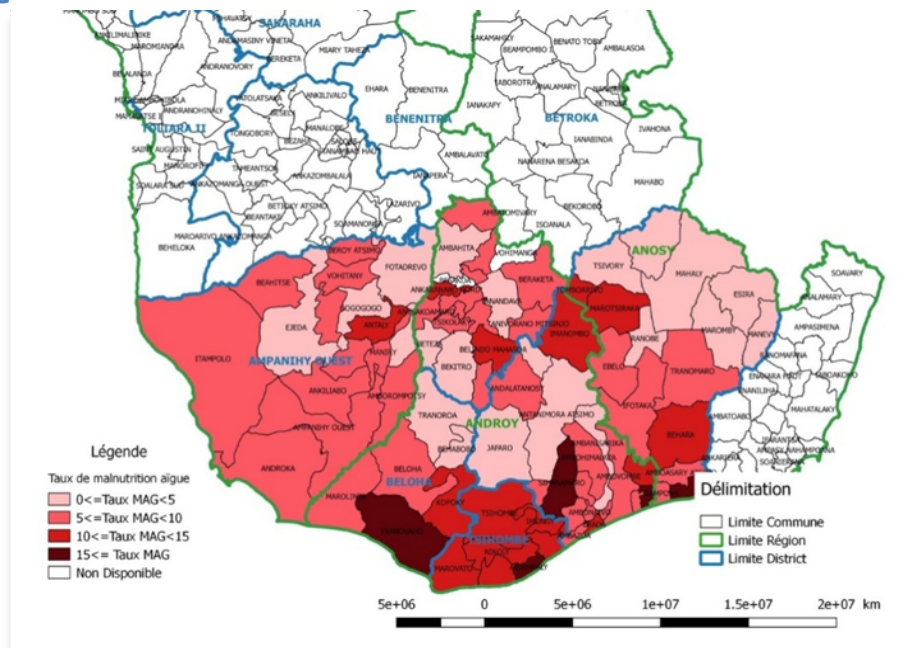
### 1.2 Difficultés alimentaires dans la zone d'intervention et ses environs

3. **Les zones bénéficiaires sont les communes les plus affectées par la malnutrition aigüe.** Selon les informations disponibles au moment du lancement du programme, même si toutes les communes de la zone d'intervention sont concernées par la difficulté alimentaire, l'ampleur est très hétérogène d'une commune à l'autre. La difficulté alimentaire la plus palpable se rencontre dans les zones côtières de l'extrême Sud de Madagascar (zones avec des couleurs foncées). Les communes concernées avec des taux malnutrition aigüe (MAG) supérieurs à 15% (zones urgent) et celles avec des taux MAG entre 10-15% (zones alerte) se trouvent principalement dans le district de Tsihombe (Anjampaly, Nikoly, Marovato, Imongy), une partie du district de Beloha (Tranovaho, Kopoky) et du district d'Ambovombe (Sihanamaro, Erada, Sampona). Par contre, la situation alimentaire change considérablement et est considérée comme « bonne » dans les communes qui se trouvent au milieu de la zone d'intervention : Tranoroa, Behabobo (district de Beloha), Jafaro, Antanimora Atsimo

(district d’Ambovombe), Beteza, Bekitro (district de Bekily). La difficulté alimentaire est modérée (taux MAG inférieur à 10%) dans les communes aux frontières à l’Est (Tranomaro, AmboasaryAtsimo) et à l’Ouest (Marolinta, Beloha) de la zone d’intervention.

4. En ce qui concerne les communes environnantes de la zone d’intervention, la situation alimentaire est assez semblable par rapport aux communes limitrophes à l’intérieur de la zone d’intervention. Tel est le cas, à l’Ouest, des communes d’Androka, Ampanihy Ouest, Ankiliabo, Amborompotsy, Maniry du district d’Ampanihy Ouest, et à l’Est, des communes Ankariera et Andranobory du district de Taolagnaro qui ne font pas partie de la zone d’intervention du programme FIAVOTA et qui sont classées comme « à surveiller ».

**Graphique 1 : Difficulté alimentaire dans la zone d’intervention de FIAVOTA et ses environs selon le taux MAG**



### 1.3 Produits et bénéficiaires

5. Les produits et services fournis par le programme comprennent : les transferts monétaires, le service de nutrition communautaire, les mesures d’accompagnement et enfin les fonds de redressement.

6. **La composante « transfert monétaire » comprend deux phases** : Pendant la première phase du programme entre janvier 2017 et mars 2018, des transferts monétaires non conditionnels (TMNC) ont été octroyés à plus de 55 000 ménages remplissant les critères suivants : posséder au moins un enfant de moins de 5 ans et être inscrits dans un site de nutrition communautaire. Pour des raisons opérationnelles, les ménages ont été enregistrés progressivement, les zones les plus affectées ayant été priorisées.

7. La deuxième phase du programme a commencé en mai 2018 où les transferts non conditionnels ont été remplacés en transfert monétaire pour le développement humain (TMDH). Les conditionnalités à la scolarisation des enfants ont commencé à être appliquées et suivies. Pour atteindre les objectifs de 65.000 ménages. De nouveaux ménages ont été enregistrés à partir d'avril 2018. Aujourd'hui, le programme compte plus de 70.000 ménages bénéficiaires.

8. **Le programme comprend un appui aux services de nutrition communautaire.** Les activités incluent le suivi de la croissance, la communication sur le changement de comportement autour de la reproduction, la santé/nutrition maternelle et infantile, l'éducation à la diversification alimentaire, y compris des démonstrations culinaires. Les services comportent également le dépistage et la prise en charge pour la malnutrition modérée à travers une supplémentation alimentaire à base de lipides (Plumpy-Sup) pour l'enfant. En outre, il y a référencement aux établissements de santé pour le traitement des cas de SAM. Les sites de nutrition communautaire sont sous la responsabilité des agents communautaires de nutrition (ACN) qui font également partie des bénéficiaires du programme FIAVOTA.

9. **Les mesures d'accompagnement sont délivrées par les mères leaders durant les « espaces de bien-être ».** Au-delà des transferts en espèces, le programme travaille dans l'ancrage du capital humain en tout ce qui concerne la santé et l'éducation des enfants, les conseils nutritionnels et le capital social de la communauté. Les mesures d'accompagnement sont des actions d'appui et de sensibilisation qui visent au changement de comportement, l'amélioration des conditions de vie et à l'autonomisation des ménages bénéficiaires du programme. Selon les thèmes, les mesures d'accompagnement visent à ce que les ménages sachent gérer les transferts/allocations, aient un projet de survie à la fin du programme et qu'une cohésion sociale soit renforcée au niveau de chaque communauté. Ces mesures d'accompagnement sont délivrées au niveau communautaire par les mères-leaders. Ces dernières sont des bénéficiaires élues par leurs pairs<sup>3</sup> pour faire le pont entre le programme et les bénéficiaires pour transmettre les informations clés sur le programme et les mesures d'accompagnement. Ces moments de partage et de suivi des thèmes de sensibilisation sont appelés des « espaces de bien-être ».

10. **Les fonds de redressement :** Les fonds de redressement d'un montant de 180.000 Ariary (\$53) sont des appuis monétaires destinés à reconstituer les moyens d'existence et les actifs des ménages. Fournis en deux tranches, ces fonds doivent aider spécifiquement les ménages ciblés à reconstituer leurs activités économiques perdues ou épuisées durant les dernières années de sécheresse. Ils visent également à préparer les ménages à entrer dans la phase de relèvement, se traduisant par l'accroissement de leur résilience au choc, notamment climatique (sécheresse) et insécurité alimentaire. Le paiement des fonds de redressement est précédé d'une phase d'identification et planification de projets par les bénéficiaires. Ces derniers bénéficient de formations techniques relatives aux types d'activités choisies et sont accompagnés durant la mise en œuvre de leurs projets. La mise en œuvre de cette activité est assurée par les ONG en collaboration

---

<sup>3</sup>Une mère leader pour environ 25 ménages bénéficiaires.

avec les mères leaders et en partenariat avec les ministères sectoriels et programmes de développement rural existants dans les zones du programme FIAVOTA.



## CHAPITRE 2 : DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION MIS EN PLACE

### 2.1 Objectifs

11. Le Suivi-Evaluation fait partie intégrante d'un projet ou programme et a comme principal objet d'éclairer les décideurs, les responsables politiques et les bailleurs de fond sur les effets attendus (ex ante) ou effectivement produits (ex post) par le programme, afin d'optimiser l'allocation des ressources, d'améliorer l'efficacité et l'efficience des interventions, de prendre les décisions d'abandonner ou de continuer les activités. Il ne s'agit pas seulement de mesurer l'impact à travers les variations de quelques indicateurs, mais aussi de comprendre quels sont les mécanismes économiques, sociaux et institutionnels à travers lesquels les bénéficiaires ont acquis les changements.

12. Dans le cadre du programme FIAVOTA, le dispositif mis en place depuis le début des opérations a été conçu pour une évaluation de type ex-post fournissant des situations réelles vécues au niveau individuel et communautaire avant, pendant et après la mise en œuvre du programme. Le dispositif permet non seulement de mener une évaluation d'impact (ou performances), mais aussi d'assurer à la fois le suivi de la mise en œuvre des activités et l'évaluation opérationnelle du programme (Monitoring and Evaluation M&E). Ainsi, le dispositif a rendu possible le suivi de la mise en œuvre et l'état d'avancement des activités menées dans le cadre du programme à travers quelques indicateurs de suivi (taux couverture des transferts, montant effectivement perçu par les ménages, etc.). Il prévoit aussi de fournir de façon globale l'état des lieux et les évolutions respectives des situations relatives aux conditions de vie, ainsi qu'à l'environnement socio-économique et culturel des ménages souffrant des difficultés alimentaires dans le Sud en 2016. Le dispositif vise aussi à mesurer de façon la plus précise que possible les impacts du programme au niveau individuel (enfant, femme), au niveau ménage, au niveau des marchés et au niveau communautaire.

13. Une des limites de l'enquête à mi-parcours de 2018 est que la période de collecte des données (avril-mai) n'est pas la même que celle de la baseline de 2016 (décembre-janvier). Ainsi, l'analyse dynamique des indicateurs doit tenir compte des effets de saisonnalité pour certains indicateurs qui se réfèrent à une période courte tels que les scores de consommation, le taux d'activité, l'incidence des maladies, etc.

### 2.2 Les principales hypothèses de travail en termes d'impact du programme

14. Comme tout programme de protection sociale, le programme vise à mobiliser les potentialités individuelles ou communautaires pour améliorer leur résilience face aux multiples facteurs de pauvreté persistante et de vulnérabilité des ménages aggravés par les difficultés alimentaires dans la région sud de Madagascar. Cela repose sur trois piliers principaux. Le premier pilier « plus d'équité

pour les pauvres » vise à assurer un niveau de consommation minimale des ménages pauvres ou ayant perdu des capitaux. Le second pilier « plus de résilience des vulnérables » vise à empêcher les personnes sensibles aux « chocs » de devenir plus vulnérables. Le troisième pilier « créer des opportunités pour tous » concerne l'amélioration de la capacité individuelle à saisir les opportunités économiques et à ne pas tomber dans la trappe à la pauvreté (en les aidant à recapitaliser leurs unités de production et à investir dans le capital humain des enfants). À part ces trois piliers, un quatrième pilier « justice sociale » émerge au cours de ces dernières années et vise la responsabilisation et l'autonomisation des groupes vulnérables comme les femmes.

**Graphique 2: Les piliers d'un projet de protection sociale**

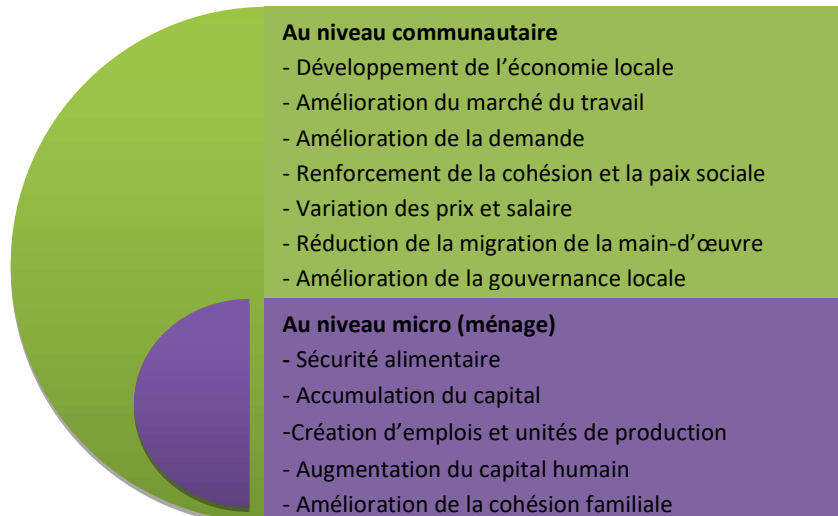


Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale, 2015

15. On suppose que les effets ou impacts attendus du programme FIAVOTA sous forme de transferts monétaires et de nutrition peuvent s'opérer à deux niveaux : au niveau micro (ménage) et au niveau communautaire. Au niveau micro, le programme FIAVOTA peut améliorer les conditions de vie des ménages : réduction de la pauvreté et de l'inégalité, amélioration de la consommation. Le programme peut également améliorer la résilience des ménages et les activités économiques : augmentation des revenus, reconstitution des actifs ménagers et productifs, création d'unités de production et renforcement des activités économiques, en particulier les activités agricoles et l'élevage. Toujours au niveau micro, le programme FIAVOTA peut contribuer au développement humain et à l'autonomisation et l'émancipation des femmes (women empowerment) : amélioration de l'état de santé et de la nutrition, amélioration de l'éducation des enfants, réduction du travail des

enfants, renforcement de la place de la femme au sein du ménage. Au niveau communautaire, il s'agit de la protection contre les risques, l'amélioration du fonctionnement du marché du travail, la promotion de la croissance et la consolidation du capital social et de la cohésion sociale.

**Graphique 3 : Impacts et effets attendus du projet**



Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale, 2015 - auteurs

### 2.3 Méthodologie de suivi-évaluation

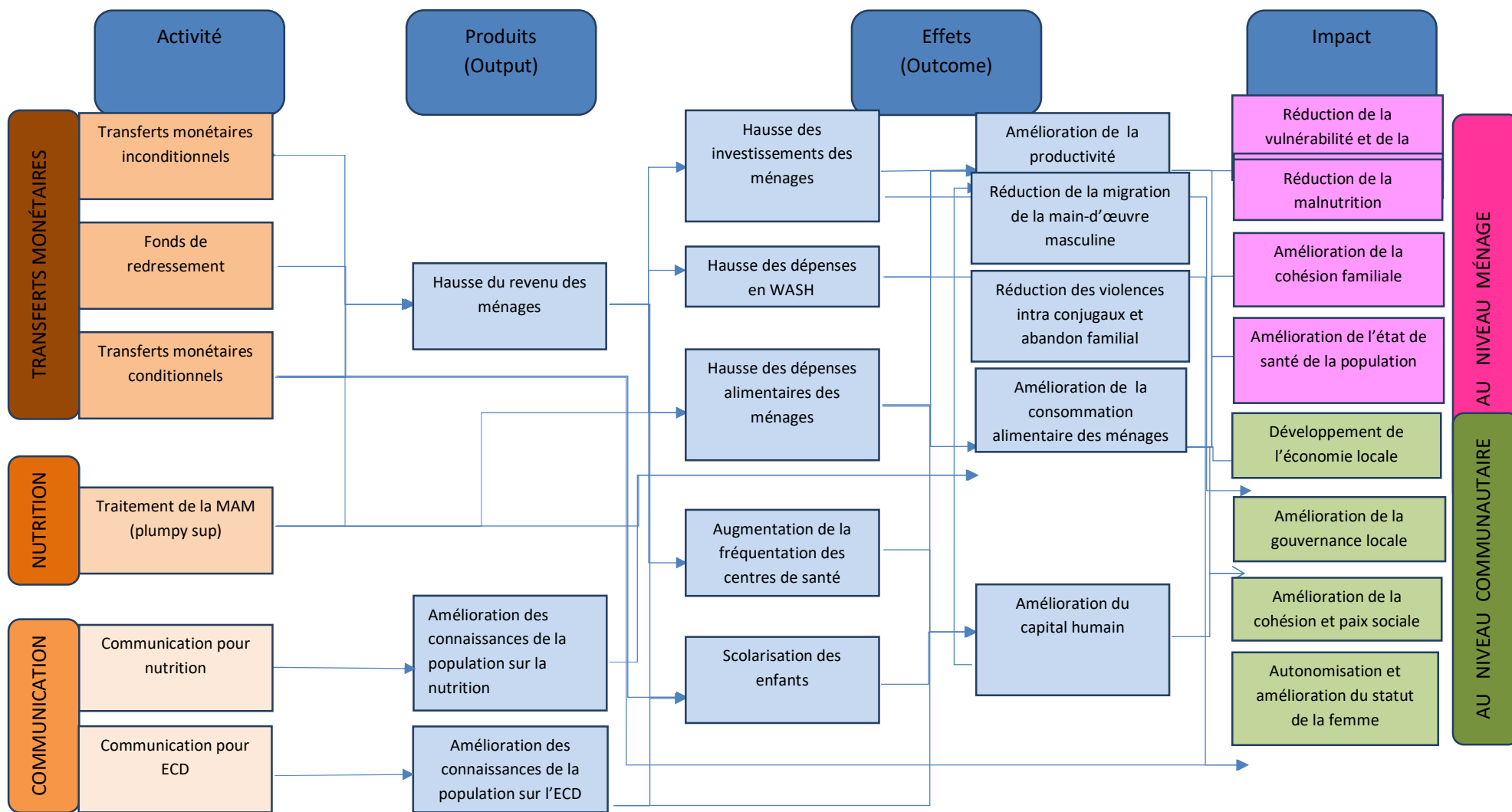
16. L'élaboration de la stratégie de suivi-évaluation repose essentiellement sur les hypothèses de travail, les produits délivrés selon le timing (TMNC pour la première année, basculement vers TMDH à la deuxième année), la méthode de ciblage des ménages bénéficiaires (55 000 ménages en 2017 et ménages supplémentaires en 2017 et 2018), ainsi que le fonctionnement du projet. Le cadre conceptuel comporte trois éléments principaux : le modèle de la chaîne logique d'impact qu'on doit analyser, la détermination de l'unité ou des niveaux d'analyse, la spécification des types d'impacts à évaluer avec les indicateurs à mesurer et la méthode de mesure suivi-évaluation<sup>4</sup>.

#### 2.3.1 Chaîne logique d'impact

17. Le cadre logique, sur lequel le dispositif de suivi-évaluation du programme FIAVOTA s'est basé est résumé dans le graphique 4.

<sup>4</sup> Méthode détaillée en annexe

Graphique 4 : Chaînes logiques d'impact du programme



### 2.3.2 Indicateurs

18. Concernant les indicateurs, deux types sont considérés : les indicateurs d'impact et les indicateurs de suivi-réalisation. Ils couvrent aussi bien les aspects économiques, sociaux et comportementaux. Le dispositif peut capter les effets directs (exemple : revenu) et les effets indirects (exemple : prix des produits) du programme (voir encadré 1). Les unités d'analyse sont les individus (enfants, femmes, ménages), le marché et la communauté.

#### **Encadré 1 : Les indicateurs considérés dans le cadre de l'étude**

Indicateurs de résultats (suivi-réalisation) :

- Taux de couverture des transferts ; Montant effectivement perçu ; Fréquence des transferts ; Utilisation effective des fonds ; Perception des bénéficiaires sur le programme : connaissance, sensibilisation, satisfaction, suggestion.

Indicateurs d'impact : impacts économiques et impacts sociaux

- Indicateurs sur les caractéristiques démographiques :
  - o Répartition par âge, par sexe ; Composition du ménage ; Taux de migration
- Indicateurs de logement :
  - o Nature et état du logement du ménage ; Accès du ménage aux services de base (électricité, eau, assainissement, etc.) ; Équipements productifs et ménagers du ménage
- Indicateurs d'éducation
  - o Fréquentation scolaire des enfants ; Niveau d'éducation ; Motif de non-scolarisation ou d'abandon scolaire ; Taux d'alphabétisation
- Indicateurs de santé
  - o Incidence des principales maladies chez les enfants ; Fréquentation des établissements sanitaires ; Motif de non-fréquentation des établissements sanitaires ; Taux de Vaccination chez les enfants ; Prise de déparasitage chez les enfants ; Lavage des mains chez les enfants ; Soins prénatals chez les femmes de 12 à 49 ans ; Vaccination chez les femmes de 12 à 49 ans
- Indicateurs de nutrition et de croissance
  - o Périmètre brachial des enfants ; poids et taille des enfants ; Alimentation des enfants (qualité, quantité, fréquence) ; Alimentation des femmes de 12 à 49 ans (qualité, quantité, fréquence) ; Allaitement chez les femmes de 12 à 49 ans ; Pratique des méthodes de planning familial chez les femmes de 12 à 49 ans
- Indicateurs économiques
  - o Activités économiques des membres des ménages ; Revenus du ménage (niveau, évolution, structure) ; Niveau du capital physique, avoirs, patrimoines, biens possédés, etc.
- Indicateurs de consommation
  - o Consommation par ménage, Consommation par tête, Score de Diversité Alimentaire (SDA), Score de Consommation Alimentaire (SCA), Indice de Stratégie de Survie (ISS), l'Echelle de l'Accès déterminant de l'Insécurité Alimentaire (HFIAS)
- Indicateur de pauvreté
  - o Pauvreté extrême ou alimentaire
- Perception des conditions de vie
  - o Perception subjective du niveau de vie ; Degré de confiance et estime de soi, insertion sociale, appartenance à des groupes sociaux ; Statut et rôle des femmes dans le ménage
- Indicateurs de l'environnement socio-économique du ménage
  - o Caractéristiques des établissements scolaires, Caractéristiques des établissements sanitaires

### 2.3.3 Méthode d'évaluation d'impact

19. Pour l'évaluation d'impact du programme FIAVOTA, la méthode d'appariement par les scores de propension (PSM) est retenue. La méthode par appariement sur les scores de propension (PSM) consiste à construire le groupe de comparaison à l'aide de l'appariement de chaque unité bénéficiaire à une ou un ensemble d'unités non bénéficiaires qui ont des scores de propension (ou probabilité d'être bénéficiaire du programme) assez identiques. Les scores de propension sont estimés à l'aide des modèles économétriques de type logistique sur les caractéristiques observées. En appliquant cette méthode, l'hypothèse est que la probabilité d'être bénéficiaires peut être déterminée de façon significative par des facteurs observables et disponibles. Pour le cas de FIAVOTA, plusieurs caractéristiques individuelles ou communautaires sont disponibles aussi bien sur les bénéficiaires que sur les non-bénéficiaires qui figurent dans les questionnaires d'enquête.

20. **Constitution des groupes de comparaison** : Les groupes de comparaison comprennent les composantes suivantes :

- Ménages ayant au moins un enfant de moins de 5 ans inscrits dans les sites de nutrition habitant dans les communes limitrophes de la zone d'intervention de FIAVOTA : communes d'Androka, Ampanihy Ouest, Ankiliabo, Amborompotsy, Maniry du district d'Ampanihy Ouest, et communes Ankariera et Andranobory du district de Taolagnaro ;
- Ménages ayant au moins un enfant de moins de 5 ans inscrits dans les sites de nutrition non couverts par le programme FIAVOTA, mais implantés dans la zone d'intervention ;
- Ménages supplémentaires issus de la complémentation TMDH ayant au moins un enfant de 6-12 ans dans la zone d'intervention ;
- Ménages ayant au moins un enfant de 6-12 ans inscrits dans les sites de nutrition habitant dans les communes limitrophes de la zone d'intervention de FIAVOTA citées précédemment.

21. Pour l'évaluation d'impact de la première phase des transferts TMNC de FIAVOTA, seule la première composante du groupe de comparaison a été incluse dans l'analyse, qui se ressemble le plus au groupe de bénéficiaire de cette phase. Les autres composantes seront mobilisées lors de l'évaluation d'impact de la deuxième phase du programme TMDH.

### 2.3.4 Taille et structure de l'échantillon

22. La taille et la structure de l'échantillon de l'enquête 2018 sont résumées comme suit :

**Tableau 1 : Taille et structure de l'échantillon**

Catégories de ménages	Unité : Nombre			
	Ménages	Individus	Enfants 0-5 ans	Enfants 6-12 ans
Bénéficiaires (panel de l'enquête 2017)	2 915	18 542	5 281	5 087
Nouveaux bénéficiaires	604	3 188	884	907
Non-bénéficiaires avec enfants de moins de 5 ans	2 381	14 665	4 959	3 793
Non-bénéficiaires avec enfants entre 6 -12 ans	630	3 411	310	1 397
<b>Total</b>	<b>6 530</b>	<b>39 806</b>	<b>11 434</b>	<b>11 184</b>

Source: MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018





## CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DES BENEFICIAIRES ET LEURS CONDITIONS DE'HABITATION

### 3.1 Résumé

*La population des ménages bénéficiaires est jeune avec un âge moyen de 16,8 ans. La pyramide des âges est à base très élargie. Les enfants de moins de 5 ans représentent un quart de la population totale. Deux tiers de la population ont moins de 15 ans. En conséquence, il n'est pas surprenant si le taux de dépendance démographique est assez élevé (167%). Par ailleurs, les ménages bénéficiaires sont caractérisés par un léger déséquilibre homme-femme : 96 hommes pour 100 femmes. Le rapport de masculinité est particulièrement faible dans la tranche d'âge actif de 26-39 ans et chez les jeunes de 20-25 ans.*

*La taille des ménages bénéficiaires est relativement élevée (entre 6 et 7 personnes). En moyenne, les ménages bénéficiaires possèdent 2 enfants de moins de 5 ans et 2 enfants de 6 à 12 ans.*

*Plus de 34% des chefs de ménages bénéficiaires sont des femmes. Près de la moitié d'entre eux n'ont aucune instruction. Ils sont les plus souvent des travailleurs indépendants dans le secteur agricole. Les caractéristiques des ménages du groupe de contrôle sont généralement identiques contribuant à la bonne qualité de l'évaluation d'impact du programme FIAVOTA.*

*Quant aux conditions d'habitation en général, en particulier sur le mode d'éclairage, l'utilisation de la lampe à pétrole artisanale a fortement baissé de 14 points de pourcentage entre 2016 et 2018, et le choix des ménages s'est orienté vers la lampe à pile/à batterie qui est passé de 59% à 80%. Certes, ce changement est en partie expliqué par l'avancée technologique qui a facilité l'accès à ce type de produit, force est de constater qu'en 2018, la proportion de ménages bénéficiaires qui utilisent des lampes à pile/à batterie est supérieure à celle des ménages du groupe de contrôle. De même, les habitudes des ménages bénéficiaires en matière d'approvisionnement en eau ont connu quelques changements entre 2016 et 2018, avec un accès au forage/puits protégé en progression de 3 points de pourcentage.*

### 3.2 Introduction

23. Cette partie décrit les caractéristiques sociodémographiques de la population et des ménages bénéficiaires du programme FIAVOTA et du groupe de contrôle. Ces caractéristiques peuvent avoir des influences sur l'impact potentiel du programme sur les conditions de vie des ménages. À travers l'analyse comparative des caractéristiques des ménages bénéficiaires et des ménages du groupe de contrôle, on peut apprécier la qualité des données et la qualité de l'évaluation d'impact. Plus les caractéristiques sont proches, plus la qualité de l'évaluation est meilleure.

24. Les mêmes concepts ont été retenus de l'enquête de base de 2016 à l'enquête à mi-parcours de 2018. La même définition du ménage retenue lors de l'enquête baseline est adoptée. Ainsi, un ménage (ordinaire) est un ensemble de personnes apparentées ou non :

- reconnaissant l'autorité d'un même individu appelé "Chef de ménage" qui est la personne responsable du ménage ;
- dont les ressources et les dépenses sont également communes ;
- habitant le plus souvent sous un même toit et/ou dans la même cour, depuis six mois ou ayant l'intention d'y rester pour une durée d'au moins six mois ou dans la même concession.

25. Les membres d'un ménage sont tous les individus qui y habitent depuis six mois ou qui ont l'intention d'y habiter plus de six mois, qu'ils soient présents ou absents au moment de l'interview. L'âge est mesuré en nombre d'années révolues. Le rapport de masculinité est le nombre d'individus de genre masculin pour cent individus de genre féminin. Le taux de dépendance démographique est le rapport entre le nombre d'individus dépendants (moins de 15 ans ou plus de 64 ans) et le nombre d'individus d'âge actif (entre 15-64 ans).

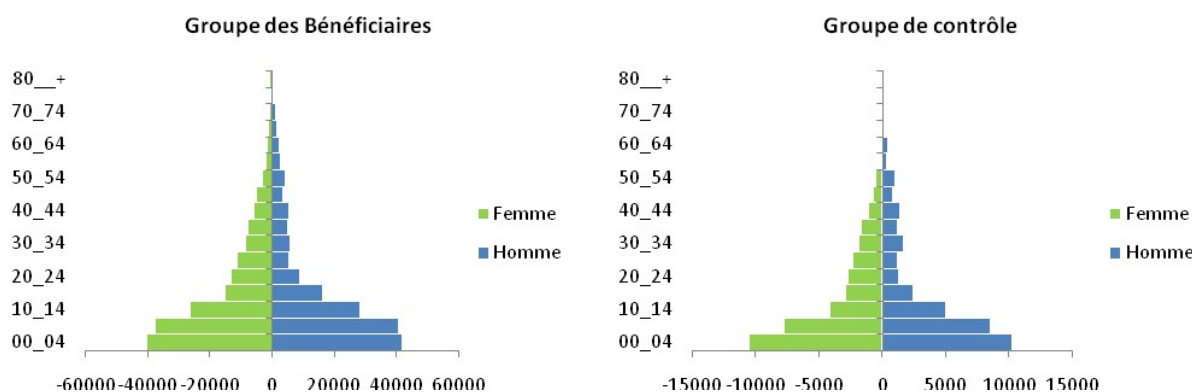
### 3.3 Caractéristiques de la population

26. **La population des ménages bénéficiaires est jeune.** L'âge moyen est de 16,8 ans. La pyramide des âges est à base très élargie. Les enfants de moins de 5 ans représentent 23% de la population totale, et 61% de la population ont moins de 15 ans. Ces résultats sont dus au fait que les ménages éligibles pour bénéficier du programme FIAVOTA sont ceux qui ont au moins un enfant de moins de 5 ans. La population du groupe de contrôle a plus ou moins les mêmes caractéristiques, sauf qu'elle est relativement moins jeune : âge moyen 15,3 ans, 28% de moins de 5 ans, et 63% de moins de 15 ans.

27. **Le taux de dépendance démographique chez les ménages bénéficiaires est assez élevé** de l'ordre de 167%, c'est-à-dire que 100 individus d'âge actif de 15-64 ans supportent plus de 167 individus dépendant de moins de 15 ans ou plus de 65 ans. Ce résultat est dû à un taux de

fécondité relativement élevée des femmes dans la région du Sud notamment en milieu rural. Pour le groupe de contrôle, le taux de dépendance démographique est un peu plus élevé de l'ordre de 181%.

**Graphique 5 : Pyramides des âges de la population des ménages bénéficiaires et des ménages du groupe de contrôle**



Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

28. **Le rapport de masculinité chez les ménages bénéficiaires est relativement faible** de l'ordre de 96,4%. L'analyse détaillée selon la tranche d'âge basée sur la pyramide des âges montre des grands déséquilibres entre les tranches d'âge de 20 ans à 39 ans. Les rapports de masculinité y sont inférieurs à 66% et descendent jusqu'à 49,6% chez la tranche d'âge 25-29 ans. On retrouve le même phénomène chez les ménages du groupe de contrôle.

**Tableau 2 : Caractéristiques sociodémographiques de la population des ménages bénéficiaires et des ménages du groupe de contrôle**

Caractéristiques de la population	âge moyen (ans)	Rapport de masculinité	Ratio de dépendance démographique
Total	16,5	96,6	169,3
Groupe			
Contrôle	15,3	97,6	180,8
Bénéficiaires	16,8	96,4	167,0
Région			
Atsimo Andrefana	15,3	97,9	181,8
Androy	16,7	97,9	170,7
Anosy	17,1	89,2	150,0
Milieu			
Chef-lieu de district	16,7	100,3	157,3
Chef-lieu de commune	16,7	94,2	160,5
Fokontany	16,5	96,9	172,2

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

### 3.4 Caractéristiques des ménages

29. **La taille moyenne des ménages bénéficiaires est relativement élevée (6,5 personnes)** par rapport à l'ensemble des ménages au niveau national et par rapport aux ménages du groupe de contrôle (respectivement de 4,9 personnes et 6,2 personnes). Au niveau des ménages bénéficiaires, 59% d'entre eux sont composés de plus de 6 individus, et 14% des ménages ont même plus de 10 personnes. Quant aux ménages du groupe de contrôle, ils ont à peu près les mêmes caractéristiques que les ménages bénéficiaires : 56% d'entre eux ont plus de 6 personnes et plus de 11% de ces ménages comportent plus de 10 personnes.

**Tableau 3 : Taille des ménages selon le groupe, la région et le milieu de résidence**

Taille du ménage	Taille moyenne (personnes)	2 personnes (%)	3-5 personnes (%)	6-9 personnes (%)	Plus de 10 personnes (%)	Total (%)
Total	6,4	3,0	38,3	45,6	13,1	100,0
Groupe						
Contrôle	6,2	2,9	41,5	45,0	10,6	100,0
Bénéficiaires	6,5	3,1	37,6	45,7	13,6	100,0
Région						
Atsimo Andrefana	6,2	2,8	41,4	45,2	10,7	100,0
Androy	6,5	3,1	37,6	45,5	13,8	100,0
Anosy	6,4	3,0	38,0	46,5	12,4	100,0
Milieu						
Chef lieu de district	6,8	0,0	36,4	48,8	14,8	100,0
Chef lieu de commune	6,6	3,5	36,4	47,0	13,1	100,0
Fokontany	6,4	3,1	38,8	45,1	13,0	100,0

*Sources* : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

30. **Près de six ménages bénéficiaires sur dix ont au moins deux enfants âgés de moins de 5 ans.** Les ménages bénéficiaires aussi bien que les ménages du groupe de contrôle comptent en moyenne 1,8 enfant de moins de 5 ans. Près de six ménages bénéficiaires sur dix ont deux enfants ou plus dans cette catégorie d'âge tandis que 22% de ménages disposent de 3 enfants ou plus. Les ménages du groupe de contrôle ont un peu plus d'enfants de moins de 5 ans : plus de sept ménages sur dix ont plus d'un enfant de moins de 5 ans et plus de 30% ont plus de trois enfants.

**Tableau 4 : Nombre d'enfants de moins de 5 ans au sein des ménages**

Nombre d'enfants moins de 5 ans par ménage	Nombre Moyen (personnes)	Un enfant (%)	Deux enfants (%)	Trois enfants (%)	Plus de trois enfants (%)	Total (%)
Total	1,9	38,4	38,3	18,6	4,8	100,0
Groupe						
Contrôle	2,1	28,0	42,0	23,1	6,9	100,0
Bénéficiaires	1,8	40,6	37,5	17,6	4,4	100,0
Région						
Atsimo Andrefana	2,1	27,8	42,0	23,3	6,9	100,0
Androy	1,8	40,5	37,2	17,9	4,5	100,0
Anosy	1,8	41,0	38,9	16,1	3,9	100,0
Milieu						
Chef-lieu de district	1,9	39,4	29,2	28,8	2,6	100,0
Chef-lieu de commune	1,8	42,3	36,6	16,8	4,4	100,0
Fokontany	1,9	37,4	39,2	18,3	5,1	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016

31. **De même, près de six ménages bénéficiaires sur dix ont deux enfants ou plus âgés de 6 à 12 ans.** En ce qui concerne les enfants de 6-12 ans, le nombre moyen d'enfants dans cette tranche d'âge est de 1,8 enfant par ménage bénéficiaire. Plus de 28% de ces ménages ont à leur charge trois enfants ou plus, âgés de 6-12 ans. Les ménages du groupe de contrôle ont pratiquement les mêmes caractéristiques.

**Tableau 5 : Nombre d'enfants de 6-12 ans dans les ménages**

	Nombre moyen d'enfants 6-12 ans (personnes)	Un enfant de 6-12 ans (%)	Deux enfants de 6-12 ans (%)	Trois enfants de 6-12 ans (%)	Plus de trois enfants de 6-12 ans (%)	Total (%)
Total	1,8	44,2	27,7	18,2	9,9	100,0
Groupe						
Contrôle	1,6	50,3	22,3	17,2	10,2	100,0
Bénéficiaires	1,8	42,9	28,9	18,5	9,8	100,0
Région						
Atsimo Andrefana	1,6	50,1	22,2	17,4	10,4	100,0
Androy	1,8	41,9	28,4	19,1	10,6	100,0
Anosy	1,6	47,7	31,3	15,2	5,8	100,0
Milieu						
Chef-lieu de district	1,9	42,8	24,4	20,7	12,2	100,0
Chef-lieu de commune	1,8	40,1	30,8	19,9	9,1	100,0
Fokontany	1,7	45,2	27,3	17,7	9,9	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

32. **On a une forte présence des femmes dans les ménages bénéficiaires.** Plus de 34% des ménages bénéficiaires sont dirigés par des femmes. De plus, il y a, en moyenne, plus de trois femmes dans un ménage bénéficiaire. L'âge moyen des chefs de ménage est de l'ordre de 42 ans. Chez les ménages du groupe de contrôle, la proportion des ménages dirigés par des femmes est beaucoup plus faible (25%) et l'âge moyen des chefs de ménage est de 38 ans.

**Tableau 6 : Caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménage**

	Ménages dirigés par une femme (%)	âge moyen du chef de ménage (ans)	Nombre de femmes dans le ménage (personnes)
Total	33,0	41,7	3,3
Groupe			
Contrôle	25,4	38,2	3,1
Bénéficiaires	34,7	42,4	3,3
Région			
Atsimo Andrefana	25,3	38,2	3,1
Androy	34,9	42,5	3,3
Anosy	33,8	42,0	3,4
Milieu			
Chef-lieu de district	26,1	41,2	3,4
Chef-lieu de commune	36,4	41,6	3,4
Fokontany	32,7	41,7	3,2

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

33. **Selon la taille du ménage, les bénéficiaires et les ménages du groupe de contrôle ont plus ou moins les mêmes caractéristiques.** La répartition des ménages se caractérise par la dominance de ménages de 4 à 6 personnes, à hauteur de 41% chez les bénéficiaires et de 47% chez le groupe de contrôle. Les ménages de 7 à 10 personnes constituent près d'un tiers de l'ensemble des ménages : 38% chez les bénéficiaires et 35% chez le groupe de contrôle. Néanmoins, il est constaté que les ménages élargis, regroupant plus de 10 personnes, représentent une proportion plus élevée chez les bénéficiaires (8%) par rapport à celle du groupe de contrôle (5%).

34. Par ailleurs, on compte beaucoup plus de ménages dont au moins un membre est un Agent Communautaire de Nutrition (ACN) parmi les ménages bénéficiaires. Ils constituent 7% et ne dépassent pas 2% chez les ménages du groupe de contrôle.

35. **Sur le profil du chef de ménage, en retenant le sexe, l'âge, l'activité professionnelle et le niveau d'éducation, le dernier aspect éloigne les bénéficiaires du groupe de contrôle.** En effet, trois ménages sur quatre dans le groupe de contrôle sont dirigés par une personne n'ayant pas été instruite. Cette situation ne se rencontre que dans 51% des cas chez les ménages bénéficiaires. Quant aux autres aspects du chef de ménage, la répartition s'apparente généralement entre les bénéficiaires et le groupe de contrôle : les femmes chef de ménage concernent près d'un tiers des ménages, la grande partie (environ 40%) est âgée entre 30 et 40 ans, et l'agriculture

constitue l'activité principale bien que la proportion de chefs de ménages concernés soit légèrement élevée chez les bénéficiaires (69%) par rapport au groupe de contrôle (57%).

**Tableau 7 : Caractéristiques sociodémographiques des ménages**

Caractéristiques du ménage	Unité : %	
	Groupe de Bénéficiaires	Groupe de Contrôle
Taille du ménage		
1 à 3 personnes	13,0	12,0
4 à 6 personnes	41,5	47,3
7 à 10 personnes	37,6	35,2
Plus de 10 personnes	7,9	5,5
Total	100,0	100,0
Ménage ACN ou AC		
Ménage non ACN	93,0	98,7
Ménage ACN	7,0	1,3
Total	100,0	100,0
Sexe du chef de ménage		
Homme	67,0	75,3
Femme	33,0	24,7
Total	100,0	100,0
Âge du chef de ménage		
Moins 30 ans	20,5	26,2
30 à 44 ans	39,4	43,8
45 à 59 ans	25,5	21,3
60 ans et plus	14,7	8,7
Total	100,0	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage		
Non Éduqué	51,2	72,2
Primaire	27,9	18,1
Secondaire-universitaire	20,9	9,7
Total	100,0	100,0
Activité du Chef de ménage		
Inactif-chômeur	6,8	10,5
Agriculture	69,0	56,9
Industrie	2,0	4,2
Commerce	8,0	14,7
Administration	3,5	1,2
Autres services	10,7	12,5

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

### 3.5 Caractéristiques de l'habitation

36. Les caractéristiques de l'habitation sont décrites à travers le mode d'éclairage fréquemment utilisé par le ménage, les habitudes en matière d'approvisionnement en eau en période sèche et en

période humide, et le type de toilette utilisé. Leur évolution ou leur dégradation dans le temps peut refléter un changement de conditions de vie générale des ménages.

37. **En se référant au mode d'éclairage, un changement significatif peut être noté dans les ménages bénéficiaires de 2016 à 2018.** En effet, l'utilisation de la lampe à pétrole artisanale a fortement baissé de 14 points de pourcentage, et le choix des ménages s'est orienté vers la lampe à pile, à batterie/Adaps qui est passé de 59% à 80% de 2016 à 2018. Certes, ce changement est en partie expliqué par l'avancée technologique qui a facilité l'accès à ce type de produit, force est de constater que la proportion de ménages bénéficiaires qui utilisent les lampes à pile ou batterie/Adaps en 2018 est supérieure à celle des ménages du groupe de contrôle (taux de possession de 61%).

**Tableau 8. Répartition des ménages selon le mode d'éclairage**

Mode d'éclairage	Groupe des Bénéficiaires		Unité : %
	Année 2016	Année 2018	Groupe de Contrôle Année 2018
Lampe à pile ou batterie, Adaps	58,9	80,0	60,6
Lampe à pétrole artisanale	23,0	8,6	15,3
Feu de foyer	13,7	3,6	21,4
Autres : JIRAMA, plaque solaire, etc.	4,5	7,8	2,7
Total	100,0	100,0	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

38. **Les habitudes des ménages bénéficiaires en matière d'approvisionnement en eau ont connu quelques changements entre 2016 et 2018.** Beaucoup plus de ménages accèdent actuellement au forage/puits protégé, concernant 15% des ménages, avec un accroissement de 3 points de pourcentage par rapport à la situation de 2016. Mais il est aussi constaté une augmentation des approvisionnements en eau provenant de sources non protégées, que ce soit en période sèche ou en période de pluie. L'accès à l'eau potable reste encore un défi majeur à Madagascar comme en témoigne la situation des ménages du groupe de contrôle qui ne s'éloigne pas de celle des ménages bénéficiaires.



**Tableau 9. Répartition des ménages selon le mode d’approvisionnement en eau**

Unité : %

	Groupe des bénéficiaires				Groupe de contrôle	
	Année 2016		Année 2018		Année 2018	
	Saison sèche	Saison humide	Saison sèche	Saison humide	Saison sèche	Saison humide
Eau de robinet privé	0,3	0,1	0,6	0,5	0,3	0,3
Borne fontaine publique	5,4	3,2	4,7	4,8	2,8	1,8
Forage/puits protégé	11,6	7,4	15,0	13,2	18,7	18,3
Forage/puits non protégé	43,8	21,1	39,7	29,4	46,8	45,2
Source protégée	0,8	0,4	0,9	0,7	0,1	0,2
Source non protégée	7,7	5,2	16,1	15,0	6,8	5,4
Eau de pluie	0,2	34,7	0,0	14,8	0,1	2,5
Camion-citerne	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
Vendeur d'eau	14,2	4,2	15,4	3,5	5,4	1,1
Eau de surface (mare)	1,4	13,9	5,8	16,3	19,0	25,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

39. **Les résultats reflètent jusqu’à présent les coutumes dans le Sud de Madagascar en matière d’assainissement.** D’ailleurs, le comportement des ménages bénéficiaires semble dégrader en 2018 par rapport à l’année 2016, constaté par une baisse de 3 points de pourcentage de l’utilisation de latrine équipée de dalle lavable, et par une hausse de l’utilisation de latrine sans dalle ou encore par une hausse de la proportion de ménages ne possédant pas de toilette. Bien qu’un ménage bénéficiaire sur deux n’utilise pas de toilette en 2018, la situation reste beaucoup préoccupante chez les ménages du groupe de contrôle qui concerne trois ménages sur quatre.

**Tableau 10. Répartition des ménages selon le type de toilette utilisé**

Unité : %

Type de toilette	Groupe des Bénéficiaires		Groupe de contrôle
	Année 2016	Année 2018	Année 2018
Latrines améliorées auto-aérées	0,3	0,9	0,2
Latrines avec dalle lavable	6,0	2,7	1,6
Latrines avec dalle non lavable	32,6	22,1	10,2
Latrines sans dalle/Trou ouvert	21,6	26,4	9,7
Toilettes à compostage	0,2	1,1	0,1
Latrines suspendues	0,0	0,1	0,1
Pas de toilette/Dans la nature	39,3	46,7	78,2
Autres types de toilette	0,1	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

## Annexes

**Tableau 11 : Répartition de la population bénéficiaire par âge, par sexe et par région en 2018**

Unité : %

Âge	Androy			Anosy			Ensemble		
	sexe		Ensemble	sexe		Ensemble	Sexe		Ensemble
	masculin	féminin		masculin	féminin		masculin	féminin	
0_4	23,9	22,6	23,2	24,7	21,7	23,1	24,0	22,4	23,2
5_9	24,0	20,8	22,4	20,6	21,2	20,9	23,5	20,9	22,2
10_14	16,2	15,0	15,6	16,7	12,9	14,7	16,3	14,6	15,4
15_19	9,2	8,1	8,7	10,0	9,6	9,8	9,3	8,4	8,8
20_24	5,1	7,1	6,1	4,8	8,4	6,7	5,0	7,3	6,2
25_29	3,2	6,2	4,7	3,0	6,2	4,7	3,2	6,2	4,7
30_34	3,3	4,9	4,1	3,6	4,0	3,8	3,4	4,7	4,1
35_39	3,0	4,2	3,6	3,1	4,8	4,0	3,0	4,3	3,6
40_44	3,0	3,1	3,0	3,3	3,7	3,5	3,0	3,2	3,1
45_49	1,8	2,8	2,3	3,0	2,9	3,0	2,0	2,8	2,4
50_54	2,4	1,8	2,1	2,7	1,3	2,0	2,5	1,7	2,1
55_59	1,5	1,2	1,3	1,9	0,9	1,4	1,5	1,2	1,3
60_64	1,4	0,9	1,1	1,0	1,1	1,1	1,3	0,9	1,1
65_69	0,9	0,7	0,8	0,6	0,4	0,5	0,9	0,7	0,8
70_74	0,7	0,4	0,5	0,7	0,4	0,5	0,7	0,4	0,5
75_79	0,3	0,1	0,2	0,0	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2
80_+	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

**Tableau 12 : Répartition de la population bénéficiaire par âge et par région en 2018**

Unité : %

Âge	Androy	Anosy	Ensemble
0_4	23,2	23,1	23,2
5_9	22,4	20,9	22,2
10_14	15,6	14,7	15,4
15_19	8,7	9,8	8,8
20_24	6,1	6,7	6,2
25_29	4,7	4,7	4,7
30_34	4,1	3,8	4,1
35_39	3,6	4,0	3,6
40_44	3,0	3,5	3,1
45_49	2,3	3,0	2,4
50_54	2,1	2,0	2,1
55_59	1,3	1,4	1,3
60_64	1,1	1,1	1,1
65_69	0,8	0,5	0,8
70_74	0,5	0,5	0,5
75_79	0,2	0,1	0,2
80_+	0,3	0,3	0,3
Total	100,0	100,0	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

**Tableau 13 : Statut dans l'emploi chez la population bénéficiaire par sexe et par région en 2018**

	Unité : %					
	Androy		Anosy		Ensemble	
	sexe		sexe		sexe	
	masculin	féminin	masculin	féminin	masculin	féminin
Salarié	18,2	11,1	37,1	26,6	21,1	13,6
Travailleur indépendant	58,4	61,6	43,3	51,0	56,1	59,9
Aide familiale	23,4	27,3	19,6	22,4	22,8	26,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

**Tableau 14 : Statut dans l'emploi chez la population bénéficiaire par région en 2016 et 2018**

Unité : %

	Année 2018			Année 2016
	Androy	Anosy	Ensemble	
Salarié	14,6	31,6	17,3	14,2
Travailleur indépendant	60,0	47,3	58,0	39,5
Aide familiale	25,4	21,1	24,7	46,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

**Tableau 15 : Répartition de la population bénéficiaire selon l'environnement socio-économique du ménage en 2016**

Unité : %

	Répartition
<b>Degré de malnutrition</b>	
Urgent	22,2
Alerte	37,4
À surveiller	40,4
<b>Protection sociale</b>	
Transferts monétaires	13,8
Vivres	46,8
Autres aides	2,6
Aucune aide	36,8
<b>Milieu</b>	
Chef-lieu de district	6,3
Chef-lieu de commune	19,3
Fokontany	74,4
<b>Source d'eau potable</b>	
JIRAMA	11,2
Citerne-Barrage	20,1
Aucune	68,7
<b>Distance par rapport au site</b>	
Moins de 15 minutes	64,4
15 min à 1 heure	24,5
Plus d'une heure	11,1
<b>Nombre de Centres de Santé</b>	
Aucun Centre de santé	77,2
Un Centre de santé	18,4
2 Centres de santé	4,5
<b>Nombre d'Écoles primaires</b>	
Aucune école	17,0
Une école	71,8
2 écoles et plus	11,2

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA Baseline 2016, calculs des auteurs.

**Tableau 16 : Répartition de la population du groupe de contrôle par âge, par sexe et par région en 2018**

Unité : %

Age	Atsimo andrefana			Anosy			Ensemble		
	sexe		Ensemble	sexe		Ensemble	Sexe		Ensemble
	masculin	féminin		masculin	féminin		masculin	féminin	
0_4	28,4	28,6	28,5	32,7	29,1	30,8	28,4	28,6	28,5
5_9	23,9	21,1	22,5	16,3	11,5	13,7	23,8	21,0	22,4
10_14	13,9	11,2	12,6	13,8	10,7	12,1	13,9	11,2	12,5
15_19	6,7	7,8	7,3	5,6	14,0	10,2	6,7	7,9	7,3
20_24	3,4	7,4	5,4	6,9	7,9	7,4	3,5	7,4	5,5
25_29	3,3	6,3	4,8	3,7	8,8	6,5	3,3	6,3	4,8
30_34	4,7	5,1	4,9	3,6	6,8	5,3	4,7	5,1	4,9
35_39	3,3	4,6	3,9	6,0	4,7	5,3	3,3	4,6	4,0
40_44	3,9	3,1	3,5	3,2	1,4	2,2	3,9	3,1	3,5
45_49	2,3	1,8	2,1	3,7	2,1	2,8	2,3	1,8	2,1
50_54	2,8	1,3	2,1	1,5	2,4	2,0	2,8	1,4	2,1
55_59	0,9	0,5	0,7	1,7	0,2	0,9	0,9	0,5	0,7
60_64	1,3	0,5	0,9	0,6	0,5	0,5	1,3	0,5	0,9
65_69	0,3	0,3	0,3	0,4	0,0	0,2	0,3	0,3	0,3
70_74	0,5	0,3	0,4	0,2	0,0	0,1	0,5	0,2	0,4
75_79	0,1	0,1	0,1	0,2	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
80_+	0,3	0,2	0,3	32,7	29,1	30,8	0,3	0,2	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.



### 4.1 Résumé

*Cette partie tente d'appréhender l'impact du programme FIAVOTA sur la pauvreté et le bien-être des ménages. L'analyse est effectuée en deux étapes : une analyse dynamique des indicateurs d'impact (impact brut du programme) et une analyse de l'impact net par la méthode d'appariement des scores de propension. La situation se résume en cette phrase : le programme FIAVOTA a eu un impact nettement positif sur le bien-être des ménages bénéficiaires. Cela est capté à travers un plus faible niveau du ratio de pauvreté alimentaire et du ratio de pauvreté subjective ainsi qu'un niveau de revenus relativement élevé chez les bénéficiaires par rapport au groupe de contrôle. Globalement, l'analyse n'a pu constater que l'effet direct et immédiat du montant des transferts monétaires versés aux ménages bénéficiaires dans le cadre du programme FIAVOTA. L'impact est relativement important chez les ménages de faible taille ou ayant un nombre moins élevé d'enfants de moins de 5 ans. Ceci est dû au fait que les transferts monétaires octroyés sont des montants fixes indépendamment de la taille du ménage ou du nombre d'enfants de moins de 5 ans. En termes des ratios de pauvreté, l'analyse a aussi montré que l'impact du programme FIAVOTA est plus important chez les ménages dirigés par des femmes.*

*Les proportions des ménages bénéficiaires ayant déclaré « vivre en difficulté » ou avoir eu recours aux endettements sont inférieures à celles du groupe de contrôle. Les proportions des ménages non satisfaits dans les domaines non économiques de la vie tels que l'alimentation, l'habillement, le logement, la santé des membres, l'éducation des enfants sont toujours inférieurs chez les ménages bénéficiaires comparés aux ménages du groupe de contrôle, sauf pour l'accès à l'eau potable où la différence n'est pas statistiquement significative. Les proportions des ménages bénéficiaires ayant acheté des biens d'équipements ménagers ou productifs, ou ayant effectué des dépenses importantes de réhabilitation de logement ou de cérémonies familiales au cours des 12 derniers mois précédant l'interview sont toujours plus élevées au niveau des ménages bénéficiaires que chez les ménages du groupe de contrôle. Enfin, les taux d'appartenance à des différents types associations, surtout religieuses, sont toujours supérieurs chez les ménages bénéficiaires que chez les ménages du groupe de contrôle. Cela ne fait que confirmer l'impact positif du programme FIAVOTA sur le bien-être et l'estime de soi des ménages dans le Sud.*

## 4.2 Introduction

40. Dans cette partie, l'objectif principal est d'appréhender l'impact du programme FIAVOTA sur le bien-être des ménages bénéficiaires. L'analyse mobilise à la fois l'approche subjective et l'approche objective du bien-être des ménages. L'idée principale véhiculée est que le bien-être ne peut pas être mesuré par le seul revenu ou niveau de consommation. D'ailleurs, ces indicateurs objectifs habituellement retenus pour analyser les conditions de vie des ménages posent des difficultés et peuvent être entachés de biais relativement élevés liés aux erreurs d'observations compte tenu de la situation critique vécue par les ménages cibles et leur faible niveau d'éducation.

41. L'analyse de l'impact du programme FIAVOTA sur le bien-être des ménages revêt un intérêt particulier. Premièrement, le bien-être peut résulter des effets cumulatifs des conditions de vie et de l'environnement économique et social vécus au cours d'une période relativement longue. Deuxièmement, les transferts monétaires effectués dans le cadre du projet FIAVOTA, qui sont limités dans le temps, pourraient induire des effets à moyen ou à long terme sur la productivité et le bien-être subjectif. Troisièmement, les aides pourraient inculquer un sentiment individuel d'inclusion dans la société, qui défavorise les tendances au repli sur soi et améliore le bien-être collectif au sein de la société. Enfin, outre les montants, l'organisation et l'efficacité du système de distribution des aides (égalité de traitement, absence de détournement ou de corruption) pourraient avoir des effets sur le bien-être.

42. Selon les résultats de l'enquête baseline de 2016, les ménages cibles du programme FIAVOTA dans le Sud sont généralement classés comme « pauvres ». Ils subissent quotidiennement des difficultés économiques et ils éprouvent des émotions négatives ou un faible degré de satisfaction dans les domaines non économiques de la vie. Le bien-être subjectif ou le bonheur individuel qui, souvent, se traduit par l'estime de soi ou par l'optimisme ont des effets positifs sur la productivité ou les performances individuelles au travail, sur l'état de santé, et donc sur les conditions de vie économiques et sociales des ménages. À l'opposé, le faible niveau de bien-être ou la sensation d'être malheureux se manifestent par le repli sur soi et le pessimisme influant négativement sur le goût du risque et l'investissement (en capital physique ou humain) et conduisant à la trappe à pauvreté.

43. L'enquête midline de 2018 permet de mener des analyses objectives de la pauvreté monétaire des ménages. Cela vient combler les limites de l'approche subjective. En effet, l'interprétation du bien-être subjectif est assez délicate pour diverses raisons. Une personne peut être heureuse malgré une mauvaise santé ou un faible niveau de réussite scolaire. De plus, les gens peuvent également s'adapter psychologiquement aux conditions sociales vécues, de sorte que le bien-être subjectif peut être élevé si elles réduisent leurs attentes et leurs aspirations (attrition des préférences). Dans certains cas, les indicateurs de bien-être pourraient varier



sensiblement au fil du temps en fonction des chocs d'ordre économique, social, familial ou spirituel. Enfin, l'information sur le statut économique subjectif du ménage est fournie par un seul membre du ménage (chef de ménage) et, par conséquent, il n'y a aucune possibilité d'identifier différentes perceptions pour les autres membres du ménage qui possèdent d'autres caractéristiques.

44. À part l'aspect économique des conditions de vie des ménages, les mesures subjectives du bien-être fournissent des informations importantes sur la qualité de vie. Le bien-être peut être associé à plusieurs aspects matériels ou immatériels, économiques ou non économiques incluant la bonne situation financière, la meilleure productivité au travail, les bonnes relations interpersonnelles, la résilience face à l'adversité, une bonne santé physique et une longue espérance de vie, un niveau intellectuel élevé, une vie familiale harmonieuse, une vie spirituelle apaisée, etc.

45. Certes, le bien-être subjectif peut ne pas être un indicateur complet du bien-être, mais il est sûrement important. En effet, les indicateurs de bien-être objectifs se concentrent sur les conditions externes alors que les individus réagissent différemment aux mêmes conditions extérieures en fonction de leurs attentes, valeurs et expériences précédentes. Une personne peut être « heureuse » et vivre dans des mauvaises conditions dans d'autres domaines. Mais, le problème de quelqu'un qui se porte bien objectivement, mais qui se sent moins à l'aise subjectivement, devrait poser des questions sur l'intérêt des analyses du bien-être par la seule approche objective du bien-être. Par contre, l'approche subjective prend en compte les circonstances individuelles à court terme, les groupes d'influence servis comme référence, le revenu actuel. Outre les critères économiques, elle tient compte des aspects non économiques, matériels et immatériels, tels que les facteurs liés aux institutions, aux valeurs sociales ou croyances, à l'inégalité, etc.

### 4.3 Contexte et méthodologie

46. L'enquête midline permet d'appréhender l'évolution et l'impact du programme FIAVOTA sur la pauvreté et le bien-être des ménages par l'approche objective et subjective. Les informations issues de l'enquête permettent de prendre en compte les différentes facettes et le caractère multidimensionnel de la pauvreté et du bien-être : la pauvreté alimentaire, le bien-être économique et le bien-être dans d'autres domaines non économiques de la vie du ménage, le bien-être immatériel ou bonheur (happiness).

47. L'impact net du programme FIAVOTA sur le bien-être des ménages est évalué avec la méthode d'appariement des scores de propension (PSM).

48. Les indicateurs d'impact du programme FIAVOTA retenus pour le bien-être sont classés en quatre grandes catégories : indicateurs de pauvreté (le ratio de pauvreté alimentaire, le niveau

de revenu déclaré du ménages, le ratio de pauvreté subjective), indicateurs de perception du bien-être (la perception du bien-être économique, la perception de la situation monétaire, le niveau du bonheur individuel, la non-satisfaction dans divers domaines non économiques de la vie), indicateurs de confort ou d'investissement (la proportion des ménages ayant acheté des biens d'équipements ou des biens productifs au cours des 12 derniers mois), indicateurs du capital social (appartenance des ménages à des différents types d'association et le sentiment de marginalisation des ménages au sein de la société).

49. Pour mesurer la pauvreté monétaire, deux indicateurs sont disponibles : la pauvreté monétaire au sens habituel et la pauvreté alimentaire ou pauvreté extrême. Dans cette analyse, l'indicateur de la pauvreté alimentaire ou extrême est retenu dû au fait que l'un des objectifs prioritaires du programme FIAVOTA est d'assurer la sécurité alimentaire des ménages vulnérables et que la situation des ménages bénéficiaires du programme est très précaire même au niveau de l'alimentation. De plus, la définition habituelle de la pauvreté n'a pas pu être appliquée pour cette analyse faute de calcul du loyer imputé à cause du nombre de locataires insuffisamment élevé pour élaborer un modèle d'imputation.

- **Pauvreté alimentaire ou pauvreté extrême** : l'unité d'analyse est l'individu. La pauvreté alimentaire est définie comme la situation dans laquelle vit un individu qui possède un niveau de consommation alimentaire agrégé en dessous du seuil alimentaire. Cela veut dire que cet individu n'a même pas la possibilité d'accéder au panier alimentaire minimal de 2133 Kcal/jour, soit 517 054 Ar/personne/an. Ce seuil est obtenu par l'actualisation du seuil alimentaire de 2012 établi à partir d'un panier de biens représentatif des habitudes alimentaires malgaches en utilisant les taux d'inflation dans la province de Toliara, où se situe la région d'intervention de FIAVOTA. La consommation alimentaire comprend les dépenses alimentaires (achats sur le marché), les autoconsommations (production du ménage pour sa propre consommation) et les dons et transferts en nature reçus par le ménage (y compris les aides). Comme l'enquête baseline n'a pas permis d'obtenir la situation initiale sur la pauvreté alimentaire, l'analyse se limite à la description de la situation en 2018.
- **Intensité de la pauvreté alimentaire ou extrême** : L'unité d'analyse est l'individu. L'intensité de la pauvreté alimentaire indique l'écart de la consommation alimentaire du ménage par rapport au seuil de pauvreté alimentaire. Elle permet d'apprécier l'intensité des efforts à fournir pour faire sortir les pauvres de leur situation de pauvreté. Plus l'écart en pourcentage est faible, plus la situation est moins alarmante.

50. Pour mesurer le bien-être subjectif, trois types d'indicateurs sont utilisés :

- **Pauvreté monétaire subjective** : L'unité d'analyse est l'individu. Un individu est considéré comme « pauvre subjective en revenu monétaire » si son revenu est inférieur au

seuil de pauvreté subjective. Pour permettre une meilleure étude dynamique de la situation, le seuil de pauvreté subjective retenu est la valeur actualisée du seuil appliqué lors de l'analyse de la baseline de 2016 en utilisant le taux d'inflation de Toliara entre 2016 et 2018. Ainsi, pour cette analyse, le seuil de pauvreté subjective est estimé à 683 639 Ariary (\$201) par tête par an. À titre de comparaison, en 2016, le seuil de pauvreté monétaire (objectif) national est estimé à 683 178 Ariary<sup>5</sup> (\$200). Le seuil de pauvreté subjectif est obtenu à l'aide de la méthode d'intersection du revenu minimum requis pour une vie convenable et le revenu effectivement perçu par les ménages (Goedhart et al., 1977, Gustafsson et Yue, 2006). Pour cela, deux questions du questionnaire sont mobilisées : « A combien estimez-vous, pour votre ménage, le montant minimum nécessaire par mois pour vivre décemment ? » (Minimum Income Question – MIQ), « Approximativement, quel est le niveau de revenu mensuel de votre ménage ? ». La méthode suit les étapes suivantes. Pour obtenir une courbe continue mettant en relation le revenu minimum requis et le revenu effectivement perçu, un modèle de régression de type moindre carré ordinaire est estimé en prenant comme variable dépendante le montant minimum de revenu requis pour une vie convenable et comme variables explicatives le revenu effectivement perçu (approximation à la moyenne par tranche de revenus), les caractéristiques du ménage (taille, sexe du chef de ménage, âge et âge au carré du chef de ménage, ménage ACN, niveau d'éducation du chef de ménage, le quartile de richesse, le milieu d'habitation, le revenu moyen au niveau district). Le revenu estimé par le modèle et le revenu effectivement perçu sont divisés par la taille du ménage pour obtenir des montants par tête. Le seuil de pauvreté subjective est le montant qui égalise le revenu minimum requis et le revenu effectivement perçu par le ménage.

- **Niveau de bien-être économique subjectif** : L'unité d'analyse est l'individu. Pour mesurer le niveau de bien-être économique subjectif, sont considérées les réponses à la question : « Étant donné le revenu de votre ménage, vous estimez que : 1. vous vivez bien, 2. Ça va à peu près, 3. Ça va mais il faut faire attention, 4. Vous vivez difficilement ». Les ménages ayant répondu « vous vivez difficilement » sont considérés comme « pauvre subjectif en bien-être économique ». Cette question subjective de la pauvreté offre un certain nombre d'avantages par rapport à la question de l'échelle économique utilisée pour identifier la pauvreté subjective dans d'autres études. En effet, les ménages sont classés comme étant pauvres selon leur propre évaluation de leur situation financière par rapport

---

<sup>5</sup> Actualisation du seuil de pauvreté en 2012, qui était de 535 603 Ariary (\$157) par tête par an, avec les taux d'inflation de 6,3% en 2013, 6,0% en 2014, 7,6% en 2015 et 6,7% en 2016.

à leurs préférences ou aspirations individuelles sans faisant référence à une norme collective ou à la situation d'un ménage moyen comme pour le seuil de pauvreté monétaire. La question ne demande pas aux répondants de connaître et de faire référence au statut économique des autres ménages.

- **Niveau de bien-être non-économique subjectif** : L'unité d'analyse est l'individu. Les niveaux de satisfaction du ménage dans quelques domaines de la vie quotidienne tels que l'alimentation, habillement et chaussures, logement, santé, éducation des enfants, accès à l'eau potable, électricité et autres infrastructures sont utilisés pour mesurer le niveau de bien-être non-économique subjectif. Ils sont obtenus par les réponses à la question : « Êtes-vous satisfaits par rapport aux besoins de votre ménage dans les domaines suivants : 1. Très satisfait, 2. Satisfait, 3. Pas très satisfait, 4. Pas du tout satisfait, 5. Non concerné ». Les ménages ayant répondu « pas très satisfait » ou « pas du tout satisfait » sont considérés comme « pauvre subjectif en bien-être dans le domaine correspondant ». Cet indicateur permet d'analyser l'impact de la qualité du fonctionnement de la société<sup>6</sup> sur le bien-être de la population. En effet, malgré le fait qu'un ménage se sent « riche » en termes de bien-être économique (niveau de revenu relativement élevé), il pourrait se sentir « pauvre » dans les domaines non économiques à cause des défaillances au niveau de l'offre ou d'autres mauvais fonctionnements rendant difficile l'accès à certains produits ou services.
  
- **Niveau de bonheur (happiness)** : L'unité d'analyse est l'individu. Pour mesurer le bien-être dans toutes ses dimensions ou le niveau du bonheur, la question suivante a été posée : « Si vous prenez tout en considération dans votre vie, vous estimez-vous heureux ? échelle de 1 à 7 : de « très heureux » à « pas du tout heureux »<sup>7</sup>. L'objet de cette question est d'apprécier l'impact des aides sur le bien-être des ménages cibles dans toutes ses dimensions. En effet, dans certains cas, l'amélioration du bien-être économique (dont l'augmentation de revenus) n'induit pas nécessairement à l'amélioration du niveau de bonheur individuel (Paradoxe d'Easterlin). Un modèle probit ordonné est estimé pour analyser les relations entre le niveau du bonheur des chefs de ménages comme variable dépendante et les niveaux de satisfaction sur la situation financière et sur les différents domaines de la vie des ménages, la perception de la pauvreté relative du ménage au sein

---

<sup>6</sup> Selon la théorie des « capabilities » de Sen

<sup>7</sup> Une variante de la question introduite dans l'Enquête « General Social Survey » (GSS) menée aux USA en 1972 (National Opinion Research Center, 1999)

de la société, les appartenances à des différents types associations (de quartier, religieuse, professionnelle, politique, familiale, natifs, parents d'élève ou comité de gestion, autres).

51. Les évolutions de ces indicateurs de bien-être sont présentées dans les sections 4.4 à 4.8. L'impact net du programme FIAVOTA évalué avec la méthode d'appariement des scores de propension (PSM) est développé dans la section 4.10.

#### 4.4 Pauvreté alimentaire monétaire

52. **La pauvreté alimentaire demeure une situation généralisée dans la zone d'intervention de FIAVOTA.** En 2018, elle affecte la quasi-totalité des bénéficiaires de FIAVOTA : plus de 95% de cette population vivent dans la pauvreté extrême. En termes d'incidence de la pauvreté alimentaire, de faibles disparités apparaissent en considérant les caractéristiques du ménage. Le ratio de pauvreté extrême dépasse toujours les 90% pour la plupart des catégories de ménages. La situation est presque identique dans la plupart des différentes catégories de ménages, sauf pour quelques-unes où la situation est relativement moins alarmante comme chez les ménages de faible taille (1-3 personnes), dirigé par un fonctionnaire, où le ratio y est relativement faible. Néanmoins, même pour ces dernières catégories de ménages, le taux de pauvreté alimentaire est encore très élevé : respectivement 84% pour la première et 89% pour la deuxième catégorie. Ce qui confirme l'importance des contextes et conjonctures locaux dans lesquels vit la population. Cette analyse ne prend pas encore en compte les écarts par rapport au seuil de pauvreté extrême, qui sont contenus ce qui suivent.

53. **L'intensité de la pauvreté demeure assez élevée chez les ménages bénéficiaires du programme FIAVOTA.** En 2018, l'écart moyen de la consommation effective de la population par rapport au seuil de pauvreté est de 60% du seuil de pauvreté. D'une manière simpliste, il faut donc distribuer une somme équivalente à cette proportion par rapport au seuil, sans les frais de gestion ni les coûts de distribution, pour qu'il n'y ait plus de pauvre chez les bénéficiaires en 2018. L'écart est relativement homogène selon la catégorie de ménage. Cependant il faut noter des écarts relativement réduits (moins de 55% du seuil) chez les ménages de taille réduite (1 à 3 personnes), les ménages dirigés par les jeunes moins de 29 ans ou un fonctionnaire.

**Tableau 17 : Ratio et intensité de pauvreté alimentaire chez les ménages bénéficiaires en 2018**

Indicateur de pauvreté	Unité %	
	Ratio	Intensité
Ensemble	95,7	59,8
Région		
Androy	95,6	59,4
Anosy	96,2	61,8
Degré de malnutrition		
Urgent	94,5	59,2
Alerte	96,3	60,8
À surveiller	95,8	59,2
Protection sociale		
Transferts monétaires	94,7	57,4
Vivres	95,3	59,1
Autres aides	93,8	55,1
Aucune aide	96,6	61,8
Ménage ACN ou AC		
Ménage non ACN	95,9	60,2
Ménage ACN	93,0	55,0
Taille du ménage		
1 à 3 personnes	84,2	46,7
4 à 6 personnes	93,6	53,5
7 à 10 personnes	98,3	63,5
Plus de 10 personnes	99,4	70,8
Âge du chef de ménage		
Moins 29 ans	90,5	52,5
30 à 44 ans	96,6	61,0
45 à 59 ans	97,0	62,1
60 ans et plus	96,9	60,8
Sexe du chef de ménage		
Homme	97,1	60,5
Femme	91,6	57,6
Niveau d'éducation du chef de ménage		
Non Éduqué	97,2	62,5
Primaire	94,2	56,7
Secondaire-Universitaire	92,9	55,3
Activité du Chef de ménage		
Inactif-chômeur	96,4	60,5
Agriculture	95,5	59,1
Industrie	97,3	61,9
Commerce	99,5	66,4
Administration	88,8	54,1
Autres services	95,3	60,8

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

#### 4.5 Pauvreté subjective

54. **Entre 2016 et 2018, l'incidence de la pauvreté monétaire subjective reste stable chez les bénéficiaires de FIAVOTA.** En 2018, la quasi-totalité (98%) de la population cible du programme FIAVOTA vit en dessous du seuil de pauvreté monétaire subjective estimé à 683 639 Ariary (\$201) par tête par an. Ce résultat n'est pas surprenant dans la mesure où la situation initiale des ménages cibles de FIAVOTA était très critique et le gap à combler pour sortir ces ménages de la situation de la pauvreté vers une vie convenable est trop important. À titre de comparaison, en 2012, le ratio de pauvreté monétaire objective dans l'ensemble de la région Sud de Madagascar est de 86%. Généralement, le ratio de pauvreté monétaire subjective est supérieur au ratio de pauvreté monétaire objective à cause de la tendance de sous-estimation du revenu effectivement perçu et de la surestimation du revenu minimum requis (aspiration) par les ménages.

55. Cette situation est généralisée, quelque soit la région, le milieu ou les autres caractéristiques des ménages. **Par contre, il faut mentionner une amélioration significative chez les ménages des ACN ou ceux dirigés par un fonctionnaire :** la tendance à la baisse du ratio de pauvreté monétaire subjective y est observée. Ces résultats mettent en lumière la précarité des emplois et les faibles rentabilités des activités économiques dans le secteur privé dans cette région du Sud de Madagascar.

**Tableau 18 : Évolution du ratio de pauvreté monétaire subjective entre 2016-2018**

	Unité : %	
<b>Ratio de pauvreté monétaire subjective</b>	<b>Année 2016</b>	<b>Année 2018</b>
Ensemble	98,5	98,4
Région		
Androy	98,3	98,3
Anosy	99,7	99,0
Degré de malnutrition		
Urgent	99,7	98,7
Alerte	98,9	98,1
À surveiller	97,5	98,6
Protection sociale		
Transferts monétaires	93,3	98,5
Vivres	99,3	98,6
Autres aides	98,9	92,3
Aucune aide	99,2	98,6
Ménage ACN ou AC		
Ménage non ACN	98,5	98,7
Ménage ACN	<b>97,7</b>	<b>95,4</b>
Type de ménage		
Monoparental homme	100,0	93,3
Monoparental femme	98,4	98,7
Élargi ou polygame	98,4	99,6
Nucléaire	98,5	98,3
Taille du ménage		
1 à 3 personnes	97,6	95,1
4 à 6 personnes	96,2	98,7
7 à 10 personnes	99,7	98,9
Plus de 10 personnes	100,0	98,4
Nombre d'enfants de moins de 5 ans		
1 enfant	97,5	96,7
2 enfants	98,3	99,3
3 enfants et plus	99,7	99,0
Âge du chef de ménage		
Moins 29 ans	98,3	97,5
30 à 44 ans	97,9	98,9
45 à 59 ans	98,8	99,0
60 ans et plus	99,7	97,5
Sexe du chef de ménage		
Homme	98,5	98,3
Femme	98,5	98,8
Niveau d'éducation du chef de ménage		
Non Éduqué	99,2	99,7



Unité : %

<b>Ratio de pauvreté monétaire subjective</b>	<b>Année 2016</b>	<b>Année 2018</b>
Primaire	98,3	98,1
Secondaire-Universitaire	96,1	94,5
<b>Activité du Chef de ménage</b>		
Inactif-Chômeur	98,4	98,9
Agriculture	99,0	98,7
Industrie	100,0	99,6
Commerce	95,0	100,0
Administration	<b>89,7</b>	<b>83,3</b>
Autres services	96,7	97,7
<b>Milieu de résidence</b>		
Chef lieu de district	98,1	99,4
Chef lieu de commune	98,8	98,3
Fokontany	98,4	98,4
<b>Source d'eau potable</b>		
JIRAMA	97,2	96,3
Citerne-Barrage	99,0	99,6
Aucune	98,5	98,5
<b>Distance par rapport au site</b>		
Moins de 15 minutes	98,2	98,4
15 min à 1 heure	98,5	98,7
Plus d'une heure	99,9	98,2
<b>Nombre de Centres de Santé</b>		
Aucun Centre santé	98,7	98,9
Un Centre de santé	97,8	96,8
2 Centres de santé	97,3	98,4
<b>Nombre d'Écoles primaires</b>		
Aucune école	97,8	99,5
Une école	98,9	98,6
2 écoles et plus	97,0	95,8

*Sources* : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

#### 4.6 Evolution du bien-être subjectif chez les bénéficiaires de FIAVOTA

56. La vie d'un ménage peut être abordée comme une combinaison de nombreux domaines spécifiques économiques et non-économiques et que le bien-être individuel ou le niveau de satisfaction globale de la vie peut être analysé comme l'agrégation des niveaux de satisfaction dans les domaines spécifiques de la vie quotidienne d'une personne. En d'autres termes, une personne ou un groupe de personnes comme le ménage est bien plus qu'un consommateur ou un agent économique : non seulement elle consomme des biens et des services, mais aussi « dépense » une partie de son temps et d'autres ressources dans les relations interpersonnelles (avec son

conjoint, ses enfants, d'autres membres de la famille, des amis, des voisins, des collègues et des partenaires de travail), dans des loisirs et dans d'autres activités économiques et non économiques. Les informations issues de l'enquête ont permis d'apprécier le niveau de satisfaction des chefs de ménages dans le domaine économique (situation financière) et des domaines non économiques (alimentaires, habillement et chaussures, logement, santé, éducation des enfants, accès à l'eau potable, électricité et autres infrastructures). L'objet de ce chapitre est justement d'apprécier l'évolution des niveaux de satisfaction des ménages sur ces différents domaines de la vie pris séparément et leurs influences respectives sur le niveau de satisfaction globale ou le niveau du bonheur du ménage.

#### 4.6.1 Perception du bien-être économique

57. **Le niveau absolu élevé de revenus ne signifie pas systématiquement un niveau de bien-être ou satisfaction économique élevé.** Plusieurs explications sont possibles. Selon l'explication de la situation relative, plus la situation financière du ménage pris comme référence augmente plus vite que celle du ménage concerné, plus le niveau de satisfaction du chef de ménage concerné est faible. L'autre explication est axée sur la capacité d'un individu à s'adapter aux situations positives et négatives. Ainsi, si une personne a des capacités d'adaptation élevées, il peut s'adapter facilement aux changements dans son revenu, de sorte que son niveau de satisfaction ne varie pas sensiblement avec le revenu. Le niveau de satisfaction est aussi en rapport avec le taux de satisfaction de l'ensemble des aspirations : plus le taux de satisfaction est élevé, plus le niveau de bonheur est élevé. Souvent, les aspirations ne sont pas totalement indépendantes du niveau de revenus : plus les revenus augmentent, plus les désirs augmentent. Par conséquent, la perception subjective du niveau de vie ne s'améliore pas nécessairement avec le revenu. Finalement, le lien entre niveau de bien-être économique dépend même de la valeur individuelle, sociale ou spirituelle accordée par l'individu concerné à « l'argent ».

58. **La perception subjective du bien-être économique s'est beaucoup améliorée chez les ménages bénéficiaires du FIAVOTA.** Si, au début de l'intervention de FIAVOTA, la grande majorité des ménages n'étaient pas satisfaits de leur situation financière, la proportion a connu une forte baisse. En tenant compte des préférences individuelles et en éliminant la norme imposée par le seuil de pauvreté unique, plus de 57% de la population ont déclaré « vivre en difficulté » et sont classées comme « pauvres » en termes de bien-être économique subjective. La proportion a dépassé 92% en 2016. Ce taux est inférieur de 40 points de pourcentage par rapport au ratio de pauvreté monétaire subjective. Cela montre que le fait de bénéficier des transferts monétaires apporte des satisfactions psychologiques chez les ménages bénéficiaires, malgré que cela n'ait pas encore permis de les faire sortir de la situation de pauvreté. En ayant vécu la persistance de la pauvreté pendant une période relativement longue, une bonne partie des

ménages ont déjà adapté leur aspiration (attrition des préférences). Les transferts monétaires de FIAVOTA sont en train de donner une lueur d'espoir chez de nombreux bénéficiaires, même si leur niveau de revenus ne dépasse pas encore le seuil de pauvreté alimentaire.

59. **Cette évolution positive de la perception individuelle du bien-être économique est observée, quelque soit la catégorie de ménages considérée.** Cependant, elle a des liens étroits avec la situation du ménage par rapport aux programmes de protection sociale : en 2018, chez les ménages ACN, seulement 35% d'entre eux se sentent en difficulté si la proportion était de 74% en 2016.

60. **Les infrastructures influent significativement sur l'évolution de la perception du bien-être économique des ménages.** Plus il y a beaucoup d'établissements scolaires, plus la proportion des ménages qui se sentent vivre en difficulté s'est fortement réduite : 47% des ménages habitant dans des localités avec plus de 2 écoles primaires. Des résultats qui montrent l'importance des besoins de liquidité pour accéder à des produits et services essentiels dans les zones reculées.

61. **L'évolution de la perception du bien-être économique dépend aussi du niveau d'éducation du chef de ménage.** En 2018, ils ne sont plus que 46% de ménages, dirigés par un chef ayant suivi l'enseignement secondaire ou universitaire, qui se sentent en difficulté compte tenu de leur situation financière, alors que la proportion était de 82% en 2016.

Tableau 19 : Évolution de la perception du bien-être économique

Unité : %

Perception du bien-être économique	Année 2016					Année 2018				
	Vous vivez bien	Ça va à peu près	Ça va, mais il faut faire attention	Vous vivez difficilement	Total	Vous vivez bien	Ça va à peu près	Ça va, mais il faut faire attention	Vous vivez difficilement	Total
Ensemble	0,0	3,6	4,5	91,8	100,0	0,5	12,8	29,2	57,5	100,0
Région										
Androy	0,0	3,9	4,6	91,5	100,0	0,4	12,1	31,0	56,5	100,0
Anosy	0,0	1,6	4,5	94,0	100,0	0,8	16,0	20,7	62,5	100,0
Degré de malnutrition										
Urgent	0,1	2,3	5,9	91,8	100,0	0,3	12,6	26,0	61,0	100,0
Alerte	0,0	2,8	4,3	92,9	100,0	0,6	9,5	38,8	51,1	100,0
À surveiller	0,0	5,0	4,0	90,9	100,0	0,4	16,0	22,6	61,0	100,0
Protection sociale										
Transferts monétaires	0,1	3,4	7,8	88,8	100,0	0,5	12,1	30,0	57,4	100,0
Vivres	0,0	2,6	4,2	93,3	100,0	0,3	14,2	31,4	54,1	100,0
Autres aides	0,0	13,4	2,4	84,3	100,0	0,0	19,5	38,9	41,7	100,0
Aucune aide	0,0	4,4	4,0	91,7	100,0	0,7	11,0	25,7	62,6	100,0
Ménage ACN ou AC										
Ménage non ACN	0,0	2,4	4,3	93,3	100,0	0,5	11,6	28,6	59,3	100,0
Ménage ACN	0,2	18,4	7,2	74,2	100,0	0,0	28,3	36,7	35,0	100,0
Type de ménage										
Monoparental homme	0,0	1,9	6,9	91,2	100,0	0,0	12,1	34,4	53,5	100,0
Monoparental femme	0,0	2,1	2,7	95,2	100,0	0,4	10,2	29,6	59,7	100,0
Elargi ou polygame	0,0	5,7	4,8	89,6	100,0	0,3	12,8	23,5	63,4	100,0
Nucléaire	0,0	4,0	5,3	90,7	100,0	0,5	14,1	29,8	55,6	100,0
Taille du ménage										
1 à 3 personnes	0,0	6,4	4,3	89,3	100,0	0,7	10,9	30,4	58,1	100,0
4 à 6 personnes	0,0	3,8	4,3	91,9	100,0	0,6	12,3	30,7	56,4	100,0
7 à 10 personnes	0,0	2,7	4,6	92,7	100,0	0,3	13,2	26,7	59,8	100,0
Plus de 10 personnes	0,0	1,5	6,0	92,5	100,0	0,0	16,4	30,0	53,6	100,0

Perception du bien-être économique	Année 2016					Année 2018				
	Vous vivez bien	Ça va à peu près	Ça va, mais il faut faire attention	Vous vivez difficilement	Total	Vous vivez bien	Ça va à peu près	Ça va, mais il faut faire attention	Vous vivez difficilement	Total
Nombre d'enfants de moins de 5 ans										
1 enfant	0,0	6,6	5,0	88,4	100,0	0,4	11,8	31,3	56,5	100,0
2 enfants	0,0	2,3	4,2	93,5	100,0	0,6	12,6	28,9	57,9	100,0
3 enfants et plus	0,0	1,5	4,4	94,1	100,0	0,2	15,1	26,2	58,5	100,0
Âge du chef de ménage										
Moins 29 ans	0,0	4,1	4,8	91,2	100,0	1,0	12,7	29,8	56,5	100,0
30 à 44 ans	0,0	4,7	4,7	90,6	100,0	0,3	14,1	31,0	54,6	100,0
45 à 59 ans	0,1	2,2	4,4	93,4	100,0	0,2	11,4	25,9	62,5	100,0
60 ans et plus	0,0	2,1	4,1	93,7	100,0	0,4	12,1	29,1	58,5	100,0
Sexe du chef de ménage										
Homme	0,0	4,2	5,3	90,5	100,0	0,5	13,8	29,0	56,7	100,0
Femme	0,0	2,2	2,7	95,1	100,0	0,4	10,6	29,7	59,4	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage										
Non Éduqué	0,0	1,6	3,4	95,0	100,0	0,4	10,1	26,8	62,7	100,0
Primaire	0,0	3,7	5,5	90,8	100,0	0,7	17,5	27,8	54,1	100,0
Secondaire-Universitaire	0,1	10,8	7,1	82,0	100,0	0,5	14,1	39,6	45,9	100,0
Activité du Chef de ménage										
Inactif-chômeur	0,0	0,6	4,1	95,3	100,0	0,0	10,1	28,3	61,6	100,0
Agriculture	0,0	3,1	4,2	92,7	100,0	0,6	12,8	29,3	57,4	100,0
Industrie	0,0	1,2	4,6	94,2	100,0	0,0	11,1	22,9	66,0	100,0
Commerce	0,0	4,2	5,5	90,3	100,0	0,0	11,6	32,8	55,6	100,0
Administration	0,0	31,0	12,0	57,1	100,0	0,0	20,3	42,6	37,0	100,0
Autres services	0,0	5,8	6,0	88,2	100,0	0,5	15,6	28,7	55,3	100,0
Milieu de résidence										
Chef-lieu de district	0,0	4,0	1,9	94,0	100,0	0,0	22,7	32,7	44,6	100,0
Chef-lieu de commune	0,0	4,7	5,8	89,5	100,0	0,5	7,0	24,2	68,3	100,0
Fokontany	0,0	3,3	4,5	92,2	100,0	0,5	13,8	30,5	55,3	100,0
Source d'eau potable										
JIRAMA	0,0	5,1	6,7	88,3	100,0	0,0	13,1	32,2	54,7	100,0

Perception du bien-être économique	Année 2016					Année 2018				
	Vous vivez bien	Ça va à peu près	Ça va, mais il faut faire attention	Vous vivez difficilement	Total	Vous vivez bien	Ça va à peu près	Ça va, mais il faut faire attention	Vous vivez difficilement	Total
Citerne-Barrage	0,0	4,9	5,3	89,8	100,0	0,2	15,2	25,6	59,0	100,0
Aucune	0,0	3,1	4,0	92,9	100,0	0,6	11,9	30,0	57,5	100,0
Distance par rapport au site										
Moins de 15 minutes	0,0	4,6	5,0	90,3	100,0	0,5	13,9	25,6	60,0	100,0
15 min à 1 heure	0,0	2,1	3,9	94,0	100,0	0,6	11,4	35,9	52,2	100,0
Plus d'une heure	0,0	1,3	3,3	95,4	100,0	0,0	9,2	37,5	53,3	100,0
Nombre de Centres de Santé										
Aucun Centre santé	0,0	3,4	4,4	92,2	100,0	0,5	12,9	29,0	57,6	100,0
Un Centre de santé	0,0	3,0	4,1	92,9	100,0	0,3	12,3	32,6	54,9	100,0
2 Centres de santé	0,0	10,6	8,1	81,3	100,0	0,3	14,0	19,8	65,9	100,0
Nombre d'Écoles primaires										
Aucune école	0,1	5,3	2,6	92,1	100,0	0,3	12,5	27,7	59,5	100,0
Une école	0,0	3,1	5,0	91,9	100,0	0,5	12,3	28,6	58,6	100,0
2 écoles et plus	0,0	4,0	5,1	91,0	100,0	0,6	16,5	35,1	47,7	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

#### 4.6.2 Perception de la situation monétaire

62. **Selon les déclarations des chefs de ménage bénéficiaires de FIAVOTA, ils ne sont plus que de deux tiers des ménages qui ont fait recours à des mécanismes externes pour subvenir à leurs besoins vitaux.** En 2018, moins d'un ménage sur quatre est obligé de s'endetter si cela dépassait 64% en 2016. Par contre, ils sont devenus beaucoup plus nombreux (26% en 2018 contre 14% en 2016) qui peuvent puiser dans leurs réserves ou leur patrimoine en cas de difficulté. Plus de 30% des ménages (soit 9 points de plus qu'en 2016) ont réussi à avoir un budget équilibré en diminuant leurs dépenses quotidiennes ou en exerçant des activités mieux rémunératrices. Même si la proportion est encore très faible en 2018 : 2% des ménages ont déclaré avoir réussi à dégager un peu d'épargne, la situation est inexistante en 2016.

63. **L'évolution de la situation est encourageante, d'autant plus que les ménages vivant dans les endroits les plus reculés ont vu leur situation améliorée.** Pour les ménages habitant à plus d'une heure du site de nutrition, la proportion des ménages qui s'endettent est réduite de plus de la moitié et est passée de 67% en 2016 à 28% en 2018. L'existence des infrastructures telles que les écoles primaires favorise cette tendance.

Tableau 20 : Évolution de la situation financière des ménages

Unité : %

Situation financière des ménages	Année 2016						Année 2018					
	Vous arrivez à mettre beaucoup d'argent de côté	Vous arrivez à mettre un peu d'argent de côté	Vous arrivez tout juste à l'équilibre	Vous êtes obligés de tirer sur vos réserves	Vous êtes obligés de vous endetter	Total	Vous arrivez à mettre beaucoup d'argent de côté	Vous arrivez à mettre un peu d'argent de côté	Vous arrivez tout juste à l'équilibre	Vous êtes obligés de tirer sur vos réserves	Vous êtes obligés de vous endetter	Total
Ensemble	0,0	0,2	21,5	13,7	64,6	100,0	0,1	2,1	30,5	26,5	40,8	100,0
Région												
Androy	0,0	0,3	23,3	13,8	62,7	100,0	0,1	2,0	32,0	28,8	37,2	100,0
Anosy	0,0	0,1	9,3	13,1	77,5	100,0	0,1	2,8	23,6	15,9	57,6	100,0
Degré de malnutrition												
Urgent	0,1	0,1	20,5	13,9	65,4	100,0	0,2	1,5	31,7	24,2	42,4	100,0
Alerte	0,0	0,2	22,6	15,9	61,3	100,0	0,1	2,2	27,1	36,3	34,4	100,0
À surveiller	0,0	0,3	21,0	11,6	67,1	100,0	0,0	2,5	32,7	19,1	45,6	100,0
Protection sociale												
Transferts monétaires	0,0	0,4	21,7	18,5	59,5	100,0	0,1	3,9	32,0	21,8	42,2	100,0
Vivres	0,0	0,1	21,0	13,0	65,9	100,0	0,0	2,0	32,4	28,9	36,8	100,0
Autres aides	0,0	0,0	24,7	18,8	56,5	100,0	0,0	6,8	42,9	14,3	36,0	100,0
Aucune aide	0,0	0,4	21,8	12,3	65,6	100,0	0,2	1,4	26,9	26,1	45,4	100,0
Ménage ACN ou AC												
Ménage non ACN	0,0	0,1	21,5	13,2	65,1	100,0	0,1	1,8	28,6	27,2	42,3	100,0
Ménage ACN	0,0	1,6	21,0	19,2	58,2	100,0	0,4	6,5	54,4	17,0	21,7	100,0
Composition de ménage												
Monoparental homme	0,0	0,5	26,1	7,5	65,9	100,0	0,0	11,1	39,8	12,3	36,8	100,0
Monoparental femme	0,0	0,2	18,7	13,7	67,4	100,0	0,0	2,2	31,3	25,4	41,1	100,0
Élargi ou polygame	0,0	0,4	21,3	16,8	61,5	100,0	0,3	0,5	25,2	28,3	45,7	100,0
Nucléaire	0,0	0,2	22,7	13,3	63,8	100,0	0,1	2,1	30,6	27,2	40,0	100,0



Situation financière des ménages	Année 2016						Année 2018					
	Vous arrivez à mettre beaucoup d'argent de côté	Vous arrivez à mettre un peu d'argent de côté	Vous arrivez tout juste à l'équilibre	Vous êtes obligés de tirer sur vos réserves	Vous êtes obligés de vous endetter	Total	Vous arrivez à mettre beaucoup d'argent de côté	Vous arrivez à mettre un peu d'argent de côté	Vous arrivez tout juste à l'équilibre	Vous êtes obligés de tirer sur vos réserves	Vous êtes obligés de vous endetter	Total
Taille du ménage												
1 à 3 personnes	0,1	0,4	21,4	14,6	63,5	100,0	0,3	2,8	28,9	26,4	41,6	100,0
4 à 6 personnes	0,0	0,3	21,5	12,3	65,9	100,0	0,0	2,3	29,6	27,2	41,0	100,0
7 à 10 personnes	0,0	0,1	21,6	15,4	62,8	100,0	0,1	1,3	32,6	25,4	40,5	100,0
Plus de 10 personnes	0,0	0,0	21,0	11,5	67,5	100,0	0,0	3,4	29,2	27,4	40,0	100,0
Nombre d'enfants de moins de 5 ans												
1 enfant	0,0	0,6	22,5	13,9	63,0	100,0	0,2	2,9	33,4	25,0	38,5	100,0
2 enfants	0,0	0,1	22,0	13,7	64,2	100,0	0,0	1,9	28,1	27,9	42,1	100,0
3 enfants et plus	0,0	0,0	18,8	13,1	68,2	100,0	0,0	1,4	30,7	25,9	42,0	100,0
Âge du chef de ménage												
Moins 29 ans	0,1	0,5	24,1	12,8	62,6	100,0	0,0	3,3	29,6	25,5	41,6	100,0
30 à 44 ans	0,0	0,3	19,9	12,6	67,2	100,0	0,1	1,9	32,6	25,0	40,3	100,0
45 à 59 ans	0,0	0,0	20,2	14,9	64,9	100,0	0,1	1,6	30,7	26,4	41,3	100,0
60 ans et plus	0,0	0,0	23,4	16,2	60,3	100,0	0,0	1,6	26,1	32,3	40,0	100,0
Sexe du chef de ménage												
Homme	0,0	0,3	22,6	13,7	63,5	100,0	0,1	2,1	30,1	26,9	40,8	100,0
Femme	0,0	0,2	18,8	13,6	67,3	100,0	0,0	2,2	31,4	25,7	40,8	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage												
Non Éduqué	0,0	0,0	21,2	12,7	66,1	100,0	0,1	1,1	27,8	25,9	45,1	100,0
Primaire	0,0	0,4	22,4	15,8	61,5	100,0	0,1	2,7	33,7	27,0	36,5	100,0
Secondaire-Universitaire	0,0	0,9	21,1	13,5	64,6	100,0	0,1	4,5	34,3	27,6	33,5	100,0

Situation financière des ménages	Année 2016						Année 2018					
	Vous arrivez à mettre beaucoup d'argent de côté	Vous arrivez à mettre un peu d'argent de côté	Vous arrivez tout juste à l'équilibre	Vous êtes obligés de tirer sur vos réserves	Vous êtes obligés de vous endetter	Total	Vous arrivez à mettre beaucoup d'argent de côté	Vous arrivez à mettre un peu d'argent de côté	Vous arrivez tout juste à l'équilibre	Vous êtes obligés de tirer sur vos réserves	Vous êtes obligés de vous endetter	Total
<b>Activité du Chef de ménage</b>												
Inactif-Chômeur	0,0	0,0	18,1	18,5	63,4	100,0	0,0	1,4	32,2	29,5	36,8	100,0
Agriculture	0,0	0,1	22,6	14,0	63,3	100,0	0,1	1,9	30,0	28,4	39,6	100,0
Industrie	0,0	0,4	6,8	8,6	84,3	100,0	0,0	4,2	20,3	12,4	63,1	100,0
Commerce	0,0	2,3	17,9	14,1	65,7	100,0	0,0	1,8	33,7	21,1	43,3	100,0
Administration	0,0	3,6	32,8	14,2	49,4	100,0	0,0	1,7	57,4	18,8	22,2	100,0
Autres services	0,0	0,0	19,8	8,5	71,7	100,0	0,0	4,0	31,4	19,9	44,7	100,0
<b>Milieu de résidence</b>												
Chef-lieu de district	0,0	0,7	24,8	8,2	66,4	100,0	0,0	2,6	38,6	12,4	46,4	100,0
Chef-lieu de commune	0,0	0,3	24,6	13,6	61,5	100,0	0,0	1,3	27,1	22,2	49,4	100,0
Fokontany	0,0	0,2	20,5	14,1	65,2	100,0	0,1	2,4	30,9	29,0	37,7	100,0
<b>Source d'eau potable</b>												
JIRAMA	0,0	0,5	26,4	10,2	63,0	100,0	0,0	1,9	25,0	27,3	45,8	100,0
Citerne-Barrage	0,0	0,1	26,1	10,2	63,6	100,0	0,1	1,9	31,1	22,3	44,6	100,0
Aucune	0,0	0,3	19,5	15,1	65,1	100,0	0,1	2,3	31,3	27,9	38,5	100,0
<b>Distance par rapport au site</b>												
Moins de 15 minutes	0,0	0,3	24,5	13,3	62,0	100,0	0,1	1,7	28,5	26,0	43,6	100,0
15 min à 1 heure	0,0	0,2	17,6	12,3	69,9	100,0	0,0	3,6	29,6	28,4	38,4	100,0
Plus d'une heure	0,1	0,0	13,8	18,8	67,3	100,0	0,0	1,6	44,8	25,3	28,3	100,0
<b>Nombre de Centres de Santé</b>												
Aucun Centre santé	0,0	0,2	22,7	12,4	64,7	100,0	0,0	2,0	29,7	25,1	43,1	100,0
Un Centre de santé	0,0	0,4	14,1	19,6	65,9	100,0	0,1	2,5	30,9	33,6	32,9	100,0
2 Centres de santé	0,0	0,9	30,6	10,9	57,7	100,0	0,3	2,8	38,4	18,4	40,1	100,0

Situation financière des ménages	Année 2016						Année 2018					
	Vous arrivez à mettre beaucoup d'argent de côté	Vous arrivez à mettre un peu d'argent de côté	Vous arrivez tout juste à l'équilibre	Vous êtes obligés de tirer sur vos réserves	Vous êtes obligés de vous endetter	Total	Vous arrivez à mettre beaucoup d'argent de côté	Vous arrivez à mettre un peu d'argent de côté	Vous arrivez tout juste à l'équilibre	Vous êtes obligés de tirer sur vos réserves	Vous êtes obligés de vous endetter	Total
Nombre d'Écoles primaires												
Aucune école	0,1	0,1	22,2	9,4	68,2	100,0	0,0	2,6	22,9	21,7	52,9	100,0
Une école	0,0	0,2	21,6	13,8	64,5	100,0	0,1	1,9	31,4	26,5	40,1	100,0
2 écoles et plus	0,0	0,7	19,7	19,7	60,0	100,0	0,2	3,1	33,7	32,4	30,7	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

#### 4.6.3 Degré de satisfaction dans les domaines non économiques de la vie

64. **Globalement, malgré leur niveau encore assez élevé, les degrés de non-satisfaction dans les différents domaines non économiques de la vie du ménage diminuent au cours de la période 2016-2018.** Parmi les différents domaines de la vie quotidienne considérés, les ménages ciblés de FIAVOTA déclarent avoir senti beaucoup plus de satisfaction dans les domaines de l'alimentation, le logement, la santé et surtout l'accès à l'eau potable. Entre 2016 et 2018, les proportions des ménages qui se plaignent de ces domaines de vie diminuent de plus de 10 points : moins de 10 points pour l'alimentation, 12 points pour le logement, 13 points pour la santé et 40 points pour l'accès à l'eau potable.

65. **En ce qui concerne l'alimentation, l'amélioration de la perception est observée surtout en milieu urbain dans les chefs-lieux de district :** plus de 26% des ménages bénéficiaires y sont satisfaits de leur situation dans le domaine de l'alimentation entre 2016-2018. Cette situation se démarque des autres catégories de ménages. La même tendance est observée chez les ménages dirigés par un fonctionnaire. Malgré cela, le niveau de non-satisfaction est encore élevé dépassant toujours les 80%. Au vu de ces résultats, les contraintes de revenus ainsi que l'insuffisance de la production et de l'offre surtout dans les endroits très reculés de la région persistent encore et constituent les principaux problèmes de l'alimentation dans le Sud.

66. **En ce qui concerne l'accès à l'eau qui est spécifique de la région du Sud, en 2018, plus de 48% des ménages (contre 84% en 2016) ne sont pas satisfaits.** Cette évolution positive du point de vue est constatée dans toutes les catégories de ménages. Ainsi, cette situation peut avoir des liens avec des facteurs affectant la zone entière notamment l'amélioration de la précipitation par rapport à la période de la crise alimentaire de 2016. Ces résultats confirment le problème généralisé de l'accès à l'eau dans cette région, qui n'est pas tellement dû aux contraintes au niveau de la demande (faible capacité des ménages à en procurer), mais plutôt aux contraintes au niveau de l'offre (disponibilité, maîtrise de la distribution).

67. **Pour les autres domaines purement sociaux, la situation s'est inversée entre la santé et l'éducation.** En 2018, le niveau de satisfaction des ménages est devenu plus élevé pour la santé que pour l'éducation des enfants : 84% ménages sur dix déclarent non satisfaits de l'éducation (soit en hausse de 6 points par rapport en 2016) alors que la proportion est de 76% pour la santé. Il faut mentionner que pour le cas de la santé, l'évolution de la perception des ménages est intimement liée au niveau d'urbanisation qu'à la proximité de l'offre de services. Les ménages sont plus exigeants non seulement sur la proximité de l'offre en santé et de l'éducation, mais aussi sur la qualité et la capacité d'accueil.

Tableau 21 : Evolution de la non-satisfaction dans les domaines spécifiques de la vie

Unité : %

	Année 2016							Année 2018						
	Alimentation	Habillement et chaussures	Logement	Santé	Accès à l'eau potable	Électricité ou autres infrastructures	Education	Alimentation	Habillement et chaussures	Logement	Santé	Accès à l'eau potable	Électricité ou autres infrastructures	Education
Ensemble	98,0	97,9	92,4	89,5	87,3	80,3	79,9	88,2	90,9	80,0	75,8	48,4	77,5	84,7
Région														
Androy	97,8	97,6	91,7	90,0	87,6	79,3	80,4	87,8	90,3	79,9	76,9	49,4	82,4	87,4
Anosy	99,4	99,5	97,0	86,1	85,2	87,3	75,9	90,3	94,0	80,3	70,4	43,8	54,6	72,1
Degré de malnutrition														
Urgent	98,4	98,2	94,1	85,9	89,1	80,4	74,0	86,1	90,3	80,3	74,7	38,7	89,6	86,0
Alerte	97,8	98,2	93,7	90,0	88,6	83,8	82,1	93,3	94,3	86,1	80,7	61,9	83,0	90,4
À surveiller	98,0	97,4	90,4	91,1	85,1	77,2	81,2	84,9	88,3	74,3	72,1	42,6	64,5	78,8
Protection sociale														
Transferts monétaires	96,2	97,4	77,8	91,6	85,7	65,0	76,2	86,0	88,8	80,8	77,3	50,3	73,1	84,2
Vivres	99,1	98,8	95,1	88,7	89,8	83,3	80,7	87,0	90,3	80,9	75,2	48,3	81,7	87,2
Autres aides	96,7	95,7	88,7	80,7	88,8	77,8	82,5	89,3	87,5	74,3	68,0	59,0	73,6	75,0
Aucune aide	97,5	97,0	94,7	90,4	84,5	82,4	80,0	90,4	92,7	79,0	76,4	47,2	74,3	82,6
Ménage ACN ou AC														
Ménage non ACN	98,6	98,3	92,9	90,2	87,6	80,2	80,1	88,7	91,9	80,7	76,4	48,1	77,1	85,4
Ménage ACN	90,9	92,7	86,9	81,6	83,6	81,5	77,3	81,8	79,0	71,1	67,9	52,0	83,2	76,9
Type de ménage														
Monoparental homme	100,0	97,9	92,6	93,6	91,0	77,1	82,7	90,9	92,6	81,7	72,7	33,1	86,1	72,2
Monoparental femme	99,1	98,4	93,9	92,5	87,4	82,3	84,3	88,6	91,3	80,9	79,5	52,1	80,6	86,2
Élargi ou polygame	96,6	97,0	89,5	90,6	87,6	78,2	77,0	92,6	88,2	78,4	78,3	47,3	80,7	87,4
Nucléaire	97,8	97,8	92,2	87,7	87,0	79,9	78,5	87,2	91,2	79,8	73,7	47,3	75,2	84,0

	Année 2016							Année 2018						
	Alimentation	Habillement et chaussures	Logement	Santé	Accès à l'eau potable	Électricité ou autres infrastructures	Education	Alimentation	Habillement et chaussures	Logement	Santé	Accès à l'eau potable	Électricité ou autres infrastructures	Education
<b>Taille du ménage</b>														
1 à 3 personnes	96,7	96,9	92,0	89,3	86,9	80,3	81,6	86,0	87,8	78,9	76,3	37,6	77,6	83,6
4 à 6 personnes	97,8	97,2	90,2	88,8	87,1	79,9	78,0	88,6	90,7	77,6	75,6	44,0	75,1	83,1
7 à 10 personnes	98,6	98,7	94,4	90,2	87,1	80,8	79,8	88,7	91,9	82,5	74,2	54,8	79,3	87,5
Plus de 10 personnes	99,0	99,4	95,8	90,5	89,5	80,4	86,3	87,9	93,2	83,0	81,0	60,4	81,3	83,7
<b>Nombre d'enfants de moins de 5 ans</b>														
1 enfant	97,1	96,1	90,4	87,1	84,9	78,9	79,4	88,3	89,4	76,0	74,9	49,0	76,8	83,8
2 enfants	98,5	98,7	93,1	90,0	88,5	81,2	78,2	87,7	91,1	82,5	75,2	46,9	77,1	84,5
3 enfants et plus	98,8	99,2	94,3	92,5	88,7	80,7	84,0	89,2	93,5	81,4	78,5	50,7	79,6	86,9
<b>Âge du chef de ménage</b>														
Moins 29 ans	97,4	97,8	93,7	89,3	87,5	77,8	78,9	88,3	89,8	81,5	74,2	40,9	76,0	85,0
30 à 44 ans	98,0	97,8	90,2	88,8	85,9	80,6	79,1	86,5	91,9	76,9	72,1	49,9	77,3	85,0
45 à 59 ans	98,8	98,6	94,9	90,7	87,8	81,9	81,5	89,4	90,6	83,9	77,6	53,5	78,7	83,3
60 ans et plus	97,8	96,9	91,8	89,9	90,1	81,4	80,6	90,3	91,0	79,0	85,0	49,1	78,5	86,1
<b>Sexe du chef de ménage</b>														
Homme	97,6	97,7	91,8	88,3	87,1	79,5	78,1	87,9	90,7	79,5	74,1	46,9	76,1	84,1
Femme	99,0	98,4	94,0	92,5	87,7	82,3	84,6	88,8	91,6	81,2	79,8	51,9	80,9	86,3
<b>Niveau d'éducation du chef de ménage</b>														
Non Éduqué	99,2	99,2	94,1	90,2	89,8	81,5	81,1	90,8	93,5	83,5	77,1	47,3	79,4	85,8
Primaire	98,2	98,6	91,3	91,1	84,5	80,2	77,9	84,7	89,6	78,2	76,0	49,0	74,9	83,3
Secondaire-Universitaire	93,6	92,0	88,2	84,4	82,9	76,2	79,0	85,4	84,7	71,0	71,1	51,2	75,5	83,7
<b>Activité du Chef de ménage</b>														
Inactif-Chômeur	99,7	100,0	96,6	93,9	88,3	87,1	90,8	88,0	91,8	75,4	82,9	45,5	76,8	86,3
Agriculture	98,5	98,4	92,7	89,7	87,4	80,4	78,7	88,7	91,3	81,9	77,4	49,2	79,1	85,9
Industrie	99,6	100,0	95,3	84,2	90,4	76,2	76,5	96,9	95,7	79,1	62,5	50,7	66,5	80,0
Commerce	94,9	92,8	85,3	94,5	84,0	71,5	82,1	89,5	94,7	77,5	76,9	46,4	72,7	84,9

	Année 2016							Année 2018						
	Alimentation	Habillement et chaussures	Logement	Santé	Accès à l'eau potable	Électricité ou autres infrastructures	Education	Alimentation	Habillement et chaussures	Logement	Santé	Accès à l'eau potable	Électricité ou autres infrastructures	Education
Administration	87,2	85,5	70,2	76,4	82,3	67,6	77,8	76,4	79,2	69,6	73,9	58,2	93,9	85,6
Autres services	95,7	95,2	92,7	87,2	86,5	82,1	82,8	82,6	85,7	72,7	64,0	43,6	70,7	77,2
Milieu de résidence														
Chef-lieu de district	98,5	98,8	88,4	94,1	91,1	77,0	86,7	71,6	85,5	76,8	60,0	32,3	84,9	80,9
Chef-lieu de commune	96,5	94,8	95,0	89,2	84,9	86,8	77,5	91,3	93,0	75,9	78,3	54,2	77,3	82,7
Fokontany	98,3	98,5	92,2	89,2	87,5	79,1	79,9	88,6	90,8	81,5	76,3	47,9	77,0	85,7
Source d'eau potable														
JIRAMA	98,1	95,8	90,2	89,6	81,0	79,5	72,2	85,2	85,5	72,1	75,0	47,7	70,3	79,3
Citerne-Barrage	97,3	96,5	92,1	87,9	84,1	77,9	76,8	84,7	87,6	73,3	77,8	48,4	75,9	83,3
Aucune	98,2	98,6	92,8	89,9	89,0	81,1	81,8	90,0	93,1	83,9	75,2	48,5	79,4	86,3
Distance par rapport au site														
Moins de 15 minutes	97,5	97,2	92,1	88,8	84,8	79,4	78,9	86,8	89,8	76,7	76,0	46,8	75,4	83,8
15 min à 1 heure	99,2	99,2	93,7	92,0	92,6	82,4	81,2	89,1	92,1	85,4	74,4	53,4	77,7	84,4
Plus d'une heure	98,6	98,6	91,6	88,0	89,2	81,0	83,1	95,2	95,4	88,9	77,3	47,8	90,4	91,3
Nombre de Centres de Santé														
Aucun Centre de santé	98,3	98,6	92,7	90,3	87,7	79,0	79,8	88,3	91,8	81,7	76,0	47,4	76,5	84,8
Un Centre de santé	98,7	97,9	91,9	88,4	87,6	83,8	81,4	86,7	88,1	76,9	73,5	48,4	79,1	83,6
2 Centres de santé	90,0	85,7	90,2	81,1	79,4	87,9	76,1	92,5	90,1	69,4	81,6	60,8	84,9	87,7
Nombre d'Écoles primaires														
Aucune école	97,9	98,6	90,9	89,2	94,4	73,7	79,1	86,9	92,7	83,4	72,7	50,0	80,8	80,4
Une école	98,2	97,9	93,9	89,7	85,9	82,7	79,7	88,6	91,3	79,7	76,7	47,7	77,4	85,7
2 écoles et plus	97,4	96,4	85,6	89,2	84,5	76,1	82,7	86,9	86,2	77,8	73,0	51,6	74,0	83,8

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

#### 4.6.4 Niveau de bonheur individuel

68. **Si au début de l'intervention, les ménages ciblés par le programme FIAVOTA étaient en totale déprime, la situation s'est beaucoup améliorée.** En prenant tout en considération, le niveau du bonheur des chefs de ménages ciblés par le programme FIAVOTA augmente légèrement de 1 point depuis 2016 pour atteindre 3 sur une échelle de 7 en 2018. À titre de comparaison, on retrouve le niveau atteint en 2012 sur l'ensemble des ménages des régions Anosy et Androy. La tendance positive est uniforme quelque soit les caractéristiques socio-économiques ou la situation géographique des ménages, à l'exception des ménages ACN qui se démarquent avec un niveau de bonheur relativement élevé de l'ordre de 3,6 sur 7 en 2018.

69. Pour prévoir les effets des différentes interventions sur le bien-être des ménages, il est pertinent d'analyser les relations entre le niveau du bonheur et les niveaux de satisfaction dans les domaines spécifiques économiques ou non économiques de la vie des ménages. Cela permettrait aussi de dégager les vraies aspirations de ces ménages et orienter les actions à mener. Certes, le niveau du bonheur individuel ne comprend qu'une seule dimension, car il se réfère à la satisfaction d'une personne à l'égard de sa vie. Mais, il est également clair que les facteurs explicatifs sous-jacents de cet état d'esprit sont multiples, car il fait référence aux facteurs explicatifs de la satisfaction de l'individu dans plusieurs domaines de la vie. Ces facteurs ne se limitent pas aux aspects économiques, mais aussi à des aspects non économiques ou relationnels et même spirituels, car les sources de la satisfaction vont au-delà des revenus, de la consommation ou de la production.

70. Au début de l'intervention, les ménages étaient dans le dénuement total et le flou régnait en ce qui concerne leurs aspirations (attrition des préférences et perte de repère). Les facteurs déterminants du niveau du bonheur sont peu nombreux avec des niveaux de significativité relativement faibles. Depuis, la situation évolue et plusieurs facteurs émergent et se précisent en ce qui concerne le bonheur individuel. Ainsi, **outre le bien-être économique (niveau de revenus), la satisfaction sur l'alimentation, le logement, l'éducation des enfants et les infrastructures comme l'électricité influent positivement et significativement sur le niveau du bonheur des chefs de ménages.** Par contre, les effets de l'habillement restent statistiquement non significatifs. De plus, l'inégalité et la situation relative du ménage au sein de la société n'agit pas de façon significative sur le bonheur du chef de ménage bénéficiaires. Ce qui peut s'expliquer par la perception d'une réduction de l'inégalité entre les bénéficiaires, en particulier, et au sein de la communauté toute entière en général.

71. **À part ces aspects matériels et économiques, les aspects relationnels ou le capital social sont aussi des facteurs déterminants.** Si, auparavant les ménages s'appuyaient beaucoup plus sur les aspects purement immatériels et non économiques (religion et origine



démographique), désormais, ils mettent beaucoup plus d'importance sur les aspects économiques comme les relations professionnelles. Ainsi, les aides financières devraient être accompagnées par d'autres formes d'initiative de création de réseaux ou coopératives de petits opérateurs dans la localité afin d'optimiser les effets escomptés.

**Tableau 22 : Évolution des facteurs déterminants du niveau de bonheur des chefs de ménage (Modèle Probité Ordonné)**

Variables	Niveau de bonheur	
	Année 2016	Année 2018
Niveau de satisfaction sur les domaines de la vie		
Bien-être économique	0,30***	0,14***
Alimentation	-0,07	0,00***
Habillement	0,02	0,00
Logement	0,10*	0,00***
Santé	0,11**	0,00
Education	0,07*	0,00***
Eau potable	0,05	0,00***
Électricité	0,08**	0,00***
Perception de la situation relative		
Situation financière relative	1,02***	0,95
Perception de l'exclusion		
Exclusion personnelle	-0,38	-0,20
Exclusion ménage	0,32	0,09
Appartenance à des associations		
De quartier	0,02	0,07
Religieuse	0,12***	0,04
Professionnelle	0,02	0,2***
Politique	0,05	0,11
Familiale	0,06	0,14
Natifs	0,13***	0,03
Parents d'élèves/comité de gestion	0,04	0,03
Autres	-0,17	0,23
Cut1_cons	4,01***	1,30***
Cut2_cons	4,83***	2,40***
Cut3_cons	5,71***	3,36***
r2_a	0,18	0,17
N	2636	1971

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

#### 4.7 Niveau et structure des revenus des ménages

72. **Les transferts monétaires FIAVOTA apportent une grande contribution dans les revenus des ménages bénéficiaires.** Si, en 2016, plus de huit ménages bénéficiaires sur dix gagnent moins de 50 000 Ariary (\$15) par mois, ils ne représentent plus que 46% des ménages en 2018. Actuellement, plus de 35% des bénéficiaires gagnent entre 50 000 – 100 000 Ariary (\$15-\$30) par mois et 14% entre 100 000 – 200 000 Ariary (\$30-\$60) par mois. Cette structure est pratiquement identique dans toutes les catégories de ménages considérées.

Tableau 23 : Évolution du niveau du revenu des ménages

Unité : %

	Année 2016							Année 2018						
	Moins de 50 000 Ariary	50 000 - 100 000	100 000 - 200 000	200 000 - 400 000	400 000 - 600 000	Plus de 600 000 Ariary	Total	Moins de 50 000 Ariary	50 000 - 100 000	100 000 - 200 000	200 000 - 400 000	400 000 - 600 000	Plus de 600 000 Ariary	Total
<b>Ensemble</b>	<b>80</b>	<b>12</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	<b>46</b>	<b>35</b>	<b>14</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>100</b>
Région														
Androy	80	11	5	4	0	0	100	46	35	13	4	1	1	100
Anosy	77	16	5	1	0	0	100	45	31	18	4	1	0	100
Degré de malnutrition														
Urgent	87	8	5	1	0	0	100	49	39	9	3	0	0	100
Alerte	85	9	3	2	0	0	100	47	36	11	5	1	1	100
À surveiller	71	16	6	6	0	0	100	44	31	19	5	2	0	100
Protection sociale														
Transferts monétaires	61	15	10	13	0	0	100	50	30	14	6	0	0	100
Vivres	85	10	4	1	0	0	100	46	36	12	3	1	1	100
Autres aides	56	21	5	15	0	3	100	29	26	25	5	15	0	100
Aucune aide	82	12	4	2	0	0	100	45	35	15	5	1	1	100
Taille du ménage														
1 à 3 personnes	83	10	5	2	0	1	100	56	30	8	4	2	0	100
4 à 6 personnes	79	11	5	5	0	0	100	49	32	15	2	1	0	100
7 à 10 personnes	80	12	5	3	0	0	100	39	41	12	6	1	1	100
Plus de 10 personnes	76	18	3	2	0	0	100	41	32	20	5	1	2	100
Sexe du chef de ménage														
Homme	77	13	6	4	0	0	100	44	34	15	5	1	1	100
Femme	87	8	3	2	0	0	100	51	36	10	3	0	0	100

	Année 2016							Année 2018						
	Moins de 50 000 Ariary	50 000 - 100 000	100 000 - 200 000	200 000 - 400 000	400 000 - 600 000	Plus de 600 000 Ariary	Total	Moins de 50 000 Ariary	50 000 - 100 000	100 000 - 200 000	200 000 - 400 000	400 000 - 600 000	Plus de 600 000 Ariary	Total
Âge du chef de ménage														
Moins 29 ans	84	9	5	2	0	0	100	54	32	9	3	1	0	100
30 à 44 ans	78	11	6	5	0	0	100	41	37	15	5	1	0	100
45 à 59 ans	75	16	5	4	0	0	100	44	34	15	5	1	1	100
60 ans et plus	84	11	3	3	0	0	100	47	35	15	1	1	1	100
Niveau d'éducation du Chef de ménage														
Non Éduqué	86	8	3	2	0	0	100	51	36	10	3	0	0	100
Primaire	76	14	5	4	0	0	100	46	32	15	5	1	1	100
Secondaire-Universitaire	62	19	11	7	1	0	100	28	35	24	8	4	1	100
Milieu de résidence														
Chef-lieu de district	70	13	9	7	1	0	100	32	35	27	6	0	0	100
Chef-lieu de commune	77	17	3	1	0	0	100	43	36	16	4	1	1	100
Fokontany	81	10	5	4	0	0	100	48	35	12	4	1	0	100

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

73. **Après l'intervention de FIAVOTA, les transferts monétaires deviennent la principale source de revenus des ménages bénéficiaires.** Plus de huit ménages sur dix l'ont déclaré. Les revenus de l'agriculture ne sont évoqués que pour 34% des ménages et les revenus générés par les unités de production familiales non agricoles pour 39% des ménages. Les sources de revenu des ménages varient d'une région à une autre. Dans la région Androy, l'agriculture constitue la deuxième source de revenus évoquée par 36% des ménages. Par contre, dans la région Anosy, ce sont les unités de production non agricoles qui prennent cette deuxième place derrière les transferts monétaires.

74. **La contribution des revenus salariaux dans les revenus des ménages bénéficiaires diminue de façon conséquente.** Si plus de quatre ménages sur dix dépendaient des activités salariales de leurs membres comme principales source de revenus, ils ne sont que de moins de 1% en 2018. Ce net recul des activités salariales est observé dans n'importe quelle catégorie de ménages.

**Tableau 24 : Sources de revenu des ménages bénéficiaires de FIAVOTA en 2018**

	Unité : %							
	Revenus salariaux	Revenus de l'Agriculture	Revenus d'activités indépendantes non agricoles du ménage	Transferts inter-ménages (famille, amis, voisins)	Transferts d'autres institutions (pension, bourses, etc.)	Transferts monétaires octroyés par des programmes ou projets (cash transfert)	Transferts non monétaires (en nature, nourriture)	Autres sources de revenus
Ensemble	0,5	34,1	39,0	14,2	1,1	80,6	6,3	6,7
Région								
Androy	0,4	36,5	36,8	15,5	0,6	80,6	5,9	6,4
Anosy	0,6	23,3	49,6	8,2	3,1	80,8	8,2	8,0
Degré de malnutrition								
Urgent	0,4	39,7	44,5	13,0	0,3	78,2	7,3	8,9
Alerte	0,5	24,0	38,3	16,0	0,9	87,7	6,9	4,1
À surveiller	0,5	39,6	36,0	13,4	1,8	75,8	5,2	7,6
Protection sociale								
Transferts monétaires	0,4	43,3	35,4	13,1	0,4	80,1	6,1	6,5
Vivres	0,4	32,3	41,1	14,8	1,7	83,6	6,3	7,1
Autres aides	0,7	45,2	44,0	1,7	0,0	88,0	1,9	3,1
Aucune aide	0,5	32,3	37,5	14,7	0,7	76,8	6,7	6,4
Ménage ACN ou AC								
Ménage non ACN	0,4	33,7	38,7	14,3	1,1	80,8	6,4	6,8
Ménage ACN	0,8	39,8	42,5	13,2	0,6	78,5	5,4	5,6

	Revenus salariaux	Revenus de l'Agriculture	Revenus d'activités indépendantes non agricoles du ménage	Transferts inter- ménages (famille, amis, voisins)	Transferts d'autres institutions (pension, bourses, etc.)	Transferts monétaires octroyés par des programmes ou projets (cash transfert)	Transferts non monétaires (en nature, nourriture)	Autres sources de revenus
<b>Type de ménage</b>								
Monoparental homme	0,5	35,2	38,3	10,1	3,6	91,7	11,8	4,0
Monoparental femme	0,4	27,9	40,5	18,2	1,3	81,2	6,8	6,8
Élargi ou polygame	0,5	36,7	37,6	24,4	0,8	83,7	6,2	2,2
Nucléaire	0,5	36,7	38,6	10,8	0,9	79,5	5,9	7,4
<b>Taille du ménage</b>								
1 à 3 personnes	0,4	33,7	35,8	15,0	0,4	81,2	7,9	7,5
4 à 6 personnes	0,4	34,6	41,4	14,2	1,5	81,0	5,4	6,3
7 à 10 personnes	0,5	34,0	38,2	12,0	0,8	80,9	6,8	5,9
Plus de 10 personnes	0,5	33,2	36,4	20,9	1,4	77,2	6,5	9,8
<b>Nombre d'enfants de moins de 5 ans</b>								
1 enfant	0,5	35,3	36,9	13,4	1,3	79,3	5,9	7,0
2 enfants	0,4	33,0	39,7	14,7	0,9	79,8	6,1	6,2
3 enfants et plus	0,5	34,6	41,2	14,4	1,1	84,9	7,6	7,3
<b>Âge du chef de ménage</b>								
Moins 29 ans	0,4	36,8	38,2	13,8	0,8	80,6	5,8	5,2
30 à 44 ans	0,5	31,6	39,3	10,3	0,5	78,8	7,6	9,6
45 à 59 ans	0,5	36,9	41,4	12,3	1,5	81,4	4,8	5,5
60 ans et plus	0,4	31,5	35,7	28,4	2,3	84,2	6,6	3,7
<b>Sexe du chef de ménage</b>								
Homme	0,5	36,8	38,4	12,4	0,8	80,5	6,2	6,7
Femme	0,4	27,8	40,5	18,4	1,6	80,9	6,7	6,7
<b>Niveau d'éducation du chef de ménage</b>								
Non Éduqué	0,4	35,3	37,8	14,8	0,8	81,3	6,2	6,5
Primaire	0,5	33,2	43,8	13,7	0,9	82,5	6,6	6,0
Secondaire-Universitaire	0,6	31,9	35,2	12,9	2,3	75,3	6,4	8,4
<b>Activité du Chef de ménage</b>								
Inactif-Chômeur	0,4	22,7	31,6	29,6	3,3	76,6	6,8	8,5
Agriculture	0,4	39,6	38,7	13,1	0,7	81,1	7,0	6,3
Industrie	0,6	16,4	39,3	23,6	3,3	80,7	0,9	6,9
Commerce	0,4	24,5	47,7	9,1	0,0	82,7	4,7	12,8
Administration	0,8	28,3	33,1	15,7	5,1	83,6	0,0	1,5
Autres services	0,8	15,7	44,0	8,5	0,9	79,0	4,7	5,7
<b>Milieu de résidence</b>								
Chef-lieu de district	0,4	41,8	56,6	19,5	3,3	86,6	8,0	5,0
Chef-lieu de commune	0,6	22,3	43,8	15,7	1,2	73,8	3,7	9,3
Fokontany	0,4	37,1	36,1	13,3	0,8	82,2	7,0	6,0

	Revenus salariaux	Revenus de l'Agriculture	Revenus d'activités indépendantes non agricoles du ménage	Transferts inter-ménages (famille, amis, voisins)	Transferts d'autres institutions (pension, bourses, etc.)	Transferts monétaires octroyés par des programmes ou projets (cash transfert)	Transferts non monétaires (en nature, nourriture)	Autres sources de revenus
<b>Source d'eau potable</b>								
JIRAMA	0,5	29,5	45,3	16,2	2,3	85,2	3,4	7,4
Citerne-Barrage	0,5	35,5	43,2	12,4	0,8	76,8	6,5	6,8
Aucune	0,5	34,5	36,4	14,5	1,0	81,1	6,8	6,5
<b>Distance par rapport au site</b>								
Moins de 15 minutes	0,5	38,2	39,0	13,1	1,0	82,4	6,5	5,6
15 min à 1 heure	0,5	26,1	39,6	15,3	1,8	82,1	5,9	6,8
Plus d'une heure	0,4	25,7	37,6	18,8	0,2	66,4	6,5	13,0
<b>Nombre de Centres de Santé</b>								
Aucun Centre santé	0,5	35,2	39,0	14,9	1,3	80,7	6,5	6,1
Un Centre de santé	0,5	33,9	41,6	12,9	0,0	88,1	6,3	5,9
2 Centres de santé	0,7	21,7	30,5	10,0	2,5	53,7	5,2	16,5
<b>Nombre d'Écoles primaires</b>								
Aucune école	0,4	32,6	39,4	18,5	0,1	85,7	6,0	5,0
Une école	0,5	34,5	39,1	14,0	1,3	79,3	6,1	7,2
2 écoles et plus	0,5	33,7	37,7	10,4	0,7	83,7	8,4	5,5

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

#### 4.8 Possession de biens d'équipement ou de biens durables

75. **De plus en plus de ménages bénéficiaires possèdent des équipements ou de biens durables.** Cela concerne aussi bien les équipements ménagers que les équipements productifs.

76. En ce qui concerne les équipements ménagers, la proportion des ménages possédant un lit augmente de plus de 10 points entre 2016 et 2018 pour atteindre un taux de possession de 78% en 2018: augmentation de 11 points pour la table et 6 points pour les chaises. En 2018, tous les ménages bénéficiaires possèdent des marmites si plus de 2% n'en avaient pas en 2016. Les ménages ACN et ceux dirigés par un fonctionnaire se démarquent toujours des autres catégories de ménages. À titre d'exemple, le taux de possession de lit est respectivement de 95% pour les ménages ACN et 98% chez les ménages dirigés par un fonctionnaire.

77. **Ensuite, la même tendance est observée en ce qui concerne la possession de biens considérés de luxe eu égard au pourcentage de ménages qui en disposent.** Le taux de possession de Radio a doublé entre 2016 – 2018 : 16% en 2018 contre seulement 9% en 2016. Pour les téléphones portables, le taux de possession est passé de 16% en 2016 à plus de 25% en 2018. Par contre, le taux de possession de bijoux (bracelets) n'a pas changé au cours de cette

même période (autour de 18%). Cela met en lumière la priorisation des dépenses adoptée par les ménages bénéficiaires.

78. **Enfin, en ce qui concerne les équipements productifs, le taux de possession augmente légèrement** : plus de 4 points pour la charrette et 3 points pour la charrue. Le taux reste pratiquement stable en ce qui concerne la possession de terrains. L'apport des transferts monétaires FIAVOTA n'a pas encore permis aux ménages de se lancer dans des investissements de montants importants.



Tableau 25 : Évolution du taux de possession des biens/équipements par les ménages

Unité : %

	Année 2016													Année 2018												
	Lit	Natte	Marmites	Seau/Bidon	Bêche	Table	Chaise	Lampe à pétrole	Bracelets	Radio	Lecteur	Télévision	Téléphone portable	Lit	Natte	Marmites	Seau/Bidon	Bêche	Table	Chaise	Lampe à pétrole	Bracelets	Radio	Lecteur	Télévision	Téléphone portable
<b>Avoirs du ménage</b>																										
<b>Ensemble</b>	<b>67</b>	<b>78</b>	<b>98</b>	<b>97</b>	<b>87</b>	<b>44</b>	<b>18</b>	<b>28</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>16</b>	<b>78</b>	<b>87</b>	<b>100</b>	<b>99</b>	<b>90</b>	<b>55</b>	<b>23</b>	<b>12</b>	<b>19</b>	<b>16</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>25</b>
<b>Région</b>																										
Androy	68	78	99	96	88	45	18	27	19	9	2	2	16	80	88	100	99	92	55	21	11	20	15	3	5	26
Anosy	59	79	97	97	76	39	21	34	11	9	1	2	14	67	85	99	99	81	53	28	16	13	20	2	3	21
<b>Degré de malnutrition</b>																										
Urgent	67	79	97	96	88	38	12	24	16	6	0	1	10	77	91	99	99	95	45	16	6	16	10	0	1	19
Alerte	64	77	99	98	86	46	17	29	15	6	2	2	14	76	87	99	99	90	60	20	12	18	12	2	4	21
À surveiller	69	78	99	96	86	45	23	29	22	12	3	4	21	79	86	100	100	87	56	29	16	21	23	5	7	32
<b>Protection sociale</b>																										
Cash transfert	70	83	99	99	92	50	26	30	27	10	2	1	18	79	92	100	99	95	58	24	14	22	13	1	2	23
Vivres	68	78	98	96	89	43	16	27	15	7	1	2	16	78	89	100	99	92	52	20	10	18	14	2	3	23
Autres aides	81	89	98	99	90	65	40	31	29	19	15	15	39	91	93	100	100	97	83	48	24	35	15	13	15	45
Aucune aide	63	75	98	96	81	41	17	27	17	10	2	3	13	76	84	99	99	87	55	23	13	17	19	3	6	27
<b>Ménage ACN ou non</b>																										
Ménage non ACN	65	77	98	96	86	41	15	27	16	7	1	2	12	76	87	100	99	90	52	19	12	17	15	2	3	21
Ménage ACN	88	84	99	99	93	80	59	33	38	24	11	12	57	95	87	100	100	96	86	69	12	35	29	12	16	72

	Année 2016													Année 2018													
	Lit	Natte	Marmites	Seau/Bidon	Bêche	Table	Chaise	Lampe à pétrole	Bracelets	Radio	Lecteur	Télévision	Téléphone portable	Lit	Natte	Marmites	Seau/Bidon	Bêche	Table	Chaise	Lampe à pétrole	Bracelets	Radio	Lecteur	Télévision	Téléphone portable	
<b>Avoirs du ménage</b>																											
<b>Type de ménage</b>																											
Monoparental homme	64	77	99	94	86	45	13	40	18	11	4	4	17	84	84	100	100	98	46	20	15	13	8	14	15	9	
Monoparental femme	57	71	97	96	76	36	17	29	12	2	1	1	10	73	85	99	98	81	50	21	12	17	7	2	3	18	
Élargie ou polygame	76	84	99	94	94	52	22	29	27	13	1	1	21	79	89	100	100	96	56	24	7	21	17	5	5	31	
Nucléaire	69	80	99	98	90	46	19	26	19	11	3	3	17	80	88	100	100	94	57	23	13	19	20	2	5	28	
<b>Taille du ménage</b>																											
1 à 3 personnes	56	73	97	93	76	34	12	27	16	7	2	2	13	74	90	99	98	86	52	18	11	15	14	2	3	24	
4 à 6 personnes	65	79	98	98	86	43	16	25	19	7	2	2	14	76	87	100	99	90	51	22	12	20	15	2	4	24	
7 à 10 personnes	70	77	99	97	90	45	20	28	16	10	2	2	15	81	87	100	99	92	56	23	12	18	15	2	4	24	
Plus de 10 Personnes	77	81	99	96	92	59	33	38	21	14	5	6	29	77	86	100	100	92	68	29	12	23	21	6	8	35	
<b>Nombre d'enfants de moins de 5 ans</b>																											
1 enfant	67	78	99	97	83	48	22	28	20	10	4	4	20	80	87	100	99	87	60	31	13	21	17	5	7	30	
2 enfants	67	78	98	96	87	42	17	26	17	8	2	2	14	76	87	99	99	91	52	19	12	17	16	1	3	24	
3 enfants et plus	64	76	98	97	92	40	15	31	15	6	1	1	12	77	88	100	99	95	51	16	10	18	13	2	3	19	
<b>Âge du chef de ménage</b>																											
Moins 29 ans	58	73	97	96	80	37	10	27	17	7	1	1	13	75	88	99	99	87	49	18	13	16	14	2	3	23	
30 à 44 ans	67	77	99	97	87	44	20	27	19	9	3	4	18	80	87	100	100	90	57	24	10	22	18	2	6	27	
45 à 59 ans	70	83	99	97	90	49	25	28	18	9	1	2	19	76	85	100	100	92	57	26	14	18	17	3	4	27	
60 ans et plus	74	80	99	95	91	45	18	31	17	10	2	2	11	78	92	100	99	93	54	23	11	17	12	4	4	20	

	Année 2016													Année 2018													
	Lit	Natte	Marmites	Seau/Bidon	Bêche	Table	Chaise	Lampe à pétrole	Bracelets	Radio	Lecteur	Télévision	Téléphone portable	Lit	Natte	Marmites	Seau/Bidon	Bêche	Table	Chaise	Lampe à pétrole	Bracelets	Radio	Lecteur	Télévision	Téléphone portable	
<b>Avoirs du ménage</b>																											
<b>Genre du chef de ménage</b>																											
Homme	70	81	99	97	91	47	19	27	20	11	3	3	18	80	88	100	100	94	56	23	12	19	19	3	5	28	
Femme	58	71	97	96	77	37	17	29	13	2	1	1	10	73	85	99	98	82	50	21	12	17	7	2	3	18	
<b>Niveau d'éducation du chef de ménage</b>																											
Non éduqué	64	78	98	96	88	37	10	24	15	6	0	1	8	73	89	99	99	94	47	12	11	15	12	0	1	15	
Primaire	66	77	98	96	86	45	20	31	19	8	2	2	16	77	85	100	99	88	56	25	11	19	14	1	4	27	
Secondaire-Universitaire	79	78	99	99	84	66	48	35	27	17	9	10	46	93	85	100	99	81	79	56	18	30	31	12	16	56	
<b>Activité du Chef de ménage</b>																											
Inactif/Chômeur	61	71	97	90	63	34	12	25	11	4	1	1	6	70	91	98	98	82	51	20	10	17	6	2	4	18	
Agriculture	66	79	99	97	92	42	15	26	18	8	1	2	14	77	89	100	99	95	50	17	10	19	15	2	3	22	
Industrie	67	72	100	90	78	35	21	40	12	9	1	1	12	76	91	100	100	82	69	31	16	11	17	4	4	27	
Commerce	71	72	98	98	70	56	39	37	27	6	2	3	18	82	76	100	98	74	65	34	17	21	11	0	2	28	
Administration	96	86	99	98	89	88	69	21	48	38	19	19	79	98	85	100	100	87	92	81	20	49	40	7	24	77	
Autres services	70	74	98	97	65	56	35	39	14	12	6	7	30	83	77	100	100	71	76	50	22	20	29	9	14	41	
<b>Milieu de résidence</b>																											
Région	78	79	99	91	76	47	29	33	15	18	3	2	23	87	86	100	99	82	48	35	22	20	36	4	7	39	
District	57	74	99	99	75	48	24	35	14	10	4	4	21	73	83	99	99	76	64	32	15	18	22	7	9	31	
Autres communes	68	79	98	97	90	42	16	26	19	7	2	2	14	78	89	100	99	95	52	19	10	19	12	1	3	22	

	Année 2016													Année 2018													
	Lit	Natte	Marmites	Seau/Bidon	Bêche	Table	Chaise	Lampe à pétrole	Bracelets	Radio	Lecteur	Télévision	Téléphone portable	Lit	Natte	Marmites	Seau/Bidon	Bêche	Table	Chaise	Lampe à pétrole	Bracelets	Radio	Lecteur	Télévision	Téléphone portable	
<b>Avoirs du ménage</b>																											
<b>Source d'eau potable</b>																											
JIRAMA	68	76	99	99	71	54	32	34	19	15	5	7	24	77	81	99	99	70	68	37	21	17	20	7	10	36	
Citerne-Barrage	68	76	99	97	87	42	21	28	21	9	5	5	17	77	85	99	99	90	49	25	14	21	18	3	7	24	
Aucun	66	79	98	96	89	43	16	27	17	8	1	1	14	78	89	100	100	94	54	19	10	18	14	1	2	23	
<b>Distance par rapport au site</b>																											
Moins de 15 minutes	68	79	99	97	87	45	21	28	20	10	3	3	18	77	87	99	99	89	53	24	13	20	16	3	5	26	
15 min à 1 heure	63	75	98	96	84	41	15	27	13	8	1	1	14	77	86	100	99	92	57	22	10	18	17	1	3	23	
Plus d'une heure	65	80	97	97	91	45	12	28	17	5	0	0	9	80	93	100	99	96	57	14	6	15	9	0	2	22	
<b>Nombre de Centres de Santé</b>																											
Aucun centre de santé	66	79	98	96	87	42	16	28	18	8	1	2	14	75	88	100	99	90	51	20	13	17	15	2	3	24	
Un centre de santé	69	76	99	97	85	48	22	31	16	9	3	4	20	84	86	99	99	91	60	24	10	22	16	4	5	27	
2 centres santé et plus	77	67	99	98	83	65	42	16	29	8	11	11	31	83	85	100	100	85	75	51	9	27	28	12	17	34	
<b>Nombre d'Écoles primaires</b>																											
Aucune école	65	81	97	94	89	37	15	24	17	9	2	2	13	72	88	99	99	90	49	21	11	17	14	1	3	22	
Une école	66	77	99	97	86	44	17	28	18	9	2	2	16	77	87	100	99	90	54	21	11	18	15	2	4	24	
2 écoles et plus	75	76	99	96	84	56	33	33	21	8	5	6	21	89	87	100	100	89	68	34	17	24	20	7	8	33	

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

#### 4.9 Capital social et l'intégration des ménages au niveau de la société

79. Le mot « Capital social » d'un individu désigne le réseau de relations personnelles qu'il peut mobiliser quand il en a besoin. Il se distingue du capital économique et du capital culturel qui se réfère au patrimoine et aux revenus pour le premier cas, et au niveau d'instruction pour le second cas. Le capital social, dans le cas des ménages bénéficiaires du programme, est apprécié suivant son appartenance à un ou plusieurs groupes qui peuvent exister dans la société, entre autres le fokontany. Par ailleurs, l'évaluation fait la distinction entre un membre actif et un simple membre dont le statut impacte sur l'intensité des relations ou de l'intégration.

80. **Au regard des résultats, le capital social des ménages bénéficiaires s'est élargi au cours de la période 2016-2018.** Cependant, le type d'associations côtoyées par les ménages est limité aux associations de parents d'élèves, puis les associations religieuses, associations de quartier et associations professionnelles. Les associations pour lesquelles les ménages nouent moins de relations personnelles sont les associations politiques et les associations relatives à l'origine ethnique. L'intégration à d'autres types d'associations comme l'association de quartier marque l'engagement du ménage dans le développement de la localité dans laquelle il réside.

81. **Dans la région Androy, plus de la moitié des ménages bénéficiaires ont un membre appartenant à une association de parents d'élèves contre seulement 37% en 2016.** Ce phénomène est favorisé par l'inscription des enfants à l'école. Dans cette même région, les taux d'affiliation des ménages bénéficiaires dans les associations de quartier, religieuse ou professionnelle augmentent respectivement de 17%, 21% et de 13%. Pour le cas de la région Anosy, l'appartenance des ménages bénéficiaires dans les associations religieuses s'est développée assez rapidement. En 2018, plus de 73% sont devenus membres de ce type d'association contre seulement moins de 31% en 2016. Comme à Androy, dans la région Anosy, le taux d'appartenance augmente de 10 points de pourcentage pour l'association de parents d'élèves, 12 points pour l'association professionnelle et 17 points pour l'association de quartier.

**Tableau 26 : Évolution de l'appartenance d'un membre de ménage à une association**

Unité : %

Appartenance d'un Membre de ménage À une association	Année 2016								Année 2018							
	Région Androy				Région Anosy				Région Androy				Région Anosy			
	Oui, membre actif	Oui, simple membre	Non	Total	Oui, membre actif	Oui, simple membre	Non	Total	Oui, membre actif	Oui, simple membre	Non	Total	Oui, membre actif	Oui, simple membre	Non	Total
Association de quartier	7	13	80	100	11	11	78	100	4	19	77	100	8	31	61	100
Association religieuse	10	12	78	100	12	19	69	100	8	34	57	100	8	65	27	100
Association professionnelle	6	8	86	100	5	10	85	100	4	23	73	100	5	22	73	100
Association politique	1	1	98	100	0	0	100	100	0	2	98	100	0	1	99	100
Association familiale	2	2	96	100	0	0	100	100	0	5	95	100	1	6	93	100
Association originaire	1	2	97	100	0	0	100	100	1	4	96	100	1	6	93	100
Association parents d'élèves/comités	15	22	63	100	10	30	60	100	3	48	50	100	1	48	50	100
Autre association	2	5	93	100	2	3	95	100	0	1	99	100	0	1	99	100

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

82. La non-intégration à aucune association existante dans la société peut créer des sentiments de marginalisation chez le ménage et peut amener ce dernier à un processus de stigmatisation. Ce risque peut être apprécié à travers les résultats relatifs à la proportion des ménages et d'un de ses membres ayant le sentiment de marginalisation dans la société.

83. À ce sujet, force est de constater que **ce sentiment de marginalisation n'a pas subi de changement majeur entre 2016-2018 et reste très faible** (autour de 7% des ménages) chez les bénéficiaires montrant ainsi la cohésion sociale dans cette région d'intervention de FIAVOTA. Par contre, la situation est particulière en milieu urbain où la proportion des ménages qui se sentent marginalisés est doublée par rapport au milieu rural. La cohésion est, en effet, moins intense dans une ville beaucoup plus élargie, et les ménages sont beaucoup plus hétérogènes. De même, dans les zones classées « urgentes », la proportion est relativement élevée.

84. **Selon le profil du chef de ménage, le sentiment de marginalisation s'aperçoit beaucoup plus chez les ménages dirigés par un jeune.** Dans le cas de la région Androy, 7% des ménages dont le chef est âgé de moins de 29 ans se sentent marginalisés dans la société ; et dans la région Anosy, cette proportion est de 13%.

Tableau 27 : Sentiment de marginalisation chez le répondant et chez le ménage selon le profil du ménage

Unité : %

Sentiment de marginalisation	Année 2016				Année 2018			
	ANDROY		ANOSY		ANDROY		ANOSY	
	Sentiment de marginalisation chez le répondant	Sentiment de marginalisation chez le ménage	Sentiment de marginalisation chez le répondant	Sentiment de marginalisation chez le ménage	Sentiment de marginalisation chez le répondant	Sentiment de marginalisation chez le ménage	Sentiment de marginalisation chez le répondant	Sentiment de marginalisation chez le ménage
Ensemble	6	6	5	4	3	3	7	4
Milieu								
Chef-lieu de district	14	13			1	1		
Chef-lieu de commune	3	3	1	1	3	3	8	6
Fokontany	6	6	7	6	3	3	7	3
Ménage ACN								
Ménage non ACN	6	6	5	4	3	2	7	4
Ménage ACN	5	5	9	6	6	6	8	8
Type de ménage								
Monoparental homme	9	9	7	7	1	1	0	0
Monoparental femme	7	7	5	5	4	3	8	2
Élargi ou polygame	5	5	3	3	6	6	9	4
Nucléaire	6	6	5	4	3	2	7	5
Malnutrition								
Urgent	7	7	11	10	2	2	10	6
Alerte	3	3	7	7	4	3	4	3
À surveiller	8	9	2	2	3	3	8	4
Protection sociale								
Cash transfert	5	6	4	3	2	2	6	2
Vivres	7	6	9	8	3	3	8	2
Autres aides	5	9	0	0	0	0	0	0
Aucune aide	6	5	3	3	4	3	7	5



Sentiment de marginalisation	Année 2016				Année 2018			
	ANDROY		ANOSY		ANDROY		ANOSY	
	Sentiment de marginalisation chez le répondant	Sentiment de marginalisation chez le ménage	Sentiment de marginalisation chez le répondant	Sentiment de marginalisation chez le ménage	Sentiment de marginalisation chez le répondant	Sentiment de marginalisation chez le ménage	Sentiment de marginalisation chez le répondant	Sentiment de marginalisation chez le ménage
Sexe du chef de ménage								
Homme	6	6	5	4	3	3	7	5
Femme	7	7	5	5	4	3	8	2
Age du chef de ménage								
Moins 29 ans	7	7	6	6	4	4	13	6
30 à 44 ans	5	5	4	3	3	2	7	4
45 à 59 ans	6	6	7	6	3	2	3	3
60 ans et plus	8	7	1	0	4	4	6	2
Niveau d'éducation du chef de ménage								
Non Éduqué	6	6	5	4	2	2	7	5
Primaire	7	6	6	5	3	3	6	2
Secondaire-Universitaire	5	4	4	3	6	6	9	5

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

#### 4.10 Impact net du programme FIAVOTA sur le bien-être des ménages

85. L'impact du programme FIAVOTA sur le bien-être des ménages bénéficiaires est capté par les écarts dans un sens positif des différents indicateurs de résultats entre les ménages bénéficiaires et les ménages du groupe de contrôle appariés selon le score de propension. Cette section fournit l'estimation de ces écarts selon les indicateurs considérés.

86. Les indicateurs retenus pour le bien-être peuvent être classés en quatre grandes catégories : indicateurs de pauvreté (le ratio de pauvreté alimentaire, le niveau de revenu déclaré du ménage, le ratio de pauvreté subjective), indicateurs de perception du bien-être (la perception positive du bien-être économique, la perception de la situation monétaire, le niveau du bonheur individuel, le non satisfaction dans divers domaines non économiques de la vie), indicateurs de confort ou d'investissement (la proportion des ménages ayant acheté des biens d'équipements ou des biens productifs au cours des 12 derniers mois), indicateurs du capital social (appartenance des ménages à différents types d'association et finalement le sentiment de marginalisation des ménages au sein de la société). Globalement, le programme FIAVOTA a des impacts positifs et significatifs sur les différents indicateurs de bien-être choisis.

87. **En ce qui concerne les indicateurs de pauvreté, le programme FIAVOTA a fait diminuer significativement le ratio de pauvreté alimentaire ainsi que le ratio de pauvreté subjective** chez les bénéficiaires par rapport au groupe de contrôle respectivement de 5 points et de 1 point. De plus, l'intensité de pauvreté alimentaire chez les bénéficiaires, c'est-à-dire l'écart par rapport au seuil de pauvreté alimentaire, est 14 points de moins par rapport au groupe de contrôle. En termes de niveau de revenus déclarés, les bénéficiaires gagnent plus de 21 500 Ariary (\$6) par mois par rapport au groupe de contrôle. Ce montant correspond plus ou moins à l'effet direct et immédiat du montant des transferts monétaires versés aux ménages bénéficiaires dans le cadre du programme FIAVOTA. Les effets d'entraînement et cumulatifs des transferts monétaires (via les autres activités génératrices de revenus) ont eu lieu, mais se limitent à des cas particuliers de ménages compte tenu de la période relativement courte couverte par l'analyse (effets à très court terme).

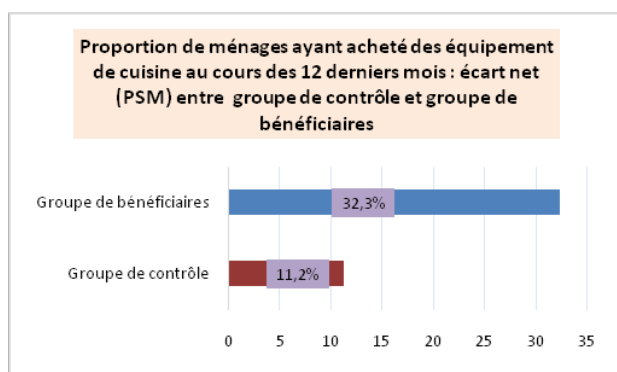
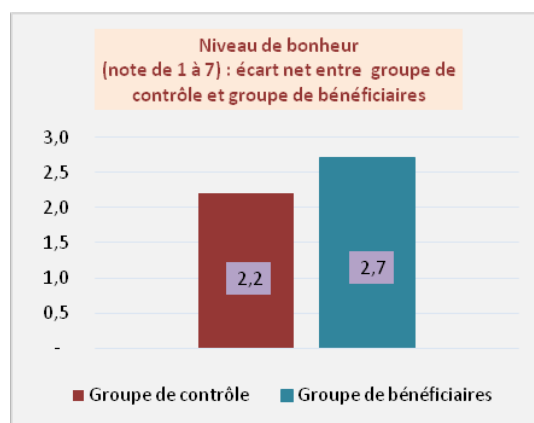
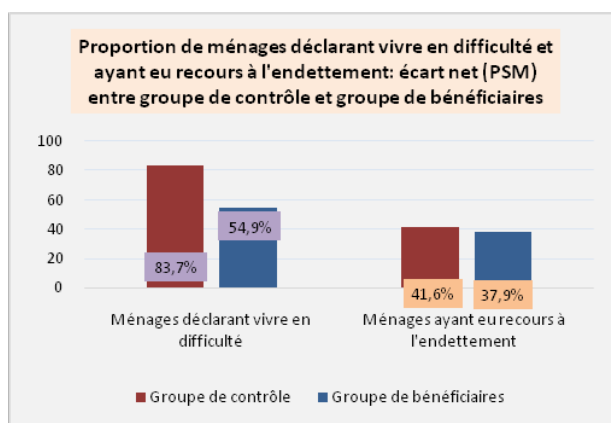
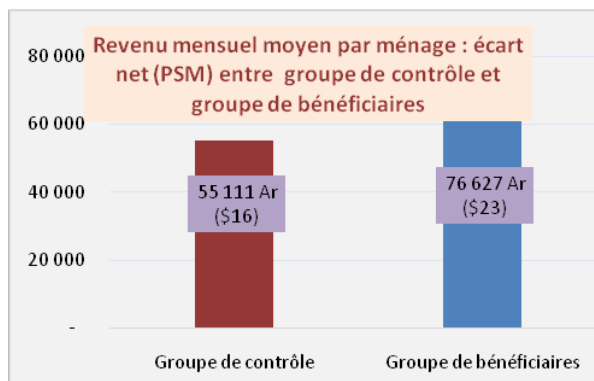
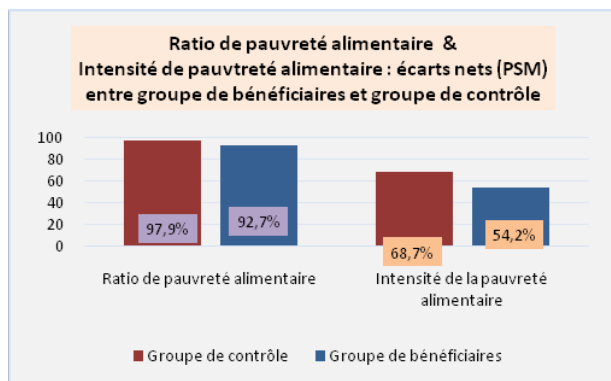
88. **L'impact positif du programme FIAVOTA est bien capté par la perception du bien-être des ménages.** La proportion des ménages bénéficiaires ayant déclaré « vivre en difficulté » est moins de 29 points par rapport aux ménages du groupe de contrôle. De même, la proportion des ménages ayant recours aux endettements est moins 4 points chez les bénéficiaires comparés aux ménages du groupe de contrôle. Le niveau du bonheur des ménages bénéficiaires est supérieur de 0,6 point par rapport à celui des ménages du groupe de contrôle. Tous ces résultats sont statistiquement significatifs.

89. **L'impact du programme FIAVOTA est relativement plus important chez les ménages de faible taille ou ayant un nombre limité d'enfants de moins de 5 ans.** Chez les ménages bénéficiaires composés d'une à trois personnes, le ratio de pauvreté alimentaire et le ratio de pauvreté subjective sont respectivement 18 points et 3 points de moins que chez les

ménages du groupe de contrôle. Tandis que chez les ménages de plus de 7 personnes, soit l'impact est assez faible, soit les différences ne sont pas significatives. Les mêmes phénomènes sont observés selon le nombre d'enfants de moins de 5 ans : différences de 11 points pour le ratio de pauvreté alimentaire chez les ménages avec un seul enfant, 4 points chez les ménages avec 2 enfants et seulement 2 points chez les ménages avec 3 enfants ou plus (toujours en faveur des ménages bénéficiaires). Ces résultats sont plus ou moins prévisibles dans la mesure où les transferts monétaires octroyés aux ménages bénéficiaires sont d'un montant fixe indépendamment de la taille du ménage ou du nombre d'enfants de moins de 5 ans.

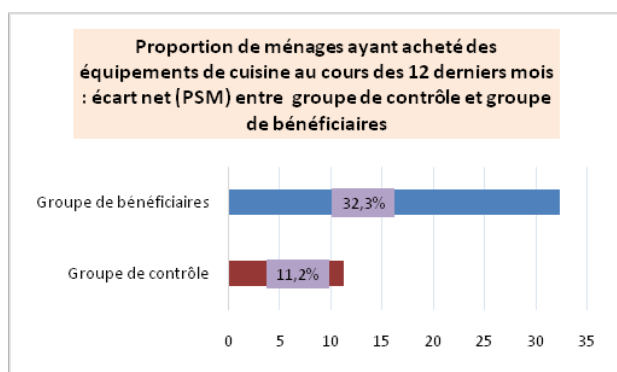
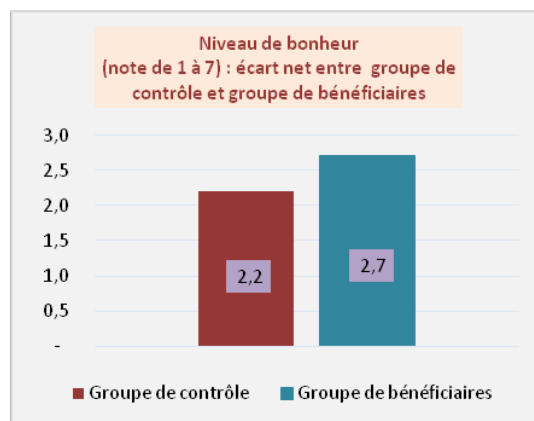
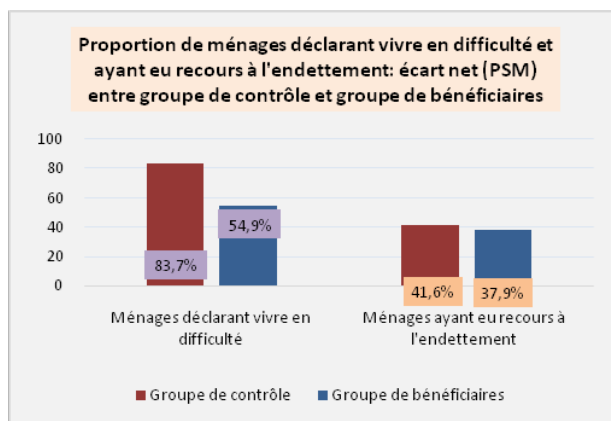
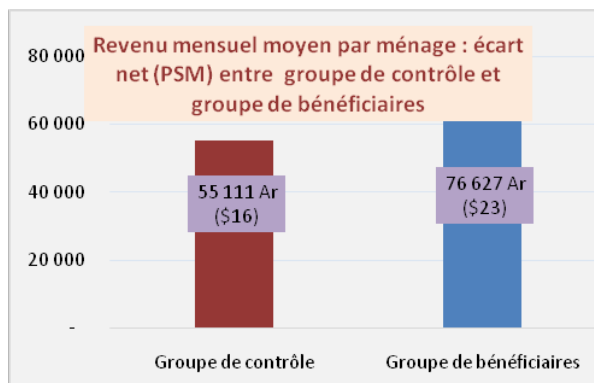
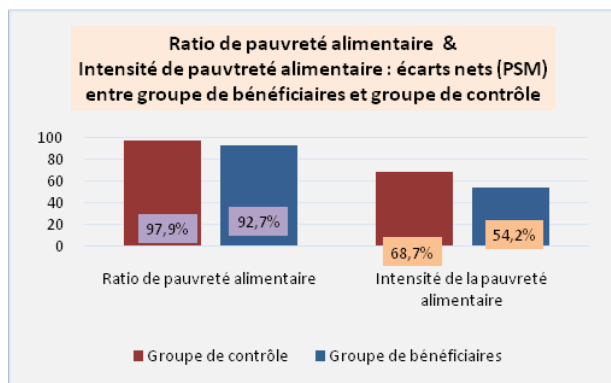
90. **L'impact est relativement important chez les ménages dirigés par une femme.** Pour cette catégorie de ménages, le ratio de pauvreté alimentaire est 10 points de moins chez les bénéficiaires par rapport au groupe de contrôle. L'écart est seulement de 3 points pour les ménages dirigés par un homme.

**Graphique 6 : Impact net du programme FIAVOTA sur la pauvreté et le bien-être des ménages (écart PSM)**



Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

**Graphique 7 : Impact net du programme FIAVOTA sur la pauvreté et le bien-être des ménages (écart PSM)**



Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

**Tableau 28 : Impact du programme FIAVOTA sur les indicateurs de bien-être économique des ménages**

Indicateurs	Ratio de pauvreté alimentaire (%)	Intensité de pauvreté alimentaire (% seuil)	Ratio de pauvreté subjective (%)	Proportion des ménages « ayant déclaré vivre en difficulté » (%)	Proportion des ménages ayant déclaré avoir recours aux endettements (%)	Niveau du bonheur (note sur 7)	Niveau de revenus déclarés (Ariary)
<b>Ensemble</b>	<b>-5,1</b>	<b>-14,5</b>	<b>-0,6</b>	<b>-28,7</b>	<b>-3,7</b>	<b>0,6</b>	<b>21515</b>
<b>Protection sociale</b>							
Aides autres que FIAVOTA	-5,9	-15,8	-1,1	-32,2	-6,4	0,7	20253
Aucune aide que FIAVOTA	-5,7	-14,5	<b>-0,7</b>	-25,2	<b>-0,6</b>	0,4	11663
<b>Taille du ménage</b>							
1 à 3 personnes	-18,0	-20,1	-2,9	-29,3	<b>-5,7</b>	0,8	27426
4 à 6 personnes	-7,2	-17,6	<b>-0,3</b>	-31,7	-5,1	0,5	17931
Plus de 7 personnes	-0,7	-12,8	-0,7	-27,9	<b>-2,5</b>	0,5	27569
<b>Nombre d'enfants de moins de 5 ans</b>							
1 enfant	-11,8	-18,9	-2,5	-32,5	-9,1	0,4	30972
2 enfants	-4,2	-14,5	<b>0,2</b>	-28,1	<b>-3,4</b>	0,5	17943
3 enfants et plus	-1,6	-13,1	<b>-0,5</b>	-29,5	<b>-1,9</b>	0,7	36125
<b>Sexe du chef de ménage</b>							
Homme	-3,4	-14,1	<b>-0,7</b>	-30,4	-3,2	0,5	25358
Femme	-10,3	-16,9	<b>-1,4</b>	-27,5	<b>-3,9</b>	0,6	25653
<b>Niveau d'éducation du chef de ménage</b>							
Non Éduqué	-4,0	-14,3	<b>-0,6</b>	-29,8	-3,7	0,5	28412
Primaire	-6,1	-14,4	<b>0,1</b>	-25,2	<b>-3,9</b>	0,5	27849
Secondaire-Universitaire	-8,8	-19,8	-4,5	-36,2	-16,2	0,7	28590

*Notes: en italique signifie non significatif*

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

91. **Les proportions des ménages non satisfaits dans les domaines non économiques de la vie tels que l'alimentation, l'habillement, le logement, la santé des membres, l'éducation des enfants est toujours inférieure chez les ménages bénéficiaires que chez les ménages du groupe de contrôle.** La différence est plus importante dans le domaine de la santé des membres et plus faible dans le domaine de l'éducation des enfants. Par contre, en ce qui concerne l'accès à l'eau potable, la différence n'est pas statistiquement significative. Ce résultat est dû au fait que le problème de l'accès à l'eau potable est plutôt lié aux contraintes de l'offre et de la disponibilité des réseaux de distribution au niveau communautaire qu'aux contraintes au niveau individuel des ménages.

92. **L'impact du programme FIAVOTA est capté aussi par les proportions plus élevées des ménages bénéficiaires par rapport aux ménages du groupe de contrôle ayant acheté des biens d'équipements ménagers ou productifs** ainsi que les dépenses importantes de réhabilitation de logement ou de cérémonies familiales au cours des 12 derniers mois précédant l'interview. D'une manière générale, les différences sont statistiquement significatives et sont les plus importantes sur les équipements ménagers et les dépenses de

cérémonie familiale. Par contre, pour ce qui est d'achats de moyens de transport, la différence n'est pas significative.

93. **L'impact positif du programme FIAVOTA sur le bien-être des ménages et l'estime de soi est reflété à travers la volonté des ménages bénéficiaires d'affilier à des différents types d'associations.** Les taux d'appartenance à ces associations chez les ménages bénéficiaires sont toujours supérieurs à ceux du groupe de contrôle, et les différences sont toutes significatives sauf pour le cas de l'association familiale. Ce résultat est prévisible dans la mesure où ce type d'association est plutôt guidé par des liens naturels des membres indépendamment d'autres caractéristiques exogènes. Les associations privilégiées par les bénéficiaires sont surtout les associations religieuses et les associations des parents d'élèves. Au niveau du sentiment de marginalisation au sein de la société, aucune différence significative n'est constatée entre les ménages bénéficiaires et les ménages du groupe de contrôle. Ce résultat s'explique du fait que la cohésion ou le *Fihavanana* fait partie des valeurs sociales encore très respectées au sein de la société malagasy en général et de la société de la région du Sud en particulier.

**Tableau 29 : Impact du programme FIAVOTA sur les indicateurs de bien-être social des ménages**

Indicateurs de résultats	Écart Bénéficiaire-contrôle	Sig
Non-satisfaction dans le domaine de l'alimentation (%)	-8,08	***
Non-satisfaction dans le domaine de l'habillement (%)	-5,04	***
Non-satisfaction dans le domaine du logement (%)	-5,35	***
Non-satisfaction dans le domaine de la santé (%)	-11,04	***
Non-satisfaction dans le domaine de l'éducation (%)	-2,05	**
Non-satisfaction dans le domaine de l'accès à l'eau (%)	2,29	ns
Proportion des ménages ayant acheté des moyens de transport au cours des 12 derniers mois (%)	-0,03	ns
Proportion des ménages ayant acheté des équipements de cuisine au cours des 12 derniers mois (%)	21,13	***
Proportion des ménages ayant acheté des meubles au cours des 12 derniers mois (%)	4,39	***
Proportion des ménages ayant effectué des réhabilitations de logement au cours des 12 derniers mois (%)	3,74	***
Proportion des ménages ayant effectué des cérémonies familiales au cours des 12 derniers mois (%)	19,35	***
Appartenance à une association de quartier (%)	0,02	ns
Appartenance à une association religieuse (%)	0,15	***
Appartenance à une association professionnelle (%)	0,13	***
Appartenance à une association de politique (%)	0,01	***
Appartenance à une association familiale (%)	0,01	ns
Appartenance à une association de natifs (%)	0,02	***
Appartenance à une association de parents d'élèves (%)	0,22	***
Appartenance à un autre type d'association (%)	-0,01	*
Proportion de chefs de ménage ayant un sentiment d'exclusion de l'individu (%)	-1,02	ns
Proportion de chefs de ménage ayant un sentiment d'exclusion du ménage (%)	-1,98	***

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.





**5.1 Résumé**

*L'impact du programme FIAVOTA sur la consommation et la sécurité alimentaires est positif et significatif. L'analyse porte sur les effets à court terme du programme FIAVOTA sur la consommation et la sécurité alimentaire des ménages. Les résultats de l'analyse montrent que, que ce soit en termes de volume de consommation ou de la qualité de l'alimentation, la situation est nettement meilleure chez les ménages bénéficiaires comparée à celle des ménages du groupe de contrôle. Les transferts monétaires induisent significativement un surplus de consommation auprès des ménages bénéficiaires par rapport aux ménages non bénéficiaires ayant les mêmes caractéristiques. Par ailleurs, les ménages dirigés par une femme sont beaucoup plus dépendants des transferts monétaires FIAVOTA. En effet, si l'on considère les dépenses alimentaires (achats), la différence entre les bénéficiaires et les ménages du groupe de contrôle est de 206.600 Ariary (\$61) au niveau des ménages dirigés par une femme. Par contre, en termes de consommation (achats, autoconsommation, dons-transferts), la différence n'est pas significative. Aussi, les ménages dirigés par une femme dépendent en grande partie des transferts monétaires pour subvenir à l'achat de leurs besoins alimentaires quotidiens.*

*Contrairement à ce que l'on a constaté avant l'intervention de FIAVOTA, la consommation alimentaire des ménages bénéficiaires est basée à nouveau sur les aliments de base habituels comme le maïs, le manioc et la patate douce. En termes de régime alimentaire, la diversité alimentaire des ménages bénéficiaires a connu une amélioration entre 2016 et 2018, et elle est nettement supérieure à celle des ménages du groupe de contrôle. De même, la fréquence de consommation des ménages bénéficiaires a augmenté au cours de la période d'intervention de FIAVOTA et elle est beaucoup plus élevée par rapport aux non-bénéficiaires. Les périodes de difficulté alimentaire sont moins fréquentes pour les ménages bénéficiaires et ces derniers font rarement recours aux stratégies de survie. En ces termes, la situation est toujours relativement meilleure par rapport à celle des ménages non bénéficiaires de mêmes caractéristiques.*

## 5.2 Introduction

94. Cette section a pour objet d'appréhender l'impact du programme FIAVOTA sur la consommation et la sécurité alimentaire dans les zones couvertes par le programme dans la partie sud de Madagascar. Au niveau des ménages pauvres ciblés par le programme, l'impact immédiat des transferts monétaires devrait être l'augmentation en volume et l'amélioration de la qualité de la consommation alimentaire. Ce changement pourrait se produire de plusieurs manières. Primo, l'effet direct est l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages bénéficiaires qui leur permet d'augmenter la quantité d'aliments achetés. En effet, pour le cas des ménages vivant dans le dénuement total, contrairement à la loi d'Engel, à mesure que le revenu augmente, la proportion des dépenses destinées à la consommation alimentaire s'élève jusqu'à atteindre un certain seuil des besoins fondamentaux.

95. Secundo, pour le cas des ménages concernés par le programme, dont la plupart dépendent exclusivement de la production agricole, les effets indirects des transferts monétaires sur la sécurité alimentaire passent par l'autoconsommation et l'agriculture. Sur ce point, deux hypothèses différentes peuvent être formulées. D'une part, les transferts monétaires réguliers pourraient réduire les contraintes financières auxquelles font face les agriculteurs, et permettre ainsi à court terme d'augmenter les investissements agricoles, puis à moyen terme d'augmenter et de diversifier la production agricole pour accroître par la suite l'autoconsommation. D'autre part, l'amélioration de la situation monétaire des ménages bénéficiaires suite aux transferts monétaires faciliterait les achats de nourriture sur le marché. Ce qui conduit à l'augmentation de la part des dépenses monétaires en alimentation et à la baisse de la part de l'autoconsommation. Cette augmentation de la demande de consommation due aux transferts monétaires permet de développer les marchés locaux et de augmenter la production locale devenue rentable. Ce qui va améliorer la disponibilité et l'accès aux produits alimentaires, puis diminuer leurs risques de pénurie saisonnière. Les transferts monétaires pourraient atténuer la vulnérabilité des ménages en stabilisant les fluctuations de leur revenu et de leur consommation. Enfin, le programme FIAVOTA avec les mesures d'accompagnement améliore le niveau de connaissance des ménages quant à la préparation d'une alimentation saine et nutritive.

## 5.3 Méthodologie d'analyse

96. Selon la division statistique de la FAO (1996), « *La sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine* ». (Sommet mondial de l'alimentation, 1996). Selon cette définition, la sécurité alimentaire est une notion multidimensionnelle incluant l'aspect « inclusivité » ou « universalité », l'aspect

« stabilité dans le temps », l'aspect « accessibilité » ou « disponibilité » physique, l'aspect « accessibilité » économique, l'aspect « suffisance », l'aspect « sécurité » et l'aspect « préférences ».

97. La volonté d'embrasser le plus large possible ces différents aspects souvent indépendants entre eux nécessite le recours à plusieurs indicateurs. Dans le cadre de ce suivi-évaluation, cinq indicateurs sont retenus pour appréhender la sécurité alimentaire. Il s'agit du montant annuel de la consommation alimentaire, du Score de Diversité Alimentaire des ménages (SDA), du Score de Fréquence de Groupe Alimentaire (SFGA), du Score de Consommation Alimentaire (SCA), de l'Indice de Stratégie de Survie (ISS), et de l'Échelle de l'Accès déterminant de l'Insécurité Alimentaire (HFIAS).

98. La consommation alimentaire comprend les dépenses monétaires en alimentation, l'autoconsommation et les dons et transferts reçus par le ménage. Elle est évaluée à partir des quantités consommées et les prix unitaires des produits. Les prix unitaires sont obtenus sur la base des déclarations des ménages qui ont effectué des achats. Pour l'autoconsommation et les dons/transferts, la consommation est valorisée sur la base des prix médians fournis par les ménages acheteurs en utilisant comme référence les prix unitaires issus de l'enquête communautaire. Pour éviter les effets saisonniers sur la consommation qui sont très importants dans le Sud, un coefficient d'ajustement est utilisé lors de l'annualisation de la consommation. Ce coefficient est calculé à partir des informations fournies par les ménages lors de l'enquête « midline » concernant la variation de la consommation entre la période de soudure et la période normale. Par contre, pour les autres indicateurs de score qui se réfèrent à des périodes relativement courtes (7 derniers jours), les analyses dynamiques sont limitées par les effets de saisonnalité dans la mesure où les périodes de collecte sont différentes pour l'enquête « baseline » (décembre-janvier) et l'enquête « midline » (avril-mai). Pour résoudre ce problème, les résultats ont été comparés à ceux issus de l'enquête ENSOMD2012 réalisée à la même période (décembre-janvier).

99. Le Score de Diversité Alimentaire des ménages (SDA) est basé sur la consommation alimentaire au cours des 7 jours précédant l'enquête. Il est défini comme étant le nombre de groupes d'aliments consommés pendant la période de référence (7 derniers jours) et non la fréquence de consommation. Les aliments sont classés en 12 groupes d'aliments différents. Chaque groupe d'aliments comptant pour le score du ménage si un aliment du groupe a été consommé par au moins un membre du ménage au cours des sept derniers jours. Le score varie de 1 à 12. Les ménages sont classés comme suit : à alimentation « peu variée » (score inférieur ou égal à 3) ; à alimentation « moyennement variée » (score supérieur à 4 et inférieur ou égal à 6) ; à alimentation « suffisamment variée » (score supérieur ou égal à 7). Les groupes d'aliments utilisés pour calculer les SDA sont les céréales, les racines et tubercules, les légumes, les fruits, la viande, les œufs, les poissons et les fruits de mer, les légumes secs et les noix, le lait et les produits laitiers, les huiles et graisses, le sucre, et les condiments.

100. Le Score de Fréquence de Groupe Alimentaire (SFGA) est défini comme le nombre de groupes d'aliments consommés pondéré par la fréquence en termes de jours de consommation

au cours des 7 derniers jours (majoré par 7). Le score varie de 1 à 7 pour chaque groupe alimentaire. Cet indicateur indique la structure de l'Alimentation des ménages.

101. Le Score de Consommation Alimentaire (SCA) est un score composite basé sur la diversité alimentaire, la fréquence des aliments et l'importance nutritionnelle relative des différents groupes d'aliments. Les ménages sont classés comme suit : « pauvre » (score inférieur ou égal à 21) ; « limite » (score supérieur à 21 et inférieur ou égal à 35) ; « acceptable » (score supérieur à 35). Chaque groupe d'aliments est pondéré par le nombre de jours de consommation (majoré par 7) au cours des sept derniers jours et l'importance nutritionnelle relative basée sur la "densité nutritive", adoptée par la SADC et résumée comme suit :

- 2 pour les aliments de base (céréales, racines et tubercules) ;
- 3 pour les légumineuses ;
- 1 pour les légumes ;
- 1 pour les fruits ;
- 4 pour la viande, œufs, poissons et fruits de mer ;
- 4 pour le lait et les produits laitiers ;
- 0,5 pour les huiles et graisses ;
- 0,5 pour le sucre ; et
- 0 pour les condiments.

102. L'Indice de Stratégie de Survie (ISS) est un indice basé sur la façon dont les ménages s'adaptent en cas de difficulté alimentaire. Deux indicateurs sont retenus : le nombre non pondéré de stratégies d'adaptation utilisées par le ménage et le nombre de stratégies pondéré par la fréquence de recours (en nombre de jours) à chaque stratégie au cours des 7 derniers jours. Le score varie de 0 à 11 (11 types de stratégies ont été retenus lors de l'enquête) pour l'indicateur non pondéré et 0 à 77 pour l'indicateur pondéré. Plus la somme est élevée, plus l'insécurité alimentaire du ménage est élevée. Les ménages sont classés comme suit : avec alimentation « suffisante » (score non pondéré nul, score pondéré  $\leq 2$ ) ; avec alimentation « moyennement suffisante » (score non pondéré entre 1 et 3, score pondéré entre 3 et 12) ; avec alimentation « pas du tout suffisante » (score supérieur ou égal à 4, score pondéré entre 13 et 77).

103. L'Échelle de l'Accès déterminant de l'Insécurité Alimentaire des Ménages (HFIAS) repose sur l'idée que l'insécurité alimentaire entraîne des réponses ou des réactions qui sont captées par des comportements des ménages comme l'angoisse, la quantité et la qualité insuffisante de l'alimentation, les réductions et les conséquences des apports alimentaires. L'indicateur est obtenu à partir des 9 séries de questions relatives à ces réactions ou comportements des ménages.

104. La structure de la consommation est analysée en termes de nombre total de jours de consommation pondéré avec la taille du ménage. Après l'analyse séparée de ces indicateurs, des analyses des relations entre eux sont menées afin de dégager une vue globale sur la

situation de la sécurité alimentaire dans le Sud. Elles sont basées sur les analyses de corrélations bi variées, une analyse factorielle et une analyse de correspondance multiple.

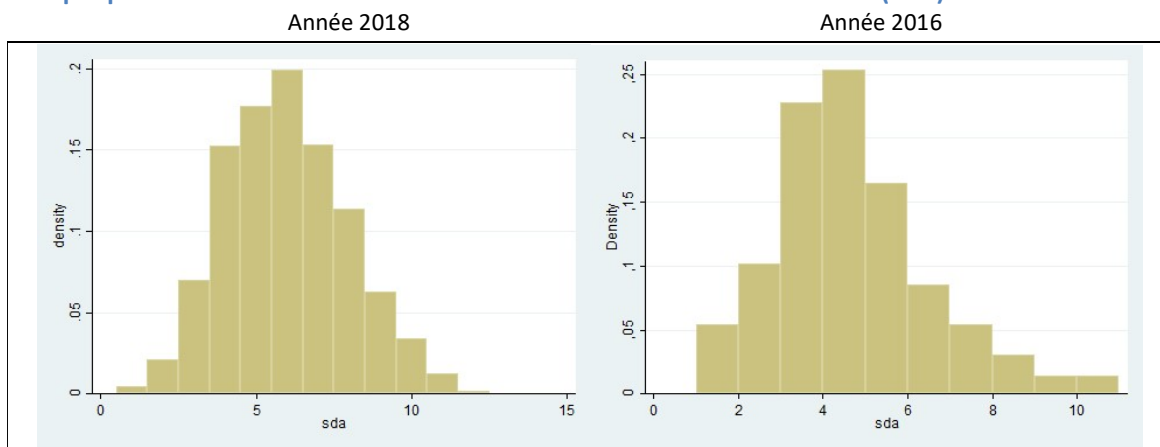
105. Dans ce chapitre, l'étude commence par la dynamique de ces indicateurs de consommation et insécurité alimentaire selon les différentes catégories de ménages dans les sections 5.4 à 5.7. Il termine par l'impact net du programme FIAVOTA appréhendé à travers la méthode d'appariement des scores de propension (PSM) qui est développé dans la section 5.8.

#### 5.4 Diversité alimentaire

106. Outre les informations sur les quantités et valeurs des produits consommés par les ménages, l'analyse de la structure de l'alimentation des ménages est basée sur deux indicateurs : le Score de fréquence de Consommation de Groupe Alimentaire (FGF) et le Score de Diversité Alimentaire du ménage (SDA). À travers l'analyse de ces deux indicateurs, on peut apprécier à la fois la diversité de l'alimentation des ménages, la régularité de consommation et les préférences individuelles en matière d'alimentation.

107. **La diversité de l'alimentation des ménages bénéficiaires du programme FIAVOTA s'est nettement améliorée.** En 2018, le Score de Diversité Alimentaire moyen (SDA) est de l'ordre de 6,1 (sur un score maximum de 12), soit près de deux points de plus que sa valeur en 2016. Néanmoins, ce score (50% du score maximum) reste largement inférieur au score moyen sur l'ensemble des ménages à Madagascar en 2012 (73% du score maximum : 5,9 sur un maximum de 8). Le score de diversité moyen augmente au fur et à mesure que l'on se rapproche du milieu urbain (7,1 points dans les communes chefs-lieux de district et 5,5 points pour les ménages situés à plus d'une heure du site de nutrition). Ce qui montre que la diversité alimentaire dépend de la disponibilité des produits à consommer. La comparaison des deux distributions du SDA (en 2018 et 2016) met en évidence le déplacement vers la droite de la courbe de distribution, la valeur modale se situe à 6 en 2018 alors qu'elle était à 4 en 2016. La courbe de distribution de 2018 couvre la distribution de 2016 (dominance stochastique), montrant que le SDA s'est nettement amélioré pour l'ensemble des ménages. Si moins de 14% des ménages en 2016 sont classés parmi ceux ayant un régime alimentaire suffisamment varié (7 groupes d'aliments consommés), la proportion dépasse les 40% en 2018. En ce qui concerne les ménages ayant une alimentation peu variée (moins de 3 aliments consommés), leur proportion a diminué considérablement et s'élève à 9% des ménages en 2018 contre plus de 34% en 2016.

Graphique 8 : Évolution de la distribution du score de diversité alimentaire (SDA)



Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

108. **Contrairement à la situation de 2016, la diversité alimentaire est devenue plus uniforme selon la catégorie de ménage, sauf pour quelques cas.** Pour les ménages ACN, le nombre moyen d'aliments consommés s'élève à 7,3 et plus de deux tiers d'entre eux ont un régime alimentaire suffisamment varié. La diversité alimentaire varie de façon significative selon le lieu de résidence du ménage. L'alimentation est plus variée dans les communes chefs-lieux de district : en moyenne 7 groupes d'aliments consommés et plus de 54% ont un régime suffisamment varié. Ces phénomènes peuvent s'expliquer plutôt par la disponibilité de l'offre que par le moyen d'accès aux produits. Les caractéristiques socio-économiques, surtout le niveau d'éducation du chef de ménage influent aussi sur la structure de l'alimentation. Plus le niveau d'éducation du chef de ménage est élevé, plus l'alimentation de celui-ci est variée : si seulement 34% des ménages dirigés par un primaire consomment un repas suffisamment varié, la proportion dépasse 55% chez ceux dirigés par un secondaire ou universitaire.

**Tableau 30 : Évolution de la répartition des ménages selon le Score de Diversité Alimentaire et Score Moyen**

Unité : %

SDA	Année 2016					Année 2018				
	Peu variée	Moyennement variée	Suffisamment variée	Total	Enquête Baseline 2016	Peu variée	Moyennement variée	Suffisamment variée	Total	Enquête Midline 2018
Ensemble	34,7	51,3	14,0	100,0	4,4	8,5	50,8	40,7	100,0	6,1
Région										
Androy	36,0	49,9	14,1	100,0	4,4	8,9	52,5	38,6	100,0	6,0
Anosy	26,3	60,6	13,1	100,0	4,5	6,7	42,9	50,4	100,0	6,5
Degré de malnutrition										
Urgent	43,3	47,8	8,9	100,0	4,0	7,7	51,4	40,9	100,0	6,1
Alerte	37,7	52,1	10,2	100,0	4,2	10,5	52,8	36,7	100,0	5,8
À surveiller	27,4	52,5	20,1	100,0	4,8	7,3	48,6	44,1	100,0	6,4
Protection sociale										
Transferts monétaires	24,1	56,9	19,1	100,0	4,9	10,6	48,9	40,5	100,0	6,1
Vivres	34,6	52,6	12,8	100,0	4,4	8,3	50,1	41,6	100,0	6,2
Autres aides	18,1	50,7	31,2	100,0	5,7	5,7	25,8	68,5	100,0	7,4
Aucune aide	40,2	47,5	12,3	100,0	4,1	8,2	53,9	37,9	100,0	6,0
Ménage ACN ou AC										
Ménage non ACN	36,3	52,1	11,5	100,0	4,3	8,9	52,4	38,7	100,0	6,0
Ménage ACN	15,1	41,0	44,0	100,0	6,2	3,9	30,1	66,0	100,0	7,3
Type de ménage										
Monoparental homme	37,6	57,3	5,1	100,0	3,8	5,9	61,5	32,7	100,0	6,1
Monoparental femme	37,1	52,8	10,1	100,0	4,2	8,8	52,0	39,2	100,0	6,0
Élargi ou polygame	29,0	51,8	19,2	100,0	4,8	7,6	54,8	37,7	100,0	6,1
Nucléaire	34,6	50,2	15,2	100,0	4,4	8,6	49,2	42,1	100,0	6,2

SDA	Année 2016					Année 2018				
	Peu variée	Moyennement variée	Suffisamment variée	Total	Enquête Baseline 2016	Peu variée	Moyennement variée	Suffisamment variée	Total	Enquête Midline 2018
<b>Taille du ménage</b>										
1 à 3 personnes	41,5	46,4	12,1	100,0	4,2	10,6	51,0	38,4	100,0	6,1
4 à 6 personnes	34,3	53,2	12,5	100,0	4,4	7,5	49,4	43,1	100,0	6,1
7 à 10 personnes	33,5	51,7	14,8	100,0	4,4	8,3	52,2	39,5	100,0	6,1
Plus de 10 personnes	30,0	48,9	21,1	100,0	4,8	10,9	51,8	37,3	100,0	6,0
<b>Nombre d'enfants de moins de 5 ans</b>										
1 enfant	32,2	49,7	18,1	100,0	4,6	8,7	47,7	43,6	100,0	6,2
2 enfants	34,4	52,8	12,8	100,0	4,4	7,3	52,8	39,8	100,0	6,1
3 enfants et plus	39,7	50,7	9,6	100,0	4,1	11,0	51,7	37,3	100,0	6,0
<b>Âge du chef de ménage</b>										
Moins 29 ans	36,2	51,8	12,0	100,0	4,3	7,6	52,7	39,7	100,0	6,0
30 à 44 ans	33,1	51,6	15,3	100,0	4,5	8,9	48,5	42,6	100,0	6,2
45 à 59 ans	34,6	50,2	15,2	100,0	4,4	8,0	51,5	40,5	100,0	6,1
60 ans et plus	36,9	51,4	11,7	100,0	4,4	10,2	52,4	37,5	100,0	6,0
<b>Sexe du chef de ménage</b>										
Homme	33,6	50,8	15,6	100,0	4,5	8,5	50,3	41,2	100,0	6,2
Femme	37,4	52,4	10,2	100,0	4,2	8,6	51,9	39,5	100,0	6,0
<b>Niveau d'éducation du chef de ménage</b>										
Non Éduqué	41,0	50,9	8,2	100,0	4,0	10,7	54,6	34,7	100,0	5,8
Primaire	28,4	54,7	16,9	100,0	4,6	5,7	50,4	44,0	100,0	6,3
Secondaire-Universitaire	22,4	47,2	30,4	100,0	5,4	6,0	38,8	55,2	100,0	6,9
<b>Branche d'activité du Chef de ménage</b>										
Inactif-Chômeur	55,2	39,6	5,2	100,0	3,5	7,6	62,2	30,2	100,0	5,8



SDA	Année 2016					Année 2018				
	Peu variée	Moyennement variée	Suffisamment variée	Total	Enquête Baseline 2016	Peu variée	Moyennement variée	Suffisamment variée	Total	Enquête Midline 2018
Agriculture, Élevage, Pêche	35,6	52,0	12,4	100,0	4,3	8,7	52,6	38,7	100,0	6,0
Industrie de transformation, Extractive	21,3	66,8	11,9	100,0	4,7	4,9	49,8	45,3	100,0	6,6
Commerce	27,5	51,0	21,5	100,0	4,9	10,5	44,7	44,8	100,0	6,2
Administration	6,9	40,5	52,6	100,0	7,0	2,0	33,7	64,3	100,0	7,5
Autres services	25,0	50,1	24,9	100,0	5,0	9,2	34,6	56,2	100,0	6,6
Milieu de résidence										
Chef-lieu de district	33,2	47,2	19,6	100,0	4,6	4,8	40,5	54,7	100,0	7,1
Chef-lieu de commune	29,5	54,3	16,1	100,0	4,5	13,0	53,0	34,1	100,0	5,8
Fokontany	36,0	51,0	13,0	100,0	4,4	7,5	51,0	41,5	100,0	6,1
Source d'eau potable										
JIRAMA	23,9	56,0	20,2	100,0	4,7	10,1	39,0	50,9	100,0	6,5
Citerne-Barrage	29,8	52,3	17,9	100,0	4,7	8,4	44,5	47,2	100,0	6,3
Aucune	37,6	50,4	12,1	100,0	4,3	8,3	55,3	36,4	100,0	6,0
Distance par rapport au site de nutrition										
Moins de 15 minutes	30,8	52,0	17,2	100,0	4,6	8,3	48,0	43,7	100,0	6,2
15 min à 1 heure	39,5	51,3	9,2	100,0	4,1	8,5	53,0	38,5	100,0	6,1
Plus d'une heure	45,4	47,6	7,1	100,0	3,9	10,0	63,9	26,1	100,0	5,5
Nombre de Centres de Santé										
Aucun Centre de santé	34,8	51,7	13,5	100,0	4,4	9,2	51,3	39,6	100,0	6,1
Un Centre de santé	36,2	52,3	11,5	100,0	4,3	5,9	48,7	45,4	100,0	6,4
2 Centres de santé	27,4	39,7	32,9	100,0	5,1	9,9	52,4	37,7	100,0	6,0
Nombre d'Écoles primaires										
Aucune école	31,4	53,1	15,5	100,0	4,7	12,9	48,5	38,6	100,0	6,0
Une école	36,6	50,7	12,7	100,0	4,3	8,6	52,3	39,1	100,0	6,1

SDA	Année 2016					Année 2018				
	Peu variée	Moyennement variée	Suffisamment variée	Total	Enquête Baseline 2016	Peu variée	Moyennement variée	Suffisamment variée	Total	Enquête Midline 2018
2 écoles et plus	28,3	52,4	19,3	100,0	4,7	2,8	43,1	54,1	100,0	6,7

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC – Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

109. **À part la diversification de l'alimentation des ménages bénéficiaires, leur régime alimentaire se retourne de plus en plus vers les aliments de base habituels comme les céréales (riz, maïs) et les tubercules (manioc, patate douce).** Outre les effets des transferts monétaires, ce phénomène pourrait aussi être dû à l'effet de saisonnalité sur la disponibilité et l'offre de produits sur le marché à cause du changement périodique entre l'enquête baseline et l'enquête midline. Un ménage consomme des céréales ou tubercules pratiquement tous les jours (fréquence hebdomadaire moyenne de 6,8 jours en 2018 contre seulement 2,3 jours par semaine en 2016). Cette fréquence de consommation de céréales est presque uniforme quelle que soit la catégorie de ménage considérée. Après les céréales, les ménages bénéficiaires consomment plus souvent les légumineuses (haricot, lentilles, etc.) avec une fréquence hebdomadaire de 4,6 jours. Quant aux légumes qui étaient consommés pendant plus de 5 jours par semaine en 2016, ils ne sont consommés en moyenne que pendant 3 jours par semaine en 2018. Les ménages mangent des fruits, mais assez rarement avec une fréquence inférieure à 1 jour dans la semaine. L'alimentation des ménages est toujours très pauvre en calorie. En effet, les consommations de produits laitiers, viande, poissons et légumineuses sont très rares : en moyenne moins d'un jour par semaine. Ces fréquences de consommation par groupe alimentaire sont presque identiques dans les différentes catégories de ménages.

**Tableau 31 : Fréquence de consommation au cours des sept derniers jours selon le groupe alimentaire**

Unité : jour

	Année 2016									Année 2018								
	céréales	légumineuses	légumes	fruits	viande et poissons	Produits laitiers	sucres	huiles	condiments	céréales	légumineuses	légumes	fruits	viande et poissons	Produits laitiers	sucres	huiles	condiments
<b>Ensemble</b>	<b>2,3</b>	<b>0,6</b>	<b>5,3</b>	<b>3,4</b>	<b>0,4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,6</b>	<b>1,0</b>	<b>5,3</b>	<b>6,8</b>	<b>4,6</b>	<b>3,1</b>	<b>0,8</b>	<b>0,8</b>	<b>0,9</b>	<b>2,9</b>	<b>0,9</b>	<b>6,4</b>
Région																		
Androy	2,4	0,6	5,2	3,4	0,4	0,3	0,6	1,1	5,3	6,8	4,5	3,2	0,8	0,8	0,9	2,9	0,9	6,4
Anosy	1,9	0,4	5,4	3,5	0,3	0,2	0,6	0,7	5,7	6,9	5,0	2,7	1,0	0,9	0,8	3,0	0,8	6,5
Degré de malnutrition																		
Urgent	2,6	0,3	5,2	2,6	0,3	0,3	0,6	1,0	5,1	6,8	4,6	2,8	0,8	0,9	1,1	2,7	0,8	6,4
Alerte	2,7	0,7	5,0	4,0	0,3	0,1	0,5	1,0	5,2	6,8	4,5	3,2	0,9	0,6	0,4	3,2	0,6	6,4
À surveiller	1,8	0,5	5,6	3,3	0,4	0,4	0,7	1,1	5,6	6,8	4,7	3,3	0,9	0,9	1,1	2,9	1,1	6,3
Protection sociale																		
Cash transfert	2,7	0,7	4,9	3,5	0,5	0,4	1,1	1,3	4,7	6,9	4,2	3,1	0,8	0,8	1,0	2,6	0,9	6,3
Vivres	2,7	0,7	5,4	3,2	0,3	0,3	0,6	1,1	5,5	6,8	4,7	3,3	0,9	0,8	0,9	3,1	1,0	6,5
Autres aides	3,6	0,8	5,8	2,5	1,3	1,0	1,2	2,3	6,4	7,0	5,7	4,4	1,3	1,6	1,5	4,5	1,1	6,5
Aucune aide	1,5	0,3	5,1	3,6	0,3	0,3	0,3	0,7	5,3	6,7	4,6	2,8	0,8	0,7	0,7	2,8	0,7	6,3
Ménage ACN ou AC																		
Ménage non ACN	2,2	0,5	5,3	3,4	0,3	0,2	0,5	0,8	5,2	6,8	4,6	3,0	0,8	0,7	0,8	2,9	0,8	6,4
Ménage ACN	3,8	1,3	4,7	2,7	1,2	1,2	1,5	3,4	6,2	6,8	4,7	4,1	1,1	1,7	2,0	4,1	1,6	6,6
Type de ménage																		
Monoparental homme	2,0	0,4	5,6	2,9	0,1	0,1	0,3	0,3	5,7	6,8	4,8	2,6	0,9	0,9	0,7	3,6	0,9	6,1
Monoparental femme	2,4	0,5	5,3	3,2	0,3	0,2	0,5	0,9	5,2	6,7	4,3	3,0	0,8	0,8	0,7	2,8	0,8	6,3
Élargi ou polygame	2,5	0,7	5,1	2,9	0,4	0,4	0,7	1,3	5,7	6,9	4,9	3,3	0,8	0,7	1,3	3,0	0,8	6,4
Nucléaire	2,2	0,5	5,3	3,6	0,4	0,3	0,6	1,1	5,3	6,8	4,7	3,1	0,9	0,8	0,9	3,0	0,9	6,5
Taille du ménage																		

	Année 2016									Année 2018								
	céréales	légumineuses	légumes	fruits	viande et poissons	Produits laitiers	sucres	huiles	condiments	céréales	légumineuses	légumes	fruits	viande et poissons	Produits laitiers	sucres	huiles	condiments
1 à 3 personnes	2,4	0,5	5,2	2,9	0,3	0,3	0,5	1,0	5,2	6,8	4,5	2,8	0,8	0,9	0,8	2,9	0,8	6,5
4 à 6 personnes	2,3	0,5	5,2	3,4	0,3	0,2	0,6	1,0	5,2	6,8	4,5	3,0	0,9	0,8	0,8	3,1	0,8	6,4
7 à 10 personnes	2,2	0,5	5,4	3,6	0,4	0,3	0,6	1,1	5,5	6,7	4,8	3,3	0,9	0,8	1,0	2,7	1,0	6,4
Plus de 10 pers.	2,5	0,9	4,9	3,4	0,4	0,4	0,8	1,4	5,6	6,9	4,4	3,4	0,8	0,8	0,8	3,0	0,7	6,5
Nombre d'enfants de moins de 5 ans																		
1 enfant	2,6	0,7	5,1	3,2	0,5	0,4	0,7	1,3	5,3	6,8	4,5	3,0	0,9	0,9	0,9	3,0	0,9	6,5
2 enfants	2,1	0,5	5,4	3,4	0,3	0,3	0,6	0,9	5,4	6,8	4,7	3,2	0,8	0,7	0,8	3,0	0,9	6,4
3 enfants et plus	2,1	0,5	5,2	3,6	0,2	0,2	0,4	0,8	5,1	6,8	4,6	3,0	0,9	0,7	0,9	2,7	0,7	6,3
Âge du chef de ménage																		
Moins 29 ans	2,1	0,6	5,3	3,4	0,3	0,3	0,3	0,9	5,2	6,8	4,5	2,9	0,9	0,8	0,7	2,8	0,6	6,4
30 à 44 ans	2,4	0,5	5,1	3,6	0,4	0,4	0,7	1,1	5,2	6,8	4,6	3,3	0,9	0,8	0,9	3,0	0,9	6,3
45 à 59 ans	2,3	0,6	5,4	3,4	0,4	0,3	0,7	1,0	5,4	6,8	4,6	3,2	0,8	0,8	0,9	3,1	0,9	6,4
60 ans et plus	2,4	0,6	5,5	2,9	0,3	0,3	0,6	1,1	5,6	6,8	4,6	3,1	0,8	0,6	0,9	2,8	1,1	6,5
Sexe du chef de ménage																		
Homme	2,2	0,6	5,3	3,5	0,4	0,3	0,6	1,1	5,3	6,8	4,7	3,2	0,8	0,8	0,9	3,0	0,9	6,4
Femme	2,4	0,5	5,2	3,2	0,3	0,2	0,5	0,9	5,3	6,7	4,3	3,0	0,8	0,8	0,7	2,8	0,8	6,3
Niveau d'éducation du chef de ménage																		
Non Éduqué	1,9	0,4	5,4	3,6	0,2	0,2	0,4	0,6	5,1	6,8	4,4	2,9	0,8	0,6	0,7	2,4	0,6	6,2
Primaire	2,5	0,6	5,2	3,4	0,4	0,3	0,6	1,2	5,4	6,8	4,8	3,2	0,9	0,9	1,0	3,3	1,0	6,6
Secondaire- Universitaire	3,4	1,2	4,7	2,5	0,8	0,6	1,1	2,3	5,8	6,9	4,9	3,6	1,0	1,3	1,2	4,0	1,5	6,6

	Année 2016									Année 2018								
	céréales	légumineuses	légumes	fruits	viande et poissons	Produits laitiers	sucres	huiles	condiments	céréales	légumineuses	légumes	fruits	viande et poissons	Produits laitiers	sucres	huiles	condiments
Branche d'activité du Chef de ménage																		
Inactif-Chômeur	1,8	0,4	4,5	3,3	0,1	0,1	0,3	0,6	4,3	6,7	4,4	3,1	0,7	0,6	0,7	2,4	0,6	6,3
Agriculture, Élevage, Pêche	2,2	0,5	5,5	3,5	0,3	0,3	0,5	0,9	5,4	6,8	4,6	3,0	0,8	0,7	0,9	2,9	0,8	6,4
Industrie de transformation, extractive	1,7	0,6	4,9	2,7	0,3	0,2	0,6	0,5	5,5	6,8	4,9	3,3	0,9	1,0	0,7	3,0	0,7	5,8
Commerce	3,1	0,5	4,3	2,5	0,6	0,3	1,4	1,8	5,0	6,9	4,6	3,4	0,9	0,9	0,8	2,9	1,0	6,5
Administration	4,8	1,9	4,2	1,9	1,8	1,6	2,1	3,8	6,4	7,0	5,2	4,2	1,4	1,4	2,1	4,6	1,5	6,7
Autres services	3,1	0,7	4,2	3,1	0,5	0,2	0,8	1,9	5,4	6,8	4,6	3,6	1,0	1,0	1,0	3,4	1,1	6,6
Milieu de résidence																		
Chef-lieu de district	2,4	0,7	4,9	1,1	0,4	0,2	0,6	1,5	5,1	7,0	5,1	4,1	1,0	1,2	1,3	3,4	1,4	6,4
Chef-lieu de commune	2,3	0,6	4,5	3,7	0,3	0,2	0,5	1,1	5,4	6,7	4,0	2,8	0,8	0,6	0,5	2,6	0,7	6,2
Fokontany	2,3	0,5	5,5	3,5	0,3	0,3	0,6	1,0	5,3	6,8	4,7	3,1	0,8	0,8	1,0	3,0	0,9	6,4
Source d'eau potable																		
JIRAMA	2,5	0,6	4,9	2,6	0,3	0,4	1,0	1,2	5,4	6,9	4,7	3,2	1,0	0,9	1,2	3,2	1,3	6,4
Citerne-Barrage	2,4	0,4	4,9	4,2	0,5	0,5	0,5	1,2	5,5	6,9	4,7	3,0	0,8	0,9	0,9	3,1	1,1	6,6
Aucune	2,2	0,6	5,4	3,3	0,3	0,2	0,5	1,0	5,3	6,8	4,5	3,1	0,8	0,7	0,8	2,8	0,7	6,3
Distance par rapport au site																		
Moins de 15 min	2,4	0,5	5,2	3,3	0,4	0,4	0,7	1,1	5,4	6,8	4,7	3,1	0,8	0,8	1,0	2,9	0,9	6,4
15 min à 1 heure	2,1	0,5	5,6	3,2	0,2	0,2	0,4	1,0	5,4	6,7	4,7	3,2	0,9	0,7	0,7	3,1	0,8	6,5
Plus d'une heure	2,1	0,6	5,1	3,9	0,3	0,2	0,5	0,8	4,5	6,6	3,6	3,0	0,7	0,7	0,4	3,0	0,5	6,2

	Année 2016									Année 2018								
	céréales	légumineuses	légumes	fruits	viande et poissons	Produits laitiers	sucres	huiles	condiments	céréales	légumineuses	légumes	fruits	viande et poissons	Produits laitiers	sucres	huiles	condiments
<b>Nombre de Centres de Santé</b>																		
Aucun Centre de santé	2,2	0,5	5,3	3,3	0,3	0,3	0,6	1,0	5,3	6,8	4,5	3,0	0,8	0,8	0,8	2,7	0,8	6,3
Un Centre de santé	2,4	0,6	5,5	3,4	0,3	0,2	0,6	1,0	5,4	6,7	4,9	3,5	0,9	0,9	1,1	3,5	1,2	6,6
2 Centres de santé	3,4	0,9	3,4	4,2	0,8	0,6	0,4	2,5	5,6	6,8	4,1	3,3	0,6	0,7	0,4	3,6	0,6	6,7
<b>Nombre d'Écoles primaires</b>																		
Aucune école	2,4	0,5	5,3	2,4	0,5	0,4	0,7	1,0	5,3	6,9	4,5	3,0	0,7	0,7	0,7	2,6	0,7	6,0
Une école	2,2	0,5	5,3	3,7	0,3	0,3	0,5	1,0	5,3	6,8	4,6	3,1	0,8	0,8	0,9	2,8	0,8	6,4
2 écoles et plus	2,9	0,7	4,9	3,2	0,6	0,2	0,9	1,5	5,2	6,9	4,9	3,2	1,0	1,2	0,9	4,2	1,4	6,6

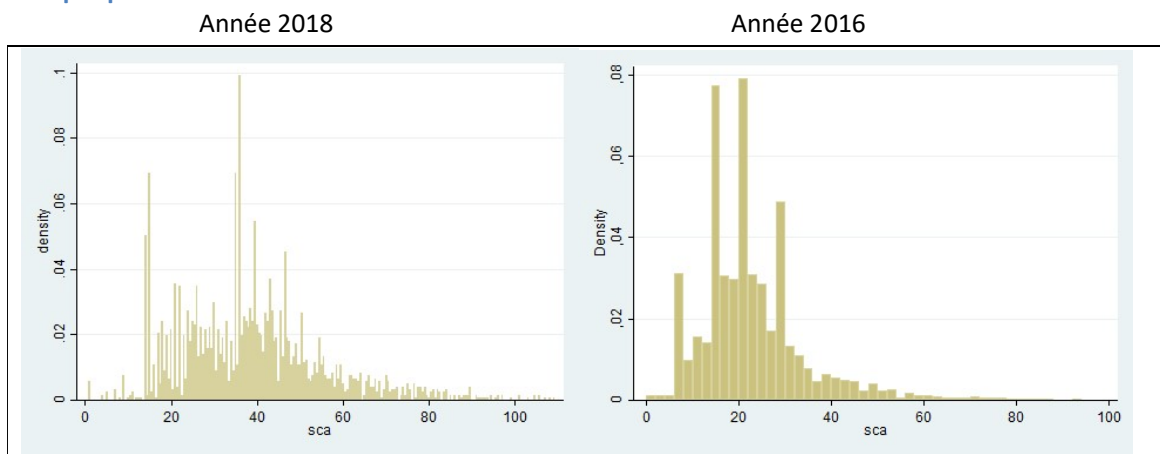
Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

## 5.5 Quantité, qualité et fréquence de consommation alimentaire

110. Pour tenir compte au maximum des différentes dimensions de la sécurité alimentaire (accès physique, préférences individuelles, sécurité, qualité, stabilité), l'analyse est basée sur l'indicateur de Score de Consommation Alimentaire (SCA) qui réunit à la fois la diversité alimentaire, la fréquence de consommation et l'importance nutritionnelle relative des différents groupes alimentaires.

111. **Selon l'évolution du score de consommation alimentaire, l'alimentation des ménages bénéficiaires s'est améliorée aussi bien en quantité, qu'en fréquence et en qualité.** En 2018, les ménages ayant une consommation alimentaire pauvre (avec un Score de Consommation Alimentaire inférieur à 21) ne représentent plus que moins 16% des ménages si cette proportion s'élève à plus de 54% des ménages en 2016. Par ailleurs, plus de 58% des ménages ont une consommation « acceptable » en 2018 (contre 1% en 2016). On retrouve ainsi la situation de l'ensemble de Madagascar en 2012. La distribution du score montre un déplacement vers la droite de la courbe avec un étalement beaucoup plus important. La situation des ménages ACN et ceux dirigés par un fonctionnaire s'écarte toujours de celle des autres catégories de ménages avec un score de consommation alimentaire assez élevé respectivement de 51 et 52. En termes de score de consommation alimentaire, **l'amélioration de la situation de la sécurité alimentaire est beaucoup plus visible en milieu urbain.** Chez les ménages résidant dans les communes chefs-lieux de district, plus de sept ménages sur dix ont une consommation alimentaire acceptable.

**Graphique 9 : Évolution de la distribution du score de consommation alimentaire**



Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.



**Tableau 32 : Évolution de la répartition des ménages selon le Score de Consommation Alimentaire et le Score Moyen**

	Année 2016					Année 2018				
	Pauvre (%)	À la limite (%)	Acceptable (%)	Total (%)	SCA moyen	Pauvre (%)	À la limite (%)	Acceptable (%)	Total (%)	SCA moyen
Ensemble	54,3	32,3	13,5	100,0	23,7	15,7	26,3	58,0	100,0	39,8
Région										
Androy	54,3	31,7	14,0	100,0	23,7	16,3	26,7	57,0	100,0	39,5
Anosy	54,2	35,6	10,2	100,0	23,4	12,9	24,4	62,7	100,0	41,3
Degré de malnutrition										
Urgent	64,9	26,0	9,1	100,0	21,2	14,3	26,9	58,8	100,0	40,6
Alerte	56,6	31,0	12,4	100,0	22,9	16,6	26,8	56,7	100,0	37,0
À surveiller	46,4	36,8	16,8	100,0	25,6	15,8	25,5	58,7	100,0	41,9
Protection sociale										
Cash transfert	41,1	42,9	16,0	100,0	26,7	17,7	26,5	55,8	100,0	38,9
Vivres	53,3	32,3	14,5	100,0	23,8	13,9	26,0	60,1	100,0	40,7
Autres aides	41,4	25,5	33,1	100,0	33,3	7,8	9,0	83,2	100,0	52,0
Aucune aide	61,5	28,7	9,8	100,0	21,6	17,6	27,7	54,7	100,0	38,4
Ménage ACN ou AC										
Ménage non ACN	56,4	32,4	11,2	100,0	22,6	16,2	26,5	57,3	100,0	39,0
Ménage ACN	28,1	30,8	41,1	100,0	36,3	9,3	23,8	66,9	100,0	50,8
Composition du ménage										
Monoparental homme	61,2	30,8	8,0	100,0	20,6	11,6	30,6	57,9	100,0	40,1
Monoparental femme	58,8	30,5	10,7	100,0	22,2	19,2	28,3	52,5	100,0	38,1
Élargi ou polygame	46,2	35,8	18,0	100,0	25,8	11,4	24,1	64,5	100,0	42,4
Nucléaire	53,5	32,4	14,1	100,0	24,0	14,8	25,5	59,7	100,0	40,3
Taille du ménage										
1 à 3 personnes	61,8	25,7	12,5	100,0	22,3	16,9	26,5	56,7	100,0	39,4
4 à 6 personnes	54,3	33,7	12,0	100,0	23,3	15,5	26,1	58,4	100,0	39,2
7 à 10 personnes	52,3	33,7	14,0	100,0	24,1	15,0	26,5	58,5	100,0	40,9
Plus de 10 pers.	49,2	30,9	19,9	100,0	25,8	16,9	26,6	56,6	100,0	39,7

	Année 2016					Année 2018				
	Pauvre (%)	À la limite (%)	Acceptable (%)	Total (%)	SCA moyen	Pauvre (%)	À la limite (%)	Acceptable (%)	Total (%)	SCA moyen
Nombre d'enfants de moins de 5 ans										
1 enfant	51,9	31,5	16,6	100,0	25,4	14,6	28,8	56,6	100,0	40,3
2 enfants	53,9	33,9	12,3	100,0	23,1	14,7	26,6	58,7	100,0	39,7
3 enfants et plus	59,0	30,2	10,9	100,0	21,9	19,9	21,1	59,0	100,0	39,4
Âge du chef de ménage										
Moins 29 ans	56,9	30,8	12,3	100,0	22,7	16,8	27,1	56,1	100,0	38,7
30 à 44 ans	52,0	34,2	13,9	100,0	24,3	16,4	25,6	58,0	100,0	40,6
45 à 59 ans	55,5	29,6	15,0	100,0	23,9	15,4	23,6	60,9	100,0	40,2
60 ans et plus	53,8	34,2	12,0	100,0	23,3	12,4	31,3	56,4	100,0	39,4
Sexe du chef de ménage										
Homme	52,3	33,1	14,6	100,0	24,3	14,4	25,3	60,3	100,0	40,6
Femme	59,0	30,1	10,9	100,0	22,2	18,7	28,7	52,6	100,0	38,1
Niveau d'éducation du chef de ménage										
Non Éduqué	60,6	31,7	7,7	100,0	21,5	19,0	27,3	53,7	100,0	37,2
Primaire	49,5	34,6	16,0	100,0	24,6	12,8	25,2	62,1	100,0	41,8
Secondaire-Universitaire	38,9	30,5	30,6	100,0	29,9	9,3	25,1	65,6	100,0	45,4
Branche d'activité du Chef de ménage										
Inactif-Chômeur	72,6	20,3	7,1	100,0	18,7	21,5	24,6	53,9	100,0	37,2
Agriculture, Élevage, Pêche	54,8	32,3	13,0	100,0	23,4	15,8	26,7	57,5	100,0	39,4
Industrie de transformation, extractive	46,7	42,2	11,2	100,0	24,0	12,8	28,4	58,8	100,0	41,1
Commerce	49,7	36,5	13,8	100,0	25,3	12,7	28,8	58,5	100,0	40,6
Administration	23,0	21,9	55,1	100,0	41,7	3,5	18,5	78,0	100,0	52,5
Autres services	46,3	37,9	15,8	100,0	25,2	14,8	23,8	61,4	100,0	42,1

	Année 2016					Année 2018				
	Pauvre (%)	À la limite (%)	Acceptable (%)	Total (%)	SCA moyen	Pauvre (%)	À la limite (%)	Acceptable (%)	Total (%)	SCA moyen
Milieu										
Chef-lieu de district	59,0	27,1	13,9	100,0	22,9	9,6	18,8	71,7	100,0	46,7
Chef-lieu de commune	51,7	35,1	13,2	100,0	24,0	25,9	29,1	45,0	100,0	35,0
Fokontany	54,4	32,0	13,5	100,0	23,6	13,0	26,1	60,9	100,0	40,8
Source d'eau potable										
JIRAMA	50,5	31,9	17,7	100,0	25,2	17,2	20,5	62,3	100,0	42,6
Citerne-Barrage	52,6	32,5	14,9	100,0	25,1	15,7	24,8	59,4	100,0	40,9
Aucune	55,2	32,2	12,5	100,0	23,0	15,4	27,9	56,7	100,0	38,9
Distance par rapport au site										
Moins de 15 minutes	49,6	35,3	15,2	100,0	24,7	14,2	25,1	60,7	100,0	41,0
15 min à 1 heure	60,7	28,8	10,5	100,0	22,1	14,7	27,2	58,1	100,0	39,3
Plus d'une heure	65,8	23,3	10,9	100,0	21,4	26,8	32,3	40,9	100,0	33,6
Nombre de Centres de Santé										
Aucun Centre de santé	53,8	33,8	12,4	100,0	23,4	16,7	25,8	57,5	100,0	39,2
Un Centre de santé	58,7	26,2	15,1	100,0	23,7	10,5	26,8	62,7	100,0	42,9
2 Centres de santé	42,8	31,4	25,8	100,0	27,5	21,7	31,2	47,1	100,0	36,3
Nombre d'Écoles primaires										
Aucune école	50,7	35,9	13,5	100,0	24,3	18,1	25,3	56,7	100,0	38,1
Une école	55,8	31,8	12,4	100,0	23,2	16,4	26,8	56,8	100,0	39,6
2 écoles et plus	50,7	29,3	19,9	100,0	25,5	8,0	24,3	67,8	100,0	43,8

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

## 5.6 Perception des difficultés alimentaires et recours aux stratégies de survie

112. L'analyse de la sécurité alimentaire par l'Indice de Stratégie de Survie permet d'appréhender les dimensions « universalité », « préférences individuelles » et « stabilité » de cette notion. Deux types d'indicateurs ont été retenus : le nombre de stratégies de survie adoptées (Indice non pondéré) et la somme totale cumulée de la durée de mise en œuvre au cours des sept derniers jours (indice pondéré). Cette approche sous-entend l'hypothèse que les ménages sont rationnels dans leur choix et leur niveau de consommation leur procurant l'utilité maximum possible. Plus un ménage fait recours à plusieurs stratégies pendant une durée relativement longue, plus l'insécurité alimentaire est préoccupante.

113. **Après l'intervention du programme FIAVOTA, de moins en moins de ménages bénéficiaires ont connu des difficultés alimentaires.** Si en 2016, la quasi-totalité des ménages ciblés par FIAVOTA ont déclaré avoir connu des difficultés alimentaires au cours des sept derniers jours avant l'enquête, ils ne représentent plus que de 75% des ménages en 2018. La situation s'est considérablement évoluée à Androy par rapport à Anosy où plus de 84% des ménages ont encore déclaré être en difficulté alimentaire au cours des 7 derniers jours. Cette situation est aussi observée chez ceux dirigés par des inactifs ou chômeurs.

114. **En 2018, les ménages ont eu recours en moyenne à une stratégie de survie de moins qu'en 2016.** De plus, la durée totale cumulée des stratégies de survie a baissé de 7 jours au cours de cette période de 14 mois (décembre 2016 à avril 2018). La situation des ménages dans la région Anosy évolue dans le même sens, mais avec une intensité relativement faible. Le nombre de stratégies de survie a baissé seulement de 0,2 point et le nombre de jours d'application a diminué de 4 jours seulement.

**Tableau 33 : Évolution de la proportion des ménages en difficulté alimentaire et Indice de Stratégie de Survie**

	Année 2016			Année 2018		
	Proportion des ménages en difficulté alimentaire au cours des sept derniers jours (%)	ISS non pondéré	ISS pondéré	Proportion des ménages en difficulté alimentaire au cours des sept derniers jours (%)	ISS non pondéré	ISS pondéré
<b>Ensemble</b>	<b>95,2</b>	<b>4,8</b>	<b>25,8</b>	<b>75,0</b>	<b>3,8</b>	<b>18,8</b>
Région						
Androy	94,6	4,7	25,5	73,0	3,5	17,7
Anosy	98,9	5,1	27,9	84,3	4,9	23,9
Degré de malnutrition						
Urgent	96,5	5,0	26,6	75,9	3,7	18,0
Alerte	94,0	4,4	24,8	73,1	3,9	19,7
À surveiller	95,5	5,1	26,3	76,0	3,6	18,6
Protection sociale						
Transferts monétaires	94,0	5,7	29,3	74,5	3,8	18,8
Vivres	96,0	4,6	25,2	73,2	3,6	18,0
Autres aides	82,3	4,5	22,3	65,7	3,4	17,4
Aucune aide	95,5	4,7	25,6	77,8	3,9	19,9
Ménage ACN ou AC						
Ménage non ACN	96,2	4,9	26,2	76,2	3,9	19,4
Ménage ACN	83,3	4,1	21,8	59,2	2,5	11,9
Type de ménage						
Monoparental homme	93,4	4,3	24,8	69,3	3,7	18,5
Monoparental femme	96,7	4,9	26,4	76,2	3,8	19,2
Élargi ou polygame	94,0	4,7	25,6	78,6	3,8	19,5
Nucléaire	94,8	4,8	25,6	74,0	3,7	18,6
Taille du ménage						
1 à 3 personnes	92,7	4,5	24,1	74,6	3,8	18,3
4 à 6 personnes	95,3	4,9	26,1	76,2	3,9	19,3
7 à 10 personnes	96,2	4,8	26,0	74,0	3,6	18,4
Plus de 10 pers.	95,2	4,9	26,7	73,8	3,7	18,9
Nombre d'enfants de moins de 5 ans						
1 enfant	91,9	4,5	23,9	76,2	3,8	18,6
2 enfants	96,6	4,9	26,6	75,9	3,8	18,9
3 enfants et plus	97,6	5,0	27,4	70,5	3,8	19,0
Âge du chef de ménage						
Moins 29 ans	94,7	4,7	25,6	74,4	3,9	19,4
30 à 44 ans	95,2	4,9	26,3	72,9	3,6	18,0
45 à 59 ans	96,5	4,7	25,6	77,1	3,9	19,0
60 ans et plus	93,8	4,8	25,4	77,9	3,8	19,7

	Année 2016			Année 2018		
	Proportion des ménages en difficulté alimentaire au cours des sept derniers jours (%)	ISS non pondéré	ISS pondéré	Proportion des ménages en difficulté alimentaire au cours des sept derniers jours (%)	ISS non pondéré	ISS pondéré
<b>Sexe du chef de ménage</b>						
Homme	94,7	4,8	25,6	74,3	3,7	18,6
Femme	96,4	4,9	26,5	76,6	3,8	19,3
<b>Niveau d'éducation du chef de ménage</b>						
Non Éduqué	91,9	4,5	23,9	76,2	3,8	18,6
Primaire	96,6	4,9	26,6	75,9	3,8	18,9
Secondaire-Universitaire	97,6	5,0	27,4	70,5	3,8	19,0
<b>Branche d'activité du chef de ménage</b>						
Inactif-Chômeur	94,5	4,7	26,8	83,5	4,0	20,5
Agriculture, Élevage, Pêche	95,9	4,8	26,2	74,6	3,8	18,7
Industrie de transformation, extractive	96,5	5,0	26,4	77,1	3,7	18,5
Commerce	96,0	4,9	24,4	72,4	3,8	18,4
Administration	83,5	3,4	18,2	59,8	2,9	12,7
Autres services	91,2	4,6	23,7	73,5	3,7	19,4
<b>Milieu de résidence</b>						
Chef-lieu de district	96,7	5,0	24,5	60,1	2,4	10,6
Chef-lieu de commune	93,6	4,3	23,7	79,4	4,0	22,2
Fokontany	95,4	4,9	26,4	74,8	3,8	18,5
<b>Source d'eau potable</b>						
JIRAMA	94,8	4,5	24,3	69,4	3,5	18,2
Citerne-Barrage	93,7	4,6	24,5	73,4	3,4	17,0
Aucune	95,7	4,9	26,4	76,6	3,9	19,6
<b>Distance par rapport au site</b>						
Moins de 15 minutes	94,5	4,8	25,5	75,2	3,6	18,4
15 min à 1 heure	96,3	4,8	25,9	72,4	4,1	18,9
Plus d'une heure	96,5	4,9	27,7	79,1	4,0	21,2
<b>Nombre de Centre de santé</b>						
Aucun Centre de santé	95,5	4,9	26,5	76,0	3,9	19,3
Un Centre de santé	95,7	4,4	24,2	69,6	3,5	17,3
2 Centres de santé	87,6	4,2	21,4	81,2	3,3	17,9
<b>Nombre d'Écoles primaires</b>						
Aucune école	95,2	5,2	27,3	76,5	3,6	17,5
Une école	95,3	4,7	25,6	75,8	3,8	19,3
2 écoles et plus	94,8	4,8	25,1	67,3	3,6	17,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.



indicateurs de comportement, plus l'indice de stratégie de survie est élevé, plus l'insécurité alimentaire est grave. Comme dans la plupart de la littérature, on peut s'attendre à des corrélations négatives entre ces deux groupes d'indicateurs. Des analyses de corrélations bivariées (tableau 22) et analyses factorielles exploratoires (graphique 9) ont été réalisées dans le cadre de cette étude.

**116. La situation très difficile et très instable vécue par les ménages dans le Sud les amène à être très prudents et à adopter des comportements sous contraintes sur la gestion de la consommation dans le temps.** La diversification alimentaire indique une amélioration de la régularité de la consommation des ménages. En 2018, les analyses des corrélations fournissent les mêmes résultats qu'en 2016. En effet, l'analyse montre une forte corrélation positive entre le Score de Consommation Alimentaire (SCA) et le Score de Diversité Alimentaire (SDA) (test de Spearman  $\rho=0,75$ ). Si les deux indicateurs montrent la diversité alimentaire des ménages, le SCA indique aussi la régularité et la fréquence de consommation au cours de la période de référence.

**117. Par contre, les corrélations sont relativement faibles entre les indicateurs de consommation et les indicateurs de comportement.** Entre le Score de Consommation Alimentaire et le Score de Diversité Alimentaire et l'indice de Stratégie de Survie non pondéré, les corrélations sont beaucoup plus faibles, positives et statistiquement significatives (respectivement  $\rho=0,02$  et  $\rho=0,08$ ). Entre les deux indicateurs de consommation et l'Indice de Stratégie de Survie pondéré, les corrélations sont faibles (respectivement  $\rho=-0,16^{***}$  et  $\rho=0,15$ ). Ces faibles corrélations entre les scores de consommation et les score de comportement, même contre-intuitives, peuvent être interprétées de deux façons. Premièrement, comme il est évoqué précédemment, la situation très critique subie en permanence par les ménages oblige certains ménages à adopter des comportements sous contraintes aussi bien sur le plan statique que sur le plan dynamique. Tenant compte de la forte instabilité de la situation alimentaire, certains ménages adaptent leur stratégie et appliquent le « principe de précaution » en fonction de leur anticipation de la situation future. En anticipant une détérioration de la situation future comme contrainte, la décision de diversifier la consommation actuelle est toujours accompagnée des mesures de précaution et de stratégies de survie (baisse de consommation ou de fréquence) afin de pouvoir tenir la situation sur une longue période. Deuxièmement, la situation vécue par les ménages est tellement difficile que les ménages ont perdu leur « repère » en termes de normes de consommation (attrition des préférences).



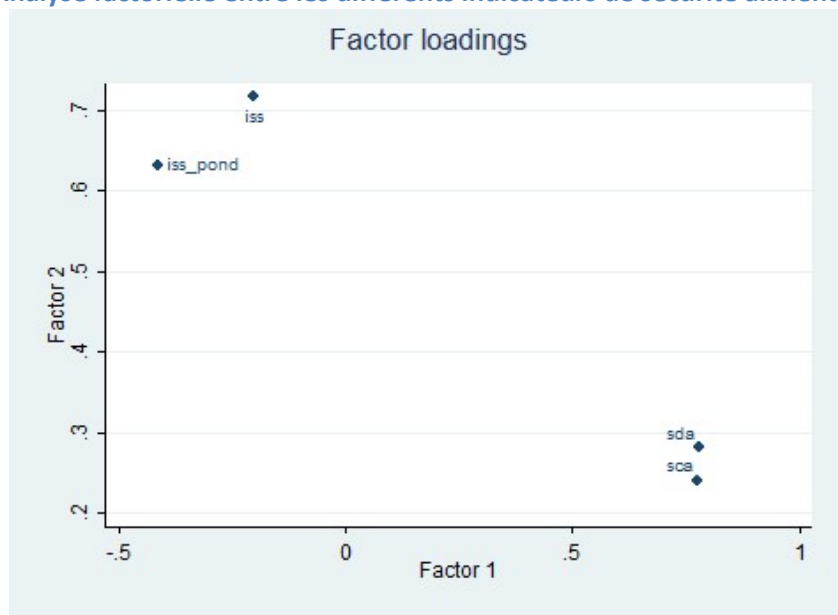
**Tableau 34 : Coefficients de corrélation Spearman entre les différents indicateurs de sécurité alimentaire**

Indicateurs	SDA	SCA	ISS	ISS pondéré
SDA				
SCA	0,7505***			
ISS	0,0815***	0,0248***		
ISS pondéré	-0,1682***	0,1513	0,6361***	

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

118. L'analyse factorielle met en lumière deux dimensions indépendantes et non corrélées de la sécurité alimentaire : la dimension qualifiée de « qualité » (diversité alimentaire et sa fréquence avec le Score de Diversité Alimentaire et le Score de Consommation Alimentaire) et la dimension qualifiée de « quantité » (satisfaction et suffisance avec l'Indice de Stratégie de Survie pondéré ou non pondéré). Ces deux dimensions sont à la base des groupements des ménages pour l'analyse multidimensionnelle de la sécurité alimentaire dans la section suivante.

**Graphique 11 : Analyse factorielle entre les différents indicateurs de sécurité alimentaire**



Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

### 5.7.2 Sécurité alimentaire toutes dimensions confondues

119. Les résultats sur les analyses des corrélations des différents indicateurs dans la section permettent de mettre en exergue deux dimensions principales de la sécurité alimentaire pour catégoriser les ménages : la dimension « qualité » ou « diversité » (diversité alimentaire captée par le Score de Diversité alimentaire et le Score de Consommation alimentaire) et la dimension « quantité » ou la « suffisance » (captée par l'Indice de Stratégie de Survie). On peut ainsi construire les catégories de ménages suivantes :

- Groupe en situation alimentaire « acceptable » (couleur verte): ménages avec situation de sécurité alimentaire acceptable aussi bien en qualité qu'en quantité. Il est défini par un Indice de Stratégie pondéré « suffisant » et un Score de Consommation Alimentaire « acceptable » ;
- Groupe en situation alimentaire « à risque » (couleur jaune): ménages avec situation de sécurité alimentaire acceptable en qualité et non satisfaisante en quantité. Il est défini par un Indice de Stratégie de Survie pondéré « moyennement suffisant » ou « pas du tout suffisant » et un Score de Consommation Alimentaire « acceptable », ou Indice de Stratégie de Survie « suffisant » et un Score de Consommation Alimentaire « limite » ou « pauvre » ;
- Groupe en situation alimentaire « critique » (couleur rouge): ménages avec situation de sécurité alimentaire peu diversifiée en qualité et non satisfaisante en quantité. Il est défini par un Indice de Stratégie de Survie pondéré « moyennement suffisant » ou « pas du tout suffisant » et un Score de consommation Alimentaire « limite » ou « pauvre ».

120. **L'analyse croisée des dimensions « qualité » et « quantité » de la sécurité alimentaire indique l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires du programme FIAVOTA.** En effet, en 2018, ils ne sont plus que 34% des ménages étant classés en situation alimentaire « critique » : « moyennement suffisante » ou « pas du tout suffisante » en quantité et « limite » ou « pauvre » en qualité (diversité). La proportion était de huit ménages sur dix en 2016. Par contre, près de 62% des ménages sont classés en situation alimentaire « à risque ». Une partie de ces ménages ont une alimentation « suffisante » en quantité et « pauvre » en qualité : cas de plusieurs ménages, dont la ration alimentaire provient exclusivement des aides. L'autre partie ont une alimentation « non suffisante » en quantité, mais acceptable en qualité : cas des ménages ayant accès à des nourritures, mais avec des coûts relativement élevés.

**Tableau 35 : Analyse croisée de la sécurité alimentaire selon la dimension « qualité » et la dimension « quantité »**

Unité : %

Dimension	Qualité	Score de Consommation alimentaire			
		Acceptable	Limite	Pauvre	Total
Indice de Stratégie de Survie	Suffisante	3,9	9,5	0,0	13,4
	Moyennement suffisante	32,4	15,0	7,7	55,1
	Pas du tout suffisante	20,1	10,7	0,7	31,5
	<b>Total</b>	<b>56,4</b>	<b>35,2</b>	<b>8,4</b>	<b>100,0</b>

Note de lecture : En 2018, sur l'ensemble des ménages bénéficiaires, 7,7% des ménages ont une alimentation « moyennement suffisante » (selon l'ISS) et « pauvre » (selon le SCA)

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

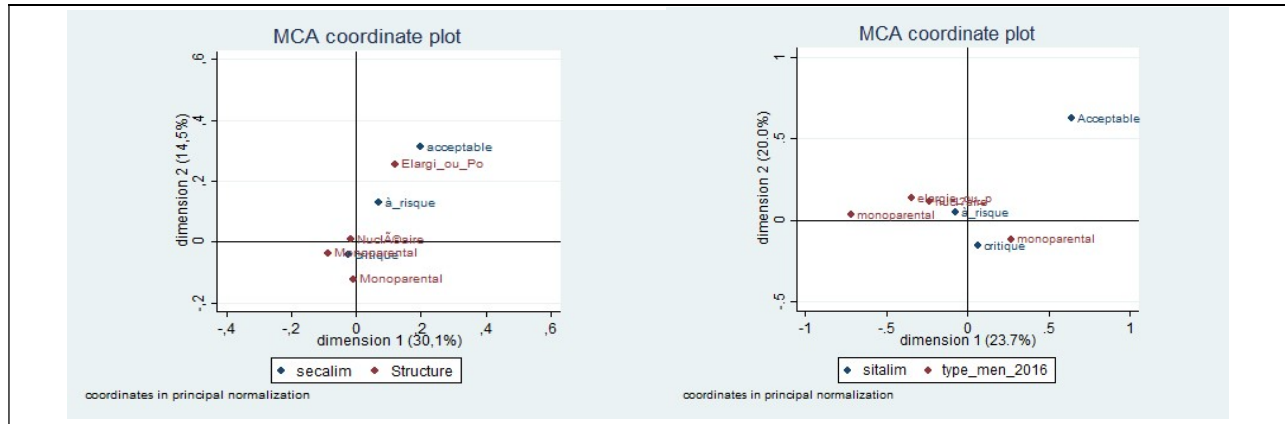
121. L'Analyse des Correspondances Multiples dégage certaines caractéristiques des catégories de ménages selon leurs caractéristiques. Selon la composition du ménage, **l'évolution de la situation alimentaire n'est pas trop favorable aux ménages « élargis ou polygames »**. En effet, si leur situation était plus ou moins « acceptable » en 2016, elle ne l'est plus en 2018. En ce qui concerne la taille du ménage, les ménages avec une taille assez réduite (moins de 3 personnes) n'ont vu qu'une faible amélioration de leur situation alimentaire comparée aux autres catégories entre 2016-2018. Quant au nombre d'enfants, il n'influe pas de façon significative sur la consommation du ménage.

## Graphique 12 : Analyse des Correspondances Multiples – Caractéristiques des ménages

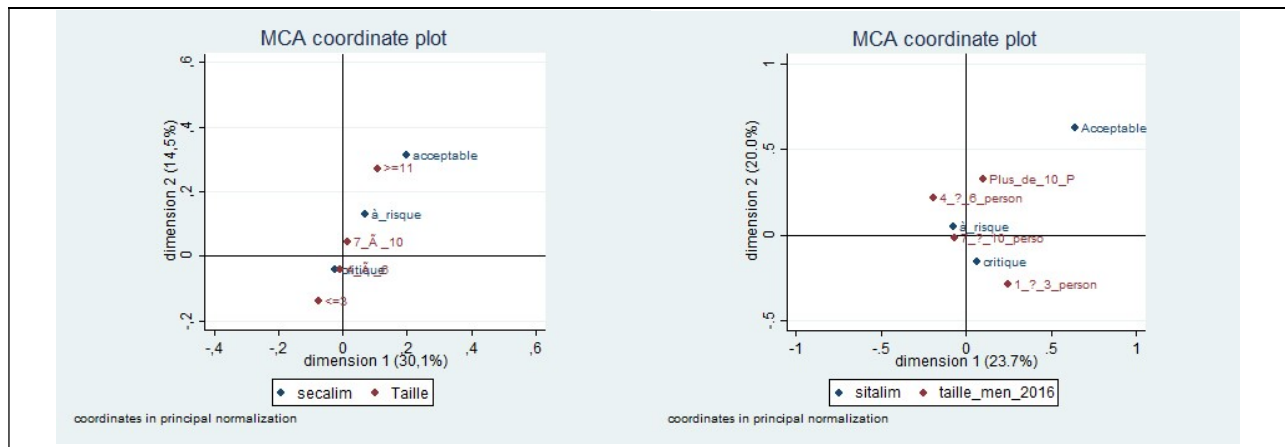
Année 2016

Année 2018

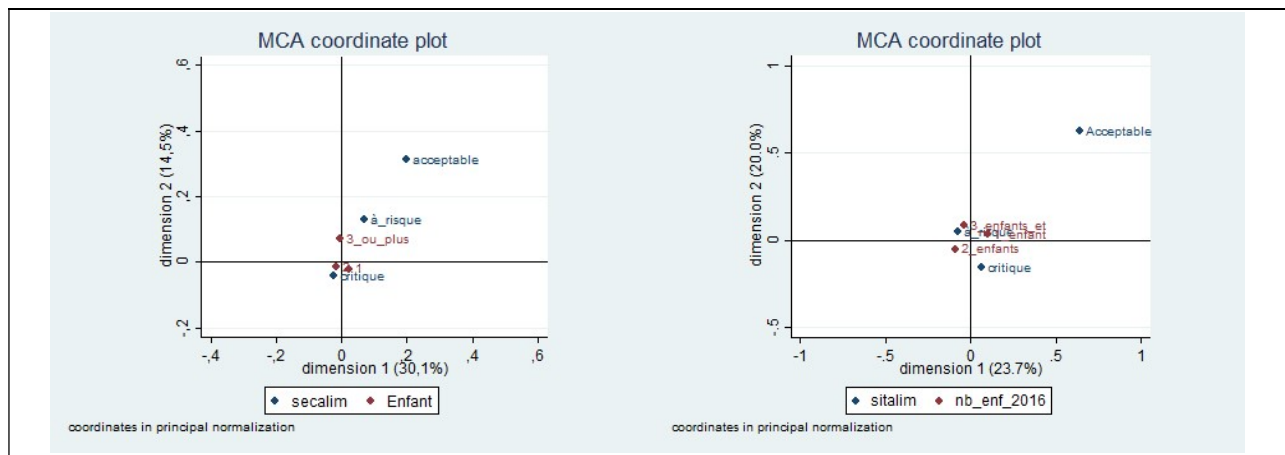
### Composition du ménage



### Taille du ménage



### Nombre d'enfants



Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

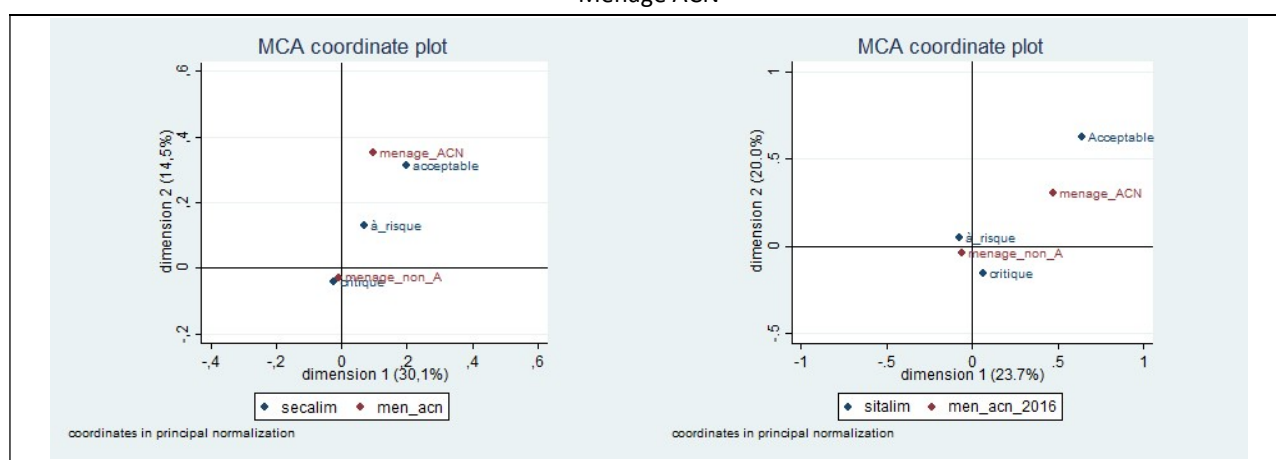
122. **La situation du ménage vis-à-vis des programmes d'aide et du système de protection sociale joue un rôle important dans la sécurité alimentaire. Le niveau d'implication du ménage dans les programmes est plus déterminant.** Comme les autres catégories de ménage, les ménages des ACN ou AC ont enregistré une amélioration de leur situation monétaire. Par contre, cette amélioration est moins importante par rapport aux ménages non ACN. Plus de 22% d'entre eux sont classés dans une situation « acceptable » et moins de 34% dans une situation « critique » contre plus de 43% chez les ménages non ACN.

**Graphique 13 : Analyse des Correspondances Multiples – Situation vis-à-vis de la protection sociale**

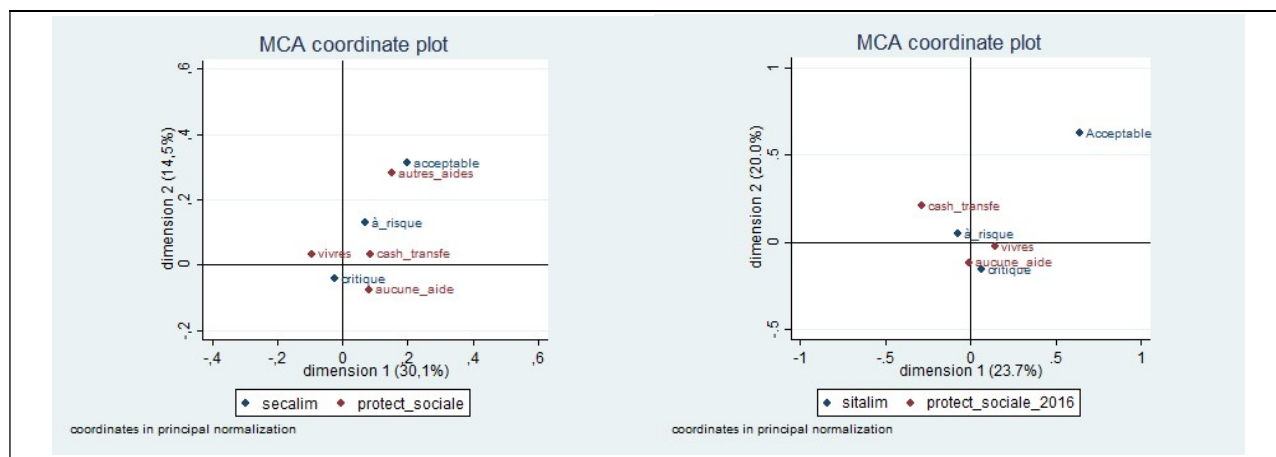
Année 2016

Année 2018

Ménage ACN



Protection sociale



Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

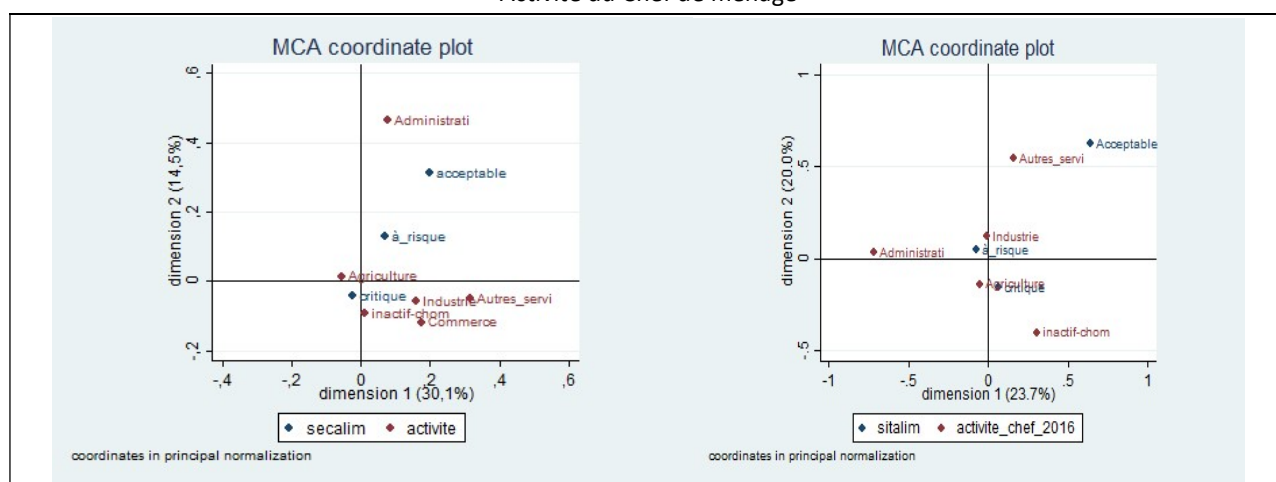
123. L'activité économique du ménage constitue un facteur déterminant dans sa situation de sécurité alimentaire. **Les ménages dirigés par des travailleurs dans le secteur des services autres que l'administration ont enregistré une amélioration considérable de leur situation alimentaire par rapport aux autres ménages entre 2016 et 2018.** La situation n'est pas la même pour les ménages dirigés par un inactif ou chômeur. La pire situation concerne cette dernière catégorie de ménages (inactif ou chômeur) : plus de 66% d'entre eux se retrouvent dans une situation alimentaire « critique ». Selon ces résultats, l'insécurité alimentaire est due plutôt au manque de moyens pour accéder aux produits alimentaires qu'au problème d'offre de produits ou de disponibilité.

**Graphique 14 : Analyse des Correspondances Multiples –Caractéristiques du Chef de ménage**

Année 2016

Année 2018

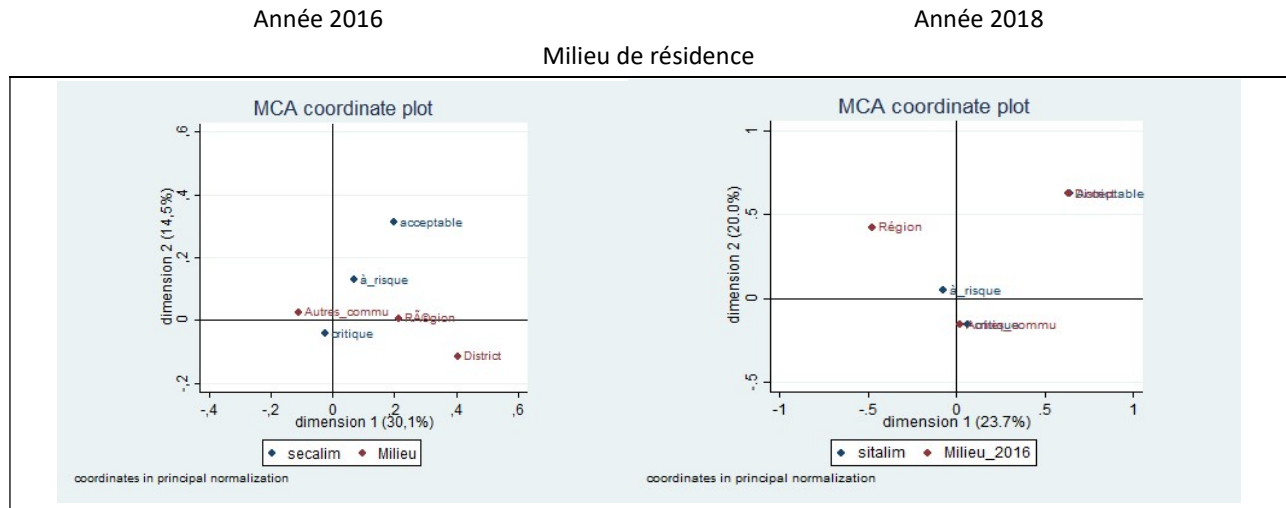
Activité du Chef de ménage



Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

124. L'analyse de la sécurité alimentaire selon la situation géographique confirme l'importance des problèmes de moyens par rapport aux problèmes d'offre. En effet, les relations entre les variables géographiques « Régions » (Anosy, Androy) et « Milieux » (Chef-lieu de région, chef-lieu de district et autres) avec la situation alimentaire ne sont pas significatives.

## Graphique 15 : Analyse des Correspondances Multiples – Milieu de résidence



Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

### 5.8 Impact net du programme FIAVOTA sur la consommation et la sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires

125. Dans cette analyse, l'impact net du programme FIAVOTA sur la consommation et la sécurité alimentaire est apprécié au niveau du ménage en comparant la situation des ménages bénéficiaires à celle des ménages du groupe de contrôle appariés selon le score de propension. Les indicateurs retenus ont tous des liens avec l'alimentation et la sécurité alimentaire. Ils sont classés en deux grandes catégories :

- Volume de la consommation alimentaire : le niveau annuel des dépenses alimentaires, le niveau annuel de la consommation, le niveau annuel de la consommation alimentaire par tête ;
- Sécurité alimentaire : la diversité alimentaire (SDA), le Score de Consommation Alimentaire (SCA), l'Indice de Stratégie de Survie (ISS), la proportion des ménages « sévèrement insécurisés » selon l'échelle de l'accès déterminant l'Insécurité Alimentaire (HFIAS), la proportion des ménages avec alimentation « pauvre » selon le SCA, la proportion des ménages avec alimentation « peu variée » selon le SDA.

126. **Le programme FIAVOTA a un impact positif sur la consommation et la sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires.** Quel que soit l'indicateur considéré, la situation des ménages bénéficiaires est relativement meilleure par rapport aux ménages du groupe de contrôle.

127. En termes de volume de la consommation alimentaire, le programme FIAVOTA a un impact positif et significatif. Un ménage bénéficiaire consomme beaucoup plus qu'un ménage du groupe de contrôle. Au cours des 12 derniers mois précédant l'interview, un ménage bénéficiaire dépense (achats sur le marché) en moyenne 220 100 Ariary (\$65) de plus qu'un ménage du groupe de contrôle pour l'alimentation. Pour la valeur de la consommation (dépenses ou achats, autoconsommation et dons/transferts), la différence est aussi statistiquement significative et est de l'ordre de 238 800 Ariary (\$70) toujours en faveur des ménages bénéficiaires. L'évaluation des montants par ménage (et non par tête) permet d'apprécier le surplus de consommation dû aux transferts monétaires dans la mesure où les transferts monétaires FIAVOTA allouent un montant fixe par ménage sans prendre en compte la taille du ménage. En effet, au cours des 12 mois précédant l'enquête, c'est-à-dire entre mai 2017 et avril 2018, un ménage bénéficiaire a gagné en moyenne 360 000 Ariary (\$106) (12 paiements de 30 000 Ariary par mois). Avec l'écart observé en termes de dépenses monétaires allouées en alimentation, on peut estimer que pour le niveau actuel des transferts monétaires (30 000 Ariary par mois), **100 Ariary transférés induit une augmentation de 61 Ariary des dépenses ou achats en alimentation.** Ces résultats sont conformes aux résultats issus des études effectuées au niveau international<sup>8</sup>. Les transferts alloués dans le cadre de FIAVOTA pour le fonds de redressement (180 000 Ariary par ménage) sont supposés être réservés exclusivement aux dépenses d'investissement productif.

128. **Comparés aux ménages dirigés par un homme, les ménages dirigés par une femme sont fortement dépendants des transferts monétaires FIAVOTA.** En effet, si l'on considère les dépenses alimentaires (achats), pour la catégorie de ménages dirigés par une femme, la différence entre les bénéficiaires et les ménages du groupe de contrôle est de 206 600 Ariary(\$60). Par contre, en termes de consommation (achats, autoconsommation, dons-transfert), la différence n'est plus significative. Au vu de ces résultats, les ménages dirigés par une femme dépendent en grande partie des transferts monétaires pour subvenir à leurs besoins alimentaires quotidiens.

129. Si l'on considère la consommation par tête (sans échelle d'équivalence), un membre du ménage bénéficiaire de FIAVOTA consomme 90 200 Ariary (\$26) de plus que celui du ménage du groupe de contrôle au cours des 12 derniers mois précédant l'interview. L'écart est statistiquement significatif. Selon cet indicateur, l'impact est relativement important chez les ménages de faible taille. L'écart entre les bénéficiaires et le groupe de contrôle dépasse 134 000

---

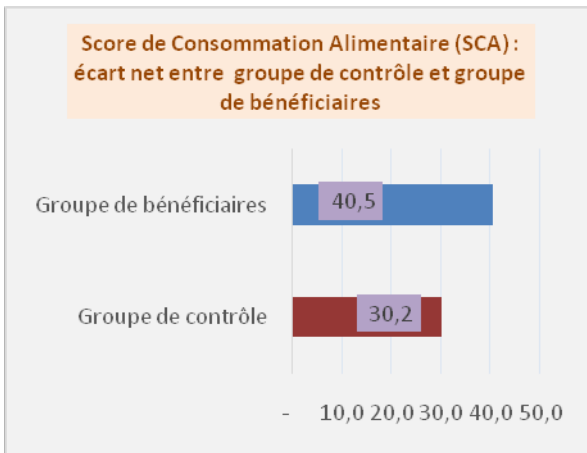
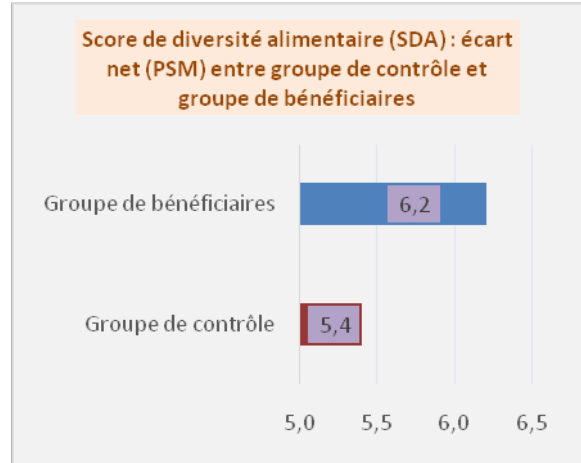
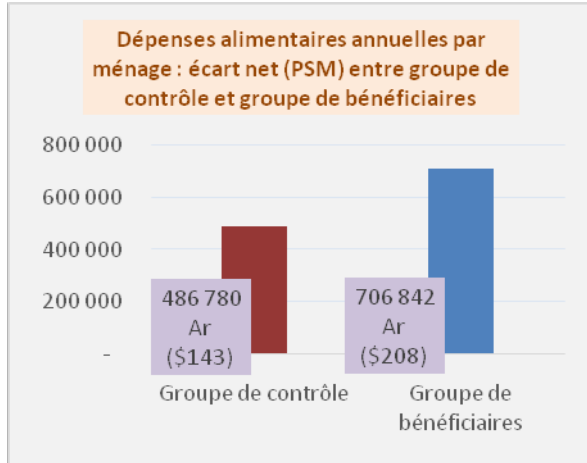
<sup>8</sup> Présentation Rawlings L. 2018 mini atelier sur l'impact des projets de protection sociale à Madagascar – Antananarivo : Un \$ US alloué induit une augmentation de 0,75 \$ US sur la consommation



Ariary (\$39) par tête chez les ménages de moins de 4 personnes et diminue jusqu'à seulement 60 000 Ariary (\$17) chez les ménages de plus de 6 personnes.

130. **Le programme FIAVOTA a aussi un impact nettement positif sur la sécurité alimentaire (qualité, accessibilité, utilisation).** Les différences, que ce soit pour le Score de Diversité Alimentaire, le Score de Consommation Alimentaire ou l'Indice de Stratégie de Survie, sont toutes en faveur des ménages bénéficiaires et sont statistiquement significatives : 0,8 point pour le SDA, 10 points pour le SCA et -1,4 point pour l'ISS. De plus, la proportion des ménages bénéficiaires avec alimentation « pauvre » (selon le SCA) est moins 0,2 point inférieur à la proportion chez les ménages du groupe de contrôle. Les différences entre les deux groupes de ménages sont respectivement de 0,1 point et 6 points sur la proportion des ménages avec alimentation « peu variée » (selon SDA) et la proportion des ménages « sévèrement insécurisés » (selon l'échelle HFIAS). Le programme FIAVOTA a des effets positifs sur la sécurité alimentaire des ménages en termes d'accessibilité, d'utilisation, de disponibilité et de comportement des ménages.

**Graphique 16 : Impact net du programme FIAVOTA sur la consommation et la sécurité alimentaire (écart PSM)**



Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

**Tableau 36 : Impact du programme FIAVOTA sur la consommation alimentaire et la sécurité alimentaire (écart-PSM)**

	Montant des dépenses annuelles des ménages (Ariary)	Montant de la consommation annuelle des ménages (Ariary)	Montant de la consommation annuelle par tête (Ariary)	Score de Diversité Alimentaire (SDA)	Score de Consommation Alimentaire (SCA)	Indice de Stratégie de Survie (ISS)	Proportion des ménages avec alimentation "pauvre" selon le SCA (%)	Proportion des ménages avec alimentation "peu variée" selon le SDA (%)	Proportion des ménages « sévèrement insécurisés » selon l'échelle HFIAS (%)
Ensemble	220062	238832	90220	0,8	10,3	-1,4	-0,2	-0,1	-5,6
<b>Protection sociale</b>									
Aides autres que FIAVOTA	200767	216867	88752	0,6	9,1	-1,5	-0,2	-0,1	-6,5
Aucune aide sauf FIAVOTA	239729	220158	85417	0,9	10,9	-1,3	-0,3	-0,1	-4,8
<b>Taille du ménage</b>									
1 à 3 personnes	164755	150657	134270	0,3	6,3	-1,1	-0,2	<b>0,0</b>	-7,1
4 à 6 personnes	199545	208691	94159	0,8	9,3	-1,2	-0,2	-0,1	-3,9
Plus de 6 personnes	225734	258952	59847	0,8	10,8	-1,6	-0,3	-0,1	-5,3
<b>Nombre d'enfants de moins de 5 ans</b>									
1 enfant	218898	282800	123752	0,7	9,6	-1,1	-0,2	-0,1	-7,1
2 enfants	188293	171568	73172	0,6	9,5	-1,3	-0,2	-0,1	-5,6
3 enfants et plus	262106	239425	65091	0,9	11,7	-1,6	-0,3	-0,2	-6,1
<b>Sexe du chef de ménage</b>									
Homme	217114	261442	79461	0,8	9,8	-1,3	-0,2	-0,1	-5,9
Femme	206564	88326	79454	0,5	8,7	-0,2	-0,1	-0,1	-5,8
<b>Niveau d'éducation du chef de ménage</b>									
Non Éduqué	197283	219043	79049	0,9	10,7	-1,2	-0,3	-0,1	-3,6
Primaire	214784	234007	80724	0,7	8,3	-1,4	-0,2	-0,1	-9,5
Secondaire-Universitaire	216394	-357359	-9302	0,3	7,5	-1,4	-0,1	0,0	-7,6

*Notes : en italique signifie non significatif*

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.



## CHAPITRE 6 : EMPLOI, ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET TRAVAIL DES ENFANTS

### 6.1 Résumé

*Globalement, le programme FIAVOTA a un impact positif sur l'emploi, les activités économiques et le travail des enfants. Les transferts monétaires octroyés ont favorisé la création des unités de production familiale chez les ménages bénéficiaires. Les unités de production nouvellement créées sont souvent dirigées par des femmes qui travaillaient auparavant en tant que simples aides familiales. Ce phénomène est le fruit direct de la procédure adoptée par le programme de choisir uniquement les femmes responsables d'enfants de moins de cinq ans comme réceptrices directes des fonds alloués.*

*Les transferts ont aussi eu des effets positifs sur les performances économiques des unités de production existantes. Nombreux membres des ménages bénéficiaires ont connu des hausses de leurs revenus d'activités par rapport aux actifs occupant des ménages du groupe de contrôle. Par contre, les effets du programme sur l'insertion des jeunes sur le marché du travail paraissent mitigés. Le manque d'opportunité d'emplois dans les zones d'intervention et la redistribution des tâches au sein du ménage à la suite de l'amélioration de sa situation financière peuvent constituer des facteurs limitant cette insertion sur le marché du travail.*

*Enfin, le programme FIAVOTA a fait diminuer l'incidence de travail des enfants chez les ménages bénéficiaires. Ce qui aurait des impacts à moyen et long terme sur le capital humain, le développement du marché du travail et les rémunérations.*

## 6.2 Introduction

132. Cette partie a pour objectif d’apprécier l’impact du programme FIAVOTA sur l’emploi et les activités économiques des ménages bénéficiaires. En effet, les transferts monétaires pourraient avoir des impacts sur l’emploi à plusieurs niveaux. Au niveau individuel, la disponibilité régulière de liquidités est censée dynamiser l’activité économique des bénéficiaires et leur permettre de financer des investissements. Ces investissements incluent le capital humain des bénéficiaires et/ou de leurs enfants, qui devrait stimuler la croissance économique à long terme. Au niveau communautaire, on suppose que l’afflux massif de liquidités dynamise les «marchés locaux», car les bénéficiaires sont supposés consacrer une grande partie de leurs revenus aux dépenses quotidiennes. Ces deux effets sont censés soutenir le développement économique local, puis au niveau national. Les transferts monétaires sont particulièrement efficaces pour y parvenir, dans la mesure où chez les pauvres, même des transferts de faible montant pourraient être utilisés à la fois pour financer la recherche d’emploi et la création d’une unité de production, et pourraient donc produire des effets économiques en boostant la demande de biens et services sur les marchés locaux.

133. De plus, le fait de combiner les transferts monétaires non conditionnels « purs » (FIAVOTA) et les transferts monétaires au titre de « fonds de redressement » limiterait les effets négatifs des transferts non conditionnels sur le volume d’activité des ménages. En effet, la théorie économique et le bon sens suggèrent que les transferts « purs » pourraient réduire les heures de travail des bénéficiaires : la réception de revenus supplémentaires engendre un effet de revenu qui devrait nuire aux incitations au travail. Par contre, dans les régions enclavées comme Androy et Anosy, l’augmentation de la demande suite aux revenus pourraient induire les incitations au travail : les revenus disponibles supplémentaires des ménages conduiraient à court terme à une augmentation des prix des produits de base et inciteraient les ménages à participer davantage aux activités familiales. Contrairement aux transferts non conditionnels « purs », les transferts monétaires au titre de «fonds de redressement» (*renivola fiharia*) qui imposent des conditions par rapport à l’utilisation des fonds, augmenteraient le volume global de travail non seulement au niveau du ménage, mais aussi au niveau de la communauté. Ainsi, l’impact du projet sur le temps de travail et les activités économiques des ménages dépend des importances respectives de ces deux effets contradictoires et l’efficacité du dispositif mis en place pour contrôler l’utilisation effective des fonds de redressement.

### 6.3 Contexte et méthodologie

134. Les définitions des principaux indicateurs sur le marché du travail sont adaptées selon les informations disponibles dans le questionnaire.

- Le taux d'activité indique à la fois le volume de l'offre de travail disponible pour l'économie, et le niveau d'insertion des individus dans le marché du travail. Les individus en âge de travailler qui se sont insérés ou qui veulent s'insérer sur le marché du travail sont classés dans la population active.
- Dans cette analyse, la population en âge de travailler est divisée en deux catégories : les adultes potentiellement actifs de 18 ans et plus, puis les enfants potentiellement actifs de 5 à 17 ans. Ainsi, l'analyse de la situation vis-à-vis de l'emploi est divisée en deux parties : la première partie concerne seulement les adultes potentiellement actifs et la deuxième partie traite l'incidence du travail des enfants. Dans le cadre de cette analyse, comme aucune information n'est disponible sur la recherche d'emploi et la disponibilité de travailler, le taux d'activité est mesuré par le rapport entre l'effectif de la population occupée et celui de la population potentiellement active.

135. Pour les autres parties de l'analyse, la population cible est l'ensemble des individus en âge de travailler de 5 ans et plus.

- Les branches d'activité sont basées sur les définitions dans le Système de Comptabilité Nationale. Les salariés sont les employés sous l'autorité d'un employeur et rémunérés en espèce ou en nature selon des accords verbaux ou écrits entre les deux parties. Les travailleurs indépendants sont les travailleurs à leur propre compte dans une unité de production non classée comme SARL ou SA et qui travaillent seul ou emploient des salariés ou aides familiales.
- Un actif occupé est en situation de pluriactivité s'il exerce plusieurs emplois de façon simultanée ou alternée au cours d'une période de référence (7 derniers jours ou 12 derniers mois).

### 6.4 Situation vis-à-vis de l'emploi

136. **Le taux d'activité de la population bénéficiaire est relativement faible.** Le taux d'activité des adultes de 18 ans et plus des ménages bénéficiaires s'élève à 72%. Une disparité est observée au niveau des régions : le taux d'activité est de 73% à Androy contre 69% à Anosy.

137. **Les aides autres que les vivres ont un impact positif sur l'insertion de la population sur le marché du travail.** Le taux d'activité est plus élevé chez les ménages ayant bénéficié des

transferts monétaires : 77% pour ceux qui ont reçu des transferts monétaires et 80% pour ceux qui ont reçu d'autres formes d'aide autres que les vivres. Par contre, pour les ménages ayant reçu des vivres, le taux d'activité est seulement de 70%. De même, dans les communes classées « urgent », le taux d'activité est de l'ordre de 79%, un niveau qui est supérieur aux taux dans les communes classées « à surveiller » (72%) et « alerte » (67%). Ces deux phénomènes laissent penser que les interventions dans le cadre des programmes de protection sociale touchant les ménages et les communes vulnérables améliorent les conditions de vie des ménages, libèrent les actifs des obligations familiales pour se consacrer aux activités économiques, limitent les migrations en dehors des communes de résidence, et induisent des effets positifs sur le développement économique local et la création d'emplois.

**138. L'insertion des femmes sur le marché du travail est relativement faible par rapport aux hommes :** le taux d'activité est seulement de 70% chez les femmes contre 74% chez les hommes. Le taux d'activité suit les étapes successives du cycle de la vie : il atteint son maximum entre 30 et 49 ans avec un taux de 85% ; dès 50 ans, le taux d'activité diminue jusqu'à atteindre 77%.

**Tableau 37 : Taux d'activité de la population adulte selon les caractéristiques des ménages en 2018**

	Unité : %
Taux d'activité	Année 2018
Ensemble	72,1
Région	
Androy	72,8
Anosy	68,7
Sexe	
Homme	74,2
Femme	70,3
Âge	
18 à 29 ans	59,2
30 à 49 ans	85,1
50 ans et plus	77,3
Degré de malnutrition	
Urgent	78,6
Alerte	67,3
À surveiller	72,7
Protection sociale	
Transferts monétaires	77,3
Vivres	70,0
Autres aides	79,9
Aucune aide	72,1
Ménage ACN ou AC	



Taux d'activité	Année 2018
Ménage non ACN	72,4
Ménage ACN	69,4
Type de ménage	
Monoparental homme	63,5
Monoparental femme	68,2
Élargi ou polygame	68,3
Nucléaire	74,3
Taille du ménage	
1 à 3 personnes	86,1
4 à 6 personnes	78,9
7 à 10 personnes	72,7
Plus de 10 personnes	51,5
Nombre d'enfants de moins de 5 ans	
1 enfant	72,8
2 enfants	74,1
3 enfants et plus	66,6
Age du chef de ménage	
Moins 29 ans	82,2
30 à 44 ans	77,8
45 à 59 ans	65,8
60 ans et plus	61,4
Sexe du chef de ménage	
Homme	73,1
Femme	68,4
Niveau d'éducation du chef de ménage	
Non Éduqué	73,5
Primaire	72,8
Secondaire-Universitaire	66,6
Branche d'activité du Chef de ménage	
Agriculture, Élevage, Pêche	75,1
Industrie de transformation, extractive	68,6
Commerce	70,1
Administration	66,0
Autres services	66,7
Milieu de résidence	
Chef-lieu de district	69,0
Chef-lieu de commune	66,6
Fokontany	74,2
Source d'eau potable	
JIRAMA	66,0
Citerne-Barrage	74,5

Taux d'activité	Année 2018
Aucune	72,4
Distance par rapport au site	
Moins de 15 minutes	72,3
15 min à 1 heure	70,7
Plus d'une heure	73,9
Nombre de Centres de Santé	
Aucun Centre santé	73,2
Un Centre de santé	70,8
2 Centres de santé	64,8
Nombre d'Écoles primaires	
Aucune école	74,1
Une école	72,8
2 écoles et plus	65,2

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, , calculs des auteurs.

## 6.5 Structure des activités

139. L'analyse des structures de l'emploi et de leur évolution permet d'apprécier les tendances de la productivité du travail et le niveau de développement de l'économie en général. En effet, s'il y a une parfaite mobilité du travail, le déplacement de la main d'œuvre des secteurs moins productifs (généralement le secteur primaire et le secteur informel) vers les secteurs plus productifs (secteur tertiaire et le secteur formel) constitue un signe d'un niveau plus élevé du développement.

140. **En termes de volume de travail, même si les activités économiques exercées par les ménages ciblés sont toujours dominées par le secteur primaire, son poids a nettement baissé.** En 2018, l'agriculture, la pêche et l'élevage occupent plus de 76% des actifs occupés des ménages bénéficiaires. Comparée aux résultats de 2016, cette proportion diminue de plus de 7 points. **En revanche, les actifs des ménages bénéficiaires exercent beaucoup plus d'activités de commerce** : la proportion est passée de 4% en 2016 à plus de 9% en 2018. Ce qui montre une mobilité des actifs vers des secteurs plus productifs. Le poids des activités de transformation reste très faible : autour de 2%.

141. **L'émergence des activités non agricoles est très fréquente dans la région Anosy,** l'agriculture n'y occupe plus que 57% des actifs occupés, alors que les activités du commerce y représentent plus de 13% des emplois exercés. Dans la région Androy, la proportion des actifs occupés engagés dans les activités du commerce a doublé entre 2016 à 2018.

142. **Le basculement vers les activités du commerce est enregistré surtout au niveau des ménages bénéficiaires non ACN.** Chez les ménages ACN, aucun changement majeur n'est observé en ce qui concerne les activités agricoles et les activités de commerce.

143. Chez les ménages bénéficiaires où il n'y a que moins de 2 enfants de moins de 5 ans, les activités agricoles ont perdu de plus de 10 points de pourcentage alors que les activités de commerce deviennent très fréquentes. Ce phénomène pourrait être dû au fait que les transferts monétaires ne sont pas déterminés en fonction du nombre d'enfants de moins de 5 ans.

144. **Les femmes actives sont plus tournées vers les activités commerciales ou de services plutôt que vers les activités de l'agriculture.** La proportion est passée de 7% en 2016 à plus de 14% en 2018. Alors que, chez les hommes, ils se tournent beaucoup plus vers les activités de services autres que le commerce.

Tableau 38 : Évolution de la structure de l'emploi par branche d'activité selon la région

Unité : %

Branches d'activité	Année 2016						Année 2018					
	Agriculture	Industrie	Commerce	Autres services	Administration publique	Total	Agriculture	Industrie	Commerce	Autres services	Administration publique	Total
Ensemble												
Baseline FIAVOTA	83,3	2,0	4,5	9,1	1,0	100,0	76,5	1,8	9,0	10,5	2,2	100,0
ENSOMD2012	76,8	6,5	7,6	6,2	2,8	100,0						
ENEMPSI2012	75,7	7,8	7,0	8,6	1,0	100,0						
Région												
Androy	85,1	0,4	4,8	8,7	1,0	100,0	80,4	0,9	8,2	8,6	2,0	100,0
Anosy	67,2	7	8,1	16,8	0,9	100,0	57,1	6,2	13,5	19,9	3,3	100,0
Sexe												
Homme	86,0	2,4	2,1	8,1	1,4	100,0	79,4	1,6	3,7	13,0	2,3	100,0
Femme	80,7	1,6	6,9	10,2	0,7	100,0	73,7	1,9	14,2	8,0	2,1	100,0
Age												
5 à 9 ans	90,1	0,0	2,6	7,3	0,0	100,0	95,0	0,0	0,0	5,0	0,0	100,0
10 à 17 ans	87,7	0,5	2,7	9,1	0,0	100,0	87,2	0,6	3,9	8,3	0,0	100,0
18 à 29 ans	82,2	2,0	5,0	9,8	1,0	100,0	74,6	1,3	10,1	11,1	2,9	100,0
30 à 49 ans	79,6	3,2	5,7	9,8	1,7	100,0	72,7	2,4	11,7	11,0	2,2	100,0
50 ans et plus	84,8	2,5	4,0	7,0	1,6	100,0	78,8	2,1	5,8	10,5	2,8	100,0
Degré de malnutrition												
Urgent	86,0	1,8	4,4	6,8	1,0	100,0	82,6	1,3	9,1	5,4	1,5	100,0
Alerte	82,2	1,4	4,2	10,9	1,3	100,0	75,4	2,0	9,9	10,2	2,6	100,0
À surveiller	80,7	3,3	5,1	10,1	0,7	100,0	73,6	1,9	8,3	14,0	2,3	100,0
Protection sociale												
Transferts monétaires	83,1	2,2	5,2	8,2	1,3	100,0	76,1	2,0	7,2	12,0	2,8	100,0
Vivres	86,2	1,4	3,7	7,6	1,1	100,0	78,2	1,4	10,5	7,8	2,2	100,0
Autres aides	79,2	0,4	4,8	14,3	1,3	100,0	75,5	1,4	3,9	14,1	5,1	100,0
Aucune aide	79,2	3,0	5,5	11,5	0,9	100,0	74,9	2,1	8,5	12,8	1,7	100,0

Branches d'activité	Année 2016						Année 2018					
	Agriculture	Industrie	Commerce	Autres services	Administration publique	Total	Agriculture	Industrie	Commerce	Autres services	Administration publique	Total
Ménage ACN ou AC												
Ménage non ACN	84,4	2,1	4,6	8,4	0,6	100,0	77,0	1,8	9,5	10,2	1,5	100,0
Ménage ACN	72,6	1,4	3,7	16,7	5,5	100,0	72,3	1,1	4,5	13,1	9,0	100,0
Type de ménage												
Monoparental homme	84,7	2,6	3,6	7,1	2,0	100,0	83,9	0,0	5,9	5,0	5,1	100,0
Monoparental femme	78,5	1,8	6,6	12,5	0,6	100,0	71,2	2,5	13,0	11,2	2,1	100,0
Élargi ou polygame	85,9	1,3	4,2	6,8	1,8	100,0	85,8	1,6	4,1	6,8	1,8	100,0
Nucléaire	84,5	2,2	3,8	8,5	1,0	100,0	76,6	1,6	8,7	11,0	2,2	100,0
Taille du ménage												
1 à 3 personnes	79,5	3,0	7,6	8,8	1,1	100,0	75,1	0,9	13,9	8,7	1,4	100,0
4 à 6 personnes	83,5	2,6	4,3	8,4	1,3	100,0	76,3	1,9	9,9	9,8	2,1	100,0
7 à 10 personnes	84,2	1,6	3,8	9,5	0,9	100,0	77,2	1,9	7,5	11,0	2,3	100,0
Plus de 10 personnes	82,8	1,3	4,9	10,1	1,0	100,0	76,4	1,4	7,7	11,9	2,6	100,0
Nombre d'enfants de moins de 5 ans												
1 enfant	80,7	2,3	2,7	11,6	2,7	100,0	72,3	1,4	10,1	13,5	2,7	100,0
2 enfants	82,2	2,4	5,3	8,9	1,3	100,0	77,5	1,6	9,4	9,5	1,9	100,0
3 enfants et plus	83,2	1,9	4,5	9,6	0,8	100,0	81,2	2,6	6,4	7,8	2,0	100,0
Age du chef de ménage												
Moins 29 ans	82,5	2,4	4,5	9,4	1,2	100,0	79,8	1,7	9,1	6,9	2,4	100,0
30 à 44 ans	82,9	2,1	4,5	9,5	1,0	100,0	76,1	1,4	9,6	10,8	2,1	100,0
45 à 59 ans	81,6	2,2	5,0	10,0	1,2	100,0	73,4	2,2	9,3	12,9	2,2	100,0
60 ans et plus	88,5	1,1	3,4	6,4	0,6	100,0	79,2	2,0	7,0	9,9	2,0	100,0
Sexe du chef de ménage												
Homme	84,7	2,1	3,9	8,2	1,1	100,0	77,9	1,5	8,0	10,3	2,2	100,0
Femme	78,9	1,7	6,4	12,2	0,7	100,0	71,7	2,5	12,6	11,1	2,1	100,0

Niveau d'éducation du chef de ménage

Branches d'activité	Année 2016						Année 2018					
	Agriculture	Industrie	Commerce	Autres services	Administration publique	Total	Agriculture	Industrie	Commerce	Autres services	Administration publique	Total
Non Éduqué	87,2	1,8	3,4	7,3	0,2	100,0	80,7	1,7	8,5	8,5	0,5	100,0
Primaire	81,5	2,1	6,2	9,8	0,4	100,0	78,0	2,0	9,0	9,6	1,5	100,0
Secondaire-Universitaire	68,7	2,7	6,1	16,4	6,0	100,0	58,7	1,6	10,9	19,3	9,5	100,0
Branche d'activité du Chef de ménage												
Agriculture, Élevage, Pêche	94,2	0,5	1,7	3,4	0,2	100,0	84,5	1,2	6,5	6,3	1,6	100,0
Industrie de transformation, extractive	40,2	49,3	3,2	7,3	0,0	100,0	53,8	8,1	13,9	23,9	0,2	100,0
Commerce	18,9	0,6	73,2	7,4	0,0	100,0	57,3	0,3	26,0	14,5	1,9	100,0
Administration	42,5	0,0	5,0	9,4	43,1	100,0	50,6	1,5	10,1	8,9	28,9	100,0
Autres services	21,6	0,3	3,4	74,4	0,3	100,0	38,2	3,5	17,6	36,6	4,1	100,0
Milieu de résidence												
Chef-lieu de district	64,0	3,5	9,1	22,7	0,7	100,0	73,0	0,6	10,7	13,2	2,5	100,0
Chef-lieu de commune	85,6	1,9	5,0	6,3	1,2	100,0	51,7	3,3	16,0	26,3	2,7	100,0
Fokontany	87,1	1,7	3,3	6,9	1,1	100,0	84,2	1,4	6,8	5,6	2,0	100,0
Source d'eau potable												
JIRAMA	58,4	4,3	8,4	27,6	1,3	100,0	47,4	3,2	19,7	26,2	3,5	100,0
Citerne-Barrage	80,5	2,3	4,8	11,3	1,1	100,0	78,1	2,3	7,7	10,4	1,6	100,0
Aucune	86,4	1,7	4,0	6,8	1,0	100,0	81,3	1,3	7,6	7,7	2,2	100,0
Distance par rapport au site												
Moins de 15 minutes	81,2	2,1	5,1	10,5	1,1	100,0	75,3	1,8	9,9	10,9	2,1	100,0
15 min à 1 heure	85,8	2,3	3,9	6,8	1,2	100,0	78,2	2,1	6,2	10,9	2,7	100,0
Plus d'une heure	90,3	1,1	2,4	6,1	0,2	100,0	81,5	0,5	9,2	7,2	1,6	100,0
Nombre de Centres de Santé												
Aucun Centre de santé	82,8	2,2	4,5	9,6	1,0	100,0	76,7	1,8	9,3	10,2	2,0	100,0
Un Centre de santé	84,6	1,6	4,8	7,9	1,2	100,0	79,8	2,1	7,7	7,3	3,1	100,0
2 Centres de santé	87,2	1,2	3,3	7,0	1,4	100,0	63,7	0,6	10,3	23,9	1,5	100,0

Branches d'activité	Année 2016						Année 2018					
	Agriculture	Industrie	Commerce	Autres services	Administration publique	Total	Agriculture	Industrie	Commerce	Autres services	Administration publique	Total
Nombre d'Écoles primaires												
Aucune école	78,9	3,5	5,2	11,3	1,1	100,0	77,5	3,3	10,0	7,7	1,6	100,0
Une école	84,7	1,7	3,9	8,8	1,0	100,0	76,4	1,6	8,5	11,3	2,3	100,0
2 écoles et plus	85,5	1,8	3,5	8,3	1,0	100,0	76,7	0,8	11,7	8,5	2,3	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

## 6.6 Pluriactivité

145. D'un côté, l'exercice de plusieurs activités fait partie des stratégies possibles pour minimiser les risques et atténuer les effets des chocs économiques sur les conditions de vie des ménages. De l'autre côté, parmi les effets des transferts monétaires, l'amélioration de la trésorerie et des revenus disponibles permettent aux ménages bénéficiaires de créer de nouvelles unités de production.

146. **La pratique de la pluriactivité est en baisse.** Parmi les actifs occupés de 5 ans et plus des ménages bénéficiaires, plus de 11% exercent simultanément au moins deux emplois. Cette proportion est en baisse par rapport au chiffre de 2016. Par contre, si on restreint l'analyse aux seuls actifs occupés adultes, le taux de pluriactivité est en nette hausse entre 2016 et 2018. Il passe de 29% à 33% chez les actifs occupés dans la tranche d'âge de 30-49 ans, et de 25% à 29% pour ceux dans la tranche d'âge de 50 ans et plus.

**Tableau 39 : Taux de pluriactivité selon les caractéristiques des ménages**

	Unité : %	
Taux de pluriactivité	Année 2016	Année 2018
Baseline FIAVOTA	20,5	11,8
ENEMPSI2012	28,9	
Sexe		
Homme	23,4	11,8
Femme	17,6	11,8
Age		
5 à 9 ans	2,8	0,2
10 à 17 ans	8,5	3,5
18 à 29 ans	20,4	16,2
30 à 49 ans	29,2	32,9
50 ans et plus	24,9	28,5
Degré de malnutrition		
Urgent	21,6	15,4
Alerte	18,3	10,1
À surveiller	22,1	11,3
Protection sociale		
Transferts monétaires	25,9	13,9
Vivres	19,9	12,4
Autres aides	35,2	17,0
Aucune aide	17,8	10,0
Ménage ACN ou AC		
Ménage non ACN	19,2	11,4
Ménage ACN	34,5	16,3



Taux de pluriactivité	Année 2016	Année 2018
<b>Type de ménage</b>		
Monoparental homme	19,5	11,1
Monoparental femme	16,4	10,7
Élargi ou polygame	20,3	10,7
Nucléaire	21,9	12,5
<b>Taille du ménage</b>		
1 à 3 personnes	23,5	18,7
4 à 6 personnes	23,0	14,0
7 à 10 personnes	19,1	11,4
Plus de 10 personnes	17,7	6,7
<b>Nombre d'enfants de moins de 5 ans</b>		
1 enfant	20,9	11,0
2 enfants	21,5	12,8
3 enfants et plus	18,1	11,0
<b>Age du chef de ménage</b>		
Moins 29 ans	22,1	14,6
30 à 44 ans	21,4	12,7
45 à 59 ans	21,1	11,4
60 ans et plus	15,8	8,1
<b>Sexe du chef de ménage</b>		
Homme	21,6	12,2
Femme	16,8	10,8
<b>Niveau d'éducation du chef de ménage</b>		
Non éduqué	18,7	11,8
Primaire	22,6	12,0
Secondaire-universitaire	23,8	11,6
<b>Branche d'activité du Chef de ménage</b>		
Agriculture, Élevage, Pêche	20,9	13,5
Industrie de transformation, extractive	13,7	9,2
Commerce	23,8	6,0
Administration	34,3	10,0
Autres services	18,2	8,5
<b>Milieu de résidence</b>		
Chef-lieu de district	23,6	13,9
Chef-lieu de commune	13,0	7,5
Fokontany	21,8	13,1
<b>Source d'eau potable</b>		
JIRAMA	15,0	9,6
Citerne-Barrage	21,3	12,7
Aucune	21,0	11,9

Taux de pluriactivité	Année 2016	Année 2018
Distance par rapport au site		
Moins 15 minutes	21,2	12,2
15 min à 1 heure	18,1	11,5
Plus d'une heure	22,3	10,0
Nombre de Centres de Santé		
Aucun Centre de santé	21,7	11,4
Un Centre de santé	18,2	15,6
2 Centres de santé	11,1	5,3
Nombre d'Écoles primaires		
Aucune école	23,7	12,3
Une école	19,3	11,8
2 écoles et plus	23,2	11,3

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

## 6.7 Création d'unités de production familiale et Statut dans l'emploi

147. Les unités de production ont des répercussions sur le niveau de vie des ménages à travers plusieurs canaux. Les créations d'emplois et les revenus générés par ces activités<sup>9</sup> ont des effets directs positifs sur les conditions de vie des ménages.

148. **Les ménages bénéficiaires créent de plus en plus d'unités de production familiale.** Si 22% des ménages n'ont aucune unité de production familiale en 2016, ils ne sont plus que de 14% en 2018. De plus, en 2018, près de 38% des ménages possèdent plus d'une unité de production (33% possèdent 2 unités de production et 4% plus de 2 unités de production) alors qu'en 2016, moins de 15% des ménages possédaient plus d'une unité de production.

149. **Mais ce qui est encourageant, c'est que dans les zones classées « urgent », moins de 9% des ménages bénéficiaires n'ont pas pu créer une unité de production familiale,** alors qu'ils étaient à plus de 22% en 2016. Dans ces zones, plus de 36% des ménages bénéficiaires ont plus d'une unité de production.

150. Ce sont les ménages ACN qui profitent le plus de cette embellie. En 2018, moins de 7% d'entre eux ne possèdent aucune unité de production et que plus de 44% ont plus d'une unité de production. Cette proportion n'était que de 15% en 2016.

151. **Même chez les ménages bénéficiaires dirigés par des femmes, la situation a bien évolué.** Seulement 19% d'entre eux ne possèdent pas encore d'unité de production si cela était de

<sup>9</sup> Les classifications retenues pour l'étude sont : l'Artisanat, le Commerce, le Transport, l'Exploitation minière, l'Exploitation forestière, les Travaux publics, les autres Services, et Autres

31% en 2016. En 2018, plus de 15% gèrent plus d'unité de production, proportion qui n'a pas dépassé 5% en 2016.

Tableau 40 : Évolution de la répartition des ménages selon le nombre d'unités de production familiales (UPF) possédées par le ménage

Unité : %

Nombre d'UPF	Année 2016					Année 2018				
	Aucune UPF	Une UPF	Deux UPF	Trois UPF et plus	Total	Aucune UPF	Une UPF	Deux UPF	Trois UPF et plus	Total
Ensemble										
Baseline FIAVOTA	21,6	63,8	13,3	1,3	100,0	14,2	48,0	33,5	4,4	100,0
Degré de malnutrition										
Urgent	22,2	61,6	14,7	1,6	100,0	8,5	54,3	34,6	2,7	100,0
Alerte	20,0	66,5	12,2	1,3	100,0	14,4	43,1	36,7	5,8	100,0
À surveiller	22,9	63,5	12,7	0,9	100,0	17,7	48,3	30,0	4,1	100,0
Protection sociale										
Transferts monétaires	18,8	67,7	12,2	1,3	100,0	11,1	51,6	34,2	3,1	100,0
Vivres	19,4	64,5	14,7	1,4	100,0	11,8	50,3	33,7	4,2	100,0
Autres aides	20,3	67,1	10,1	2,5	100,0	10,7	35,5	45,2	8,6	100,0
Aucune aide	25,7	61,1	12,0	1,2	100,0	18,2	44,7	32,3	4,8	100,0
Ménage ACN ou AC										
Ménage non ACN	21,3	64,1	13,4	1,2	100,0	14,7	48,0	33,0	4,4	100,0
Ménage ACN	25,2	59,5	12,6	2,7	100,0	7,1	48,2	40,9	3,8	100,0
Type de ménage										
Monoparental homme	24,3	67,3	5,6	2,8	100,0	8,2	53,8	23,6	14,3	100,0
Monoparental femme	31,8	63,3	4,2	0,7	100,0	19,3	65,7	12,9	2,1	100,0
Élargi ou Polygame	13,6	64,0	19,6	2,9	100,0	12,3	39,3	41,6	6,9	100,0
Nucléaire	17,5	63,8	17,4	1,3	100,0	12,1	40,5	42,7	4,7	100,0
Taille du ménage										
1 à 3 personnes	31,2	63,4	5,5	0,0	100,0	15,2	63,9	20,4	0,5	100,0
4 à 6 personnes	21,5	64,9	13,1	0,5	100,0	14,0	48,8	34,8	2,3	100,0
7 à 10 personnes	17,8	64,2	16,4	1,6	100,0	13,5	42,7	36,9	6,9	100,0
Plus de 10 personnes	17,2	57,5	18,5	6,8	100,0	15,3	39,0	35,5	10,2	100,0

Nombre d'UPF	Année 2016					Année 2018				
	Aucune UPF	Une UPF	Deux UPF	Trois UPF et plus	Total	Aucune UPF	Une UPF	Deux UPF	Trois UPF et plus	Total
Nombre d'enfants de moins de 5 ans										
1 enfant	26,4	64,2	7,6	1,9	100,0	17,2	50,1	28,9	3,9	100,0
2 enfants	23,5	64,0	11,6	0,9	100,0	12,5	47,2	36,0	4,3	100,0
3 enfants et plus	21,6	62,1	14,9	1,3	100,0	12,6	46,0	36,1	5,3	100,0
Age du chef de ménage										
Moins 29 ans	27,3	62,3	10,0	0,5	100,0	15,4	57,3	25,8	1,5	100,0
30 à 44 ans	20,6	65,9	12,5	1,1	100,0	12,8	46,1	37,6	3,5	100,0
45 à 59 ans	19,1	63,2	15,5	2,3	100,0	14,4	42,9	35,3	7,3	100,0
60 ans et plus	17,5	62,1	18,5	1,9	100,0	15,1	44,8	33,5	6,6	100,0
Sexe du chef de ménage										
Homme	17,2	64,2	16,9	1,6	100,0	12,1	40,6	42,0	5,3	100,0
Femme	31,2	62,8	5,4	0,7	100,0	19,0	65,2	13,6	2,1	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage										
Non Éduqué	19,2	65,2	14,3	1,4	100,0	12,2	48,1	34,3	5,5	100,0
Primaire	20,3	65,3	13,2	1,2	100,0	14,5	47,4	34,5	3,6	100,0
Secondaire-Universitaire	34,3	55,0	9,6	1,1	100,0	20,0	48,6	29,5	2,0	100,0
Branche d'activité du Chef de ménage										
Agriculture, Élevage, Pêche	10,3	73,1	15,3	1,4	100,0	9,5	46,7	38,9	4,9	100,0
Industrie de transformation, extractive	44,2	41,7	13,3	0,8	100,0	26,3	54,4	17,6	1,7	100,0
Commerce	14,1	71,8	11,5	2,6	100,0	14,7	57,6	25,7	2,0	100,0
Administration	72,3	24,6	1,5	1,5	100,0	22,2	43,8	30,7	3,3	100,0
Autres services	60,9	29,5	8,4	1,2	100,0	32,4	45,2	18,5	4,0	100,0

Nombre d'UPF	Année 2016					Année 2018				
	Aucune UPF	Une UPF	Deux UPF	Trois UPF et plus	Total	Aucune UPF	Une UPF	Deux UPF	Trois UPF et plus	Total
Milieu										
Chef-lieu de district	29,1	60,0	9,2	1,7	100,0	6,3	51,4	36,4	5,9	100,0
Chef-lieu de commune	18,6	66,1	14,4	0,9	100,0	31,5	39,7	26,3	2,5	100,0
Fokontany	20,6	64,3	13,7	1,4	100,0	9,5	50,2	35,5	4,8	100,0
Source d'eau potable										
JIRAMA	34,5	51,9	11,6	1,9	100,0	25,4	43,3	28,9	2,4	100,0
Citerne-Barrage	21,7	65,5	12,1	0,8	100,0	14,5	46,4	34,3	4,8	100,0
Aucune	20,2	64,7	13,8	1,4	100,0	11,9	49,4	34,1	4,6	100,0
Distance par rapport au site										
Moins 15 minutes	21,7	63,5	13,4	1,4	100,0	14,5	49,3	32,1	4,2	100,0
15 min à 1 heure	21,5	65,3	12,2	1,1	100,0	12,8	46,7	36,7	3,8	100,0
Plus d'une heure	20,9	62,4	15,4	1,3	100,0	15,0	42,5	36,0	6,6	100,0
Nombre de Centres de Santé										
Aucun Centre de santé	22,5	62,9	13,3	1,3	100,0	13,5	49,0	32,9	4,7	100,0
Un Centre de santé	18,2	66,9	13,5	1,4	100,0	11,8	46,7	37,4	4,1	100,0
2 Centres de santé	19,3	66,2	13,8	0,7	100,0	30,8	39,7	28,2	1,2	100,0
Nombre d'Écoles primaires										
Aucune école	24,7	60,3	13,5	1,5	100,0	12,0	52,4	30,4	5,2	100,0
Une école	20,7	64,5	13,4	1,4	100,0	15,0	48,0	33,1	3,9	100,0
2 écoles et plus	17,5	66,7	13,8	2,0	100,0	10,7	42,3	40,4	6,6	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

## 6.8 Incidence du travail des enfants

152. **L'incidence du travail des enfants diminue fortement chez les ménages bénéficiaires.** En 2018, moins de 10% des enfants de 5-17 ans sont engagés dans une activité économique alors que cela dépassait plus de 27% en 2016. Selon les tranches d'âge, elle diminue respectivement de 13% à 2% pour la tranche d'âge de 5-9 ans et de 34% à 17% pour la tranche d'âge de 10-17 ans.

153. **La baisse de l'incidence du travail des enfants est fortement liée à la disponibilité de l'offre en éducation dans la localité.** Dans les zones où il existe plus de 2 écoles primaires opérationnelles, l'incidence du travail des enfants est moins de 5% contre 23% en 2016. La baisse est de moindre ampleur dans les localités sans école primaire : de 25% en 2016 à 10% en 2018.

154. **L'entrée précoce des enfants sur le marché du travail évolue aussi en fonction des opportunités d'emploi dans la localité.** En milieu urbain, l'incidence du travail des enfants n'a pas trop changé : 18% en 2016 contre 10% en 2018. Par contre, en milieu rural, elle baisse de 29% en 2016 à 6% en 2018.

155. **Le niveau d'éducation des parents ou du chef de ménage est un facteur important sur l'incidence du travail des enfants.** Si le chef du ménage bénéficiaire a suivi l'enseignement secondaire ou universitaire, la baisse de l'incidence est beaucoup plus importante : de 24% en 2016 à 5% en 2018. Tandis que chez les ménages dont le chef n'a jamais été à l'école, l'incidence du travail des enfants dépasse toujours les 11%.

**Tableau 41 : Évolution de l'incidence du travail des enfants**

	Unité : %	
	Année 2016	Année 2018
Ensemble		
Baseline FIAVOTA	27,0	9,4
Etude SUD	27,4	
Sexe		
Homme	31,0	12,5
Femme	22,8	6,0
Age		
5 à 9 ans	13,2	2,1
10 à 17 ans	33,8	17,1
Degré de malnutrition		
Urgent	26	12,0
Alerte	27,8	7,3
À surveiller	22	9,6
Protection sociale		
Transferts monétaires	27,5	10,0
Vivres	28,4	9,0
Autres aides	28,4	7,4
Aucune aide	24,6	9,7
Ménage ACN ou AC		
Ménage non ACN	27,8	9,5
Ménage ACN	18	7,8
Type de ménage		
Monoparental homme	30,8	10,5
Monoparental femme	26,6	8,7
Élargi ou polygame	29,5	7,3
Nucléaire	26,6	10,0
Taille du ménage		
1 à 3 personnes	44	8,8
4 à 6 personnes	24,3	7,9
7 à 10 personnes	27,7	10,3
Plus de 10 personnes	27,1	9,7
Nombre d'enfants de moins de 5 ans		
1 enfant	24,2	9,3
2 enfants	28,4	9,6
3 enfants et plus	26,9	9,1
Age du chef de ménage		
Moins 29 ans	25,9	7,3
30 à 44 ans	25,1	10,3
45 à 59 ans	29,2	8,7



Unité : %		
	Année 2016	Année 2018
60 ans et plus	28,6	9,6
Sexe du chef de ménage		
Homme	27,1	9,5
Femme	26,8	8,9
Niveau d'éducation du chef de ménage		
Non Éduqué	28,4	11,1
Primaire	25,0	7,9
Secondaire-Universitaire	23,8	5,4
Branche d'activité du Chef de ménage		
Agriculture, Élevage, Pêche	29,4	10,6
Industrie de transformation, extractive	26,7	9,2
Commerce	19,3	7,2
Administration	30	4,6
Autres services	16,4	5,4
Milieu de résidence		
Chef-lieu de district	17,8	10,1
Chef-lieu de commune	29,0	6,4
Fokontany	29,0	6,4
Source d'eau potable		
JIRAMA	17,4	8,3
Citerne-Barrage	26,4	10,0
Aucune	28,3	9,3
Distance par rapport au site		
Moins de 15 minutes	26,6	8,3
15 min à 1 heure	26,4	10,0
Plus d'une heure	30,7	9,3
Nombre de Centres de Santé		
Aucun Centre de santé	26,7	10,2
Un Centre de santé	26,8	8,1
2 Centres de santé	33,1	4,4
Nombre d'Écoles primaires		
Aucune école	25,9	10,2
Une école	28,0	8,1
2 écoles et plus	23,1	4,4

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

## 6.9 Impact net du programme FIAVOTA sur les emplois et activités économiques des ménages bénéficiaires

156. Le programme FIAVOTA peut avoir des effets sur les différents aspects des activités économiques des ménages bénéficiaires : l'insertion des individus sur le marché du travail, le type d'emploi exercé, la situation dans l'emploi, la création d'unité de production familiale, les performances des activités économiques, la pratique de la pluriactivité et le travail des enfants.

157. **L'impact du programme FIAVOTA sur l'emploi et les activités économiques est globalement positif notamment pour les femmes. Les transferts monétaires de FIAVOTA ont permis aux membres des ménages bénéficiaires de créer davantage des unités de production familiale au cours de 12 derniers mois.** La proportion des adultes ayant démarré une unité de production familiale au cours des 12 derniers mois est supérieure de 12% par rapport aux membres des ménages du groupe de contrôle. C'est l'effet direct des fonds de redressement (*Renivola Fiharia*) octroyés aux ménages bénéficiaires dans le but de relancer ou recapitaliser les activités génératrices de revenus. Sur ce point, l'impact est relativement important chez les femmes. La proportion des femmes ayant créé des unités de production familiales est 15 points de plus chez les ménages bénéficiaires par rapport au groupe de contrôle, alors que chez les hommes, l'écart est seulement de 7 points. De même, au niveau des ménages dirigés par une femme, la proportion des individus ayant démarré une unité de production est 17 points de plus que chez les ménages bénéficiaires.

158. **De plus, le programme FIAVOTA a agi aussi positivement sur les performances économiques des unités de production familiale déjà fonctionnelles.** Chez les ménages bénéficiaires, la proportion des travailleurs ayant déclaré que leurs revenus ont augmenté par rapport en 2017 est plus de 11 points par rapport à celle des ménages du groupe de contrôle. Chez les ménages dirigés par une femme, la différence est de l'ordre de 12 points.

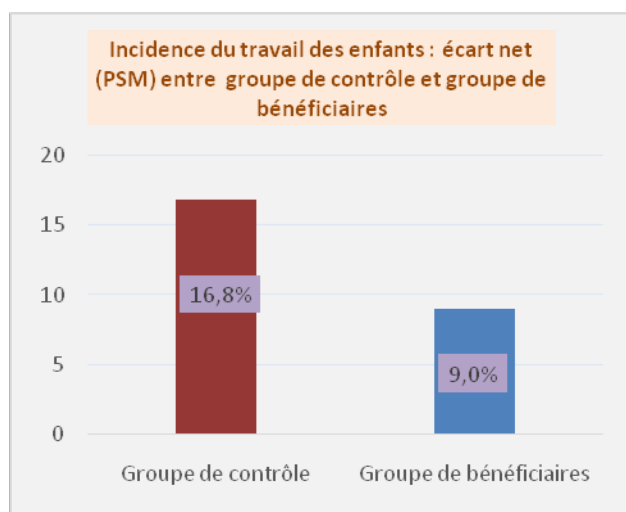
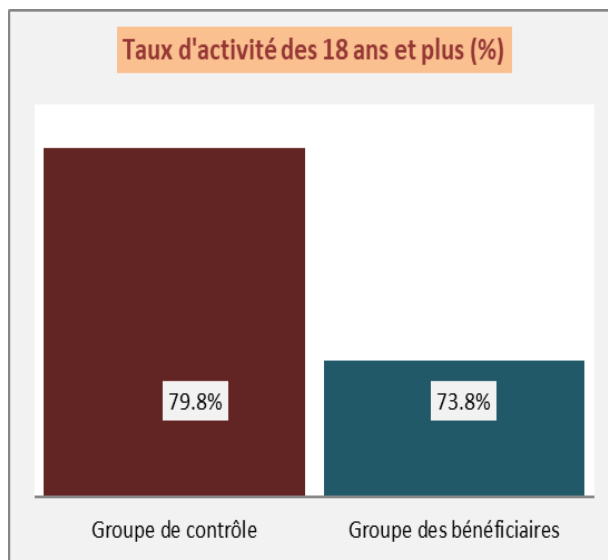
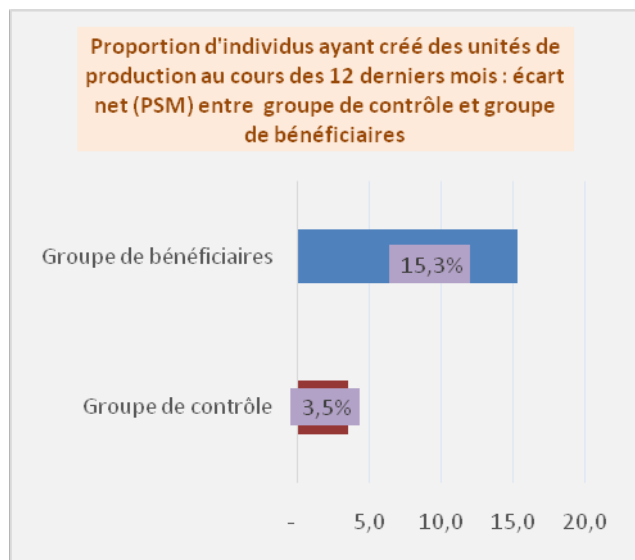
159. **L'autre impact positif du programme FIAVOTA est de limiter l'entrée précoce des enfants de 5-17 ans sur le marché du travail.** L'incidence du travail des enfants chez les ménages bénéficiaires est moins 8% par rapport à celle observée dans les ménages du groupe de contrôle. L'impact est particulièrement important chez les ménages de faible taille : pour les ménages bénéficiaires de moins de 4 personnes, l'incidence du travail des enfants est 14 points de moins que ceux du groupe de contrôle.

160. **À part ces résultats positifs, le programme FIAVOTA n'a pas eu des effets significatifs sur la pratique de la pluriactivité** même si une différence positive a été observée entre les ménages bénéficiaires et les ménages du groupe de contrôle. Ainsi, **les créations de nouvelles unités de production familiale évoquées précédemment sont pour le compte des actifs qui étaient sans emploi ou ont travaillé à titre d'aide familiale.** Ce phénomène est conforté par l'augmentation de la proportion des travailleurs indépendants et la baisse de la

proportion des aides familiales sur l'ensemble des actifs occupés entre 2016-2018. En effet, si en 2016, les travailleurs indépendants représentaient moins de 40% sur l'ensemble des actifs occupés, ils sont de 58% en 2018. Par contre, la proportion des aides familiales a baissé de 46% en 2016 à moins de 26% en 2018. Ce sont surtout les femmes qui ont connu ce changement de statut dans leurs activités. Ceci peut s'expliquer par le choix de ces femmes comme réceptrices directes des fonds.

161. **En ce qui concerne l'insertion sur le marché du travail, l'impact du programme FIAVOTA est globalement mitigé.** Le taux d'activité est 5 points de moins chez les ménages bénéficiaires par rapport à ceux du groupe de contrôle. Cependant, il faut préciser que cette réduction n'est significative que pour les individus de la tranche d'âge entre 18-29 ans. Par contre, pour les tranches d'âge de plus de 30 ans, les résultats ne sont pas significatifs. Pour certaines catégories d'individus, les baisses du taux d'activité chez les ménages bénéficiaires sont relativement faibles (autour d'un point) même si elles sont statistiquement significatives comme c'est le cas des femmes chefs de ménage. **Ces résultats pourraient s'expliquer par le manque d'opportunités d'emplois dans les zones d'intervention et par les redistributions des tâches au sein du ménage à la suite de l'amélioration de la situation monétaire et l'allègement des contraintes budgétaires des ménages bénéficiaires.**

**Graphique 17 : Impact net du programme FIAVOTA sur les emplois et activités économiques (écart PSM)**



Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

**Tableau 42 : Impact du programme FIAVOTA sur l'emploi et les activités économiques**

Indicateurs	Taux d'activité (%)	Proportion d'actifs occupés dans l'agriculture (%)	Proportion d'individus ayant créé une unité de production au cours de 12 derniers mois (%)	Proportion d'actifs occupés ayant déclaré que les revenus ont augmenté (%)	Proportion d'individus pratiquant la pluriactivité (%)	Incidence du travail des enfants (%)
Ensemble	-4,7	4,8	11,8	10,6	-0,3	-7,8
Sexe						
Homme	-6,9	4,5	7,4	10,0	0,9	-7,5
Femme	-2,3	7,8	15,3	11,5	1,0	-6,1
Age						
18-29 ans	-8,2	4,7	11,2	9,1	0,2	
30-49 ans	-1,0	4,7	12,4	14,2	3,7	
50 ans et plus	0,1	1,3	11,5	11,1	3,3	
Rang dans le ménage						
Chef de ménage	-1,9	1,8	11,3	14,2	3,1	
Membre du ménage	-5,7	9,3	12,2	7,6	-1,3	
Protection sociale						
Aides autres que FIAVOTA	-5,5	3,3	9,5	11,3	-4,0	-8,0
Aucune aide que FIAVOTA	-5,9	4,1	14,7	9,8	8,6	-5,8
Taille du ménage						
1 à 3 personnes	-9,5	-2,3	17,8	12,2	5,0	-14,1
4 à 6 personnes	-4,0	3,7	11,4	10,5	0,9	-5,6
Plus de 7 personnes	-4,1	11,7	11,3	9,9	0,7	-6,5
Nombre d'enfants de moins de 5 ans						
1 enfant	-5,3	2,4	14,0	11,4	0,8	-12,8
2 enfants	-4,1	6,4	12,1	11,7	0,3	-5,9
3 enfants et plus	-6,7	5,2	12,5	9,1	0,3	-6,3
Sexe du chef de ménage						
Homme	-1,6	4,9	11,2	9,3	0,3	-6,1
Femme	-14,9	0,9	16,9	11,9	1,9	-14,3
Niveau d'éducation du chef de ménage						
Non éduqué	-5,4	6,9	11,6	9,2	1,8	-6,8
Primaire	-5,3	6,4	10,7	12,1	-0,9	-8,9
Secondaire-Universitaire	-6,4	8,2	15,5	15,7	1,7	-6,8

*Notes : en italique signifie non significatif*

*Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.*

Tableau 43 : Évolution de la structure des emplois selon le statut dans l'emploi

Statut dans l'emploi	Année 2016				Année 2018			
	Salarié	Travailleur Indépendant	Aide familiale	Total	Salarié	Travailleur Indépendant	Aide familiale	Total
Unité : %								
Ensemble								
Baseline FIAVOTA	14,2	39,5	46,3	100,0	16,9	57,6	25,5	100,0
ENSOMD2012	12,6	49,0	38,4	100,0				
ENEMPSI2012	11,0	43,1	45,9	100,0				
Sexe								
Homme	16,3	46,7	37,1	100,0	21,0	56,1	22,9	100,0
Femme	12,2	32,4	55,4	100,0	12,9	59,0	28,1	100,0
Age								
5 à 9 ans	3,5	0,0	96,5	100,0	4,9	7,8	87,4	100,0
10 à 17 ans	8,2	3,7	88,1	100,0	13,6	16,5	70,0	100,0
18 à 29 ans	15,8	36,3	47,9	100,0	18,4	51,7	30,0	100,0
30 à 49 ans	18,5	59,1	22,4	100,0	17,7	70,4	11,9	100,0
50 ans et plus	14,3	72,9	12,8	100,0	15,9	75,7	8,4	100,0
Degré de malnutrition								
Urgent	13,5	42,9	43,6	100,0	12,1	59,0	29,0	100,0
Alerte	13,8	37,2	48,9	100,0	14,9	63,6	21,4	100,0
À surveiller	16,1	37,5	46,4	100,0	21,6	51,6	26,8	100,0
Protection sociale								
Transferts monétaires	14,5	40,2	45,2	100,0	16,6	54,4	29,0	100,0
Vivres	12,7	39,6	47,7	100,0	14,1	61,6	24,4	100,0
Autres aides	17,3	32,5	50,2	100,0	22,9	45,8	31,3	100,0
Aucune aide	16,3	39,6	44,2	100,0	19,7	55,2	25,1	100,0
Ménage ACN ou AC								
Ménage non ACN	13,4	40,1	46,5	100,0	16,2	58,6	25,2	100,0
Ménage ACN	22,7	33,0	44,3	100,0	23,6	47,4	29,0	100,0
Type de ménage								
Monoparental homme	15,8	48,5	35,7	100,0	11,7	64,9	23,3	100,0
Monoparental femme	18,1	41,8	40,1	100,0	17,6	60,8	21,6	100,0
Élargi ou polygame	10,5	39,1	50,4	100,0	15,7	58,2	26,2	100,0
Nucléaire	13,5	38,5	48,0	100,0	17,0	56,3	26,8	100,0
Taille du ménage								
1 à 3 personnes	20,4	59,6	20,0	100,0	15,5	69,2	15,3	100,0
4 à 6 personnes	15,3	47,9	36,8	100,0	14,9	63,9	21,2	100,0
7 à 10 personnes	12,8	33,9	53,3	100,0	18,1	52,9	29,0	100,0
Plus de 10 personnes	12,1	25,6	62,3	100,0	19,5	46,6	33,9	100,0
Nombre d'enfants de moins de 5 ans								

Statut dans l'emploi	Année 2016				Unité : %			
	Année 2018				Salarié	Travailleur Indépendant	Aide familiale	Total
	Salarié	Travailleur Indépendant	Aide familiale	Total				
1 enfant	20,9	35,1	44,0	100,0	19,8	57,5	22,7	100,0
2 enfants	15,4	40,8	43,8	100,0	15,2	58,2	26,6	100,0
3 enfants et plus	14,0	39,6	46,4	100,0	16,1	56,2	27,7	100,0
Age du chef de ménage								
Moins 29 ans	17,9	52,3	29,8	100,0	15,0	66,6	18,4	100,0
30 à 44 ans	14,6	38,9	46,6	100,0	16,9	56,4	26,8	100,0
45 à 59 ans	14,5	33,9	51,7	100,0	19,6	54,2	26,2	100,0
60 ans et plus	8,9	37,4	53,7	100,0	14,4	55,7	29,9	100,0
Sexe du chef de ménage								
Homme	13,2	38,8	48,0	100,0	16,8	56,7	26,5	100,0
Femme	17,6	41,8	40,6	100,0	17,2	60,8	22,0	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage								
Non Éduqué	12,0	40,0	48,1	100,0	13,3	58,4	28,4	100,0
Primaire	14,4	41,4	44,2	100,0	15,9	61,1	23,0	100,0
Secondaire-universitaire	24,4	33,8	41,7	100,0	31,7	48,9	19,5	100,0
Branche d'activité du Chef de ménage								
Agriculture, Élevage, Pêche	9,3	41,7	49,0	100,0	12,0	60,7	27,3	100,0
Industrie de transformation, extractive	38,8	29,7	31,5	100,0	35,4	39,0	25,7	100,0
Commerce	14,1	51,8	34,2	100,0	19,7	60,0	20,3	100,0
Administration	53,0	11,6	35,4	100,0	41,9	37,6	20,6	100,0
Autres services	49,2	25,0	25,8	100,0	41,0	41,4	17,6	100,0
Milieu de résidence								
Chef-lieu de district	21,7	37,1	41,2	100,0	11,2	58,1	30,6	100,0
Chef-lieu de commune	13,3	42,0	44,7	100,0	34,1	45,0	20,9	100,0
Fokontany	12,9	39,5	47,6	100,0	12,3	61,3	26,5	100,0
Source d'eau potable								
JIRAMA	26,7	37,3	36,0	100,0	29,9	50,1	20,0	100,0
Citerne-Barrage	14,6	37,5	48,0	100,0	17,5	54,5	28,0	100,0
Aucune	12,9	40,2	46,9	100,0	14,3	60,1	25,6	100,0
Distance par rapport au site								
Moins de 15 minutes	15,0	39,0	46,0	100,0	17,0	55,5	27,5	100,0
15 min à 1 heure	13,9	38,9	47,2	100,0	17,7	60,7	21,6	100,0
Plus d'une heure	10,2	43,9	45,9	100,0	14,1	65,5	20,5	100,0
Nombre de Centres de Santé								
Aucun Centre de santé	14,9	39,8	45,4	100,0	16,1	57,7	26,2	100,0
Un Centre de santé	12,1	40,1	47,8	100,0	13,4	61,8	24,8	100,0
2 Centres de santé	12,4	32,5	55,1	100,0	37,8	42,5	19,8	100,0
Nombre d'Écoles primaires								
Aucune école	15,4	39,9	44,7	100,0	14,6	59,6	25,9	100,0

Statut dans l'emploi	Année 2016				Année 2018			
	Salarié	Travailleur Indépendant	Aide familiale	Total	Salarié	Travailleur Indépendant	Aide familiale	Total
Une école	13,5	39,5	47,0	100,0	17,8	55,7	26,5	100,0
2 écoles et plus	12,2	38,0	49,8	100,0	13,2	68,9	17,9	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.



### 7.1 Résumé

*Cette partie a pour objet d'évaluer l'impact du programme FIAVOTA sur l'agriculture et l'élevage chez les ménages bénéficiaires. Comme l'analyse est effectuée après une année de mise en œuvre du programme, elle ne peut capter que les effets immédiats ou à très court terme. L'analyse a permis, dans un premier temps, de décrire les évolutions des indicateurs d'impact brut du programme chez les ménages bénéficiaires en comparant la situation sur l'agriculture et l'élevage avant la mise en place du programme et la situation après une année de mise en œuvre. Dans un deuxième temps, l'évaluation de l'impact net du programme sur l'agriculture et l'élevage est faite à l'aide de la méthode d'appariement des scores de propension.*

*Le programme FIAVOTA a un impact positif et significatif notamment sur l'élevage ovin-caprin chez les ménages bénéficiaires. La proportion des ménages bénéficiaires exerçant ce type d'élevage augmente de 10% en 2016 à plus de 87% en 2018. Par rapport aux ménages du groupe de contrôle, l'écart est de l'ordre de 66%. De plus, l'analyse a indiqué que le programme a fait augmenter l'investissement net dans l'élevage ovin-caprin de 170 000 Ariary (\$50) : montant qui correspond pratiquement au montant du fonds de redressement de 180 000 Ariary (\$52) alloué aux ménages bénéficiaires pour la relance de leurs activités.*

*L'analyse a aussi montré des impacts positifs, mais de moindre ampleur du programme sur les autres types d'élevage. Au niveau de l'agriculture, il ressort de l'analyse que le programme a des impacts positifs sur quelques indicateurs comme la superficie cultivée et le rendement agricole dans certaines cultures comme le maïs. Par contre, sur certains indicateurs comme la proportion des ménages agriculteurs et les rendements d'autres cultures comme le manioc ou la patate douce, les résultats sont soit négatifs, soit non significatifs.*

## 7.2 Introduction

162. L'un des objectifs à moyen et long terme du programme FIAVOTA est d'apporter des solutions à la vulnérabilité et à la pauvreté chronique des ménages en relançant la production locale et les activités génératrices de revenus des ménages. À part les transferts non conditionnels, un fonds de redressement (*Renivola Fiharia*) est octroyé aux ménages bénéficiaires pour leur permettre de créer, recapitaliser et relancer des unités de production familiales, dont les activités agricoles ou l'élevage.

163. Dans cette partie, l'objectif principal est d'appréhender l'impact du programme FIAVOTA sur l'agriculture et l'élevage des ménages bénéficiaires. Est-ce que les transferts monétaires ont eu des effets sur la création d'unités de production familiales dans l'agriculture et l'élevage? Si oui, quels types de culture ou d'élevage? Quels sont les impacts sur les performances économiques de ces activités : taille de l'exploitation, investissement, rendement agricole, etc. ?

164. Malgré le fait que l'enquête midline de 2018 n'est pas spécialement conçue pour être une véritable enquête agricole, elle permet de mener des analyses objectives sur quelques indicateurs clés relatifs à l'agriculture et l'élevage afin de pouvoir mesurer l'impact du programme FIAVOTA chez les ménages bénéficiaires dans ces domaines. La méthodologie utilisée consiste à évaluer les écarts qui existent entre les ménages bénéficiaires et les ménages du groupe de contrôle après appariement selon les scores de propension (PSM).

## 7.3 Contexte et méthodologie

165. L'enquête midline permet d'appréhender l'évolution et l'impact du programme FIAVOTA sur l'agriculture et l'élevage. Malgré le fait que l'enquête n'a pas été spécialement conçue pour une enquête agricole, l'approche adoptée consistant à collecter des informations auprès des ménages (et non auprès des exploitations agricoles) permet de répondre aux besoins de l'analyse.

166. L'impact du programme FIAVOTA sur le bien-être des ménages est évalué avec la méthode d'appariement des scores de propension (PSM). Les indicateurs d'impact du programme FIAVOTA retenus pour l'agriculture et l'élevage sont classés en trois grandes catégories : indicateurs d'engagement dans l'agriculture et élevage (proportion des ménages agriculteurs, éleveurs, agriculteurs et éleveurs), indicateurs sur la structure de la production dans l'agriculture et l'élevage (proportion des ménages agriculteurs selon le type de culture,

proportion des ménages éleveurs selon le type d'élevage), indicateurs de performances (investissement, rendement agricole).

167. Etant donné que l'agriculture peut être pratiquée à titre secondaire par un membre quelconque d'un ménage, les « ménages agricoles », au sens large, sont constitués des ménages dont au moins un membre a exploité effectivement des terres ou a exercé des activités de l'agriculture en tant qu'activité principale ou à titre secondaire au cours des 12 derniers mois. Dans cette analyse, cette définition est privilégiée par rapport à la définition trop restreinte limitant les ménages des exploitants agricoles à ceux dirigés par des chefs dont l'emploi principal est l'agriculture. Parfois, la dénomination « agriculteur » n'est plus qu'un titre « par défaut » même si l'individu n'a plus l'occasion de n'exercer aucune activité agricole pour diverses raisons notamment liées aux problèmes climatiques ou d'insécurité.

168. La même logique est retenue pour définir les ménages « éleveurs » : tout ménage possédant des animaux d'élevage (au sens du flux, mais pas du stock) au cours des 12 derniers mois précédant l'interview.

169. Les chiffres relatifs aux flux (récoltes, ventes, autoconsommation, achats) concernent les 12 derniers mois précédant l'interview, mais non pas la dernière campagne agricole.

170. La superficie cultivée est la superficie « économique » : une superficie est comptée autant de fois que le nombre de cycles de production réalisées et le nombre de cultures effectuées au cours des 12 derniers mois précédant l'interview.

171. Dans le secteur de l'élevage, l'investissement net en bétail est défini comme la différence entre le montant total des achats et le montant des ventes au cours des 12 derniers mois précédant l'interview.

#### 7.4 Structure des activités dans l'Agriculture

172. **Les ménages bénéficiaires choisissent désormais de se concentrer sur les activités de l'élevage.** En effet, en 2018, la quasi-totalité (96%) des ménages bénéficiaires possèdent des animaux d'élevage (bovin, porcin, ovin, caprin, volaille). La dynamique est assez extraordinaire puisqu'en 2016, moins de 38% des ces ménages sont des éleveurs. Cette affluence vers l'élevage concerne toutes les catégories de ménage (urbain ou rural, ACN ou non, dirigé par un homme ou par une femme, etc.). Quelle que soit la catégorie de ménage considérée, la proportion des ménages pratiquant l'élevage dépasse 92%. Ce phénomène résulte de l'initiative prise dans le cadre du programme FIAVOTA d'allouer des fonds de redressement (*Renivola Fiharia*) dans le but de recapitaliser ou relancer les unités de production familiale.

173. **De l'autre côté, globalement, les ménages bénéficiaires ne font pas des efforts particuliers pour relancer les activités de l'agriculture.** En 2018, les ménages agricoles représentent 58% des ménages bénéficiaires, soit un point de moins qu'en 2016. Il faut

mentionner que la situation n'est pas la même selon la région. Dans la région Androy, la proportion des ménages agricoles parmi les ménages bénéficiaires de FIAVOTA est en forte baisse : de plus de 4 points entre 2016 et 2018. Par contre, dans la région Anosy, elle est en forte hausse en passant de 47% en 2016 à plus de 56% en 2018. En outre, contrairement à ce qui se passe en milieu urbain, c'est en milieu rural qu'on assiste à l'abandon progressif des activités de l'agriculture. Dans les communes chefs-lieux de district, la proportion des ménages agricoles augmente de 10 points entre 2016-2018. Par contre, elle est en baisse de 10 points dans les communes rurales. Ces résultats pourraient s'expliquer par les spécificités régionales en termes de contraintes liées à l'accès à la terre cultivable.

**174. Les activités de l'agriculture se développent surtout chez les ménages dirigés par un chef non agriculteur.** Que le chef de ménage travaille dans l'industrie, le commerce, l'administration publique ou les autres activités de service, la proportion des ménages pratiquant les activités de l'agriculture augmentent de façon significative. Par contre, chez les ménages dirigés par un chef qui se considère encore comme « agriculteur », la proportion est en forte baisse. Parmi les explications de ce phénomène est le fait que les activités de l'agriculture dans cette région sont tellement à faible rentabilité et fortement dépendantes de plusieurs aléas (notamment climatique) et qu'elles nécessitent d'autres activités ou sources de revenus pouvant les appuyer. **Dans ce sens, les activités de l'agriculture sont exercées à titre « secondaire » par les ménages.**

**175. Les ménages bénéficiaires pratiquent de plus en plus la combinaison des activités de l'agriculture avec celles de l'élevage.** Si, en 2016, moins d'un quart des ménages bénéficiaires ont adopté cette approche, ils représentent plus de 37% des ménages en 2018. Cela justifie encore la dépendance des activités de l'agriculture sur d'autres activités, et cette fois-ci c'est l'élevage. Cela fait partie des stratégies de minimisation des risques adoptées par les ménages.

**Tableau 44 : Évolution de la proportion des ménages agricoles et ménages éleveurs chez les ménages bénéficiaires de FIAVOTA**

	Année 2016			Année 2018		
	Ménage agriculteur	Ménage éleveur	Ménage agriculteur et éleveur	Ménage agriculteur	Ménage éleveur	Ménage agriculteur et éleveur
Ensemble	59,4	37,1	24,6	58,5	96,0	38,7
Région						
Androy	62,0	40,1	26,9	58,9	97,5	39,4
Anosy	47,3	23,1	13,9	56,8	88,8	35,6
Degré de malnutrition						
Urgent	66,6	37,7	29,6	66,5	94,4	30,2
Alerte	60,3	30,4	19,5	45,6	97,1	52,2
À surveiller	53,8	42,8	25,9	65,0	96,0	32,1
Protection sociale						
Transferts monétaires	63,9	49,2	33,8	63,0	97,9	36,3
Vivres	63,5	37,5	26,0	57,2	96,4	40,2
Autres aides	53,6	63,2	31,4	66,2	95,1	29,9
Aucune aide	53,2	30,6	19,1	58,0	94,8	38,3
Ménage ACN ou AC						
Ménage non ACN	59,7	34,5	23,5	58,3	95,9	38,8
Ménage ACN	55,8	69,9	38,2	61,6	97,2	37,2
Type de ménage						
Monoparental homme	70,8	15,1	8,2	59,7	97,0	37,2
Monoparental femme	51,3	20,8	12,3	51,8	96,0	45,3
Élargi ou polygame	66,7	54,1	38,6	62,3	95,7	34,3
Nucléaire	61,8	43,0	28,8	61,2	96,0	36,2
Taille du ménage						
1 à 3 personnes	57,6	31,3	23,1	55,0	95,2	42,9
4 à 6 personnes	60,7	34,4	23,3	58,2	95,4	38,5
7 à 10 personnes	59,0	38,2	23,6	61,6	96,5	35,6
Plus de 10 personnes	57,8	52,7	35,4	54,7	98,0	44,2
Nombre d'enfants de moins de 5 ans						
1 enfant	55,5	37,6	21,4	54,9	95,8	42,3
2 enfants	59,3	36,9	26,2	61,3	95,6	35,7
3 enfants et plus	66,6	36,6	26,6	58,6	97,1	39,3
Âge du chef de ménage						
Moins 29 ans	59,1	31,8	21,8	56,8	95,8	41,0
30 à 44 ans	58,5	35,8	23,8	60,5	95,7	36,0
45 à 59 ans	60,1	43,1	28,2	58,4	95,9	38,7
60 ans et plus	61,1	39,5	25,5	56,5	97,3	41,9

	Unité : %					
	Année 2016			Année 2018		
	Ménage agriculteur	Ménage éleveur	Ménage agriculteur et éleveur	Ménage agriculteur	Ménage éleveur	Ménage agriculteur et éleveur
<b>Sexe du chef de ménage</b>						
Homme	62,7	43,8	29,6	61,2	96,0	36,0
Femme	51,7	21,3	12,7	52,1	96,0	45,0
<b>Niveau d'éducation du chef de ménage</b>						
Non éduqué	63,1	32,1	23,3	60,0	96,1	37,4
Primaire	56,2	38,7	24,9	59,9	95,4	36,4
Secondaire-universitaire	52,1	51,3	28,4	51,3	96,6	46,9
<b>Branche d'activité du Chef de ménage</b>						
Agriculture, Élevage, Pêche	74,0	40,0	30,8	65,1	97,3	33,5
Industrie de transformation, extractive	27,7	25,9	11,5	45,7	90,5	44,8
Commerce	19,1	27,8	7,8	49,5	95,8	47,2
Administration	35,7	72,1	26,1	52,2	100,0	47,8
Autres services	14,3	36,2	7,6	32,0	88,9	59,2
<b>Milieu de résidence</b>						
Chef-lieu de district	43,4	51,8	24,9	73,3	96,7	24,1
Chef-lieu de commune	42,7	30,1	15,3	32,6	92,7	61,8
Fokontany	65,8	38,0	27,4	65,2	96,9	32,8
<b>Source d'eau potable</b>						
JIRAMA	40,1	33,9	18,6	47,5	92,1	46,2
Citerne-Barrage	49,9	37,0	18,7	64,6	97,8	34,1
Aucune	66,4	37,7	27,8	58,4	96,0	39,0
<b>Distance par rapport au site</b>						
Moins de 15 minutes	56,4	39,4	25,1	60,9	96,3	36,4
15 min à 1 heure	62,7	31,3	21,7	57,5	95,3	39,4
Plus d'une heure	71,1	35,0	27,9	45,7	95,7	51,8
<b>Nombre de Centres de Santé</b>						
Aucun Centre santé	60,0	35,6	24,4	61,1	95,4	35,8
Un Centre de santé	59,5	39,0	24,5	56,4	96,7	41,3
2 Centres de santé	52,3	49,5	27,2	34,2	100,0	65,8
<b>Nombre d'Écoles primaires</b>						
Aucune école	58,1	32,2	23,1	66,5	94,6	30,6
Une école	61,1	37,4	25,2	57,4	96,3	39,9
2 écoles et plus	49,7	40,9	22,2	56,3	95,5	40,6

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

## 7.5 Structure des activités de l'élevage

176. **Les ménages bénéficiaires optent plutôt pour les élevages ovin, caprin et volaille.** En 2018, plus de 87% des ménages possèdent des moutons ou chèvres et 70% possèdent des dindes, canards ou poules. À la fin 2016, à cause des ventes massives des animaux de l'élevage, moins de 10% des ménages possédaient des ovins et caprins et 31% possédaient des volailles. Ce type d'élevage est plus fréquent à Androy qu'à Anosy : 89% des ménages à Androy et 78% des ménages à Anosy. Selon les autres catégories de ménage, aucune différence significative n'est à signaler.

177. **L'élevage bovin connaît aussi un essor, mais avec un rythme moins soutenu.** En 2018, près d'un quart des ménages bénéficiaires possèdent des bœufs, vaches ou vaches laitières alors qu'ils n'étaient que de 14% en 2016. L'insécurité, les vols de bœufs et l'insuffisance des fonds disponibles peuvent être à l'origine de cette timide reprise de l'élevage bovin. En effet, en milieu urbain (communes chefs-lieux de District), plus de 42% des ménages bénéficiaires pratiquent l'élevage de bovin contre moins de 26% en milieu rural. Comme les autres types d'élevage, celui du bovin est relativement plus fréquent dans la région Androy (27% des ménages bénéficiaires) que dans la région Anosy (10% des ménages bénéficiaires). La situation est très différente chez les ménages ACN où plus de la moitié possèdent des bœufs, contre 22% chez les ménages non ACN. Comme on peut s'y attendre, les ménages dirigés par un homme sont plus intéressés à l'élevage bovin (29% des ménages). Moins de 13% des ménages dirigés par une femme s'y appliquent. Il est aussi intéressant de mentionner que c'est auprès des ménages dirigés par un fonctionnaire qu'on trouve le plus souvent des ménages éleveurs de bovin : la proportion y atteint plus de 42%, alors qu'elle est inférieure à 20% chez les autres catégories de ménages. **Ce type d'élevage demande des investissements relativement importants et nécessite des revenus stables et réguliers comme dans le secteur public.**

Tableau 45 : Évolution de la proportion des ménages éleveurs selon le type d'élevage

Unité : %

Type des ménages éleveurs	Année 2016					Année 2018				
	Ménage éleveur	Ménage éleveur bovin	Ménage éleveur porcin	Ménage éleveur ovin-caprin	Ménage éleveur volaille	Ménage éleveur	Ménage éleveur bovin	Ménage éleveur porcin	Ménage éleveur ovin-caprin	Ménage éleveur volaille
Ensemble	37,1	14,0	0,7	9,9	30,8	96,0	24,3	2,4	87,3	69,9
Région										
Androy	40,1	15,2	0,5	10,9	33,7	97,5	27,3	2,3	89,3	71,5
Anosy	23,1	8,6	1,6	5,2	17,1	88,8	10,3	2,7	78,1	62,2
Degré de malnutrition										
Urgent	37,7	11,7	0,4	6,2	32,1	94,4	27,5	0,8	87,7	72,5
Alerte	30,4	11,1	0,8	8,8	24,1	97,1	16,8	2,5	89,1	66,6
À surveiller	42,8	18,2	0,9	13,4	35,9	96,0	29,0	3,3	85,5	71,1
Protection sociale										
Transferts monétaires	49,2	20,1	0,7	14,2	39,9	97,9	26,8	1,8	86,6	79,8
Vivres	37,5	12,1	0,8	8,2	31,2	96,4	23,6	2,2	88,4	69,8
Autres aides	63,2	35,2	5,8	41,0	53,7	95,1	38,0	1,1	90,1	74,6
Aucune aide	30,6	12,8	0,4	8,5	25,6	94,8	23,4	2,9	86,2	66,1
Ménage ACN ou AC										
Ménage non ACN	34,5	12,3	0,6	8,4	28,4	95,9	22,2	2,3	87,1	68,5
Ménage ACN	69,9	36,0	2,4	29,5	60,9	97,2	51,7	3,7	90,4	87,2
Type de ménage										
Monoparental homme	15,1	9,0	0,0	3,3	12,1	97,0	28,9	0,0	84,1	72,6
Monoparental femme	20,8	2,9	0,6	3,8	18,3	96,0	12,2	2,1	88,2	65,5
Élargi ou polygame	54,1	31,2	0,3	21,2	39,6	95,7	33,3	1,0	90,4	72,5
Nucléaire	43,0	16,9	0,9	11,3	36,0	96,0	28,6	2,8	86,5	71,5
Taille du ménage										
1 à 3 personnes	31,3	7,4	0,4	7,3	27,0	95,2	10,5	1,1	87,7	63,1
4 à 6 personnes	34,4	12,9	0,5	8,0	28,8	95,4	24,0	2,0	86,6	69,7
7 à 10 personnes	38,2	14,7	1,2	10,6	30,8	96,5	28,5	3,0	88,0	72,9
Plus de 10 personnes	52,7	26,0	0,5	19,6	44,8	98,0	30,8	3,5	87,7	70,1
Nombre d'enfants de moins de 5 ans										
1 enfant	37,6	12,6	1,0	10,3	31,6	95,8	21,0	2,4	87,7	69,6
2 enfants	36,9	15,9	0,4	9,5	30,0	95,6	26,5	3,2	86,8	69,7
3 enfants et plus	36,6	12,3	0,8	10,3	31,1	97,1	25,2	0,4	87,9	70,8
Age du chef de ménage										
Moins 29 ans	31,8	9,8	0,5	6,9	27,8	95,8	17,3	1,3	88,2	66,2
30 à 44 ans	35,8	12,4	1,0	9,7	30,0	95,7	25,8	3,2	85,8	71,0
45 à 59 ans	43,1	18,2	0,4	11,6	33,7	95,9	26,3	2,6	86,4	71,7
60 ans et plus	39,5	18,5	0,9	12,8	33,0	97,3	29,5	1,6	91,5	70,3
Sexe du chef de ménage										



Unité : %

Type des ménages éleveurs	Année 2016					Année 2018				
	Ménage éleveur	Ménage éleveur bovin	Ménage éleveur porcin	Ménage éleveur ovin-caprin	Ménage éleveur volaille	Ménage éleveur	Ménage éleveur bovin	Ménage éleveur porcin	Ménage éleveur ovin-caprin	Ménage éleveur volaille
Homme	43,8	18,6	0,7	12,5	35,9	96,0	29,3	2,3	86,9	71,6
Femme	21,3	3,3	0,7	3,9	18,8	96,0	12,7	2,4	88,4	65,9
Niveau d'éducation du chef de ménage										
Non Éduqué	32,1	11,7	0,0	7,5	26,2	96,1	24,3	1,5	89,5	68,6
Primaire	38,7	15,2	1,1	12,5	30,9	95,4	23,8	2,5	86,2	70,1
Secondaire-universitaire	51,3	19,8	2,4	13,9	46,0	96,6	25,0	5,0	81,8	73,7
Branche d'activité du Chef de ménage										
Agriculture, Élevage, Pêche	40,0	16,4	0,8	11,1	32,8	97,3	27,4	1,1	90,8	71,6
Industrie de transformation, extractive	25,9	0,7	0,5	1,7	23,7	90,5	19,8	10,8	65,3	66,6
Commerce	27,8	7,6	1,5	2,5	26,3	95,8	16,1	4,6	79,5	63,9
Administration	72,1	30,9	2,6	26,6	66,9	100,0	42,3	5,1	84,6	84,3
Autres services	36,2	10,3	0,0	12,4	28,0	88,9	11,3	4,4	75,7	63,8
Milieu de résidence										
Chef-lieu de district	51,8	25,2	0,0	5,7	43,3	96,7	42,4	5,2	77,2	80,4
Chef-lieu de commune	30,1	10,1	0,3	8,6	23,8	92,7	13,0	4,0	76,5	65,4
Fokontany	38,0	14,3	0,9	10,7	31,9	96,9	26,3	1,6	91,5	70,4
Source d'eau potable										
JIRAMA	33,9	17,2	1,4	15,2	27,8	92,1	20,9	7,3	72,6	68,2
Citerne-Barrage	37,0	15,1	0,2	9,1	27,6	97,8	28,7	1,7	91,6	72,9
Aucune	37,7	13,1	0,8	9,2	32,5	96,0	23,4	1,7	88,5	69,1
Distance par rapport au site										
Moins de 15 minutes	39,4	15,3	0,6	11,4	32,5	96,3	26,7	2,8	86,5	70,1
15 min à 1 heure	31,3	12,7	1,2	8,0	25,6	95,3	21,4	1,7	89,4	68,8
Plus d'une heure	35,0	9,2	0,4	5,0	31,6	95,7	15,6	0,9	88,2	71,0
Nombre de Centres de Santé										
Aucun Centre de santé	35,6	13,3	0,2	9,1	30,0	95,4	23,0	2,8	85,1	69,2
Un Centre de santé	39,0	14,8	1,8	11,8	32,0	96,7	27,3	0,7	91,7	70,2
2 Centres de santé	49,5	20,6	3,2	13,7	36,7	100,0	29,5	3,2	99,7	77,2
Nombre d'Écoles primaires										
Aucune école	32,2	11,7	0,2	4,9	25,6	94,6	27,1	4,2	81,5	67,3
Une école	37,4	14,7	0,5	10,3	31,3	96,3	24,1	1,7	88,3	70,4
2 écoles et plus	40,9	12,2	3,2	13,2	33,6	95,5	22,3	4,4	87,6	69,7

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

## 7.6 Performances des activités de l'élevage

178. Outre l'augmentation des nombres de ménages éleveurs de manière globale entre 2016-2018, **la taille de l'exploitation a aussi augmenté sauf dans l'élevage bovin grâce notamment à l'investissement net<sup>10</sup> en bétail** (achats moins ventes) assez conséquent effectué par les ménages bénéficiaires. Comme on l'a vu précédemment, l'élevage ovin et caprin occupe la grande partie des ménages bénéficiaires en 2018. **Par rapport en 2016, la taille de l'exploitation augmente de 0,7 unité<sup>11</sup> en 2016 à plus de 3 unités en 2018.** L'évolution est plus ou moins uniforme aussi bien selon la région que selon d'autres caractéristiques des ménages. Cependant, il faut noter que l'élevage ovin et caprin s'est particulièrement développé chez les ménages ACN et les ménages des fonctionnaires : la taille moyenne de l'exploitation y est respectivement de 5,4 unités et 4,7 unités en 2018.

179. Dans ce secteur de production, l'investissement net moyen en bétail (i.e. montant total des achats moins montant total des ventes) est estimé à 57 000 Ariary (\$16) par ménage bénéficiaire. Le montant de l'investissement est plus ou moins uniforme dans toutes les catégories de ménages considérées.

180. **En ce qui concerne l'élevage porcin, la taille moyenne de l'exploitation est passée d'une unité à 2,7 unités.** L'augmentation de la taille de l'exploitation est très importante dans la région Androy, contrairement dans la région Anosy où la taille est restée pratiquement stable au cours de la période 2016-2018. Par ailleurs, il est constaté que plus le degré de malnutrition est grave, plus le développement de l'élevage porcin est faible. En effet, la taille moyenne de l'exploitation est seulement de 1,7 unité dans les zones classées « urgent », alors que dans les zones classées « alerte » ou « à surveiller », elle atteint respectivement 2,7 unités et 2,9 unités. Selon le groupe socio-économique du chef de ménage, la taille de l'exploitation de l'élevage porcin est relativement élevée si le chef de ménage exerce des activités de transformation ou de commerce. Selon le genre du chef de ménage, aucune différence significative n'est observée en termes de taille d'exploitation de l'élevage porcin.

181. En termes d'investissement, un ménage éleveur de porcins effectue en moyenne 123 000 Ariary (\$36) d'investissement net en bétail au cours des 12 derniers mois. Le niveau de ce type

---

<sup>10</sup> La taille de l'exploitation ne dépend pas seulement des investissements en bétail, mais aussi de l'évolution naturelle (naissance et décès) et les autres flux (autoconsommation, perte, transferts, etc.) notamment pour les élevages à cycle court et rapide comme la volaille et les ovins-caprins.

<sup>11</sup> La taille moyenne de l'exploitation peut être inférieure à l'unité, puisque des ménages éleveurs en 2016, mais ne possédant pas d'animaux en 2018 (donc taille d'exploitation nulle) sont inclus dans l'analyse pour pouvoir mener l'analyse dynamique de la situation

d'investissement est relativement important surtout chez les ménages dirigés par des chefs non éduqués, âgés entre 30-40 ans et exerçant des activités de transformation. Par contre, chez les ménages ACN, le niveau de l'investissement est relativement faible par rapport aux ménages non ACN.

182. **Pour l'élevage de volaille, la taille de l'exploitation est passée de 1,7 unité en 2016 à plus de 5,8 unités en 2018.** La taille de l'exploitation est homogène selon les différentes catégories de ménages. Contrairement aux deux autres types d'élevage décrits précédemment, l'extension de l'élevage de volaille est due principalement à la croissance naturelle (naissances) plutôt qu'à l'investissement direct (achats). En effet, l'investissement moyen dans ce type d'élevage est presque nul, voire négatif au cours de la période 2016-2018, c'est-à-dire qu'en général, le montant total des achats est inférieur au montant total des ventes de volaille. Mais la situation est différente selon la catégorie de ménages. En effet, l'investissement est positif et assez important chez les ménages à Anosy, situés dans les chefs lieu de district, dirigés par une femme ayant un niveau d'éducation élevé, travaillant principalement dans le secteur public ou des activités de transformations.

183. **Même si la proportion de ménages bénéficiaires pratiquant l'élevage bovin augmente entre 2016-2018, la taille de l'exploitation diminue de façon significative et passe de 5,1 unités à moins de 3,4 unités.** La baisse est observée aussi bien chez les ménages dirigés par un homme que ceux dirigés par une femme. Par contre, elle est plus accentuée dans la région Androy, en milieu rural, dans les zones classées « urgent » et « alerte ». Ce phénomène est causé par un désinvestissement massif (investissement net moyen de – 225 000 Ariary (-\$66)). Deux explications sont possibles : soit il est lié à la situation d'insécurité et des vols de bœuf, soit il résulte d'une réorientation stratégique des ménages bénéficiaires pour diversifier ou réallouer les ressources à des élevages à cycle court et à croissance rapide, donc moins risqués.

**Tableau 46 : Évolution de la proportion des ménages éleveurs selon le type d'élevage**

	Taille moyenne exploitation ovin-caprin 2016 (nombre)	Taille moyenne exploitation ovin-caprin 2018 (nombre)	Investissement net ovin-caprin 12 derniers mois (Ariary)	Taille moyenne exploitation volaille 2016 (nombre)	Taille moyenne exploitation volaille 2018 (nombre)	Investissement net volaille 12 derniers mois (Ariary)	Taille moyenne exploitation porcin 2016 (nombre)	Taille moyenne exploitation porcin 2018 (nombre)	Investissement net porcin 12 derniers mois (Ariary)	Taille moyenne exploitatio n bovin 2016 (nombre)	Taille moyenne exploitatio n bovin 2018 (nombre)	Investissem ent net bovin 12 derniers mois (Ariary)
Ensemble	0,7	3,0	57024	1,7	5,8	-52	0,9	2,7	122993	5,1	3,4	-225339
Région												
Androy	0,7	3,0	54599	1,8	5,9	-1782	0,7	<b>2,9</b>	128742	5,0	3,2	-256488
Anosy	0,7	2,8	69935	0,9	5,1	<b>9218</b>	1,8	1,9	100609	6,3	5,1	160740
Degré de malnutrition												
Urgent	0,4	3,0	34262	1,4	5,9	-914	0,7	<b>1,7</b>	59892	4,8	2,6	-352596
Alerte	0,5	2,6	73904	1,0	5,2	-2378	0,9	2,7	13223	4,7	2,1	-285792
À surveiller	1,1	3,3	54483	2,5	6,1	2204	1,0	2,9	<b>208821</b>	5,6	4,6	-110648
Protection sociale												
Transferts monétaires	1,1	3,0	67432	1,9	6,0	971	0,5	1,5	76659	8,0	5,2	50637
Vivres	0,5	2,9	62329	1,5	5,5	-3509	1,4	3,1	47157	4,3	2,8	-337255
Autres aides	2,1	3,7	48949	3,6	7,2	10739	3,8	1,0	87500	7,9	4,0	-359309
Aucune aide	0,7	3,0	45033	1,8	5,9	2789	0,2	2,7	203036	4,6	3,1	-187603
Ménage ACN ou AC												
Ménage non ACN	0,6	2,8	58886	1,6	5,6	-227	0,6	2,7	127682	5,2	3,2	-240183
Ménage ACN	1,7	<b>5,4</b>	23301	2,6	7,5	343	2,9	2,3	<b>86029</b>	4,8	4,2	-136265
Composition du ménage												
Monoparental homme	0,2	2,9	73315	0,6	6,0	4504	0,0	0,0	0	5,5	2,9	-706593
Monoparental femme	0,2	2,5	61904	0,9	5,3	5222	0,7	2,5	105846	5,0	2,3	-59805
Élargi ou polygame	1,5	3,5	61173	2,4	4,9	-1848	0,2	1,8	87500	5,1	3,4	-559474
Nucléaire	0,8	3,1	52060	2,0	6,1	-2442	1,0	2,8	131498	5,1	3,6	-181044

	Taille moyenne exploitation ovin-caprin 2016 (nombre)	Taille moyenne exploitation ovin-caprin 2018 (nombre)	Investissement net ovin-caprin 12 derniers mois (Ariary)	Taille moyenne exploitation volaille 2016 (nombre)	Taille moyenne exploitation volaille 2018 (nombre)	Investissement net volaille 12 derniers mois (Ariary)	Taille moyenne exploitation porcin 2016 (nombre)	Taille moyenne exploitation porcin 2018 (nombre)	Investissement net porcin 12 derniers mois (Ariary)	Taille moyenne exploitatio n bovin 2016 (nombre)	Taille moyenne exploitatio n bovin 2018 (nombre)	Investissem ent net bovin 12 derniers mois (Ariary)
Taille du ménage												
1 à 3 personnes	0,6	2,6	69448	1,2	5,1	-1113	1,2	1,2	34239	6,3	2,7	-44904
4 à 6 personnes	0,5	2,9	58774	1,4	5,5	592	0,6	2,3	107894	4,1	2,5	-227178
7 à 10 personnes	0,6	3,0	48066	1,5	6,0	57	1,3	3,6	193380	5,9	3,9	-148660
Plus de 10 personnes	1,8	3,8	54633	4,2	6,9	-3093	0,1	1,6	-11932	5,3	4,7	-542586
Nombre d'enfants de moins de 5 ans												
1 enfant	0,7	3,1	64069	1,7	6,0	-136	1,7	2,9	70677	4,9	3,0	-149292
2 enfants	0,7	2,9	45981	1,8	5,7	-1112	0,4	2,7	158850	4,6	2,7	-333799
3 enfants et plus	0,7	2,9	65480	1,5	5,3	1869	1,1	1,0	0	6,6	5,4	-69347
Âge du chef de ménage												
Moins 29 ans	0,3	2,4	55457	1,3	5,3	890	0,5	1,3	85135	4,4	2,3	4128
30 à 44 ans	0,8	3,1	58935	1,7	6,0	369	1,2	3,4	176656	4,6	3,7	-52326
45 à 59 ans	0,7	3,2	45037	2,1	5,9	1490	0,4	2,8	60455	6,0	3,5	-605233
60 ans et plus	0,8	3,1	68896	1,7	5,5	-6265	1,5	1,1	67709	5,6	3,2	-276011
Sexe du chef de ménage												
Homme	0,9	3,2	54064	2,0	5,9	-2130	1,0	2,8	130252	5,2	3,5	-252154
Femme	0,2	2,5	61210	0,9	5,2	4856	0,7	2,4	106273	4,8	2,3	-70000
Niveau d'éducation du chef de ménage												
Non Éduqué	0,5	2,7	53215	1,4	5,3	-3570	0,0	2,9	<b>229030</b>	4,9	2,6	-268867
Primaire	0,8	3,1	60872	1,3	5,8	1914	0,8	2,5	109698	5,6	4,8	-107219
Secondaire-Universitaire	1,2	3,5	59118	3,3	7,1	7433	1,7	2,6	27922	4,8	3,6	-261874

	Taille moyenne exploitation ovin-caprin 2016 (nombre)	Taille moyenne exploitation ovin-caprin 2018 (nombre)	Investissement net ovin-caprin 12 derniers mois (Ariary)	Taille moyenne exploitation volaille 2016 (nombre)	Taille moyenne exploitation volaille 2018 (nombre)	Investissement net volaille 12 derniers mois (Ariary)	Taille moyenne exploitation porcin 2016 (nombre)	Taille moyenne exploitation porcin 2018 (nombre)	Investissement net porcin 12 derniers mois (Ariary)	Taille moyenne exploitatio n bovin 2016 (nombre)	Taille moyenne exploitatio n bovin 2018 (nombre)	Investissem ent net bovin 12 derniers mois (Ariary)
Branche d'activité du Chef de ménage												
Agriculture, Élevage, Pêche	0,7	3,1	53544	1,8	5,7	-2762	1,9	2,5	63805	5,3	3,3	-230443
Industrie de transformation, extractive	0,3	2,6	77250	0,9	6,0	18290	0,2	<b>4,0</b>	350000	4,3	7,6	32493
Commerce	0,1	2,3	61668	1,7	5,2	6092	0,6	<b>4,0</b>	116053	1,6	2,2	415663
Administration	1,4	<b>4,7</b>	68339	3,0	7,7	16706	1,0	1,0	0	4,8	3,8	3125
Autres services	0,8	2,7	62062	1,8	6,6	8049	0,0	2,2	154569	3,3	2,4	-144743
Milieu de résidence												
Chef-lieu de district	0,2	3,6	61183	2,2	6,5	11799	0,0	2,8	153125	2,9	2,8	44569
Chef-lieu de commune	0,9	2,5	56646	2,0	5,7	1742	0,2	2,6	55056	4,1	2,5	-188741
Fokontany	0,6	3,0	55766	1,6	5,7	-1825	1,5	2,8	165172	5,5	3,5	-264389
Source d'eau potable												
JIRAMA	1,5	4,2	61083	1,5	5,6	2085	0,6	2,6	55056	10,3	7,2	-586143
Citerne-Barrage	0,7	2,7	44049	2,0	6,6	4199	0,2	2,6	158287	4,2	2,9	-125810
Aucune	0,5	2,9	59965	1,7	5,4	-2226	1,3	2,9	164328	4,7	2,9	-207643
Distance par rapport au site												
Moins de 15 minutes	0,8	3,1	53610	1,9	6,0	-229	0,7	2,8	137392	5,1	3,4	-205524
15 min à 1 heure	0,5	3,0	69986	1,5	5,5	8154	2,0	2,3	83702	4,6	3,5	-235413
Plus d'une heure	0,3	2,2	41991	1,0	4,7	-17465	0,3	1,5	0	6,5	2,0	-391357
Nombre de Centres de santé												
Aucun Centre de santé	0,6	2,8	64298	1,5	5,4	730	0,2	2,7	138630	5,1	3,5	-36227
Un Centre de santé	0,7	3,4	30183	1,8	6,4	-761	2,9	2,0	-133333	5,1	2,6	-785057
2 Centres de santé	1,3	3,0	54753	4,0	7,2	-8520	3,3	3,7	145833	5,2	4,2	-219744

	Taille moyenne exploitation ovin-caprin 2016 (nombre)	Taille moyenne exploitation ovin-caprin 2018 (nombre)	Investissement net ovin-caprin 12 derniers mois (Ariary)	Taille moyenne exploitation volaille 2016 (nombre)	Taille moyenne exploitation volaille 2018 (nombre)	Investissement net volaille 12 derniers mois (Ariary)	Taille moyenne exploitation porcin 2016 (nombre)	Taille moyenne exploitation porcin 2018 (nombre)	Investissement net porcin 12 derniers mois (Ariary)	Taille moyenne exploitatio n bovin 2016 (nombre)	Taille moyenne exploitatio n bovin 2018 (nombre)	Investissem ent net bovin 12 derniers mois (Ariary)
Nombre d'Écoles primaires												
Aucune école	0,4	2,7	61318	1,2	5,2	5372	0,1	3,6	297568	4,5	2,6	-306723
Une école	0,7	2,9	56320	1,9	5,8	-963	0,8	2,4	72355	5,2	3,5	-170412
2 écoles et plus	0,6	3,6	49514	1,4	5,8	-1303	1,7	2,3	52281	5,3	2,9	-504813

Note : L'investissement net négatif indique que les ventes sont supérieures aux achats au cours des 12 derniers mois

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

## 7.7 Structure des activités de l'agriculture

184. **Parmi les aliments de base, les ménages bénéficiaires cultivent surtout du manioc et du maïs.** Plus de 82% d'entre eux cultivent du manioc et 67% du maïs. Par contre, les cultures de patate douce et de riz sont relativement rares et concernent respectivement 31% et 8% des ménages bénéficiaires. Les types de culture sont assez différents selon la région : plus de culture de patate douce et moins de culture de manioc à Anosy par rapport à Androy. La culture rizicole est relativement fréquente dans les zones classées « à surveiller ». Néanmoins, cela ne dépasse pas 15% des ménages bénéficiaires. Le groupe socio-économique du chef de ménage influe beaucoup sur les types de cultures pratiquées. Les ménages dirigés par un commerçant cultivent moins fréquemment du manioc et ceux des fonctionnaires cultivent beaucoup du maïs.

185. **L'agriculture pratiquée par les ménages bénéficiaires est exercée à une échelle d'activité assez réduite et est de très faible rentabilité.** La superficie économique<sup>12</sup> moyenne exploitée par ménage pour les cultures vivrières<sup>13</sup> est de 0,7 Ha. La taille de l'exploitation est encore très faible à Anosy : 0,2 ha contre 0,8 ha à Androy. Ces chiffres sont largement inférieurs à la taille de l'exploitation sur l'ensemble de la région d'Androy (2,7 ha) et d'Anosy (2,1<sup>14</sup> ha). La superficie exploitée est moins étendue en milieu urbain (0,5 ha). Il faut mentionner que ce sont les ménages des fonctionnaires qui exploitent les plus de superficies avec en moyenne 1,6 ha. Ce qui conforte encore l'idée que la rentabilité de l'agriculture est tellement faible qu'elle doit être soutenue par d'autres activités ou sources de revenus.

186. **L'évaluation de la quantité de la production récoltée montre à la fois la faible couverture des besoins alimentaires quotidiens et la faible rentabilité de l'agriculture pratiquée.** La quantité de récoltes, tous produits confondus est en moyenne estimée à 645 kg par ménage. Avec une taille moyenne de 6,7 personnes, on estime à seulement 263 grammes/jour/tête la quantité récoltée disponible au niveau des ménages bénéficiaires. En termes de rendement agricole, le rendement moyen est évalué à moins d'une tonne à l'hectare. Ce qui est largement inférieur au rendement obtenu sur l'ensemble de Madagascar : 0,5 tonne/ha pour le maïs, 1,2 tonne/ha pour le manioc et 1,1 tonne/ha pour la patate douce. Néanmoins, on peut noter le rendement relativement élevé de l'agriculture en milieu urbain, évalué à plus de 3 tonnes/ha.

187. En général, les ménages bénéficiaires essaient de diversifier la production agricole. Plus de la moitié d'entre eux cultivent plus de trois cultures. Les mêmes pratiques sont adoptées, quelle que soit la catégorie de ménages considérée.

---

<sup>12</sup>En termes de superficie économique : superficie comptée autant de fois que le nombre de cultures pratiquées.

<sup>13</sup> La superficie réservée pour les cultures d'exportation ou industrielles est très faible : à peine 100 m<sup>2</sup> par ménage.

<sup>14</sup>Selon les résultats de l'enquête ENSOMD2012



**Tableau 47 : Caractéristiques de la production agricole pratiquée par les ménages bénéficiaires**

	Culture de riz	Culture de manioc	Culture de maïs	Culture de patate douce	Superficie moyenne cultivée en produits vivriers (m <sup>2</sup> )	Production vivrière moyenne (kg)	Monoculture (%)	Deux cultures (%)	Trois cultures et plus (%)
Ensemble	7,8	82,2	67,3	31,3	7056,9	645,2	22,7	23,6	53,7
Région									
Androy	8,8	84,6	68,0	28,6	8080,5	661,5	22,5	22,7	54,8
Anosy	2,9	70,4	63,6	44,5	2106,2	566,4	23,6	28,1	48,3
Degré de malnutrition									
Urgent	0,3	86,1	67,0	38,5	7878,9	763,8	22,7	23,6	53,7
Alerte	6,3	80,8	67,4	41,1	6342,5	358,0	27,1	15,3	57,7
À surveiller	13,8	80,3	67,4	20,1	6952,6	747,3	20,0	29,0	51,0
Protection sociale									
Transferts monétaires	14,8	81,0	67,4	31,7	6625,7	654,9	20,8	20,7	58,5
Vivres	4,3	82,2	66,5	35,9	7303,3	619,3	23,1	25,8	51,1
Autres aides	0,0	83,6	76,8	10,3	10335,5	931,5	13,3	23,0	63,6
Aucune aide	9,7	82,5	67,6	27,1	6706,4	652,0	23,7	22,3	54,1
Ménage ACN ou AC									
Ménage non ACN	7,8	81,7	65,9	31,6	6972,9	607,8	23,6	23,9	52,4
Ménage ACN	<b>7,8</b>	<b>87,8</b>	<b>83,6</b>	<b>27,8</b>	8068,6	1095,8	11,7	20,0	68,3
Composition du ménage									
Monoparental homme	8,4	90,8	77,1	34,1	11449,6	2139,6	19,6	20,6	59,8
Monoparental femme	4,6	79,3	61,6	31,7	4795,8	444,0	26,4	24,7	48,9
Élargi ou polygame	4,7	81,8	63,5	35,0	8365,7	511,2	28,2	24,2	47,6
Nucléaire	9,6	83,2	69,9	30,4	7638,2	703,0	20,4	23,2	56,4
Taille du ménage									
1 à 3 personnes	5,8	82,9	65,9	30,1	6138,2	508,5	25,3	23,8	50,8
4 à 6 personnes	7,1	81,8	66,1	29,9	6111,0	476,8	24,2	26,3	49,5
7 à 10 personnes	8,8	83,7	69,5	33,5	8135,8	818,2	19,0	21,7	59,3
Plus de 10 personnes	9,6	77,1	66,4	30,6	8459,7	929,4	26,5	19,1	54,4
Nombre d'enfants de moins de 5 ans									
1 enfant	6,2	81,3	70,1	33,8	7554,4	754,5	19,0	25,0	56,0
2 enfants	8,9	83,7	64,6	28,1	6651,3	583,8	25,0	24,9	50,0
3 enfants et plus	7,8	80,1	69,1	34,7	7205,3	611,2	23,3	18,3	58,4
Âge du chef de ménage									
Moins 29 ans	7,5	87,0	67,3	30,1	5261,7	607,6	25,1	19,3	55,6
30 à 44 ans	9,3	76,1	69,0	32,1	7001,8	541,0	20,2	27,5	52,3
45 à 59 ans	7,5	86,0	63,7	31,9	7770,7	739,7	25,3	20,6	54,1
60 ans et plus	4,5	84,2	68,8	30,2	9104,7	838,0	21,0	25,6	53,4
Sexe du chef de ménage									
Homme	9,0	83,1	69,2	31,0	7879,7	717,4	21,4	23,4	55,1
Femme	4,4	79,7	62,0	32,2	4783,3	445,6	26,2	24,2	49,6

	Culture de riz	Culture de manioc	Culture de maïs	Culture de patate douce	Superficie moyenne cultivée en produits vivriers (m <sup>2</sup> )	Production vivrière moyenne (kg)	Monoculture (%)	Deux cultures (%)	Trois cultures et plus (%)
<b>Niveau d'éducation du chef de ménage</b>									
Non Éduqué	6,6	82,9	64,3	33,5	6751,5	659,5	25,6	23,4	51,0
Primaire	11,3	81,0	68,0	28,8	7051,6	638,1	19,0	23,0	58,0
Secondaire-Universitaire	5,5	81,6	77,7	27,2	8275,2	602,4	18,5	25,7	55,7
<b>Branche d'activité du Chef de ménage</b>									
Agriculture, Élevage, Pêche	8,8	84,6	68,2	31,5	7410,2	683,0	20,5	23,3	56,2
Industrie de transformation, extractive	1,5	85,3	68,7	18,7	3512,8	639,4	21,6	44,2	34,1
Commerce	0,0	46,6	57,2	37,5	3353,8	426,5	48,5	19,4	32,0
Administration	<b>3,2</b>	<b>71,2</b>	<b>92,7</b>	<b>39,9</b>	16562,5	989,5	14,2	25,0	60,8
Autres services	3,8	77,4	58,5	33,3	6581,0	430,7	31,3	20,3	48,4
<b>Milieu de résidence</b>									
Chef-lieu de district	0,0	96,6	82,3	20,9	4714,9	1252,9	15,9	30,5	53,6
Chef-lieu de commune	5,6	71,7	56,5	31,5	5073,5	450,2	35,5	22,6	41,9
Fokontany	8,8	82,5	67,5	32,2	7573,3	619,2	21,4	23,2	55,4
<b>Source d'eau potable</b>									
JIRAMA	17,1	82,4	67,8	17,6	9172,5	562,5	18,9	25,4	55,7
Citerne-Barrage	13,4	84,5	64,3	36,2	5758,8	788,9	23,3	25,4	51,3
Aucune	4,1	81,2	68,4	31,4	7253,4	600,5	23,1	22,7	54,3
<b>Distance par rapport au site</b>									
Moins de 15 minutes	10,5	82,0	65,8	27,6	7498,1	671,8	22,4	26,1	51,5
15 min à 1 heure	2,2	81,6	71,7	38,5	5809,8	620,9	24,3	17,8	57,9
Plus d'une heure	0,0	85,7	67,5	42,4	6773,2	487,7	21,2	18,9	59,9
<b>Nombre de Centres de Santé</b>									
Aucun Centre de santé	9,9	81,9	67,4	30,5	6033,8	643,7	22,1	24,7	53,2
Un Centre de santé	1,1	84,8	65,4	34,5	10694,0	584,1	25,3	20,8	54,0
2 Centres de santé	0,0	72,3	75,2	30,8	8498,7	1032,9	20,7	16,7	62,6
<b>Nombre d'Écoles primaires</b>									
Aucune école	3,1	87,8	65,6	32,7	5164,5	700,4	22,1	32,2	45,8
Une école	9,3	81,8	67,3	30,7	7168,0	633,4	23,6	22,0	54,3
2 écoles et plus	4,1	76,8	69,2	33,5	9052,1	647,0	17,1	22,4	60,5

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

## 7.8 Performances des activités de l'agriculture

**188. Une grande partie de la production agricole est destinée à la propre consommation des ménages.** La part de l'autoconsommation dans l'utilisation de la production est de 81%, et

seulement 15% est destinée au marché pour générer de revenus monétaires. Cette structure de l'utilisation de la production est très différente de ce qu'on observe pour l'ensemble des ménages agriculteurs de la région d'Androy et d'Anosy : l'autoconsommation y représentait moins de 60%<sup>15</sup> de la production totale.

189. En 2018, les ventes de produits agricoles procurent en moyenne 68 300 Ariary (\$20) par ménage agriculteur. Ainsi, le revenu agricole au sens large (valorisation de l'ensemble de la production au prorata de la production vendue) est estimé à 447 500 Ariary (\$131) par an : 478 800 Ariary (\$140) à Androy et 307 800 Ariary (\$90) à Anosy. Ces chiffres sont largement en deçà de ce qu'on a obtenu sur l'ensemble des ménages des deux régions : 559 000 Ariary (\$164) par ménage à Androy et 1 073 000 Ariary (\$312) par ménage à Anosy<sup>16</sup>.

**Tableau 48 : Gains procurés par les activités agricoles en 2018**

	Part autoconsommée (%)	Part semence (%)	Part vendue (%)	Montant moyen des ventes (Ariary)	Montant moyen du revenu agricole (Ariary)
Ensemble	81,0	3,2	15,3	68 303	447 533
Région					
Androy	81,2	3,4	15,1	72 165	478 835
Anosy	79,9	2,2	16,1	49 623	307 810
Degré de malnutrition					
Urgent	85,5	2,4	11,5	46 144	402 285
Alerte	82,4	3,1	13,5	37 933	282 013
À surveiller	77,3	3,7	18,7	102 705	548 678
Protection sociale					
Transferts monétaires	79,0	3,9	16,5	92 338	558 079
Vivres	82,8	3,1	13,6	56 690	415 836
Autres aides	80,3	4,1	15,6	82 830	531 329
Aucune aide	79,7	2,9	16,6	71 540	429 737
Ménage ACN ou AC					
Ménage non ACN	81,0	3,2	15,2	65 130	428 699
Ménage ACN	80,5	3,5	16,1	106 517	663 417
Type de ménage					
Monoparental homme	86,3	4,8	6,4	77 843	1 212 717
Monoparental femme	83,5	3,0	13,1	38 875	297 699
Élargi ou polygame	80,4	3,8	15,8	87 297	552 862
Nucléaire	79,8	3,1	16,4	77 041	470 319

<sup>15</sup>Selon les résultats de l'enquête ENSOMD2012

<sup>16</sup>Selon les résultats de l'enquête ENSOMD2012

	Part autoconsommée (%)	Part semence (%)	Part vendue (%)	Montant moyen des ventes (Ariary)	Montant moyen du revenu agricole (Ariary)
<b>Taille du ménage</b>					
1 à 3 personnes	84,4	3,0	11,8	49 076	415 024
4 à 6 personnes	79,0	3,6	17,2	55 157	321 608
7 à 10 personnes	81,9	3,0	14,1	77 400	547 411
Plus de 10 personnes	81,4	2,2	16,2	119 811	741 773
<b>Nombre d'enfants de moins de 5 ans</b>					
1 enfant	79,0	3,9	16,2	59 881	370 143
2 enfants	81,6	2,7	15,2	71 768	470 838
3 enfants et plus	82,9	3,1	13,7	73 955	540 040
<b>Âge du chef de ménage</b>					
Moins 29 ans	78,9	3,0	17,6	61 320	348 271
30 à 44 ans	79,9	3,7	15,4	65 227	423 223
45 à 59 ans	83,0	3,0	13,7	95 618	698 976
60 ans et plus	83,9	2,5	13,6	40 936	301 433
<b>Sexe du chef de ménage</b>					
Homme	80,0	3,3	16,0	78 949	492 037
Femme	83,5	3,0	13,2	38 885	295 463
<b>Niveau d'éducation du chef de ménage</b>					
Non Éduqué	83,4	3,3	12,8	48 998	383 094
Primaire	79,8	3,2	16,2	81 498	503 142
Secondaire-Universitaire	74,3	2,9	22,7	118 883	523 916
<b>Branche d'activité du chef de ménage</b>					
Agriculture, Élevage, Pêche	80,3	3,1	16,2	77 772	479 371
Industrie de transformation, extractive	89,8	2,6	7,6	21 343	280 408
Commerce	83,1	4,1	12,8	30 279	236 906
Administration	75,4	2,0	22,6	124 889	553 560
Autres services	80,4	2,8	13,7	28 288	206 082
<b>Milieu de résidence</b>					
Chef-lieu de district	77,1	3,3	19,5	61 342	314 128
Chef-lieu de commune	82,4	2,2	14,4	22 927	159 483
Fokontany	81,1	3,3	15,0	75 850	506 167
<b>Source d'eau potable</b>					
JIRAMA	78,9	3,5	17,6	107 381	610 771
Citerne-Barrage	81,1	2,6	15,6	74 607	478 283
Aucune	81,3	3,4	14,8	59 898	406 033
<b>Distance par rapport au site</b>					
Moins de 15 minutes	79,6	3,5	16,5	81 638	495 108
15 min à 1 heure	83,7	2,4	13,1	42 803	327 993

	Part autoconsommée (%)	Part semence (%)	Part vendue (%)	Montant moyen des ventes (Ariary)	Montant moyen du revenu agricole (Ariary)
Plus d'une heure	86,3	2,7	10,0	26 301	262 222
Nombre de Centres de Santé					
Aucun Centre de santé	81,0	3,2	15,5	63 775	410 951
Un Centre de santé	81,3	3,5	13,9	81 904	587 591
2 Centres de santé	79,5	1,7	17,2	89249	517 646
Nombre d'Écoles primaires					
Aucune école	86,0	1,9	11,3	54 180	480 245
Une école	80,4	3,5	15,6	64 193	411 520
2 écoles et plus	76,9	3,2	19,2	118 021	615 255

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

## 7.9 Impact net du programme FIAVOTA sur l'Agriculture

190. L'impact du programme FIAVOTA sur les activités agricoles et l'élevage des ménages bénéficiaires est capté par les écarts dans un sens positif des différents indicateurs de résultats entre les ménages bénéficiaires et les ménages du groupe de contrôle appariés selon le score de propension. Les indicateurs retenus pour l'agriculture et l'élevage peuvent être classés en quatre grandes catégories : indicateurs d'engagement dans l'agriculture et l'élevage (proportion des ménages agriculteurs, proportion des ménages éleveurs, proportion des ménages agriculteurs-éleveurs), indicateurs sur le type d'activités (proportions des ménages éleveurs bovin, porcin, ovin-caprin et volaille, proportions des ménages cultivateurs de riz, manioc, maïs et patate douce), indicateurs de performances (investissement, superficie, rendement).

191. **Le programme FIAVOTA a des impacts positifs et significatifs notamment sur l'élevage. Par contre, l'impact sur les activités agricoles est relativement faible et non significatif.** Ce résultat est prévisible dans la mesure où cette évaluation d'impact à mi-parcours ne peut capter que les effets de très court terme. Compte tenu des problèmes structurels tels que l'accès à la terre, la forte dépendance au climat, l'enclavement et l'insuffisance des infrastructures techniques (irrigation, fournisseurs d'engrais ou pesticides, etc.), le faible développement du marché, l'impact du programme sur l'agriculture met beaucoup plus de temps (moyen ou long terme) à se reproduire. Ce n'est pas le cas pour certains indicateurs sur l'élevage (type d'élevage, investissement).

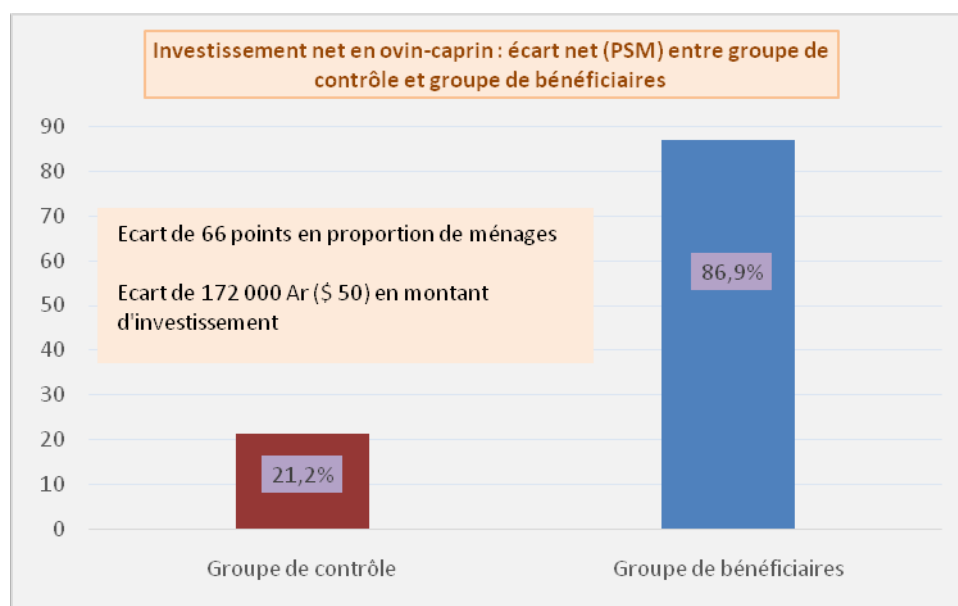
192. **Le programme FIAVOTA a permis aux ménages bénéficiaires de se lancer ou relancer des unités d'élevage.** La proportion des ménages éleveurs est plus de 45% par rapport à celle des ménages du groupe de contrôle. Malgré le fait que la proportion des ménages agriculteurs chez les ménages bénéficiaires n'a pas de différences significatives par rapport aux

ménages du groupe de contrôle, la proportion des ménages combinant à la fois l'agriculture et l'élevage augmente de 22%. Ces résultats montrent que, pour minimiser les risques compte tenu des conditions climatiques non favorables à l'agriculture et d'autres aléas de la nature, les ménages essaient de soutenir les activités agricoles avec d'autres activités, dont l'élevage.

193. **L'impact du programme FIAVOTA est très palpable notamment sur l'élevage ovin-caprin.** Le programme fait augmenter de près de 67% la proportion des ménages exerçant ce type d'élevage. Au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, l'investissement net dans l'élevage ovin-caprin (achats moins ventes de moutons ou chèvres) effectué par ces ménages bénéficiaires est estimé à 172 000 Ariary (\$50). Ce montant correspond pratiquement à l'intégralité du fonds de redressement d'un montant de 180 000 Ariary (\$52) octroyé aux ménages bénéficiaires par le programme FIAVOTA entre le mois de mai 2017 et avril 2018 afin de recapitaliser et relancer leurs activités génératrices de revenus. Des résultats qui mettent en lumière l'efficacité du dispositif mis en place pour la mise en œuvre et le suivi du programme. Pour les autres types d'élevage, l'impact existe, mais relativement de faible ampleur : hausse de 24% de la proportion des ménages éleveurs de volaille avec un investissement net moyen de 17 000 Ariary (\$5). Les ménages bénéficiaires se désengagent progressivement de l'élevage bovin à cycle long et trop risqué dû à l'insécurité.

194. **L'impact sur l'agriculture est globalement positif et significatif, mais d'une moindre ampleur.** La superficie totale cultivée augmente de 18 ares par ménage bénéficiaire. La culture des ménages bénéficiaires est réorientée vers la culture de patate douce au lieu d'autres aliments de base comme le maïs ou le manioc. En termes de productivité ou de rendement agricole, une légère hausse du rendement de la production de maïs de l'ordre de 0,4 tonne/ha est enregistrée. Comme l'on a évoqué précédemment, les résultats de cette évaluation à mi-parcours ne peuvent capter que les effets à très court terme, mais non pas les impacts à moyen et long terme dont la plupart sont des indicateurs relatifs aux activités de l'agriculture.

**Graphique 18 : Impact net du programme FIAVOTA sur l'Agriculture (écart PSM)**



Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

**Tableau 49 : Impact du programme FIAVOTA sur les activités de l'agriculture et de l'élevage**

Indicateur	Écart Bénéficiaire- contrôle	Sig
Engagement dans l'agriculture ou l'élevage		
Proportion des ménages agriculteurs (%)	-1,074017	ns
Proportion des ménages éleveurs (%)	44,61604	***
Proportion des ménages à la fois agriculteurs et éleveurs (%)	22,30092	***
Type d'élevage		
Proportion des ménages éleveurs bovin (%)	5,107134	***
Proportion des ménages éleveurs porcin (%)	1,628588	***
Proportion des ménages éleveurs ovin-caprin (%)	66,86725	***
Proportion des ménages éleveurs volaille (%)	24,19908	***
Investissement en bétail		
Investissement net bovin (Ariary)	-64942,89	ns
Investissement net porcin (Ariary)	-	ns
Investissement net ovin-caprin (Ariary)	171638	***
Investissement net volaille (Ariary)	16633,88	***
Types de cultures		
Proportion des ménages riziculteurs (%)	-2,935527	***
Proportion des ménages cultivateurs de manioc (%)	0,8384978	ns
Proportion des ménages cultivateurs de maïs (%)	-2,725579	*
Proportion des ménages cultivateurs de patate douce (%)	7,885895	***
Productivité		
Superficie totale cultivée (m <sup>2</sup> )	1765,403	***
Rendement riz (kg/m <sup>2</sup> )	-	ns
Rendement manioc (kg/m <sup>2</sup> )	0,9072326	ns
Rendement maïs (kg/m <sup>2</sup> )	0,4268112	***
Rendement Patate douce (kg/m <sup>2</sup> )	-	ns

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.



### 8.1 Résumé

*Le programme FIAVOTA contribue également aux indicateurs de développement humain. Dans le domaine de la santé, la résistance face aux maladies a augmenté entre 2016-2018 : moins de 17% de la population bénéficiaire est malade au cours de la période de référence en 2018, si cela était de 25% en 2016. L'accès aux établissements sanitaires s'est nettement amélioré avec une hausse de plus de 17% dans les régions d'intervention. Cette amélioration de l'état de santé est bien sentie au niveau des ménages : la proportion des ménages ayant déclaré avoir un bon état de santé a augmenté de plus de 4 points au cours de cette même période. D'ailleurs, l'impact net du programme, en éliminant statistiquement les facteurs exogènes, se traduit par un taux d'incidence à la maladie chez les bénéficiaires de 7,7 points de pourcentage de moins par rapport à la situation de la population du groupe de contrôle.*

*En ce qui concerne l'état nutritionnel des enfants, le taux de malnutrition aigüe globale (MAG) chez les enfants de 6-59 mois des ménages bénéficiaires a fortement baissé passant de 9% en 2016 à 4% en 2018. L'allaitement exclusif des enfants de moins de 6 mois concerne plus de 52% des enfants en 2018 contre seulement 40% en 2016. En termes d'impact net, la proportion d'enfants en situation de MAG est beaucoup moins élevée auprès des bénéficiaires, de -1,8 point de pourcentage en dessous de celle du groupe de contrôle.*

*Chez les femmes de 12 à 49 ans recensées dans les ménages bénéficiaires du programme depuis l'année 2016, le taux de consultation prénatale avant le 4<sup>e</sup> mois de grossesse a progressé en 2018 par rapport à 2016, de l'ordre de + 9 points de pourcentage. En se référant à la situation du groupe de contrôle, l'impact net du programme s'établit par une différence de +14 points de pourcentage en faveur des femmes bénéficiaires.*

*En termes de planning familial, une amélioration de 2 points de pourcentage a été constatée entre 2016 et 2018. Cette hausse a été la plus palpable dans la région Anosy par rapport à la région Androy (+4 points de pourcentage), et chez les femmes résidant dans les fokontany reculés (+3 points de pourcentage). Néanmoins, l'impact net n'est pas tangible en 2018 par rapport à la situation des ménages témoins.*

### 8.2 Introduction

195. Le présent chapitre établit l'évolution de l'état de santé de la population ayant bénéficié du programme FIAVOTA depuis l'année 2016. Il s'agit de la population en général,

et des femmes âgées de 12 à 49 ans puis des enfants de moins de 5 ans en particulier. Par ailleurs, une comparaison avec les ménages témoins fait également l'objet du présent chapitre pour évaluer l'impact net du programme FIAVOTA sur les indicateurs de santé et de nutrition. L'offre de santé est étudiée dans un premier de temps. L'évolution de l'état de santé de la population est par la suite appréciée suivant l'environnement socio-économique des ménages, les caractéristiques des ménages et le profil du chef de ménage. Ces facteurs sont également retenus pour apprécier l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans et la situation des femmes vis-à-vis des soins prénatals et de la pratique du planning familial.

### 8.3 Contexte et méthodologie

196. Le nombre de formations sanitaires rapporté dans le présent chapitre correspond aux Centres de santé de base habituellement fréquentés par la population résidant dans les zones d'intervention du programme. L'état de santé de la population est généralement examiné en se référant aux deux dernières semaines précédant l'enquête. L'impact du programme FIAVOTA sur la santé de la population est apprécié (i) par rapport à l'évolution de la résilience de la population bénéficiaire entre 2016 et 2018 (panel de ménages), (ii) par rapport à la situation des bénéficiaires (non-panel) par rapport à celle de la population témoin (impact brut), et (iii) en termes d'analyse comparative entre les ménages bénéficiaires et les ménages témoins par appariement au moyen du score de propension (impact net).

197. La bonne pratique pour mesurer l'Alimentation Nutritionnelle des enfants de moins de 6 mois est mesurée par celle de l'allaitement exclusif<sup>17</sup>. Chez les enfants de moins de 2 ans (6 à 23 mois), la diversité alimentaire est déterminée comme la consommation des aliments appartenant à au moins deux groupes d'aliments<sup>18</sup>.

198. L'état nutritionnel des enfants de 6 à 59 mois est détecté par la malnutrition aigüe ou émaciation<sup>19</sup>.

199. La malnutrition aigüe globale (MAG) prend en compte la malnutrition aigüe modérée (MAM) et la malnutrition aigüe sévère (MAS). La MAS s'observe lorsque le périmètre

---

<sup>17</sup>L'allaitement exclusif suppose que le nourrisson n'absorbe que du lait maternel. Il ne reçoit aucun autre aliment liquide ou solide, pas même de l'eau, à l'exception des solutions de réhydratation orale, ou des gouttes/sirops de vitamines, minéraux ou médicaments, selon la définition de l'OMS.

<sup>18</sup> L'OMS définit un minimum standard d'alimentation chez l'enfant de moins de 2 ans, comme la consommation d'au moins quatre groupes d'aliments et une fréquence minimale de quatre fois pour la prise d'aliments solides, semi-solides ou mous au cours des dernières 24 heures. Cependant, compte tenu de la climatologie dans le Sud, l'étude fait référence à la consommation d'au moins deux groupes d'aliments. Les aliments sont regroupés selon la classification suivante : 1. céréales, racines et tubercules, 2. légumineuses et noix, 3. produits laitiers (lait, yaourt, fromage), 4. produits carnés (viande, poisson, volaille, foie/abats), 5. Œufs, 6. fruits et légumes riches en vitamine A, 7. autres fruits et légumes.

<sup>19</sup>On qualifie d'« émaciation » un faible rapport poids/taille. Il est souvent le signe d'une perte de poids récente et grave due au fait qu'un enfant n'a pas ingéré assez d'aliments et/ou qu'elle a été atteinte d'une maladie infectieuse.

brachial de l'enfant est inférieur à 115 mm alors que la MAM se réfère à un périmètre brachial compris entre 115 et moins de 125 mm. La MAG, elle, correspondant au nombre d'enfants dont le périmètre brachial est inférieur à 125 mm, prenant ainsi en compte les enfants en situation de MAM et MAS.

## 8.4 Les services de santé et de nutrition

200. Cette section traite les caractéristiques des services de santé utilisés par la population résidant dans les fokontany bénéficiaires du programme FIAVOTA depuis 2016. Les résultats rapportés dans la présente section se basent sur les déclarations des autorités locales au moment de la collecte des données (avril 2018).

### 8.4.1 Accès aux services de santé

201. **Deux types de formation sanitaire, les Centres de Santé de Base de niveau 1 et 2 (CSB1 et CSB2), apparaissent comme les plus fréquentés** au cours de l'année 2018 par la population des fokontany ayant bénéficié le programme FIAVOTA. Ils sont fréquentés par 69% de la population, et les dépôts de médicaments fréquentés par 18% de la population. Par région, l'accès aux services de santé diffère quelque peu. Trois individus sur quatre accèdent aux CSB dans la région d'Androy, et un individu sur deux dans la région d'Anosy. Néanmoins, **la région d'Anosy se caractérise par un accès relativement important (12%) aux cliniques privées.**

**Tableau 50 : Types de formation sanitaire fréquentés par la population des fokontany bénéficiaires**

Unité : %

	ANDROY	ANOSY	ENSEMBLE
CHU, CHR, CHD	2,1	9,3	4,4
CSB1, CSB2	78,7	48,8	69,3
Clinique privée	1,1	11,6	4,4
Médecin privé	3,2	2,3	2,9
Dépôt de médicaments	13,8	27,9	18,2
Autres	1,1	0,1	0,8
Total	100,0	100,0	100,0

Sources: MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

202. **Globalement, la distance que devrait parcourir la population résidant dans les fokontany ayant bénéficié du programme FIAVOTA est relativement longue**, en moyenne aux environs de 6,0 km pour l'ensemble des deux régions : la distance est relativement longue à Androy (6,7 km) qu'à Anosy (4,5 km). Pour le cas des CSB, les formations sanitaires les plus fréquentées par la population, une distance moyenne de 7,7 km les sépare du centre des fokontany à Androy, et dont les plus éloignés se trouvent à 21 km. À Anosy, les CSB les plus fréquentés se situent en moyenne à 4,7 km du centre des fokontany,

et les plus éloignés à 9 km. Quel que soit l'éloignement des formations sanitaires, la population les accède à pied.

**Tableau 51 : Éloignement moyen des services de santé par rapport au fokontany**

	ANDROY	ANOSY	ENSEMBLE
CHU, CHR, CHD	1,0	6,0	4,3
CSB1, CSB2	7,7	4,7	7,1
Clinique privée	2,0	4,6	4,2
Médecin privé	,3	7,0	2,0
Dépôt de médicaments	4,0	3,5	3,8
Autres	2,0	.	2,0
Total	6,7	4,5	6,0

Unité : km

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

#### 8.4.2 Nutrition

203. **Les sites de nutrition sont relativement proches de la population dans la zone d'intervention de FIAVOTA.** Le nombre de sites de nutrition communautaires appuyés par le Projet FIAVOTA est de 338, dont près 9 sites sur dix sont implantés dans la région d'Androy. Pour la plupart, que ce soit à Androy ou à Anosy, ils se situent à moins d'un kilomètre du centre du fokontany, et desservis au total un millier de fokontany.

204. Au moment du passage des agents de collecte, il a été demandé le nombre d'enfants de moins de 2 ans pesés et mesurés au cours des deux derniers mois, le nombre d'enfants dépistés de malnutrition aigüe modérée (MAM) et le nombre de femmes enceintes fréquentant les sites de nutrition communautaires.

205. **La fréquentation des sites de nutrition s'est nettement améliorée après la mise en œuvre de FIAVOTA.** Entre 2016 et 2018, avec les activités de sensibilisation, le nombre moyen d'enfants pesés et mesurés par site de nutrition a augmenté de 19%. Au cours de cette période, à Androy, le nombre moyen d'enfants pesés deux mois avant le passage des agents de collecte a connu une hausse de 19%, alors qu'à Anosy, cette hausse a été de 30%.

**Tableau 52 : Évolution du nombre moyen d'enfants de moins de 2 ans pesés et mesurés au cours des deux derniers mois**

Unité : personne

	ANDROY		ANOSY		ENSEMBLE	
	2016	2018	2016	2018	2016	2018
Enfants pesés deux mois auparavant	112	133	118	154	113	135
Enfants pesés un mois auparavant	108	125	105	160	108	128
Enfants mesurés deux mois auparavant	83	139	60	140	81	139
Enfants mesurés un mois auparavant	93	123	46	142	89	125

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

206. **L'état nutritionnel des enfants connaît une nette amélioration après la mise en œuvre de FIAVOTA.** En effet, on a constaté une baisse du nombre d'enfants en situation de malnutrition aigüe en passant de 35 à 21 enfants. Au cours du dernier mois au moment du passage des agents de collecte, le nombre moyen d'enfants dépistés MAM par site de nutrition est passé de 36 à 21 à Androy et de 28 à 8 à Anosy.

**Tableau 53 : Évolution du nombre moyen d'enfants MAM au cours des deux derniers mois**

Unité : personne

	ANDROY		ANOSY		ENSEMBLE	
	2016	2018	2016	2018	2016	2018
Nombre Mois (n-2)	39	24	35	16	39	24
Nombre Mois (n-1)	36	21	28	8	35	21

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

207. **Quant aux femmes enceintes, elles fréquentent de plus en plus les sites de nutrition pour la sensibilisation sur leur pratique nutritionnelle durant leur grossesse et la consultation prénatale au niveau des formations sanitaires.** Les sites de nutrition ont accueilli beaucoup plus de femmes entre 2018 et 2016 avec une hausse de 6 femmes en moyenne au cours des deux derniers mois. La plus forte augmentation a été observée pour le cas des sites de nutrition implantés dans la région d'Anosy, enregistrant une hausse de 8 femmes au cours de cette période.

**Tableau 54 : Évolution du nombre moyen de femmes enceintes fréquentant les sites de nutrition communautaire au cours des deux derniers mois**

Unité : personne

	ANDROY		ANOSY		ENSEMBLE	
	2016	2018	2016	2018	2016	2018
Nombre Mois (n-2)	15	20	10	18	14	20
Nombre Mois (n-1)	14	19	11	18	14	19

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

## 8.5 Incidence des maladies

208. **Depuis l'année 2016, la résistance par rapport aux diverses maladies a augmenté chez les ménages bénéficiaires du programme.** En effet, dans la zone d'intervention de FIAVOTA, l'on a dénombré beaucoup moins d'individus malades en 2018 par rapport à 2016 au cours des deux dernières semaines au moment du passage des agents de collecte. À Androy, 16% des individus ont été atteints de maladies en 2018, contre 25% en 2016. À Anosy, la proportion d'individus malades a reculé de 4 points de pourcentage. Quel que soit le profil du ménage, la résistance aux maladies des bénéficiaires est améliorée.

**Tableau 55 : Évolution de l'incidence des maladies chez les bénéficiaires**

Unité : %

	Année 2016				Année 2018			
	Avez-vous été malade au cours des 2 dernières semaines ?							
	Oui, gravement malade	Oui	Non	Total	Oui, gravement malade	Oui	Non	Total
Ensemble	1,7	23,7	74,6	100,0	1,2	15,8	83,0	100,0
Région								
Androy	1,8	23,8	74,4	100,0	1,3	14,8	83,8	100,0
Anosy	0,9	23,8	75,3	100,0	0,7	20,5	78,7	100,0
Composition du ménage								
Ménage ni ACN, ni ML	1,7	23,9	74,4	100,0	1,2	15,8	83,0	100,0
Ménage ACN	1,4	22,1	76,5	100,0	1,2	15,9	82,9	100,0
Ménage ML	nd	nd	nd	nd	1,1	16,8	82,1	100,0
Type de ménage								
Monoparental homme	2,3	31,0	66,7	100,0	,5	12,3	87,2	100,0
Monoparental femme	1,7	26,4	71,9	100,0	1,3	16,4	82,3	100,0
Élargi ou Polygame	1,4	25,5	73,1	100,0	1,5	13,4	85,1	100,0
Nucléaire	1,7	22,2	76,1	100,0	1,0	17,1	81,9	100,0
Taille du ménage								

1 à 3 personnes	2,1	33,7	64,3	100,0	1,8	23,7	74,5	100,0
4 à 6 personnes	2,0	27,3	70,7	100,0	1,4	18,6	80,0	100,0
7 à 10 personnes	1,4	21,7	76,8	100,0	0,9	14,2	84,9	100,0
Plus de 10 Personnes	1,5	18,8	79,6	100,0	1,8	12,0	86,3	100,0
<b>Sexe du chef de ménage</b>								
Homme	1,7	22,9	75,4	100,0	1,2	15,7	83,1	100,0
Femme	1,7	26,3	72,0	100,0	1,3	16,0	82,8	100,0
<b>Niveau d'éducation du chef de ménage</b>								
Non Éduqué	1,9	22,9	75,2	100,0	1,0	15,4	83,6	100,0
Primaire	1,3	25,6	73,2	100,0	1,3	15,7	83,0	100,0
Secondaire-Universitaire	1,7	23,8	74,5	100,0	1,7	17,1	81,2	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

## 8.6 Perception de l'état de santé

209. Depuis l'année 2016, la résilience aux maladies est beaucoup plus tangible chez les enfants de moins de 5 ans et chez les adolescents de moins de 17 ans au regard des ménages bénéficiaires. Chez les adultes, en général, les ménages ne perçoivent pas encore cette amélioration de leur état de santé.

Tableau 56 : Evolution de l'état de santé au cours des 12 derniers mois chez les bénéficiaires

	Unité : %					
	ANDROY		ANOSY		ENSEMBLE	
	2016	2018	2016	2018	2016	2018
<b>État de santé des adultes</b>						
Bon	22,2	16,4	24,6	18,9	22,1	16,8
Moyen	44,7	42,1	36,7	38,1	43,3	41,4
Mauvais	32,8	40,5	38,2	40,0	34,3	40,4
Non concerné	0,3	1,0	0,5	3,0	0,3	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>État de santé des 5-17ans</b>						
Bon	19,2	20,7	22,3	18,6	19,2	20,3
Moyen	47,1	45,0	41,3	42,6	46,2	44,5
Mauvais	33,4	22,9	36,2	23,4	34,3	23,0
Non concerné	0,2	11,5	0,2	15,4	0,2	12,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>État de santé des moins de 5ans</b>						
Bon	15,5	23,1	22,7	20,7	16,6	22,7
Moyen	37,3	44,8	29,4	34,6	36,5	43,0
Mauvais	17,7	24,6	17,7	32,3	18,0	26,0
Non concerné	29,5	7,5	30,2	12,4	28,9	8,3

	ANDROY		ANOSY		ENSEMBLE	
	2016	2018	2016	2018	2016	2018
<b>État de santé des adultes</b>						
Bon	22,2	16,4	24,6	18,9	22,1	16,8
Moyen	44,7	42,1	36,7	38,1	43,3	41,4
Mauvais	32,8	40,5	38,2	40,0	34,3	40,4
Non concerné	0,3	1,0	0,5	3,0	0,3	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>État de santé des 5-17ans</b>						
Bon	19,2	20,7	22,3	18,6	19,2	20,3
Moyen	47,1	45,0	41,3	42,6	46,2	44,5
Mauvais	33,4	22,9	36,2	23,4	34,3	23,0
Non concerné	0,2	11,5	0,2	15,4	0,2	12,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>État de santé des moins de 5ans</b>						
Bon	15,5	23,1	22,7	20,7	16,6	22,7
Moyen	37,3	44,8	29,4	34,6	36,5	43,0
Mauvais	17,7	24,6	17,7	32,3	18,0	26,0
Non concerné	29,5	7,5	30,2	12,4	28,9	8,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

## 8.7 Fréquentation des formations sanitaires

210. **La fréquentation des formations sanitaires s’est accrue chez les ménages bénéficiaires du programme depuis l’année 2016**, avec un accroissement de 17 points de pourcentage : de 46% en 2016 à 64% en 2018. Entre 2016 et 2018, la fréquentation est passée de 44% à 61% à Androy, et de 55% à 72% à Anosy. Selon le type du ménage, il semble que les fortes évolutions ont été observées chez les ménages élargis et les ménages de type monoparental femme (+24 points). On peut également noter que tous les individus atteints de maladies et issus de ménage de type monoparental homme ont pu accéder aux établissements sanitaires.

**Tableau 57 : Évolution du taux de fréquentation des formations sanitaires chez les bénéficiaires**

	ANDROY		ANOSY		ENSEMBLE	
	2016	2018	2016	2018	2016	2018
Maladies	46,1	64,2	55,4	72,2	50,8	68,4
Monoparental homme	60,1	42,2	90,5	100,0	63,0	64,9
Monoparental femme	41,1	64,2	49,3	72,2	42,1	65,8
Élargi ou Polygame	39,2	63,5	63,4	74,9	41,6	65,9
Nucléaire	46,2	58,7	55,4	69,2	47,5	60,9

Unité : %



	ANDROY		ANOSY		ENSEMBLE	
	2016	2018	2016	2018	2016	2018
Maladies						
Monoparental homme	60,1	42,2	90,5	100,0	63,0	64,9
Monoparental femme	41,1	64,2	49,3	72,2	42,1	65,8
Élargi ou Polygame	39,2	63,5	63,4	74,9	41,6	65,9
Nucléaire	46,2	58,7	55,4	69,2	47,5	60,9
Ensemble	44,2	61,2	55,1	71,8	45,6	63,5

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

211. Au regard des arguments déclarés par ces ménages comme raison de non-consultation, il est constaté une baisse de 15 points de pourcentage de la proportion des ménages ayant rencontré des problèmes financiers : la baisse est de 16 points de pourcentage à Androy et de 9 points de pourcentage à Anosy. Les ménages élargis paraissent les moins affectés par le manque de moyen financier en 2018, avec une proportion de 56%, et en régression de 16 points de pourcentage par rapport à l'année 2016.

**Tableau 58 : Évolution de la proportion des bénéficiaires ayant déclaré le manque de moyen financier comme raison de non-consultation**

	ANDROY		ANOSY		ENSEMBLE	
	2016	2018	2016	2018	2016	2018
Maladies						
Monoparental homme	83,8	94,1	100,0	,0	84,2	94,1
Monoparental femme	84,5	66,6	73,5	69,2	83,2	67,0
Élargi ou Polygame	73,8	55,0	44,1	62,5	71,9	56,1
Nucléaire	72,8	59,1	73,6	59,9	72,9	59,2
Ensemble	76,4	60,1	71,3	62,7	75,9	60,5

Unité : %

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

## 8.8 Pratique du lavage de main

212. Le tableau ci-dessous établit l'évolution du changement de comportement en termes de lavage des mains des enfants chez les ménages bénéficiaires du programme FIAVOTA depuis l'année 2016. Il s'avère que presque la moitié des ménages respecte cette hygiène au quotidien et que seuls moins de 5% des ménages se situent dans la phase de pré contemplation, c'est-à-dire ceux qui n'expriment aucune intention de modifier leur comportement.

**Tableau 59 : Pratique de lavage des mains des enfants auprès des ménages bénéficiaires**

Unité : %

Hier, avez-vous ordonné les enfants à laver les mains avec du savon						
	Non, je n'en ai pas l'intention	Non, mais je suis conscient qu'il le faut	Non, j'en ai l'intention, mais je n'y arrive pas encore	Oui, je commence à m'y faire	Oui, cela devient une habitude	Total
Ensemble	4,8	16,6	15,7	16,2	46,6	100,0
Région						
Androy	5,6	17,2	17,5	16,7	43,1	100,0
Anosy	1,3	14,0	7,2	14,3	63,2	100,0
Type de ménage						
Ménage non ACN	5,1	17,4	16,1	16,0	45,4	100,0
Ménage ACN	1,3	6,7	10,3	19,3	62,4	100,0
Ménage ML	2,9	10,7	9,8	15,8	60,8	100,0
Nombre d'enfants						
1 enfant	4,6	15,9	14,1	16,2	49,2	100,0
2 enfants	5,2	16,3	17,3	16,3	44,8	100,0
3 enfants et plus	4,4	18,8	14,5	16,0	46,2	100,0
Situation de malnutrition						
Urgent	6,5	14,2	16,0	16,3	47,1	100,0
Alerte	3,4	16,7	21,1	15,8	43,0	100,0
À surveiller	5,1	18,2	10,5	16,6	49,7	100,0
Sexe du CM						
Homme	4,4	17,0	16,1	16,3	46,1	100,0
Femme	5,7	15,7	14,6	16,0	48,0	100,0
Niveau d'éducation du CM						
Non Éduqué	5,7	18,3	17,5	17,6	40,9	100,0
Primaire	4,4	15,5	14,9	14,5	50,7	100,0
Secondaire-Universitaire	2,6	12,8	10,6	14,4	59,5	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

## 8.9 Les femmes de 12 à 49 ans

213. L'accès aux soins prénatals, la pratique de l'allaitement maternel, et la pratique du planning familial des femmes de 12 à 49 ans dans les zones d'intervention du programme composent cette section.

214. **Le suivi de l'état de santé des femmes s'est nettement amélioré.** Chez les femmes de 12 à 49 ans recensées dans les ménages bénéficiaires du programme FIAVOTA depuis l'année 2016, une augmentation du taux de consultation prénatale avant le 4<sup>e</sup> mois de

grossesse a été enregistrée en 2018 par rapport à 2016. Cette variation a été de l'ordre de + 9 points de pourcentage, avec une forte hausse dans les localités disposant d'au moins un Centre de santé dans la région d'Androy.

**Tableau 60 : Évolution de la proportion de femmes ayant reçu au moins un soin prénatal avant le 4<sup>e</sup> mois de grossesse selon l'environnement du ménage chez les bénéficiaires**

	Unité : %	
	2016	2018
Ensemble	24,8	33,7
Région		
Androy	23,6	37,7
Anosy	38,2	22,9
Milieu		
Chef-lieu de district	39,8	83,1
Chef-lieu de commune	5,9	,0
Fokontany	26,5	32,7
Nombre de Centres de santé		
Aucun Centre de santé	27,7	33,2
Un Centre santé	15,0	20,0
2 Centres de santé et plus	11,5	86,3

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

215. Selon le profil de la femme, les plus fortes variations du taux de consultation ont été observées chez les femmes âgées entre 25 et 34 ans, et chez les femmes moins instruites. Ce qui a permis de diminuer les différences de niveau selon le profil de la femme en 2018 par rapport à l'année 2016.

**Tableau 61 : Évolution de la proportion des femmes ayant reçu au moins un soin prénatal avant le 4<sup>e</sup> mois de grossesse selon le profil de la femme, chez les bénéficiaires**

	Unité : %	
	2016	2018
Ensemble	24,8	33,7
Age de la femme		
15 à 19 ans	34,4	26,5
20 à 24 ans	37,7	31,3
25 à 29 ans	22,5	53,1
30 à 34 ans	17,2	54,5
35 à 39 ans	23,4	4,3
40 à 44 ans	6,4	22,6
45 à 49 ans	0,0	0,0

Niveau d'éducation de la femme		
Non Éduquée	16,7	30,1
Primaire	30,3	36,2
Secondaire-Universitaire	29,6	34,8

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

216. **La pratique du planning familial est assez limitée, mais a connu une évolution positive.** Au cours de la période 2016-2018, en termes de planning familial, une amélioration de 2 points de pourcentage a été constatée entre l'année 2016 et l'année 2018 chez les bénéficiaires inscrits au programme. Cette hausse a été la plus palpable dans la région d'Anosy par rapport à la région d'Androy (+4 points de pourcentage), et chez les femmes résidant dans les fokontany reculés (+3 points de pourcentage).

**Tableau 62 : Évolution de la pratique du planning familial selon l'environnement du ménage, chez les bénéficiaires**

	Unité : %	
	2016	2018
Ensemble	7,2	9,0
Région		
Androy	6,5	7,6
Anosy	11,6	15,4
Milieu de résidence		
Chef-lieu de district	4,2	2,9
Chef-lieu de commune	11,0	9,9
Fokontany	6,4	9,2
Nombre de Centre de santé		
Aucun Centre de santé	6,9	9,0
Un Centre de santé	7,7	8,1
2 Centres santé et plus	10,6	11,9

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

217. Selon le profil du chef de ménage, les ménages ayant un chef moins âgé adoptent toujours beaucoup plus le planning familial. Par rapport à l'année 2016, le taux de variation a été le plus élevé auprès des ménages dirigés par une personne relativement jeune (moins de 29 ans et entre 30 à 44 ans). Il en est de même pour les ménages dont le chef est moins instruit. Pour ce dernier, la variation a été de l'ordre de +3 points de pourcentage, passant de 4% à 7% de 2016 à 2018. Ainsi, l'écart suivant le niveau d'instruction du chef de ménage s'est amoindri en 2018 par rapport à l'année 2016.

**Tableau 63 : Pratique du planning familial selon le profil du chef de ménage bénéficiaire**

Unité : %

	2016	2018
Ensemble	7,2	9,0
Âge du chef de ménage		
Moins 29 ans	9,6	11,1
30 à 44 ans	7,6	11,6
45 à 59 ans	6,6	6,0
60 ans et plus	3,9	3,8
Niveau d'éducation du chef de ménage		
Non Éduqué	3,7	6,5
Primaire	9,0	11,5
Secondaire-Universitaire	15,3	12,4

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

218. Selon le profil de la femme, les femmes âgées de 35 à 39 ans et les plus instruites ont été celles qui ont connu de fort taux d'adoption du planning familial. Bien que les femmes non instruites aient enregistré une hausse de l'utilisation du planning familial, cela reste très faible. **Un effort particulier pour la sensibilisation et le changement de comportement est important.**

**Tableau 64 : Évolution de la pratique du planning familial selon le profil de la femme, chez les bénéficiaires de 2016**

	Unité : %	
	2016	2018
Ensemble	7,2	9,0
Âge de la femme		
12 à 14 ans	,0	,3
15 à 19 ans	5,9	5,9
20 à 24 ans	10,6	11,3
25 à 29 ans	8,6	14,3
30 à 34 ans	8,7	12,6
35 à 39 ans	10,7	17,0
40 à 44 ans	12,7	7,7
45 à 49 ans	3,8	7,1
Niveau d'éducation des femmes		
Non Éduquée	4,1	5,5
Primaire	6,1	8,7
Secondaire-Universitaire	13,8	14,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

## 8.10 Allaitement et nutrition des enfants de moins de 2 ans

219. Cette section analyse l'état de nutrition des enfants de moins de 2 ans. Pour se faire, dans un premier temps, il s'agit d'évaluer l'alimentation des enfants de moins de 6 mois et dans un second temps celui des 6 à 23 mois.

### 8.10.1 Allaitement des enfants de moins de 6 mois

220. Selon l'OMS, « l'allaitement exclusif suppose que le nourrisson n'absorbe que du lait maternel. Il ne reçoit aucun autre aliment liquide ou solide, pas même de l'eau, à l'exception des solutions de réhydratation orale, ou des gouttes/sirops de vitamines, minéraux ou médicaments ».

221. **L'allaitement exclusif semble convaincre les mères des enfants de moins de 6 mois au vu de l'évolution de la proportion des enfants allaités entre 2016 et 2018.** Pour l'ensemble des bénéficiaires du Sud, notamment ceux ayant profité du programme depuis l'année 2016, cette proportion a évolué de 40% en 2016 à 52% en 2018. La plus forte variation a été constatée chez les mères résidant dans la région Androy et diminue ainsi l'écart entre les deux régions.

**Tableau 65 : Évolution de l’allaitement exclusif des enfants de moins de 6 mois selon l’environnement du ménage, chez les bénéficiaires**

	Unité : %	
	2016	2018
Ensemble	40,2	51,7
Région		
Androy	39,7	51,3
Anosy	44,6	52,7
Milieu de résidence		
Chef-lieu de district	31,8	55,6
Chef-lieu de commune	29,1	33,4
Fokontany	42,3	56,4
Nombre de Centres de Santé		
Aucun Centre de santé	42,5	49,9
Un Centre santé	35,5	59,3
2 Centres santé et plus	15,7	21,9

*Sources* : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

### 8.10.2 Alimentation des enfants de 6 à 23 mois

222. L’indicateur idéal pour évaluer l’alimentation des enfants de 6 à 23 mois est la proportion d’entre eux qui sont nourris selon le minimum standard d’alimentation des nourrissons et des enfants. Ce seuil est tel que l’enfant concerné devait manger au moins quatre diversités de groupes d’aliments et un minimum de prise d’aliments solides, semi-solides ou mous selon l’âge de l’enfant au cours des dernières 24 heures au passage de l’agent de collecte.

223. **De 2016 à 2018, la situation des ménages bénéficiaires depuis 2016 n’a guère évolué** dans la mesure où le pourcentage des enfants de 6 à 23 mois ayant reçu le minimum standard d’alimentation reste statistiquement nul.

**Tableau 66 : Évolution de la proportion des enfants de 6 à 23 mois nourris selon le minimum standard d'alimentation, chez les bénéficiaires**

	Unité : %	
	Année 2016	Année 2018
Ensemble	0,0	0,0
Milieu de résidence		
Chef-lieu de district	0,0	0,0
Chef-lieu de commune	0,0	0,0
Fokontany	0,0	0,0
Nombre de Centres de Santé		
Aucun Centre de santé	0,0	0,0
Un Centre de santé	0,0	0,0
2 Centres de santé et plus	0,0	0,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

**224. La diversification alimentaire reste limitée aux céréales et aux fruits et légumes.**

Cependant, la proportion d'enfants de moins de 2 ans ayant consommé au moins deux groupes d'aliments varie selon l'environnement dans lequel le ménage se situe. Elle a, toutefois, connu un accroissement en 2018 par rapport à 2016, passant de 52 à 61%. La plus forte hausse a été constatée dans la région d'Anosy et qui d'ailleurs a enregistré le plus fort taux, soit 73%.

**Tableau 67 : Évolution de la proportion des enfants de 6 à 23 mois ayant consommé au moins deux groupes d'aliments selon la situation du ménage, chez les bénéficiaires**

	Unité : %	
	Année 2016	Année 2018
Ensemble	52,5	61,3
Région		
Androy	53,2	59,0
Anosy	48,1	72,9
Milieu de résidence		
Chef-lieu de district	46,9	46,6
Chef-lieu de commune	49,7	63,4
Fokontany	53,8	61,5
Nombre de Centres de santé		
Aucun Centre de santé	52,8	60,8
Un Centre de santé	47,3	68,8
2 Centres de santé et plus	71,3	34,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.



225. Selon le profil du ménage, beaucoup d’efforts ont été constatés chez les ménages dont aucun membre n’est Agent Communautaire de Nutrition (ACN). La proportion d’enfants bénéficiant d’au moins deux groupes d’aliments est passée de 52% à 61%. De tels efforts ont été également observés chez les ménages élargis et ceux dirigés par les hommes.

**Tableau 68 : Évolution de la proportion d’enfants de 6 à 23 mois ayant consommé au moins deux groupes d’aliments selon le profil du ménage, chez les bénéficiaires**

	Unité : %	
	Année 2016	Année 2018
Ensemble	52,5	61,3
Type de ménage		
Ménage non ACN	52,1	61,5
Ménage ACN	57,3	59,0
Taille du ménage		
1 à 3 personnes	52,4	42,6
4 à 6 personnes	53,6	59,7
7 à 10 personnes	53,8	67,9
Plus de 10 Personnes	46,7	63,0
Sexe du chef de ménage		
Homme	52,7	62,2
Femme	51,9	58,1

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

### 8.11 Malnutrition aigüe des enfants de 6-59 mois

226. Selon l’environnement du ménage, parmi les ménages bénéficiaires depuis l’année 2016, **les premiers impacts ont été beaucoup plus accentués dans la région d’Anosy avec une forte baisse du taux de MAG** passant de 9% à 4% de 2016 à 2018. D’ailleurs, le taux de MAS s’affiche à moins de 1%. La proximité semble être un élément décisif de la baisse du taux de malnutrition dans le Sud. Les ménages situés à moins de 15mn des sites de nutrition ont connu une baisse considérable du taux de malnutrition, passant de 10% à 4% entre 2016 et 2018.

**Tableau 69 : Évolution du taux de malnutrition aigüe chez les enfants de 6 à 59 mois selon l'environnement du ménage, chez les bénéficiaires**

	Unité : %					
	Année 2016			Année 2018		
	MAS	MAM	MAG	MAS	MAM	MAG
Ensemble	1,8	7,9	9,7	0,5	3,8	4,3
Région						
Androy	1,9	7,7	9,5	0,5	3,2	3,8
Anosy	1,7	9,3	11,0	0,5	6,2	6,7
Milieu de résidence						
Chef-lieu de district	5,8	8,5	14,3	0,0	2,4	2,4
Chef-lieu de commune	0,8	6,2	7,1	0,1	3,8	3,9
Fokontany	1,8	8,3	10,1	0,7	3,9	4,6
Distance par rapport au site						
Moins de 15 minutes	1,6	8,3	9,9	0,2	3,5	3,7
15 min à 1 heure	2,4	7,7	10,1	0,8	4,1	4,9
Plus d'une heure	1,9	6,2	8,1	1,7	4,7	6,4
Nombre de Centres de Santé						
Aucun Centre de santé	2,0	8,1	10,1	0,6	3,6	4,2
Un Centre de santé	1,4	7,2	8,6	0,2	4,5	4,7
2 Centres de santé et plus	0,4	8,0	8,4	0,3	3,6	3,9

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

227. Selon le profil du ménage, les impacts ont été les plus ressentis chez les ménages dont un membre est un agent communautaire de nutrition. Pour ces ménages, le taux MAG est passé de 9% à 2% de 2016 à 2018.

228. Ces fortes variations ont été beaucoup plus palpables lorsque le ménage percevait des transferts monétaires autres que FIAVOTA plutôt que des vivres ou d'autres formes de protection sociale. Chez les ménages bénéficiant de transferts monétaires, le taux MAG a considérablement diminué : de 14% en 2016 à 3% en 2018. Chez ceux ayant reçu des vivres, ce taux est passé de 10% en 2016 à 4% en 2018.

**Tableau 70 : Taux de malnutrition aigüe chez les enfants de 6 à 59 mois selon le profil du ménage, chez les bénéficiaires**

	Unité : %					
	Année 2016			Année 2018		
	MAS	MAM	MAG	MAS	MAM	MAG
Ensemble	1,8	7,9	9,7	0,5	3,8	4,3
Ménage ACN						
Ménage non ACN	2,0	7,9	9,8	0,6	3,9	4,4
Ménage ACN	0,3	8,4	8,7	0,0	2,2	2,2
Type de ménage						
Monoparental homme	1,0	10,7	11,7	0,0	3,5	3,5
Monoparental femme	2,2	8,6	10,8	0,1	3,2	3,3
Élargi ou Polygame	1,4	7,7	9,1	1,7	3,4	5,1
Nucléaire	1,8	7,6	9,3	0,5	4,1	4,6
Protection sociale						
Transferts monétaires	3,6	10,7	14,3	0,2	2,6	2,7
Vivres	2,0	8,0	10,1	0,4	3,8	4,2
Autres aides	0,0	7,3	7,3	0,0	1,0	1,0
Aucune aide	1,1	6,7	7,8	0,8	4,4	5,1

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

229. **Le profil du chef de ménage influence également l'intensité de l'impact du programme sur l'état nutritionnel des enfants.** L'impact est beaucoup plus important chez les ménages dirigés par une femme par rapport à ceux dirigés par un homme. En outre, l'impact est moindre chez les ménages dont le chef est moins instruit par rapport à ceux dont le chef est beaucoup plus instruit. À titre illustratif, au cours de la période 2016-2018, dans les ménages dirigés par une femme, le MAG a baissé de -7 points de pourcentage allant de 11% en 2016 à 4% en 2018, alors que la baisse enregistrée a été de -5 points de pourcentage dans les ménages dirigés par un homme.

**Tableau 71 : Évolution du taux de malnutrition aigüe chez les enfants de 6 à 59 mois selon le profil du chef de ménage, chez les bénéficiaires**

	Unité : %					
	Année 2016			Année 2018		
	MAS	MAM	MAG	MAS	MAM	MAG
Ensemble	1,8	7,9	9,7	,5	3,8	4,3
Sexe du chef de ménage						
Homme	1,7	7,6	9,3	,7	3,9	4,5
Femme	2,2	8,6	10,8	,1	3,5	3,6
Âge du chef de ménage						
Moins 29 ans	2,7	8,8	11,5	,6	5,2	5,8
30 à 44 ans	1,9	7,6	9,5	,2	3,9	4,1
45 à 59 ans	1,4	7,9	9,3	,6	2,3	2,9
60 ans et plus	,9	7,3	8,3	1,4	3,1	4,5
Niveau d'éducation du chef de ménage						
Non Éduqué	1,9	8,6	10,5	,6	3,8	4,4
Primaire	2,1	6,1	8,3	,4	5,0	5,4
Secondaire-Universitaire	,8	8,5	9,3	,3	1,4	1,7

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

## 8.12 Impact net du programme FIAVOTA sur la santé

230. L'analyse d'impact du programme FIAVOTA dans la présente section porte sur une analyse comparative entre les ménages bénéficiaires et les ménages témoins, par appariement au moyen du score de propension. On obtient ainsi un impact net du programme dans la mesure où les facteurs exogènes ont été statistiquement éliminés.

231. En comparaison à la situation des ménages témoins, **l'impact du programme paraît le plus tangible au niveau de l'accès aux centres de santé et la consultation prénatale** chez les femmes de 12 à 49 ans. La fréquentation de Centre de santé est fortement élevée chez les ménages bénéficiaires par rapport aux cas des ménages du groupe de contrôle. Le taux de fréquentation est de +22,5 points de pourcentage chez les ménages bénéficiaires. **L'impact semble beaucoup plus important dans les ménages dirigés par une femme (+31,3 points) par rapport à ceux dirigés par un homme (+19,3 points).** En ce qui concerne la consultation prénatale des femmes avant le 4<sup>e</sup> mois de grossesse, un écart de +15 points est constaté en faveur des bénéficiaires.

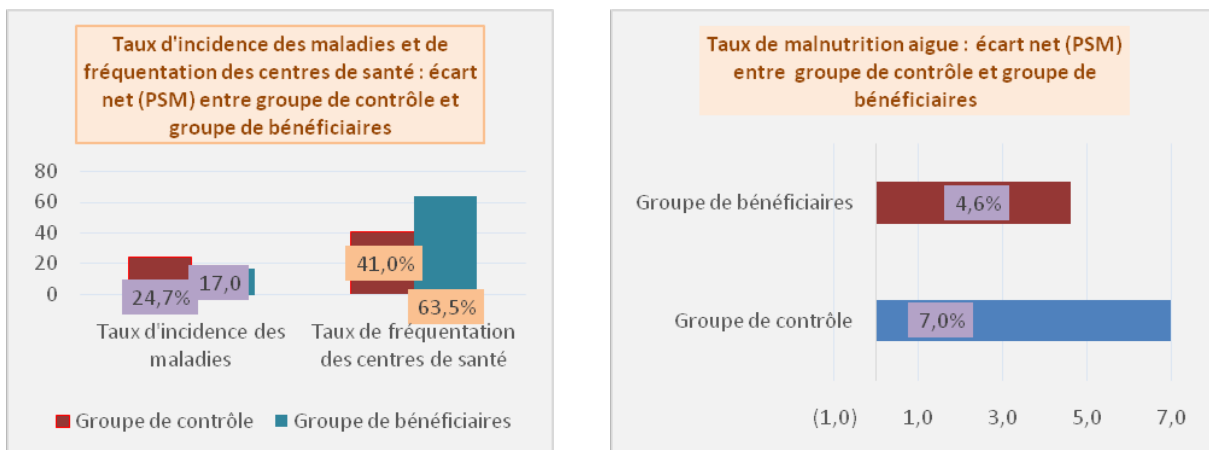
232. **La résilience de la population bénéficiaire du programme FIAVOTA s'est renforcée en 2018.** Le taux d'incidence à la maladie chez les bénéficiaires est de 7,7 points de pourcentage de moins par rapport à la situation du groupe de contrôle. L'amélioration de la

résilience des bénéficiaires paraît beaucoup plus élevée chez les ménages dirigés par un homme.

233. **Le programme FIAVOTA a eu également un impact positif sur l'alimentation des enfants de 6 à 59 mois.** Bien que les effets par rapport aux ménages du groupe de contrôle semblent de moindre importance, ils sont significativement non nuls. La proportion d'enfants en situation de malnutrition aigüe globale (MAG) est beaucoup moins élevée auprès des ménages bénéficiaires : de -1,8 point de pourcentage en dessous de celle du groupe de contrôle, et de -2,4 points de pourcentage lorsque le ménage est dirigé par une femme. Le taux de malnutrition aigüe sévère (MAS) a également baissé chez les enfants issus de ménages bénéficiaires, s'établissant à -0,3 points de pourcentage en dessous de ceux du groupe de contrôle.

234. Néanmoins, en se référant à la situation des ménages du groupe de contrôle, **les effets du programme ne sont pas tangibles dans certains cas, tels que l'alimentation des enfants de 6 à 23 mois et la pratique du planning familial.**

**Graphique 19 : Impact net du programme FIAVOTA sur la Santé (écart PSM)**



Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

**Tableau 72 : Impact du programme FIAVOTA sur la santé (écart-PSM : Bénéficiaire - contrôle)**

Indicateurs	Taux de fréquentation des Centres de santé (%)	Taux d'incidence à la maladie (%)	Proportion d'enfants de moins de 6 à 23 mois ayant consommé au moins deux groupes d'aliments (%)	Taux de MAG (%)	Taux de MAM (%)	Taux de MAS (%)	Taux de consultation prénatale avant le 4 <sup>e</sup> mois de grossesse chez les femmes de 12 à 49 ans (%)	Taux de pratique du planning familial (%)
<b>Ensemble</b>	22,5***	-7,7***	-0,8 (ns)	-1,8***	-1,4**	-0,4**	14,8*	-4,9***
Protection sociale								
Aides autres que FIAVOTA	12,4	-5,0	-0,6 (ns)	-2,3 (ns)	-2,0 (ns)	-0,3 (ns)	-37,0	-7,6
Aucune aide que FIAVOTA	26,6	-10,1	<b>3,5</b> (ns)	-0,9 (ns)	<b>-0,6</b> (ns)	-0,3 (ns)	27,3	-4,5
Taille du ménage								
1 à 3 personnes	24,2	NA	NA	-1,5 (ns)	<b>-2,6</b> (ns)	1,0 (ns)	34,	-7,8
4 à 6 personnes	25,9	NA	<b>NA</b>	<b>-1,0</b> (ns)	<b>-0,6</b> (ns)	-0,2 (ns)	24,5	-3,1
Plus de 7 personnes	27,1	NA	NA	<b>-1,0</b> (ns)	<b>-0,6</b> (ns)	-0,3 (ns)	10,9	-4,7
Nombre d'enfants de moins de 5 ans								
1 enfant	23,2	-5,4	2,8 (ns)	-1,4 (ns)	-1,3 (ns)	0,3 (ns)	1,3 (ns)	-4,8
2 enfants	23,1	-11,1	<b>-0,1</b> (ns)	<b>-1,3</b> (ns)	<b>-1,0</b> (ns)	-0,1 (ns)	-15,3 (ns)	-6,4
3 enfants et plus	27,3	-9,1	<b>-0,4</b> (ns)	<b>NA</b>	<b>-0,2</b> (ns)	-0,9 (ns)	18,0 (ns)	-2,5
Sexe du chef de ménage								
Homme	19,3	-8,8	-1,5 (ns)	-1,2 (ns)	-0,9 (ns)	-0,3 (ns)	19,4	-4,9
Femme	31,3	-7,5	-1,4 (ns)	-2,4	-2,0 (ns)	-0,4	-10,9 (ns)	-6,5
Niveau d'éducation du chef de ménage								
Non Éduqué	27,9	-7,8	<b>-1,1</b> (ns)	-2,6	-1,2	-0,7	10,0	-2,9
Primaire	29,8	-7,5	<b>-1,5</b> (ns)	-0,9(ns)	<b>-0,6</b> (ns)	-0,3 (ns)	-1,1	-5,8
Secondaire-Universitaire	19,0	-17,3	0,5(ns)	-2,2 (ns)	-2,2 (ns)	0,05 (ns)	13,3	-14,1

Note : ns signifie statistiquement non significatif

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.





## CHAPITRE 9 : ÉDUCATION

### 9.1 Résumé

*Au niveau de l'éducation des enfants, les effets du programme FIAVOTA sont largement positifs. La fréquentation scolaire des enfants de 6 à 10 ans au cours de l'année scolaire 2017-2018 a connu une hausse de 8 points de pourcentage par rapport à l'année scolaire 2016-2017. La hausse de la fréquentation scolaire s'est accompagnée d'une augmentation de 7 points de pourcentage du taux net de scolarisation des enfants à l'école primaire. De plus, en cas d'abandon, le manque de moyen financier est de moins en moins évoqué : 60% des cas en 2018 contre 75% des cas en 2016. Des améliorations qui sont bien perçues par les ménages bénéficiaires de FIAVOTA.*

*C'est ainsi que le programme a dégagé un impact net, avec un écart de +12,4 points de pourcentage dans les ménages bénéficiaires par rapport aux ménages du groupe de contrôle au niveau du taux net de scolarisation des enfants à l'école primaire, et un écart de + 10,7 points si l'on considère le taux brut de scolarisation. Cet impact net paraît beaucoup plus fort dans les ménages dirigés par un homme.*

*Néanmoins, l'offre de l'éducation paraît moins réactive à cette hausse de la demande. Au niveau des établissements du cycle primaire, 82% des écoles ont dépassé leur capacité d'accueil en 2017-2018 contre 72% en 2016-2017. Par ailleurs, on peut noter une légère détérioration des structures : une augmentation de 5 points de pourcentage des bâtiments en mauvais état avec une diminution des services d'appui, tels que la cantine scolaire (-3 points), l'association de parents d'élèves (-6 points) et le comité de gestion (-12 points).*

### 9.2 Introduction

235. Le présent chapitre traite de l'évolution des principaux indicateurs de l'éducation, notamment chez les enfants des ménages bénéficiaires du programme FIAVOTA depuis l'année 2016. Il s'articule particulièrement en quatre sections en rapportant en premier lieu l'évolution de l'offre en éducation en considérant séparément les établissements primaires des collèges. Il est question ensuite de traiter la fréquentation scolaire des enfants de 6 à 10 ans, et des taux nets et bruts de scolarisation au primaire. Enfin, les opinions des ménages sur l'éducation des enfants ainsi que les raisons d'abandons scolaires terminent ce chapitre. Ces différentes sections sont appréciées essentiellement suivant l'environnement des ménages, les caractéristiques des ménages, ainsi que le profil des chefs des ménages.

### 9.3 Contexte et méthodologie

236. L'offre en éducation a été recueillie auprès des communautés locales ayant bénéficié du programme FIAVOTA. Il s'agit des établissements primaires publics les plus fréquentés par la population identifiée par ces communautés.

- L'offre en éducation dans la présente section analyse l'évolution d'un panel d'établissements primaires publics les plus fréquentés par la population.
- Les caractéristiques des établissements sont celles déclarées par les premiers responsables des établissements, et par observation directe pour le cas des structures.
- Le Taux Net de Scolarisation (TNS) au primaire correspond au rapport de la population scolarisée âgée entre 6 et 10 ans par rapport à la population âgée entre 6 et 10 ans. Ce taux ne peut pas être supérieur à 100%.
- Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire est défini comme le total des inscriptions au niveau primaire, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population âgée entre 6 et 10 ans. Le TBS peut être supérieur à 100 %. Lorsqu'il a une valeur supérieure à 100, il met en lumière l'incidence de la scolarisation d'enfants inférieurs à 6 ans ou supérieurs à 10 ans dans l'enseignement primaire.
- L'abandon scolaire des enfants de 6 à 10 ans désigne l'interruption des études avant l'obtention du Certificat d'Études Primaires Élémentaires (CEPE) qui sanctionne la fin de l'enseignement primaire.

237. L'impact du programme FIAVOTA sur l'éducation est apprécié à la fois du côté de l'offre et du côté de la demande. Entre 2016 et 2018, l'évolution des indicateurs du côté de l'offre et de la demande est évaluée sur la base de panel de ménages et d'établissements scolaires. Puis la situation des ménages bénéficiaires est comparée avec celle des ménages du groupe de contrôle pour l'année 2018, par la méthode d'appariement au moyen du score de propension pour estimer l'impact net du programme sur l'éducation.

### 9.4 Caractéristiques des établissements primaires élémentaires publics

#### 9.4.1 Infrastructure scolaire

238. **Entre l'année scolaire 2016-2017 et l'année scolaire 2017-2018, il a été constaté une détérioration des structures, mais une amélioration des équipements dans les infrastructures des établissements scolaires primaires publics.** En effet, l'état des bâtiments s'est légèrement dégradé dans la mesure où 41% d'entre eux ont été jugés en mauvais état en 2016, et 46% en 2018. En fait, cette dégradation a concerné particulièrement les établissements primaires implantés dans la région d'Androy, illustrée par une hausse de 10 points de pourcentage des bâtiments jugés en mauvais état. Dans la région d'Anosy, les

structures ont également détérioré, car seuls 9% des établissements primaires ont été jugés en bon état en 2018, contre 18% en 2016.

239. L'état des fenêtres marque la dégradation des bâtiments à Androy comme à Anosy. En 2018, neuf bâtiments sur dix sont non équipés de fenêtres vitrées, si ces cas de figure ne concernaient que huit bâtiments sur dix en 2016. La situation de la région d'Anosy est déplorable au vu de l'évolution du nombre de cas de bâtiments non équipés de fenêtres vitrées, allant d'un bâtiment sur deux en 2016, à neuf bâtiments sur dix en 2018.

240. **Malgré la détérioration des structures, les établissements primaires ont été mieux équipés en table pendant l'année scolaire 2017-2018.** Plus de 43% des établissements ont été équipés de tables en mauvais état en 2018 contre 51% en 2016. À cela s'ajoute la proportion d'établissements ayant acquis de nouvelles tables, comme le cas notamment de ceux implantés dans la région d'Anosy. Dans cette région, 18% des établissements n'ont pas été équipés de tables en 2016, mais cette proportion s'est abaissée à 9% en 2018.

**Tableau 73 : État des structures et des équipements des établissements primaires publics par région**

	ANDROY		ANOSY		ENSEMBLE	
	2016	2018	2016	2018	2016	2018
Unité : %						
<b>État du bâtiment</b>						
Bon	18,3	16,9	18,2	9,1	18,3	15,7
Moyen	45,0	35,6	18,2	54,5	40,8	38,6
Mauvais	36,7	47,5	63,6	36,4	40,8	45,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>État des fenêtres</b>						
Bon	0,0	1,7	0,0	0,0	0,0	1,4
Moyen	5,0	3,4	18,2	9,1	7,0	4,3
Mauvais	6,7	3,4	27,3	0,0	9,9	2,9
Sans fenêtre vitrée	88,3	91,5	54,5	90,9	83,1	91,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>État des tables</b>						
Bon	5,0	6,8	9,1	0,0	5,6	5,7
Moyen	28,3	33,9	9,1	27,3	25,4	32,9
Mauvais	48,3	39,0	63,6	63,6	50,7	42,9
Sans table	18,3	20,3	18,2	9,1	18,3	18,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

#### 9.4.2 Structures organisationnelles

241. Trois types de structures organisationnelles contribuent de manière non négligeable à l'efficacité interne de l'enseignement primaire à Madagascar. Ce sont (i) la cantine scolaire, (ii) l'association de parents d'élèves et (iii) le comité de gestion. **De l'année scolaire 2016-2017 à l'année scolaire 2017-2018, il a été constaté une dégradation de ces structures dans les établissements primaires publics**, dégradation notamment beaucoup plus prononcée dans la région d'Anosy.

242. **En matière de cantine scolaire:** Sur l'ensemble des deux régions, **la proportion d'établissements primaires publics ayant fourni un service de cantine scolaire a baissé** légèrement entre l'année scolaire 2016-2017 et l'année scolaire 2017-2018. C'est dans la région d'Anosy que la détérioration de cette structure est la plus palpable : la proportion des établissements avec cantine scolaire diminue de 27% en 2016 à 18% en 2018. De plus, ces proportions sont largement inférieures à celles de la région d'Androy (78% en 2016 et 75% en 2018).

243. **En matière d'association de parents d'élèves: La proportion d'établissements ayant cette structure organisationnelle a baissé** de 5 points de pourcentage pour l'ensemble des deux régions, allant de 94% en 2016 à 89% en 2018. La région d'Anosy paraît la plus touchée. Un établissement sur trois dans cette région ne disposerait plus d'une association de parents d'élèves, si auparavant, tous ont bénéficié du soutien de cette structure.

244. **En matière de comité de gestion: La proportion d'établissements primaires disposant d'un comité de gestion a diminué** dans les deux régions. À Androy, trois établissements sur quatre disposaient de cette structure en 2016, mais cette proportion a baissé en 2018, ne concernant que deux établissements sur trois. À Anosy, la baisse est beaucoup plus affirmée, car seul un établissement sur deux dispose désormais de comité de gestion en 2018.

**Tableau 74 : Structures organisationnelles dans les établissements primaires publics par région**

Unité : %

	ANDROY		ANOSY		ENSEMBLE	
	2016	2018	2016	2018	2016	2018
<b>Existence de cantine scolaire</b>						
Oui	76,7	74,6	27,3	18,2	69,0	65,7
Non	23,3	25,4	72,7	81,8	31,0	34,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Existence d'association de parents d'élèves</b>						
Oui	93,3	91,5	100,0	72,7	94,4	88,6
Non	6,7	8,5	0,0	27,3	5,6	11,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Existence de comité de gestion</b>						
Oui	76,7	67,8	81,8	54,5	77,5	65,7
Non	23,3	32,2	18,2	45,5	22,5	34,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

## 9.5 Fréquentation scolaire des enfants de 6 à 10 ans

245. **La fréquentation scolaire des enfants de 6 à 10 ans au cours de l’année scolaire 2017-2018 reste élevée chez les bénéficiaires du programme FIAVOTA**, à Androy comme à Anosy. Une nette augmentation a d’ailleurs été constatée au moment de l’évaluation midline de 2018 par rapport au baseline de 2016, passant de 75% à 83%. Par rapport au profil du ménage, les plus forts taux de variation des inscriptions des enfants de 6 à 10 ans ont été constatés chez les ménages à faible taille(+13 points de pourcentage) et chez les ménages dirigés par une femme (+12 points de pourcentage).

246. En 2016 comme en 2018, **le niveau d’éducation du chef de ménage constitue un facteur déterminant de la fréquentation scolaire des enfants de 6 à 10 ans**<sup>20</sup>. Plus le niveau d’éducation du chef de ménage est élevé, plus la fréquentation scolaire des enfants est importante. Néanmoins, de 2016 à 2018, l’écart entre la situation des ménages dirigés par un chef de ménage non instruit et la situation de ceux dont le chef a atteint le niveau secondaire ou plus, s’est restreint : écart de 21 points de pourcentage en 2016 et de 15 points en 2018. Ce constat laisse apparaître un effet beaucoup plus important du programme FIAVOTA chez les ménages moins instruits.

**Tableau 75 : Évolution du taux de fréquentation scolaire des enfants de 6 à 10 ans selon le profil du ménage, chez les bénéficiaires**

	Unité : %	
	Année 2016	Année 2018
Ensemble	75,3	82,9
Région		
Androy	75,9	83,7
Anosy	70,5	79,3
Type de ménage		
Monoparental homme	79,2	72,9
Monoparental femme	72,3	84,0
Ménage élargi ou polygame	77,7	86,7
Ménage nucléaire	76,0	80,4
Taille du ménage		
1 à 3 personnes	68,3	81,9
4 à 6 personnes	76,0	83,4
7 à 10 personnes	74,8	81,1
Plus de 10 Personnes	75,9	87,5

<sup>20</sup> Corrélation validée par un test d’indépendance dans le Rapport Baseline 2016, calculs des auteurs.

	Année 2016	Année 2018
Sexe du chef de ménage		
Homme	76,2	82,7
Femme	72,8	83,6
Niveau d'éducation du chef de ménage		
Non Éduqué	69,4	78,3
Primaire	81,7	88,2
Secondaire-Universitaire	90,3	93,5

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

## 9.6 Taux Net de Scolarisation (TNS) et Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire

247. Le Taux Net de Scolarisation (TNS) au primaire est le pourcentage d'enfants âgés entre 6 et 10 ans scolarisés au niveau primaire par rapport au nombre total d'enfants du même groupe d'âge. Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire informe sur le nombre d'enfants scolarisés au niveau primaire, sans distinction d'âge, par rapport au nombre total d'enfants âgés de 6 à 10 ans. Le TBS prend ainsi compte des enfants soit âgés de moins de 6 ans, soit âgés de plus de 10 ans qui sont scolarisés au niveau primaire.

248. **L'augmentation du taux de fréquentation scolaire des enfants de 6 à 10 ans s'est suivie par une augmentation du TNS dans les deux régions Androy et Anosy.** Plus précisément, dans l'ensemble, le TNS a connu une augmentation de 7 points de pourcentage en 2018 par rapport à 2016, allant de 69% à 76%. En se référant aux régions, la plus forte variation entre ces deux périodes a été constatée dans la région d'Anosy (+9 points de pourcentage, allant de 65% à 74%), diminuant ainsi l'écart entre les deux régions en terme de scolarisation des enfants.

249. Selon la taille du ménage, **la scolarisation des enfants de 6 à 10 ans s'est intensifiée de manière beaucoup plus importante chez les ménages de 3 personnes ou moins** (+10 points de pourcentage) et ceux de 10 personnes ou plus (+11 points de pourcentage). Selon le niveau d'éducation du chef de ménage, la scolarisation est nettement améliorée chez les ménages dont le chef est non instruit avec un accroissement du TNS de 9 points de pourcentage.

**Tableau 76 : Évolution du Taux net de scolarisation au primaire selon le profil du ménage, chez les bénéficiaires**

	Unité : %	
	Année 2016	Année 2018
Ensemble	68,9	76,0
Région		
Androy	69,5	76,4
Anosy	64,8	73,7
Type de ménage		
Monoparental homme	76,7	72,9
Monoparental femme	66,2	77,8
Ménage élargi ou polygame	71,7	80,6
Ménage nucléaire	69,4	72,3
Taille du ménage		
1 à 3 personnes	66,3	76,6
4 à 6 personnes	69,7	76,6
7 à 10 personnes	68,9	74,2
Plus de 10 Personnes	68,3	79,4
Sexe du chef de ménage		
Homme	69,8	75,7
Femme	66,6	76,6
Niveau d'éducation du chef de ménage		
Non Éduqué	62,8	71,8
Primaire	74,6	80,1
Secondaire-Universitaire	86,8	86,7

*Sources* : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

250. En termes de TBS au primaire, un écart de + 5 points de pourcentage s'est établi entre 2016 et 2018. Au cours de l'année scolaire 2017-2018, le TBS au primaire s'affiche à 84%, avec des niveaux homogènes entre les différents types de ménage, contrairement à la période de baseline de 2016. La situation des régions s'est rapprochée entre ces deux années scolaires, de même que la situation entre les ménages dirigés par un homme et ceux dirigés par une femme, ou encore la situation entre les ménages dont le chef est non instruit et ceux dont le chef a atteint un niveau secondaire ou plus.

**Tableau 77 : Évolution du Taux Brut de Scolarisation au primaire, chez les bénéficiaires**

Unité : %

	Année 2016	Année 2018
Ensemble	79,1	84,2
Région		
Androy	79,4	84,5
Anosy	76,3	82,5
Type de ménage		
Monoparental homme	85,6	84,2
Monoparental femme	76,3	86,1
Ménage élargi ou polygame	80,5	87,8
Ménage nucléaire	79,7	80,8
Taille du ménage		
1 à 3 personnes	78,9	83,4
4 à 6 personnes	78,7	83,6
7 à 10 personnes	79,2	83,7
Plus de 10 Personnes	79,0	87,0
Sexe du chef de ménage		
Homme	79,9	83,8
Femme	76,7	85,3
Niveau d'éducation du chef de ménage		
Non Éduqué	74,3	81,1
Primaire	83,5	87,0
Secondaire-Universitaire	91,4	91,9

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

## 9.7 Abandons scolaires

251. Les facteurs d'abandons scolaires des enfants de 6 à 10 ans peuvent être multiples, mais le manque de moyens financiers subsiste chez les ménages du programme depuis 2016. Néanmoins, force est de constater que pour l'année scolaire 2017-2018, comparativement à l'année scolaire précédente, **la proportion de ménages bénéficiaires concernés par le manque de moyens financiers comme facteur d'abandon scolaire a connu une baisse de 6 points de pourcentage, passant de 75% à 61%.**



**Tableau 78 : Causes d'abandon scolaire des enfants de 6 à 10 ans, par catégorie de ménage**

Unité : %

Causes d'abandon scolaire des enfants de 6 à 10 ans	Ménages bénéficiaires	
	Année 2016	Année 2018
Impossibilité financière des parents	74,9	60,6
Préférence pour un apprentissage ou un travail	2,4	4,6
Grossesse, Mariage	0,0	0,8
Handicap, Maladie	1,2	2,1
Échec scolaire	2,2	8,2
Pas en âge d'aller à l'école	6,3	16,3
École trop éloignée de la localité	1,8	2,4
Étude terminée	0,0	0,0
Autre	11,2	5,0
Total	100,0	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

252. **L'amélioration des indicateurs de l'éducation est confirmée par la perception des parents sur l'éducation de leurs enfants.** Le taux de satisfaction a atteint 35% chez les ménages ayant bénéficié du programme FIAVOTA, contre 25% pour l'ensemble des ménages du groupe de contrôle.

**Tableau 79 : Perception de l'éducation des enfants selon la catégorie de ménage en 2018**

Unité : %

Taux de satisfaction	Groupe des bénéficiaires	Groupe de contrôle
Satisfait	34,6	25,3
Moyennement satisfait	43,4	37,5
Pas satisfait	22,1	37,2
Non concerné	0,0	0,0
Total	100,0	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

## 9.8 Impact net du programme FIAVOTA sur l'éducation des enfants

253. Cette section donne les résultats de l'analyse de l'impact du programme FIAVOTA sur la scolarisation des enfants de 6 à 10 ans en appréciant l'écart au niveau individuel entre la

situation des bénéficiaires à celle des ménages du groupe de contrôle appariées selon le score de propension. Ainsi, les facteurs exogènes du programme ont été statistiquement éliminés.

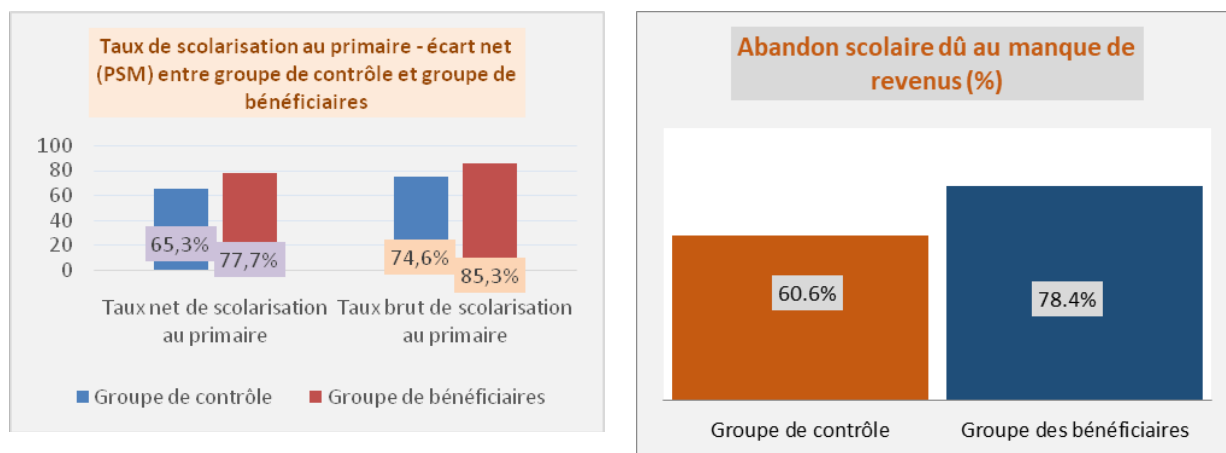
254. Le tableau ci-dessous résume cette analyse en se référant à trois indicateurs, (i) le taux de fréquentation scolaire, (ii) le taux net de scolarisation, et (iii) le taux brut de scolarisation, selon le sexe du chef de ménage.

255. On dénombre beaucoup plus d'enfants de 6 à 10 ans ayant fréquenté un établissement scolaire au cours de l'année scolaire 2017-2018 chez les ménages bénéficiaires par rapport aux ménages du groupe de contrôle. Un gain de +8,8 points de pourcentage a été enregistré, et l'impact net paraît beaucoup plus intensif dans les ménages nucléaires (+11,7), dans les ménages composés de 7 personnes ou plus (+9,8), chez les ménages dirigés par une femme (+8,3), et chez les ménages dont le chef est moins instruit (+11,0).

256. **En termes de scolarisation des enfants, le programme FIAVOTA a impacté de manière palpable dans les taux net et brut de scolarisation des enfants au cours de l'année scolaire 2017-2018.** Le taux net de scolarisation au primaire excède de +12,4 points de pourcentage dans les ménages bénéficiaires par rapport aux ménages témoins.

257. Les ménages de type monoparental femme, les ménages composés de 7 personnes ou plus, et les ménages dont le chef est non instruit, semblent être les ménages qui ont le plus tiré profit du programme FIAVOTA en faveur de la scolarisation des enfants en bas âge. Le TNS et le TBS enregistrés chez ces ménages s'écartent largement de ceux des ménages témoins (respectivement +14,1 points de pourcentage, + 14,9 points et + 9,7 points).

**Graphique 20 : Impact net du programme FIAVOTA sur l'Education (écart PSM)**



Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTAmidline 2018, calculs des auteurs.

**Tableau 80 : Impact net positif du programme FIAVOTA sur la scolarisation des enfants (écart-PSM)**

Indicateurs	Taux de fréquentation scolaire (%)	Taux net de scolarisation au primaire (%)	Taux brut de scolarisation au primaire (%)
Ensemble	8,8	12,4	10,7
Type de ménage			
Monoparental homme	5,8 (ns)	NA	NA
Monoparental femme	6,1	18,2	14,1
Élargi ou Polygame	4,9	11,9	6,9 (ns)
Nucléaire	11,7	15,4	13,1
Taille du ménage			
1 à 3 personnes	-0,7 (ns)	-8,1	-9,2
4 à 6 personnes	4,7	10,2	7,7
Plus de 7 personnes	9,8	19,1	14,9
Sexe du chef de ménage			
Homme	8,0	14,3	10,9
Femme	8,3	13,3	10,5
Niveau d'éducation du chef de ménage			
Non Éduqué	11,0	12,8	9,7
Primaire	7,2	10,9	7,9
Secondaire-Universitaire	3,6 (ns)	10,7	6,4

Note : ns signifie statistiquement non significatif

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTAmidline 2018, calculs des auteurs.

## CHAPITRE 10 : MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ET MISE EN ŒUVRE DE FIAVOTA

### 10.1 Résumé

*Divers thèmes ont été développés dans les « espaces de bien-être » et ce cadre d'échange porte fruit essentiellement lorsque les participants s'approprient et mettent en pratique les connaissances dispensées. C'est le cas des thèmes liés à la santé et à la nutrition des enfants, puis au planning familial, qui, lorsqu'ils sont acquis, augmenteraient de 6% la probabilité qu'un enfant de 6 à 23 mois soit nourri avec au moins deux groupes d'aliments, et de 3% la probabilité de pratiquer le planning familial.*

*De fortes appropriations sont constatées pour les thèmes liés à la santé telle que l'hygiène et l'alimentation des jeunes enfants, thèmes acquis respectivement pour 84% et 76% des participants des espaces de bien-être. Cette appropriation augmenterait les effets attendus des espaces productifs comme l'accroissement de la probabilité qu'un enfant de moins de deux ans soit nourri avec au moins deux groupes d'aliments (+6%). Sur le développement de la petite enfance, les espaces de bien-être ont conduit à des changements de comportement significatifs, principalement dans l'interaction des parents avec l'enfant qui se manifeste par le fait de jouer avec l'enfant et de communiquer avec lui (chanter, raconter une histoire, lire des livres). Ainsi, en 2018, jouer avec l'enfant constitue une activité habituelle chez 40% des bénéficiaires femmes et seulement 27% dans le groupe de contrôle.*

*Les bénéficiaires ont reçu des fonds de redressement pour renforcer leur résilience. Le choix des bénéficiaires se tourne essentiellement vers l'élevage de caprins et d'ovins (87%) en raison de la capacité d'adaptation climatique de ces animaux et de la durée du cycle de l'activité. Ces décisions émanent dans 42% des cas d'une concertation entre le chef de ménage et son conjoint(e), et dans 24% de cas, sans concertation dans le ménage. Les prises de décision au sein des ménages varient d'une région à une autre, avec une plus forte cohésion chez les bénéficiaires dans la région Anosy. Une fois mis en œuvre, les investissements sont exposés aux risques de maladies des bétails qui ont concerné 42% des bénéficiaires. Néanmoins, presque la totalité d'entre eux (95%) envisagent d'entreprendre une extension d'activité au moyen des prochains transferts.*

### 10.2 Introduction

258. La présente section traite de l'appréciation de la mise en œuvre du programme FIAVOTA en général, et des mesures d'accompagnement en particulier. Ce programme

bénéficie d'un « espace de bien-être », un lieu de rencontre dans lequel sont administrées des mesures d'accompagnement<sup>21</sup> à travers plusieurs thématiques liées au développement humain, telles que la santé, le développement de la petite enfance, l'inclusion économique ou encore la sauvegarde de l'environnement. Par ailleurs, à part les transferts périodiques (tous les deux mois), chaque bénéficiaire a pu recevoir un transfert appelé « Fonds de redressement » destiné à renforcer leur résilience à travers la création d'activité génératrice de revenus.

259. Ainsi, la présente section rapporte d'abord l'appréciation des connaissances acquises par les bénéficiaires dans les espaces de bien-être et leurs effets sur le changement de comportement. Puis, elle relate l'appréciation de la mise en œuvre du fonds de redressement, pour finir enfin avec l'appréciation générale par les bénéficiaires du programme FIAVOTA.

### 10.3 Contexte et méthodologie

260. Au moment de la collecte des données de l'enquête midline, en juin 2018, les bénéficiaires avaient perçu 17 transferts, dont un transfert s'inscrivait dans le contexte où le programme FIAVOTA avait basculé aux transferts monétaires conditionnels (TMDH). En parallèle, les mères leaders étaient déjà très actives dans la conduite des espaces de bien-être, au sein desquels la majorité des thématiques prévues ont été également disposées aux bénéficiaires.

261. Par ailleurs, le cycle de mise en œuvre des fonds de redressement a été achevé pour la majorité des bénéficiaires, dans la mesure où la plupart d'entre eux ont pu démarrer des activités génératrices de revenus.

262. Les résultats relatifs aux espaces de bien-être émanent de l'appréciation des thèmes discutés au sein des groupes de bénéficiaires. Les effets sont analysés à travers des tests d'indépendance<sup>22</sup>, mais aussi à travers l'évaluation du niveau de changement de comportement du ménage par rapport à l'escalier d'adoption de comportement, en se situant par rapport au groupe de contrôle. Un individu franchit plusieurs « marches » avant de pratiquer un comportement souhaité. Ces différentes marches sont les suivantes :

- La pré contemplation pour laquelle l'individu n'a pas encore l'intention de changer son comportement ;
- La contemplation pour laquelle l'individu prend conscience du changement de comportement ;
- La préparation pour laquelle l'intention de changer se manifeste ;
- L'action pour laquelle l'individu modifie effectivement son comportement ; et
- La répétition pour laquelle les nouvelles pratiques sont intégrées en lui.

---

<sup>21</sup>Ensemble d'activités au profit des bénéficiaires des transferts monétaires visant à améliorer leurs conditions de vie sociale et économique (Manuel d'exécution des mesures d'accompagnement, - FID)

<sup>22</sup> Résultats rapportés en annexe

## 10.4 Espace de bien-être (EBE)

263. L'« espace de bien-être » est un lieu de rencontre et de convivialité pour l'épanouissement des individus au sein duquel sont développées et échangées plusieurs thématiques liées au développement humain. Les bénéficiaires sont invités à y participer mensuellement. Le tableau ci-dessous rapporte les thèmes qui ont été retenus par les bénéficiaires au passage des agents de collecte.

264. **Le lavage des mains et l'assainissement, puis l'alimentation et la nutrition se hissent au premier rang des thèmes discutés par les bénéficiaires.** Pour l'ensemble des deux régions, 84% d'entre eux ont affirmé discuter des thèmes liés au lavage des mains et l'assainissement en général, avec une proportion atteignant 92% dans la région Anosy. Puis viennent ensuite les questions relatives à l'alimentation, la nutrition et la santé des jeunes enfants, discutées par 76% des bénéficiaires. Pour ce thème, on dénombre beaucoup plus de bénéficiaires concernés dans la région Anosy (84%).

265. Le déséquilibre d'acquisition de connaissances entre les deux régions concerne le thème lié aux activités génératrices de revenus dans la mesure où 72% des bénéficiaires d'Anosy ont en pris connaissance contre 46% chez ceux d'Androy.

**Tableau 81 : Thèmes discutés dans les espaces de bien-être selon les bénéficiaires**

Thèmes discutés	Unité : %		
	Androy	Anosy	Ensemble
Le lavage des mains et l'assainissement	83,2	92,3	84,0
L'alimentation, la nutrition et la santé des jeunes enfants	74,8	84,5	75,6
L'enregistrement de naissance des enfants	70,4	60,4	69,6
Le rôle des mères leaders	67,6	78,1	68,5
L'éducation des enfants en général	65,2	85,5	67,0
Le planning familial	56,7	69,7	57,9
Le rôle de la femme dans la famille et la communauté	55,0	70,1	56,3
La délivrance de CIN	47,5	51,6	47,9
Les activités génératrices de revenus	45,6	72,4	47,9
La gestion du budget familial	42,8	66,0	44,8
La santé reproductive des adolescents	36,3	54,6	37,9
Le développement de la confiance en soi	35,8	47,5	36,8

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

266. **Parmi les thèmes développés au sein des espaces de bien-être, certains sont jugés moins satisfaisants par rapport aux autres dans la manière dont ils ont été dispensés.** Ce sont principalement les thèmes relatifs à (i) l'enregistrement de naissance, (ii) au planning

familial et (iii) au rôle des mères leaders, renfermant respectivement 9%, 8% et 7% de bénéficiaires insatisfaits.

267. Par région, les taux d'insatisfaction ont été plus élevés dans la région d'Anosy par rapport à la région d'Androy. Les taux d'insatisfaction ont dépassé 10% à Anosy pour les thèmes relatifs au rôle des mères leaders et le rôle de la femme dans la famille et la communauté.

**Tableau 82 : Niveau d'insatisfaction selon les thèmes discutés au sein des EBE**

Niveau d'insatisfaction par thème	Unité : %		
	Androy	Anosy	Ensemble
L'enregistrement de naissance des enfants	8,6	7,2	8,5
Le planning familial	8,0	8,6	8,1
Le rôle des mères leaders	6,7	10,1	7,0
Le rôle de la femme dans la famille et la communauté	6,8	10,6	7,2
Le lavage des mains et l'assainissement	6,9	7,2	6,9
L'alimentation, la nutrition et la santé des jeunes enfants	6,5	6,9	6,5
La gestion du budget familial	6,1	5,6	6,0
L'éducation des enfants en général	5,7	6,6	5,8
Le développement de la confiance en soi	5,1	7,1	5,3
Les activités génératrices de revenus	4,9	9,0	5,3
La délivrance de CIN	4,0	7,5	4,3
La santé reproductive des adolescents	4,9	3,9	4,8

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

268. Les mesures d'accompagnement dispensées dans les espaces de bien-être ont été développées de manière à escompter un effet multiplicateur sur le développement humain.

269. **Après une année de mise en œuvre, les Espaces de Bien-Être ont porté fruit essentiellement sur deux aspects : (i) le planning familial et (ii) l'alimentation des enfants de 6 à 23 mois.** Il est rappelé que la pratique du planning familial est passée de 7% en 2016 à 9% en 2018. Une différence notable subsiste entre le ménage dont un membre a discuté du planning familial dans l'espace de bien-être par rapport à celui dont le membre n'en a pas pris connaissance. Les femmes bénéficiaires pratiquent davantage le planning familial lorsque celles-ci ont été sensibilisées du sujet dans l'espace de bien-être<sup>23</sup>. Une différence significative de 3 points de pourcentage s'impose entre les deux groupes, 12% contre 9%.

<sup>23</sup> Test d'indépendance de khi-deux rapporté en annexe



**Tableau 83 : Proportion de femmes pratiquant le planning familial selon le fait de retenir le thème dans l'EBE**

Unité : %

		Pratiquez-vous quelque chose ou utilisez-vous une méthode pour éviter de tomber enceinte		
		Oui	Non	Total
Le planning familial comme thème discuté dans l'EBE	Oui	12,2	87,8	100,0
	Non	8,6	91,4	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

270. Quant à l'aspect nutrition, **l'espace de bien-être a eu des effets significatifs pour l'alimentation des jeunes enfants de moins de deux ans**. En effet, la probabilité qu'un enfant soit nourri avec au moins deux groupes d'aliments augmente avec le fait que sa mère ait retenu les thèmes développés sur l'alimentation et la nutrition des enfants dans les espaces de bien-être ou pas.

271. Près de 66% des mères ayant retenu les thèmes sur l'alimentation et la nutrition ont donné au moins deux groupes d'aliments à leur progéniture la veille de la collecte de données, contre 60% chez celles n'ayant pas retenu ces thèmes.

**Tableau 84 : Proportion de mères ayant donnée au moins deux groupes d'aliments chez les enfants de 6 à 23 mois en fonction du thème dans l'EBE**

Unité : %

		Enfant de 6 à 23 mois ayant consommé au moins deux groupes d'aliments		
		Oui	Non	Total
Alimentation et nutrition comme thème discuté dans l'EBE	Oui	65,6	34,4	100,0
	Non	59,9	40,1	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

## 10.5 Changement de comportement

### 10.5.1 Le développement de la petite enfance

272. Le développement de la petite enfance fait référence à la croissance et au développement de l'enfant à partir de la grossesse de la femme jusqu'à l'entrée de l'enfant à l'école primaire. Les thèmes renferment plusieurs aspects du développement humain dès le plus jeune âge jusqu'à 6 ans et incluent la santé, la nutrition, le développement moteur, socio-

émotionnel, cognitif et du langage pendant cette période de l'âge. On peut particulièrement analyser ceux correspondant à la tranche d'âge de 3 à 6 ans.

273. **Jouer et communiquer avec l'enfant sont les premiers conseils retenus par la majorité des mères.** La moitié des femmes bénéficiaires ont déclaré avoir pris connaissance de ces activités. Une plus grande proportion de femmes ayant retenu la nécessité de communiquer avec l'enfant est constatée dans la région Anosy (58%) par rapport à Androy (47%).

**Tableau 85 : Conseils retenus dans le domaine de Petite Enfance**

	Unité : %		
	Androy	Anosy	Ensemble
<b>Avec les enfants de 0 à 6 ans</b>			
Jouer avec l'enfant	50,0	49,1	49,9
Communiquer avec l'enfant	46,9	57,9	48,8
<b>Avec les enfants de 3 à 6 ans</b>			
Lui faire jouer avec d'autres enfants	43,6	52,1	45,1
Lui montrer/aider comment se laver les mains/visage tout seul	42,6	55,1	44,8
Se promener avec l'enfant	37,7	51,3	40,0
Montrer/aider comment tenir/utiliser les couverts tout seul	37,5	48,1	39,3
Donner des tâches/activités à l'enfant	33,4	43,3	35,1
Encourager l'enfant dans n'importe quelle activité	32,4	44,3	34,4
Faire une activité avec lui	31,6	40,1	33,0
Lui apprendre le nom des parties de son corps	28,6	46,9	31,7
Féliciter l'enfant, même si le cas n'est pas toujours favorable	24,4	29,5	25,3
Lui montrer/aider à faire des dessins de formes/gribouillages tout seul	20,7	25,6	21,5
Raconter une histoire à l'enfant	19,6	25,1	20,6
Lui apprendre les couleurs	19,4	22,3	19,9

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

274. Parmi les thèmes spécifiques au développement des enfants de 3 à 6 ans, **la socialisation (45%) et l'autonomie de l'enfant dans l'hygiène (45%) sont les plus retenues par les femmes.** Ces thèmes sont suivis de près par : la promenade avec son enfant (40%), l'utilisation des couverts (39%) et confier des activités à l'enfant (35%). En revanche, lui raconter une histoire et apprendre les couleurs sont les thèmes les moins retenus par les mères. Seules près de 20% d'entre elles ont déclaré avoir pris connaissance de ces deux types d'activité.

275. Bien que les thèmes de formation soient retenus, les conseils ne sont pas encore forcément appliqués et que le degré d'application est variable d'un thème à un autre. D'un côté, **la promotion de la socialisation et l'apprentissage de l'autonomie à des enfants de 3 à 6 ans commencent à devenir une habitude pour la majorité des mères.** Il est constaté

que plus de deux tiers des mères prennent l'habitude d'apprendre à leurs progénitures à jouer avec d'autres enfants (71%), à utiliser tous seuls les couverts (69%), à se promener ensemble (68%) et à se laver les mains et les visages tous seuls (64%). L'adoption des thèmes comme la pratique des activités avec les enfants, les contes ou l'apprentissage des couleurs sont également encourageants. D'un autre côté, les résultats obtenus sur les dessins et gribouillages ainsi que le fait de féliciter les enfants sont mitigés, du fait que cela est devenu une habitude pour moins d'un ménage sur deux.

**Tableau 86 : Changement de comportement dans le développement de la petite enfance**

Unité : %

	Non, je n'en ai pas l'intention	Non, mais je suis conscient qu'il le faut	Non, j'en ai l'intention, mais je n'y arrive pas encore	Oui, je commence à m'y faire	Oui, cela devient une habitude	Total
<b>Avec les enfants de 0 à 6 ans</b>						
Communiquer avec l'enfant	0,6	2,6	6,8	28,4	61,6	100,0
Jouer avec l'enfant	1,9	7,2	6,7	31,3	52,9	100,0
<b>Avec les enfants de 3 à 6 ans</b>						
Lui faire jouer avec d'autres enfants	0,7	1,9	4,4	22,5	70,5	100,0
Montrer/aider comment tenir/utiliser les couverts tout seul	1,8	1,0	4,0	23,7	69,4	100,0
Se promener avec l'enfant	0,5	2,5	6,0	23,3	67,6	100,0
Lui montrer/aider comment se laver les mains/visage tout seul	1,0	1,8	5,4	27,0	64,9	100,0
Lui apprendre le nom des parties de son corps	2,1	2,5	7,3	25,8	62,4	100,0
Donner des tâches/activités à l'enfant	0,5	1,9	7,5	31,8	58,4	100,0
Raconter une histoire à l'enfant	4,1	4,6	10,6	25,3	55,5	100,0
Encourager l'enfant dans n'importe quelle activité	1,3	3,3	8,1	32,9	54,4	100,0
Faire une activité avec lui	1,3	1,7	10,3	33,0	53,7	100,0
Lui apprendre les couleurs	5,7	2,8	10,1	30,9	50,6	100,0
Lui montrer/aider à faire des dessins de formes/gribouillages tout seul	3,6	3,8	14,7	28,6	49,3	100,0
Féliciter l'enfant, même si le cas n'est pas toujours favorable	3,3	3,3	9,3	39,1	44,9	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

276. **Enfin, il est important de noter que rares sont les mères qui n'ont aucune intention de changer de comportement.** Cette catégorie de population se retrouve plus ou moins dans tous les thèmes, mais on note particulièrement les activités suivantes: (i) apprendre les couleurs pour 6% des mères, (ii) raconter une histoire pour 4% des mères, (iii) aider à faire des dessins de formes/gribouillages aux enfants pour 4% d'entre elles.

#### 10.5.2 L'interaction parent-enfant

277. Cette section porte sur la relation parent-enfant et sur le suivi de l'éducation et de la santé des enfants. **Les résultats de l'analyse montrent que les femmes bénéficiaires se soucient de l'éducation et surtout de la santé de leurs enfants. Il en est de même pour les hommes bénéficiaires.**

278. **Le suivi de la santé des enfants constitue l'une des priorités des ménages.** De forts engagements peuvent être observés chez les bénéficiaires par rapport au groupe témoin. En effet, en général 81% des bénéficiaires femmes s'y engagent habituellement et en particulier, cela concerne 83% des mères leaders. Avec une proportion de 73%, on peut dire que ce comportement s'est aussi propagé chez les bénéficiaires hommes. L'engagement des bénéficiaires femmes et hommes sont bien plus supérieurs à celui des femmes témoins dont la proportion s'élève à 70%.

279. **Le suivi de l'éducation des enfants est également devenu une habitude, mais dans une moindre mesure à l'égard de la santé.** Chez les bénéficiaires de manière générale, le suivi de l'éducation des enfants constitue une tâche habituelle au sein du ménage : 61% des femmes et 54% des hommes bénéficiaires. Cette activité s'intensifie particulièrement chez les mères leaders où cette proportion monte à 78%. Tous ces résultats auprès des bénéficiaires (femmes, mères leaders, hommes) sont nettement plus élevés par rapport à ceux des femmes témoins (36%).

**Tableau 87 : Changement de comportement en termes d'interaction parent-enfant**

Unité : %

	Non, je n'en ai pas l'intention	Non, mais je suis conscient qu'il le faut	Non, j'en ai l'intention, mais je n'y arrive pas encore	Oui, je commence à m'y faire	Oui, cela devient une habitude	Total
<b>Bénéficiaire Femme :</b>						
- Suivre l'éducation des enfants	6,5	10,5	4,6	17,3	61,0	100,0
- Suivre la santé des enfants	1,5	1,8	2,3	13,0	81,5	100,0
- Jouer avec les enfants	19,3	14,1	11,3	14,9	40,5	100,0
<b>Mère leader :</b>						
- Suivre l'éducation des enfants	3,0	4,7	0,5	14,2	77,6	100,0
- Suivre la santé des enfants	3,5	1,5	0,0	12,3	82,7	100,0
- Jouer avec les enfants	7,6	5,4	13,4	18,2	55,3	100,0
<b>Témoin femme :</b>						
- Suivre l'éducation des enfants	9,5	13,4	11,8	28,9	36,3	100,0
- Suivre la santé des enfants	3,4	1,4	1,4	24,0	69,7	100,0
- Jouer avec les enfants	25,9	13,3	8,9	24,9	27,0	100,0
<b>Bénéficiaire Homme :</b>						
- Suivre l'éducation des enfants	9,9	10,8	6,5	18,4	54,4	100,0
- Suivre la santé des enfants	2,4	3,9	2,6	17,8	73,3	100,0
- Jouer avec les enfants	29,2	12,9	11,5	13,7	32,7	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

280. **L'interaction parent-enfant (jouer avec l'enfant) paraît la plus intense du côté de la mère leader** : Pour 55% des mères leaders contre 41% des femmes bénéficiaires, cette activité est devenue une pratique régulière. Ces proportions sont bien plus importantes que chez les femmes témoins. Comme l'adoption de ce comportement n'est pas encore généralisée, il est important de signaler que près d'une femme sur cinq (19%) est encore dans la phase d'inaction ou de pré contemplation et requiert encore des efforts supplémentaires dans la sensibilisation. Pour le groupe témoin, elles sont à 26% dans cette catégorie.

### 10.5.3 La relation conjugale<sup>24</sup>

281. **La relation conjugale semble beaucoup plus forte chez les bénéficiaires par rapport à celle du groupe de contrôle**, et elle l'est encore plus chez les mères leaders. La relation conjugale est vue dans cette section sous deux formes : l'échange au sein du couple et le soin réciproque de l'apparence physique. Dans le premier cas, beaucoup de femmes

<sup>24</sup> D'autres indicateurs relatifs à la relation conjugale peuvent être appréciés également dans le chapitre « Place de la femme dans le Sud et violence conjugale »

bénéficiaires (74%) admettent que l'échange avec leur époux est devenu une habitude. Mais **cette situation est beaucoup plus forte chez les mères leaders** puisque concernant 82% d'entre elles.

282. Du côté des hommes bénéficiaires du programme, leurs opinions convergent avec celles de leurs épouses. 14% d'entre eux ont commencé à s'initier aux discussions réciproques au sein du couple, et 68% avouent que ces échanges constituent déjà un comportement acquis dans la vie quotidienne.

**Tableau 88 : Changement de comportement dans la relation conjugale en 2018**

Unité : %

	Non, je n'en ai pas l'intention	Non, mais je suis conscient qu'il le faut	Non, j'en ai l'intention, mais je n'y arrive pas encore	Oui, je commence à m'y faire	Oui, cela devient une habitude	Total
<b>Bénéficiaire Femme :</b>						
- S'entretenir ou Discuter avec votre époux	2,6	2,9	2,9	17,6	74,0	100,0
- Soigner l'apparence de votre époux	22,9	11,4	12,0	15,1	38,6	100,0
<b>Mère leader :</b>						
- S'entretenir ou Discuter avec votre époux	2,7	0,7	4,9	9,6	82,2	100,0
- Soigner l'apparence de votre époux	12,4	7,4	15,6	15,7	48,9	100,0
<b>Témoin femme :</b>						
- S'entretenir ou Discuter avec votre époux	22,0	1,8	0,7	20,0	55,4	100,0
- Soigner l'apparence de votre époux	50,6	11,0	9,8	11,2	17,4	100,0
<b>Bénéficiaire Homme :</b>						
- S'entretenir ou Discuter avec votre épouse	3,7	2,5	4,8	20,7	68,4	100,0
- Soigner l'apparence de votre épouse	24,2	14,3	13,3	14,1	34,1	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

283. Chez le groupe de contrôle, en particulier chez les femmes, on constate que les échanges et discussions au sein du couple sont de moindre mesure par rapport au cas des bénéficiaires. Seule une femme sur deux s'entretient habituellement avec son époux.

284. **Prendre soin de l'apparence physique de l'époux reste encore un comportement non acquis pour la majorité des bénéficiaires**, que ce soit chez la femme ou chez l'homme. D'ailleurs, à titre illustratif, une femme sur cinq se situe au stade de pré contemplation, c'est-à-dire au stade où elle n'a jamais eu l'intention de s'y mettre. Néanmoins, ces cas semblent plus encourageants en se référant à la situation du groupe témoin, car on y compte une femme sur deux à ce type de stade.

#### 10.5.4 L'inclusion économique

285. **Beaucoup d'entre les bénéficiaires se situent dans la phase de précontemplation, mais la situation par rapport au groupe de contrôle laisse apparaître un effet positif du**

**programme.** Le changement de comportement tendant à l'inclusion économique est apprécié dans cette section par le fait de diriger une activité économique indépendante ou de contribuer à l'unité de production familiale.

286. Que ce soit le premier ou le second cas, 58% des femmes et 60% des hommes bénéficiaires ont déclaré n'avoir aucune intention de diriger ou de créer une activité économique. Ce stade de pré contemplation a concerné également une part importante de mères leaders bien que la situation soit moins palpable (52%).

287. Chez le groupe de contrôle, la situation paraît beaucoup plus difficile. En effet, huit femmes sur dix ont affirmé qu'elles n'ont pas l'intention de diriger une activité économique.

**Tableau 89 : Changement de comportement en termes d'inclusion économique**

Unité : %

	Non, je n'en ai pas l'intention	Non, mais je suis conscient qu'il le faut	Non, j'en ai l'intention, mais je n'y arrive pas encore	Oui, je commence à m'y faire	Oui, cela devient une habitude	Total
<b>Bénéficiaire Femme :</b>						
- Diriger une activité indépendante	57,7	4,2	6,8	12,8	18,6	100,0
- Aider dans une unité de production familiale	43,8	4,4	4,2	15,9	31,7	100,0
<b>Mère leader :</b>						
- Diriger une activité indépendante	52,1	1,4	11,9	16,0	18,6	100,0
- Aider dans une unité de production familiale	39,7	8,5	10,8	10,8	30,3	100,0
<b>Témoin femme :</b>						
- Diriger une activité indépendante	79,0	5,0	5,9	1,9	8,2	100,0
- Aider dans une unité de production familiale	71,6	3,6	3,0	7,6	14,1	100,0
<b>Bénéficiaire Homme :</b>						
- Diriger une activité indépendante	60,5	5,2	8,9	12,0	13,4	100,0
- Aider dans une unité de production familiale	47,7	4,7	3,7	16,9	27,0	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

288. Les bénéficiaires sont beaucoup plus convaincus à contribuer à l'unité de production familiale qu'à diriger une activité économique. En moyenne, un bénéficiaire sur trois a affirmé que cet engagement s'inscrit déjà quotidiennement sur l'agenda. Dans le groupe de contrôle, à peine une femme sur sept s'est engagée de manière habituelle dans cette activité.

### 10.5.5 Engagement social

289. **L'engagement social est très significatif chez les bénéficiaires par rapport au groupe de contrôle.** Participer aux activités communautaires et à des réunions des associations sont les deux formes d'engagement social étudié dans cette section. La différence

est incontestable entre le groupe bénéficiaire et le groupe de contrôle. Plus de 59% des femmes bénéficiaires, 57% des mères leaders et 68% des hommes bénéficiaires participent habituellement aux activités communautaires. Chez les ménages du groupe de contrôle, à peine 24% des femmes s’y engagent de manière habituelle.

290. De même, **la participation à des réunions des associations constitue une habitude chez les bénéficiaires, en particulier chez la femme**, mère leader ou non. Elles sont 59% à l’affirmer, contre 26% dans le cas des femmes du groupe témoin.

**Tableau 90 : Changement de comportement dans l’engagement social en 2018**

Unité : %

	Non, je n’en ai pas l’intention	Non, mais je suis conscient qu’il le faut	Non, j’en ai l’intention, mais je n’y arrive pas encore	Oui, je commence à m’y faire	Oui, cela devient une habitude	Total
<b>Bénéficiaire Femme :</b>						
Participer aux activités communautaires	4,2	11,9	3,1	21,7	59,1	100,0
Participer à des réunions des associations	3,3	4,0	2,9	24,4	65,5	100,0
<b>Mère leader :</b>						
Participer aux activités communautaires	3,0	17,0	2,2	21,1	56,7	100,0
Participer à des réunions des associations	2,7	4,3	4,8	29,9	58,3	100,0
<b>Témoin femme :</b>						
Participer aux activités communautaires	23,7	12,7	9,8	29,9	23,9	100,0
Participer à des réunions des associations	22,4	11,8	12,7	27,6	25,6	100,0
<b>Bénéficiaire Homme :</b>						
Participer aux activités communautaires	3,2	5,5	3,3	19,9	68,0	100,0
Participer à des réunions des associations	21,2	5,6	4,6	25,5	43,1	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

### 10.5.6 Engagement environnemental

291. Il s’agit ici de constater deux faits : veiller à la propriété de la maison et à celle de l’environnement. Bien que la conservation de la propreté en général soit un comportement acquis au quotidien pour la majorité des femmes, **la femme bénéficiaire du programme FIAVOTA s’engage davantage à l’environnement par rapport au groupe de contrôle.**

292. Par rapport à la conservation de la propreté de la maison, trois femmes bénéficiaires sur quatre considèrent cette activité comme habituelle. Cet engagement est moins intense chez les mères leaders (69%), certainement en raison des responsabilités qu’elles se sont engagés dans le cadre du programme FIAVOTA. En revanche, les mères leaders se sont engagées davantage à la conservation de leur environnement par rapport aux autres femmes bénéficiaires, aux taux de 78% et de 54%.



293. Dans le cas des femmes témoins, l'engagement dans la conservation de la propreté de la maison et celle de leur environnement est moindre, respectivement 63% et 41% d'entre elles. Par ailleurs, 12% des femmes témoins n'ont pas l'intention de veiller à la propreté de leur environnement.

294. **Chez l'homme, en particulier les bénéficiaires du programme, leur engagement dans la conservation de l'environnement reste encore un sujet difficile.** En effet, 29% et 17% d'entre eux ont avoué n'avoir jamais eu l'intention de veiller respectivement à la propreté de leur maison et celle de leur environnement. À peine 19% et 27% commencent à s'y mettre et seul un homme sur quatre les a acquis comme une habitude.

**Tableau 91 : Changement de comportement dans l'engagement environnemental**

Unité : %

	non, je n'en ai pas l'intention	non, mais je suis conscient qu'il le faut	non, j'en ai l'intention, mais je n'y arrive pas encore	oui, je commence à m'y faire	oui, cela devient une habitude	Total
<b>Bénéficiaire Femme :</b>						
- Veiller à la propreté de votre maison	3,1	2,4	5,8	14,0	74,8	100,0
- Veiller à la propreté de votre environnement	3,6	10,2	6,7	25,6	53,9	100,0
<b>Mère leader :</b>						
- Veiller à la propreté de votre maison	0,0	3,5	0,8	26,4	69,3	100,0
- Veiller à la propreté de votre environnement	3,0	4,7	0,5	14,2	77,6	100,0
<b>Témoin femme :</b>						
- Veiller à la propreté de votre maison	7,5	1,5	2,1	26,1	62,9	100,0
- Veiller à la propreté de votre environnement	11,7	7,3	13,0	26,8	41,2	100,0
<b>Bénéficiaire Homme :</b>						
- Veiller à la propreté de votre maison	29,6	15,7	10,2	19,2	25,3	100,0
- Veiller à la propreté de votre environnement	16,8	13,1	7,2	27,4	35,5	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

## 10.6 Fonds de redressement

295. Le programme FIAVOTA octroie des appuis financiers appelés « Fonds de redressement » aux ménages bénéficiaires dans le but de renforcer leur résilience à travers la promotion des activités génératrices de revenu. Ce soutien financier est précédé d'une phase préparatoire qui débute par l'identification des projets. Des séances de formation sont, par la suite, dispensées aux ménages bénéficiaires suivant les thèmes liés aux techniques d'élevage,

à la gestion financière, à l'épargne familiale, à l'exploitation, à la gestion d'exploitation comme la méthode de suivi de l'activité une fois mise en œuvre.

296. Cette section traite l'appréciation des différentes étapes franchies par les bénéficiaires dans la mise en œuvre du fonds de redressement, depuis l'identification et le montage du projet, en passant par le suivi des activités. Enfin, l'étude a permis d'apprécier les perceptions des ménages en termes d'extension d'activité.

297. **L'élevage de caprins est privilégié par bon nombre de bénéficiaires.** Au passage des agents de collecte, presque la totalité des bénéficiaires FIAVOTA (99%) ont pu démarrer leur propre activité génératrice de revenus, dont 96% se sont orientés dans la branche Élevage. Sur l'ensemble des ménages bénéficiaires du fonds de redressement, 68% ont investi dans l'élevage de caprins et 18% dans l'élevage d'ovins.

298. Selon les régions, outre le caprin, il est constaté que beaucoup ont investi dans l'aviculture (élevage de poulet) à Anosy au détriment de l'élevage d'ovins qui est plutôt choisi par les bénéficiaires à Androy.

**Tableau 92 : Choix des bénéficiaires par région**

Type d'élevage	Unité : %		
	Androy	Anosy	Ensemble
Caprin	68,0	71,2	68,5
Ovin	20,0	8,9	18,1
Élevage du poulet gasy	8,1	17,4	9,7
Autre	3,9	2,5	3,7
Total	100,0	100,0	100,0

Sources: MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

299. Selon le profil du ménage, quelques cas particuliers peuvent être mis en exergue bien que, de manière générale, le profil du ménage ne constitue pas véritablement un facteur déterminant du choix d'investissement. En ce qui concerne les ménages composés de 3 personnes ou moins, 77% d'entre eux ont opté davantage pour l'élevage de caprins par rapport aux ménages à taille élevée. C'est chez les ménages de type monoparental homme qu'on dénombre le plus grand choix d'aviculture (20%).

**Tableau 93 : Choix des bénéficiaires selon leur profil**

Unité : %

Type d'élevage	Caprin	Ovin	Élevage du poulet gasy	Autre	Total
<b>Type de ménage</b>					
Monoparental homme	57,6	22,2	20,2	0,0	100,0
Monoparental femme	68,6	19,3	8,0	4,1	100,0
Élargi ou polygame	71,7	18,4	8,7	1,2	100,0
Nucléaire	68,0	18,6	9,8	3,6	100,0
<b>Taille du ménage</b>					
1 à 3 personnes	76,9	15,5	5,7	1,9	100,0
4 à 6 personnes	68,1	18,9	10,6	2,4	100,0
7 à 10 personnes	66,0	18,6	10,2	5,2	100,0
Plus de 10 Personnes	69,1	15,9	9,3	5,7	100,0
<b>Sexe du chef de ménage</b>					
Homme	68,0	18,4	10,6	3,0	100,0
Femme	69,5	17,6	8,0	4,9	100,0
<b>Âge du chef de ménage</b>					
Moins de 20 ans	73,7	23,2	3,1	0,0	100,0
20 à 24 ans	70,7	19,3	8,6	1,4	100,0
25 à 29 ans	71,7	20,6	6,9	0,8	100,0
30 à 44 ans	70,2	15,9	9,8	4,1	100,0
45 à 59 ans	65,8	20,2	10,6	3,4	100,0
60 ans et plus	64,4	17,3	11,3	7,0	100,0
<b>Niveau d'instruction du chef de ménage</b>					
Non Éduqué	68,6	19,1	10,5	1,8	100,0
Primaire	66,8	19,8	8,7	4,7	100,0
Secondaire-Universitaire	70,7	13,4	9,2	6,7	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

**300. Le choix des projets d'investissement chez les ménages bénéficiaires a été dicté par des facteurs liés à l'exploitation de l'activité.** Selon les résultats, les trois principaux facteurs ayant influencé ce choix sont :

- (i) L'adaptation au climat (44%),
- (ii) La durée du cycle de l'activité (22%), et
- (iii) Le temps consacré au suivi (8%).

**301.** Ces facteurs reflètent le niveau élevé de vulnérabilité des ménages au moment du choix du projet.

**Tableau 94 : Principaux motifs ayant orienté le choix de projet d'investissement des bénéficiaires**

Unité : %

Principaux motifs du choix de projet	Androy	Anosy	Ensemble
Adaptation dans la région	45,1	39,8	44,2
Type d'activité à cycle court	22,1	24,4	22,5
Moins de suivi	8,0	8,2	8,0
Pour épargner	7,6	9,3	7,9
Existence de débouché	3,8	6,6	4,3
Coût du projet	3,7	4,5	3,8
N'a pas eu le choix	8,1	5,2	7,6
Autre	1,5	2,0	1,6
Total	100,0	100,0	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

302. **Les us et coutumes priment chez les ménages : la prise de décision quant au choix du projet ne se faisait pas de manière systématique avec le ou la conjoint(e).** En effet, moins de la moitié des ménages bénéficiaires (42%) se sont concertés en couple dans le choix de l'utilisation du fonds de redressement. Dans la région Anosy, bien que cette proportion soit beaucoup plus élevée, au moins 20% des choix ont été faits de manière unilatérale, sans consentement avec le ou la conjoint(e). En revanche, à Androy, 20% des ménages ont consulté une tierce personne dans le choix de projet d'investissement.

**Tableau 95 : Concertation du ménage dans le choix du projet par région**

Unité : %

Personnes ayant concerté	Androy	Anosy	Ensemble
Chef de ménage et conjoint(e)	40,1	49,8	41,7
Chef de ménage/conjoint(e) seul	24,3	20,2	23,6
Avec une personne hors ménage	19,8	11,9	18,4
Tous les membres du ménage	4,6	1,9	4,1
Chef de ménage/conjoint et descendants	2,3	7,7	3,3
Chef de ménage/conjoint et ascendants	,6	3,2	1,1
Non concerné	8,3	5,4	7,8
Total	100,0	100,0	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

303. **Outre les us et coutumes, la concertation au sein d'un ménage dépend en partie de son profil.** Selon les résultats, une femme-chef d'un ménage monoparental concerte moins avec une autre personne du ménage (ascendant ou descendant) ou encore une tierce personne hors du ménage, par rapport à un homme chef d'un ménage monoparental également. Dans

61% des cas, la femme-chef d'un ménage monoparental se résigne à elle-même dans le choix d'une activité à entreprendre.

304. Par ailleurs, **la concertation au sein du couple diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé.** Chez le ménage dont le chef est non instruit, les discussions avec la conjointe s'établissent dans 45% des cas. Mais dans le cas où le chef de ménage a acquis un niveau de connaissance dans le cycle secondaire ou plus, cette concertation ne concerne que 34% des ménages.

**Tableau 96 : Concertation du ménage dans le choix du projet selon le profil du ménage**

Unité : %

	Chef de Ménage et conjoint(e)	Chef de Ménage /conjoint(e) seul	Avec une personne hors ménage	Tous les membres du ménage	Chef de Ménage/conjoint et descendants	Chef de Ménage/cojoint et ascendants	Non concerné	Total
<b>Type de ménage</b>								
Monoparental homme	-	47,0	20,1	5,2	9,7	11,2	6,7	100,0
Monoparental femme	-	60,9	16,2	3,1	8,5	1,5	9,9	100,0
Élargi ou Polygame	47,0	14,5	22,2	8,0	2,6	0,0	5,6	100,0
Nucléaire	60,2	7,9	17,5	4,5	1,5	0,4	8,0	100,0
<b>Taille du ménage</b>								
1 à 3 personnes	16,4	48,3	13,6	3,4	1,3	2,3	14,9	100,0
4 à 6 personnes	40,9	25,2	21,6	2,9	2,5	1,1	5,9	100,0
7 à 10 personnes	50,1	16,3	17,3	4,8	3,5	0,9	7,2	100,0
Plus de 10 Personnes	47,0	10,5	15,3	8,7	9,4	0,0	9,2	100,0
<b>Sexe du chef de ménage</b>								
Homme	61,9	4,8	19,1	4,7	1,5	0,6	7,4	100,0
Femme	4,3	58,5	17,2	3,1	6,5	2,0	8,5	100,0
<b>Âge du chef de ménage</b>								
Moins de 20 ans	11,6	31,1	23,8	5,5	0,0	16,6	11,3	100,0
20 à 24 ans	22,9	38,9	18,1	3,3	0,0	3,3	13,6	100,0
25 à 29 ans	39,3	25,0	24,1	3,7	0,3	1,3	6,4	100,0
30 à 44 ans	46,1	22,9	16,2	3,8	2,1	0,5	8,4	100,0
45 à 59 ans	45,3	18,7	20,0	3,7	4,8	1,0	6,4	100,0
60 ans et plus	37,5	24,1	17,1	6,4	8,0	0,4	6,5	100,0
<b>Niveau d'instruction du chef de ménage</b>								
Non Éduqué	45,5	17,8	18,8	4,6	4,0	0,9	8,4	100,0
Primaire	40,6	25,4	18,1	3,4	2,6	0,7	9,3	100,0
Secondaire-universitaire	34,2	35,0	18,0	3,9	2,5	2,1	4,3	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

305. **Les maladies touchant les animaux sont les risques auxquels se sont confrontés les bénéficiaires.** Tout investisseur est sujet à des difficultés techniques dans la mise en œuvre d'un projet. Pour le cas des ménages bénéficiaires de FIAVOTA, en particulier ceux ayant opté pour l'élevage, les bétails étaient essentiellement exposés aux risques de maladies. En effet, 42% des ménages ont déclaré avoir eu à affronter à ces problèmes, dont 20% ont été fortement affectés.

306. Par région, il s'avère que **les ménages d'Anosy semblent être beaucoup plus en difficulté**, dans la mesure où on y dénombre beaucoup plus de cas de ménages en grande difficulté (28%) face aux problèmes de maladies pouvant toucher les animaux.

**Tableau 97 : Proportion de ménages ayant rencontré des difficultés liées aux maladies des animaux par région**

	Unité : %		
Proportion des ménages ayant rencontré des difficultés liées aux maladies des animaux	Androy	Anosy	Ensemble
Non, pas du tout	60,0	48,8	58,1
Oui, un peu	11,0	13,1	11,4
Oui, assez	10,8	10,4	10,7
Oui, beaucoup de difficulté	18,1	27,7	19,8
Total	100,0	100,0	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

307. Selon le profil du ménage, les difficultés ressenties par les ménages ont touché beaucoup plus les ménages de type monoparental dirigé par un homme et les ménages dont le chef est de jeune âge. Dans le premier cas, un ménage sur trois (34%) s'est plaint d'être en grande difficulté face aux maladies qui ont sévi les animaux. Dans le second cas, ils sont 40% à avoir fait face à ces problèmes, en partie en raison d'une expérience et d'un niveau de connaissance encore limités au vu des proportions dégressives de ménages concernés par ce sujet au fur et à mesure que le chef de ménage acquiert un niveau d'instruction plus élevé.

**Tableau 98 : Proportion de ménages ayant rencontré des difficultés liées aux maladies des animaux selon le profil du ménage**

Unité : %

	Non, pas du tout	Oui, un peu	Oui, assez	Oui, beaucoup de difficulté	Total
<b>Type du ménage</b>					
Monoparental homme	48,8	9,4	7,7	34,1	100,0
Monoparental femme	57,9	9,6	11,7	20,8	100,0
Ménage élargi ou polygame	54,2	10,7	9,2	26,0	100,0
Ménage nucléaire	58,8	12,4	10,0	18,8	100,0
<b>Taille du ménage</b>					
1 à 3 personnes	53,2	9,6	9,1	28,1	100,0
4 à 6 personnes	58,6	13,3	10,8	17,4	100,0
7 à 10 personnes	59,2	10,3	11,8	18,7	100,0
Plus de 10 Personnes	58,1	9,4	8,1	24,4	100,0
<b>Sexe du chef de ménage</b>					
Homme	58,9	12,2	10,7	18,2	100,0
Femme	56,6	9,9	10,8	22,8	100,0
<b>Âge du chef de ménage</b>					
Moins de 20 ans	44,4	13,4	3,0	39,1	100,0
20 à 24 ans	53,8	7,7	14,3	24,2	100,0
25 à 29 ans	56,3	14,1	10,3	19,3	100,0
30 à 44 ans	60,7	12,0	10,5	16,7	100,0
45 à 59 ans	58,7	11,2	9,6	20,5	100,0
60 ans et plus	54,6	9,5	12,5	23,4	100,0
<b>Niveau d'instruction du chef de ménage</b>					
Non Éduqué	56,1	11,6	11,4	20,9	100,0
Primaire	61,8	12,1	10,3	15,7	100,0
Secondaire-universitaire	57,8	9,9	9,8	22,5	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

**308. Les mères leaders ont éprouvé quelques difficultés à remplir le cahier de suivi.**

Les difficultés dans le remplissage du cahier de suivi sont notamment liées au degré d'analphabétisme et aux contenus techniques du cahier de suivi. La difficulté dans la lecture et/ou l'écriture a affecté 23% des mères leaders, avec une proportion atteignant 26% chez celles d'Anosy.

309. Sur la forme, en général une mère leader sur cinq a révélé l'existence de jargons mal compris, le manque d'indications pour le mode de remplissage, la faible visibilité des écritures et la petite taille des cases.

**Tableau 99 : Difficultés au remplissage du cahier de suivi**

Unité : %

Difficultés	Androy	Anosy	Ensemble
Analphabétisme	22,1	26,1	23,0
Existence de jargons mal compris	16,8	30,0	19,6
Manque d'indications	14,5	30,4	17,9
Lisibilité des écritures	13,1	29,8	16,7
Taille des cases	13,4	27,2	16,4

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

310. Malgré ces petites difficultés, **force est de constater que le remplissage du cahier de suivi est devenu une habitude** pour 58% des mères leaders et leurs groupes de bénéficiaires en général. Une différence s'impose, cependant, entre les deux régions, avec une proportion plus élevée à Androy (62% contre 41% à Anosy).

**Tableau 100 : Évolution du changement de comportement pour le remplissage du cahier de suivi**

Unité : %

Évolution du changement de comportement	Androy	Anosy	Ensemble
Non, je n'en ai pas l'intention	5,0	15,8	7,3
Non, mais je suis conscient qu'il le faut	3,9	5,8	4,3
Non, j'en ai l'intention, mais je n'y arrive pas encore	6,1	9,3	6,8
Oui, je commence à m'y faire	22,8	28,1	23,9
Oui, cela devient une habitude	62,2	41,0	57,7
Total	100,0	100,0	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

311. **Quant aux perspectives, selon le tableau ci-dessous, presque la totalité des bénéficiaires (95%) songe à entreprendre une extension d'activité.** La motivation est beaucoup plus intense dans la région d'Androy comparativement à celle d'Anosy. Néanmoins, pour l'ensemble des deux régions, au moins 80% des ménages prévoient de financer cette extension d'activité par les futurs transferts du programme.

**Tableau 101 : Proportion de bénéficiaires ayant l'intention d'entreprendre une extension d'activité**

Unité : %

		Androy	Anosy	Ensemble
Intention de faire une extension/nouvelle d'activité ?	oui	95,7	90,1	94,8
	non	4,3	9,9	5,2
	Total	100,0	100,0	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.



312. **La communication devrait être intensifiée chez les bénéficiaires.** Les informations relatives au programme FIAVOTA manquent chez les bénéficiaires. Au regard des bénéficiaires, notamment pour 81%, le programme est financé principalement par le FID. Un bénéficiaire sur quatre pense que le donateur est la Banque mondiale, et un sur cinq, le Gouvernement. La connaissance des bénéficiaires au sujet des donateurs ne varie que légèrement d'une région à une autre.

**Tableau 102 : Les donateurs du programme selon les bénéficiaires**

Unité : %

Donateurs du programme	Androy	Anosy	Ensemble
Gouvernement	18,3	18,3	18,3
Banque mondiale	28,0	13,0	25,4
Unicef	7,8	17,2	9,4
Fid	79,4	88,1	80,9
Autre	1,3	0,9	1,2
Je ne sais pas	13,7	7,0	12,5

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

313. **Plus de trois quarts des ménages sont d'accord ou totalement d'accord sur le mécanisme de ciblage.** En effet, quatre ménages sur dix se disent totalement d'accord sur le mécanisme de ciblage qui a été adopté dans le cadre du programme FIAVOTA qui a été de sélectionner comme bénéficiaire les ménages ayant des enfants de moins de 5 ans inscrits dans les sites de nutrition dans les 39 communes identifiées comme étant les plus affectées par El Nino. De même, on dénombre quatre ménages sur dix qui sont d'accord sur ce mécanisme de ciblage. Il faut signaler tout de même que moins de deux ménages sur dix n'en sont pas d'accord dont la majorité est dans la région d'Androy.

**Tableau 103 : Consentement des bénéficiaires sur le critère de sélection de FIAVOTA**

Unité : %

Critère de sélection de FIAVOTA	Androy	Anosy	Ensemble
Totalement d'accord	36,4	45,6	38,4
D'accord	34,5	39,7	35,6
Indifférent	9,1	7,2	8,7
En désaccord	7,4	4,9	6,9
Totalement en désaccord	12,7	2,6	10,5
Total	100,0	100,0	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

## Annexes

### 10.6.1 Tests statistiques

- 1- Test d'indépendance entre le fait de retenir le thème de planning familial dans l'espace de bien-être et la pratique du planning familial :

**Pearson Chi Square Tests**

		pratiquez-vous quelque chose ou utilisez-vous une méthode pour éviter de tomber
le planning familial	Chi square	115,942
	Df	1
	Sig.	,000 <sup>*,a</sup>

Results are based on non-empty rows and columns in each innermost suitable.

\*. The Chi square statistic is significant at the 0.05 level.

a. Some cell counts in this suitable are not integers. They were rounded to the nearest integer before the computation of Chi-square test.

- 2- Test d'indépendance entre le fait de retenir l'alimentation et la nutrition dans l'espace de bien-être, et la consommation d'au moins deux groupes d'aliments chez les enfants de moins de deux ans :

**Pearson chi square Tests**

		Groupe au moins de 2
L'alimentation, la nutrition et la santé des jeunes enfants	Chi square	20,962
	Df	1
	Sig.	,000 <sup>*</sup>

Results are based on non-empty rows and columns in each innermost suitable.

\*. The Chi-square statistic is significant at the 0.05 level.

## 10.6.2 Niveau de satisfaction des bénéficiaires sur la mise en œuvre des espaces de bien-être (EBE)

Tableau 104 : Niveau de satisfaction sur les supports utilisés dans les EBE

Unité : %

	NON, PAS DU TOUT	OUI, UN PEU	OUI, ASSEZ	OUI, TRÈS SATISFAIT	TOTAL
<b>Ensemble</b>	<b>33,3</b>	<b>14,7</b>	<b>23,9</b>	<b>28,1</b>	<b>100,0</b>
Région					
Androy	29,6	14,8	24,8	30,7	100,0
Anosy	50,7	14,3	19,5	15,6	100,0
Taille du ménage					
1 à 3 personnes	32,0	17,4	25,5	25,1	100,0
4 à 6 personnes	35,0	14,4	22,4	28,2	100,0
7 à 10 personnes	33,0	13,0	24,6	29,4	100,0
Plus de 10 Personnes	27,7	19,9	25,8	26,6	100,0
Âge du CM					
Moins de 20 ans	37,7	17,9	26,5	18,0	100,0
20 à 24 ans	31,5	19,3	26,6	22,6	100,0
25 à 29 ans	33,2	17,1	22,8	27,0	100,0
30 à 44 ans	32,1	13,1	25,8	29,1	100,0
45 à 59 ans	34,5	16,1	20,0	29,4	100,0
60 ans et plus	35,0	12,0	25,0	28,0	100,0
Niveau d'instruction du CM					
Non Éduqué	36,6	14,0	22,4	27,0	100,0
Primaire	33,4	16,2	24,9	25,5	100,0
Secondaire-Universitaire	25,0	14,5	26,3	34,2	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

**Tableau 105 : Niveau de satisfaction sur la fréquence des EBE**

Unité : %

	<b>NON, PAS DU TOUT SATISFAISANT</b>	<b>OUI, UN PEU SATISFAISANT</b>	<b>OUI, ASSEZ SATISFAISANT</b>	<b>OUI, TRÈS SATISFAISANT</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Ensemble</b>	<b>6,2</b>	<b>19,2</b>	<b>39,1</b>	<b>35,4</b>	<b>100,0</b>
Région					
Androy	6,6	19,6	38,6	35,2	100,0
Anosy	2,7	15,5	44,4	37,4	100,0
Taille du ménage					
1 à 3 personnes	6,6	21,6	38,7	33,1	100,0
4 à 6 personnes	9,0	21,6	36,9	32,5	100,0
7 à 10 personnes	3,6	17,0	38,6	40,8	100,0
Plus de 10 Personnes	4,2	13,9	53,9	28,1	100,0
Âge du CM					
Moins de 20 ans	0,0	21,5	66,5	12,0	100,0
20 à 24 ans	7,6	22,8	40,1	29,4	100,0
25 à 29 ans	4,6	21,6	36,9	36,9	100,0
30 à 44 ans	5,7	18,9	39,3	36,1	100,0
45 à 59 ans	8,4	15,6	37,0	39,0	100,0
60 ans et plus	5,1	23,0	41,8	30,1	100,0
Niveau d'instruction du CM					
Non Éduqué	4,9	20,8	36,7	37,6	100,0
Primaire	4,5	21,4	40,9	33,2	100,0
Secondaire-Universitaire	10,2	14,4	41,4	34,0	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/EnquêteFIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

**Tableau 106 : Niveau de satisfaction sur les horaires des EBE**

Unité : %

	<b>NON, PAS DU TOUT SATISFAISANT</b>	<b>OUI, UN PEU SATISFAISANT</b>	<b>OUI, ASSEZ SATISFAISANT</b>	<b>OUI, TRÈS SATISFAISANT</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Ensemble</b>	<b>2,2</b>	<b>16,3</b>	<b>43,2</b>	<b>38,4</b>	<b>100,0</b>
Région					
Androy	2,1	16,7	42,8	38,5	100,0
Anosy	3,3	11,9	47,3	37,5	100,0
Taille du ménage					
1 à 3 personnes	3,9	15,8	45,0	35,3	100,0
4 à 6 personnes	3,2	17,4	42,4	36,9	100,0
7 à 10 personnes	1,0	15,6	41,4	42,0	100,0
Plus de 10 Personnes	0,0	14,3	52,2	33,5	100,0
Âge du CM					
Moins de 20 ans	,0	18,1	58,3	23,7	100,0
20 à 24 ans	3,7	12,4	55,4	28,4	100,0
25 à 29 ans	1,4	18,6	38,0	42,0	100,0
30 à 44 ans	2,1	15,8	42,1	40,0	100,0
45 à 59 ans	2,8	12,2	43,4	41,6	100,0
60 ans et plus	1,5	24,9	42,9	30,7	100,0
Niveau d'instruction du CM					
Non Éduqué	2,4	18,9	38,2	40,5	100,0
Primaire	2,0	16,5	45,0	36,4	100,0
Secondaire-universitaire	2,1	11,6	49,5	36,9	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

**Tableau 107 : Niveau de satisfaction sur l'animation des mères leaders dans les EBE**

Unité : %

	<b>NON, PAS DU TOUT SATISFAISANT</b>	<b>OUI, UN PEU SATISFAISANT</b>	<b>OUI, ASSEZ SATISFAISANT</b>	<b>OUI, TRÈS SATISFAISANT</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Ensemble</b>	<b>1,7</b>	<b>12,8</b>	<b>43,1</b>	<b>42,4</b>	<b>100,0</b>
<b>Région</b>					
Androy	1,7	12,8	42,8	42,6	100,0
Anosy	1,9	12,2	46,5	39,4	100,0
<b>Taille du ménage</b>					
1 à 3 personnes	3,9	13,6	43,0	39,4	100,0
4 à 6 personnes	2,1	14,3	42,8	40,9	100,0
7 à 10 personnes	0,9	11,0	42,4	45,7	100,0
Plus de 10 Personnes	0,0	12,1	49,2	38,8	100,0
<b>Âge du CM</b>					
Moins de 20 ans	0,0	14,4	54,9	30,7	100,0
20 à 24 ans	3,8	14,0	43,8	38,4	100,0
25 à 29 ans	1,9	14,4	40,3	43,4	100,0
30 à 44 ans	1,7	10,2	43,9	44,3	100,0
45 à 59 ans	1,1	10,7	44,0	44,2	100,0
60 ans et plus	1,8	22,4	40,5	35,3	100,0
<b>Niveau d'instruction du CM</b>					
Non Éduqué	2,2	15,0	40,5	42,3	100,0
Primaire	1,4	11,0	47,1	40,6	100,0
Secondaire-universitaire	1,2	11,0	43,4	44,4	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

**Tableau 108 : Niveau de satisfaction sur l'animation de groupe dans les EBE**

Unité : %

	<b>NON, PAS DU TOUT SATISFAISANT</b>	<b>OUI, UN PEU SATISFAISANT</b>	<b>OUI, ASSEZ SATISFAISANT</b>	<b>OUI, TRÈS SATISFAISANT</b>	<b>TOTAL</b>
Ensemble	1,6	17,4	43,7	37,2	100,0
<b>Région</b>					
Androy	1,5	17,8	43,5	37,2	100,0
Anosy	2,8	13,4	46,5	37,2	100,0
<b>Taille du ménage</b>					
1 à 3 personnes	4,4	16,7	45,0	33,9	100,0
4 à 6 personnes	1,6	20,3	43,7	34,4	100,0
7 à 10 personnes	1,1	15,7	42,0	41,2	100,0
Plus de 10 Personnes	0,0	12,2	50,2	37,7	100,0
<b>Âge du CM</b>					
Moins de 20 ans	0,0	21,2	63,7	15,1	100,0
20 à 24 ans	3,8	16,2	52,9	27,1	100,0
25 à 29 ans	1,8	21,0	40,2	36,9	100,0
30 à 44 ans	1,6	16,4	42,5	39,5	100,0
45 à 59 ans	1,7	15,2	42,8	40,3	100,0
60 ans et plus	0,5	22,1	46,1	31,3	100,0
<b>Niveau d'instruction du CM</b>					
Non Éduqué	2,1	20,6	39,1	38,2	100,0
Primaire	1,3	15,1	46,8	36,8	100,0
Secondaire-Universitaire	1,2	14,7	48,2	35,9	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

### 10.6.3 Opinions et avis des bénéficiaires sur le programme FIAVOTA et sa mise en œuvre

**Tableau 109 : Sources d'informations des bénéficiaires sur le programme FIAVOTA**

Unité : %

	Bouche-à-oreille	Tam-tam	Affiches, dépliant	Média local	Réunion publique	Autorité locale
<b>Ensemble</b>	<b>37,6</b>	<b>2,6</b>	<b>4,6</b>	<b>3,1</b>	<b>57,9</b>	<b>48,5</b>
Région						
Androy	39,2	3,0	4,8	2,8	57,2	48,0
Anosy	30,0	,4	3,5	4,1	60,9	50,6
Taille du ménage						
1 à 3 personnes	38,7	1,8	6,7	3,6	61,0	43,3
4 à 6 personnes	38,4	1,8	3,5	2,9	56,7	45,9
7 à 10 personnes	36,8	3,1	4,3	2,6	57,0	52,2
Plus de 10 Personnes	35,8	5,4	8,3	4,9	63,2	52,7
Âge du CM						
Moins de 20 ans	35,4	1,1	2,7	0,0	54,4	57,1
20 à 24 ans	37,1	3,5	6,5	4,2	62,0	40,5
25 à 29 ans	32,1	2,4	2,4	3,1	62,8	46,2
30 à 44 ans	40,0	2,7	4,7	2,7	53,8	49,5
45 à 59 ans	36,7	2,1	4,0	3,8	60,0	49,9
60 ans et plus	37,8	2,7	6,3	2,2	59,4	48,4
Niveau d'instruction du CM						
Non Éduqué	38,1	1,5	3,9	2,4	59,3	47,4
Primaire	34,4	3,4	3,2	2,8	53,7	49,4
Secondaire-Universitaire	40,7	4,0	8,1	5,0	59,9	49,9

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.



**Tableau 110 : Connaissance des bénéficiaires sur la fréquence de paiement de FIAVOTA**

Unité : %

	Dans 2 semaines	Dans un mois	Dans 2 mois	Dans plus de 2 mois	Jamais plus	Ne sais pas	Total
<b>Ensemble</b>	<b>8,9</b>	<b>24,7</b>	<b>7,3</b>	<b>2,3</b>	<b>1,8</b>	<b>55,1</b>	<b>100,0</b>
Région							
Androy	9,5	26,4	4,7	1,5	2,0	55,9	100,0
Anosy	5,8	17,0	19,9	5,9	,6	50,8	100,0
Taille du ménage							
1 à 3 personnes	10,2	25,7	6,7	2,6	1,3	53,5	100,0
4 à 6 personnes	8,2	26,3	7,4	2,6	1,4	54,2	100,0
7 à 10 personnes	8,6	22,5	7,6	1,8	2,1	57,3	100,0
Plus de 10 Personnes	11,3	26,0	6,1	2,8	2,7	51,2	100,0
Âge du CM							
Moins de 20 ans	1,5	19,3	7,7	2,9	,0	68,5	100,0
20 à 24 ans	13,2	23,6	9,4	2,9	1,9	49,0	100,0
25 à 29 ans	6,4	27,7	4,8	3,2	,9	57,1	100,0
30 à 44 ans	9,1	25,9	7,0	1,6	1,4	54,9	100,0
45 à 59 ans	8,8	23,1	8,5	3,2	2,2	54,1	100,0
60 ans et plus	8,6	23,0	6,7	1,3	2,7	57,7	100,0
Niveau d'instruction du CM							
Non Éduqué	7,6	25,5	5,9	2,2	2,0	56,8	100,0
Primaire	7,9	24,2	8,4	2,3	1,6	55,5	100,0
Secondaire-Universitaire	13,3	23,5	9,2	2,5	1,5	50,0	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

**Tableau 111 : Connaissance des bénéficiaires sur la durée du programme**

Unité : %

	Un mois	Six mois	Pendant une année scolaire	Pendant que mes enfants sont scolarisés	Tout au long du reste de ma vie	Ne sait pas	Dans deux ans (2 ans)	Dans trois ans (3 ans)	Total
<b>Ensemble</b>	<b>1,8</b>	<b>1,0</b>	<b>3,3</b>	<b>2,2</b>	<b>2,7</b>	<b>34,1</b>	<b>30,6</b>	<b>24,4</b>	<b>100,0</b>
Région									
Androy	2,0	,8	3,5	2,6	3,2	35,0	30,7	22,2	100,0
Anosy	0,7	1,5	2,1	,4	,1	29,6	30,1	35,4	100,0
Taille du ménage									
1 à 3 personnes	1,0	,9	4,5	2,1	1,3	33,1	34,1	23,1	100,0
4 à 6 personnes	1,4	1,3	3,3	1,8	2,9	33,4	30,6	25,3	100,0
7 à 10 personnes	2,7	0,6	2,8	2,4	2,5	35,7	30,3	23,0	100,0
Plus de 10 Personnes	0,8	1,1	3,3	3,6	4,6	31,6	25,8	29,2	100,0
Âge du CM									
Moins de 20 ans	0,0	0,0	0,0	1,7	5,3	29,9	39,5	23,6	100,0
20 à 24 ans	0,0	1,0	4,2	1,7	4,3	33,4	32,2	23,2	100,0
25 à 29 ans	1,7	1,1	2,9	1,5	1,3	29,6	36,9	25,1	100,0
30 à 44 ans	1,6	1,1	3,2	1,7	2,4	34,3	29,5	26,1	100,0
45 à 59 ans	2,0	0,8	4,3	2,6	2,3	32,7	30,5	24,8	100,0
60 ans et plus	3,2	0,7	1,5	3,7	3,9	40,2	27,1	19,6	100,0
Niveau d'instruction du CM									
Non Éduqué	2,2	0,5	2,2	2,3	2,6	39,7	29,0	21,6	100,0
Primaire	2,0	1,4	5,2	2,0	2,7	33,1	28,3	25,4	100,0
Secondaire-Universitaire	0,7	1,6	3,1	2,3	2,7	21,9	37,6	30,0	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

**Tableau 112 : Paiement à une tierce personne pour la réception des transferts**

Unité : %

	OUI	NON	TOTAL
<b>Ensemble</b>	<b>7,9</b>	<b>92,1</b>	<b>100,0</b>
Région			
Androy	8,2	91,8	100,0
Anosy	6,5	93,5	100,0
Taille du ménage			
1 à 3 personnes	8,4	91,6	100,0
4 à 6 personnes	7,7	92,3	100,0
7 à 10 personnes	7,7	92,3	100,0
Plus de 10 Personnes	8,9	91,1	100,0
Âge du CM			
Moins de 20 ans	11,2	88,8	100,0
20 à 24 ans	8,0	92,0	100,0
25 à 29 ans	9,1	90,9	100,0
30 à 44 ans	6,5	93,5	100,0
45 à 59 ans	8,8	91,2	100,0
60 ans et plus	8,7	91,3	100,0
Niveau d'instruction du CM			
Non Éduqué	7,3	92,7	100,0
Primaire	8,4	91,6	100,0
Secondaire-Universitaire	8,5	91,5	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

**Tableau 113 : Existence de risques et de problèmes rencontrés par les bénéficiaires au jour de paiement**

Unité : %

	OUI	NON	TOTAL
<b>Ensemble</b>	<b>6,8</b>	<b>93,2</b>	<b>100,0</b>
Région			
Androy	7,0	93,0	100,0
Anosy	6,2	93,8	100,0
Taille du ménage	7,9	92,1	100,0
1 à 3 personnes	6,2	93,8	100,0
4 à 6 personnes	8,2	91,8	100,0
7 à 10 personnes	2,1	97,9	100,0
Plus de 10 Personnes			
Âge du CM	4,9	95,1	100,0
Moins de 20 ans	7,8	92,2	100,0
20 à 24 ans	7,0	93,0	100,0
25 à 29 ans	8,8	91,2	100,0
30 à 44 ans	5,4	94,6	100,0
45 à 59 ans	3,7	96,3	100,0
60 ans et plus			
Niveau d'instruction du CM	7,5	92,5	100,0
Non éduqué	7,0	93,0	100,0
Primaire	5,0	95,0	100,0
Secondaire-Universitaire	6,8	93,2	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

**Tableau 114 : Les types de risques et de problèmes rencontrés par les bénéficiaires au jour de paiement**

Unité : %

	Le lieu de paiement est trop loin de l'endroit où j'habite	Il est trop cher de rejoindre le lieu de paiement	On ne sait pas où se trouve le lieu de paiement	On n'est pas en sécurité pour rejoindre le lieu de paiement	Total
<b>Ensemble</b>	<b>93,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>6,5</b>	<b>100,0</b>
<b>Région</b>					
Androy	92,3	0,0	0,0	7,7	100,0
Anosy	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
<b>Taille du ménage</b>					
1 à 3 personnes	93,3	0,0	0,0	6,7	100,0
4 à 6 personnes	92,4	0,0	0,0	7,6	100,0
7 à 10 personnes	94,1	0,0	0,0	5,9	100,0
Plus de 10 Personnes	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
<b>Âge du CM</b>					
Moins de 20 ans	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
20 à 24 ans	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
25 à 29 ans	97,8	0,0	0,0	2,2	100,0
30 à 44 ans	93,9	0,0	0,0	6,1	100,0
45 à 59 ans	85,8	0,0	0,0	14,2	100,0
60 ans et plus	95,9	0,0	0,0	4,1	100,0
<b>Niveau d'instruction du CM</b>					
Non Éduqué	97,4	0,0	0,0	2,6	100,0
Primaire	93,6	0,0	0,0	6,4	100,0
Secondaire-Universitaire	78,8	0,0	0,0	21,2	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.



### 11.1 Résumé

*Entre 2016 et 2018, certaines femmes bénéficiaires ont changé de branche d'activité, en exerçant beaucoup plus dans l'élevage au détriment de l'agriculture. Bien que la branche de l'agriculture domine, la proportion de femmes engagées dans cette branche d'activité s'est établie à 71% en 2018 contre 80% en 2016. En parallèle, la proportion de femmes bénéficiaires dans l'élevage est passée de 1% à 5% pour la même période. D'ailleurs, en 2018, la participation de la femme dans une activité économique a été mieux appréciée au sein du ménage. 94% des chefs de ménage admettent leur participation, contre 77% en 2016.*

*Cette participation de la femme bénéficiaire aux activités économiques a en partie renforcé sa place au sein du ménage par une contribution à la prise de décision beaucoup plus importante en 2018 par rapport à l'année 2016. Dans les activités qu'entreprend le ménage, 54% des femmes ont participé aux décisions prises par le ménage en 2018 contre 38% en 2016. Quant aux décisions relatives aux dépenses d'investissement, 45% d'entre elles y ont participé en 2018 contre 30% en 2016.*

*Avec l'amélioration de l'autonomisation et du statut de la femme, le comportement conjugal envers les hommes bénéficiaires semble se modifier, se manifestant par la restriction à l'accès au portefeuille du ménage pour les besoins quotidiens du ménage. Mais l'approche PSM qui ramène les deux groupes dans un contexte socio-économique similaire ne ressort qu'un léger écart de +0,11 point de pourcentage.*

*À l'égard de la femme, la situation est restée plus ou moins stable en moyenne en se situant par rapport aux cas des ménages du groupe témoin. Par ailleurs, les résultats affirment que la notoriété que le statut de mère leader a conférée à la femme diminue les risques de violence conjugale à l'égard de la femme. En effet, beaucoup plus de cas de violences conjugales ont été déplorés au sein des ménages sans mère leader par rapport aux ménages dont la conjointe est une mère leader. L'approche PSM (Propensity Score Matching) estime que le statut de mère leader contribue à une baisse du nombre de cas de violences à l'égard la femme bénéficiaire de -0,09 point de pourcentage.*

## 11.2 Introduction

314. La présente partie a pour objectif général d'analyser les effets du programme FIAVOTA sur la place de la femme au sein du ménage et la violence conjugale. De manière générale, les effets des transferts monétaires seront analysés à travers l'engagement des femmes des ménages bénéficiaires dans les activités économiques et dans les prises de décision au sein du ménage. Suivant le cadre logique d'impact, le programme FIAVOTA devrait ainsi améliorer l'autonomisation et le statut des femmes, d'autant plus que certaines d'entre elles sont les récipiendaires des transferts monétaires. Ce qui devrait diminuer l'inégalité entre le genre au niveau de la population bénéficiaire et ainsi atténuer la violence conjugale, particulièrement à l'égard de la femme. Cependant, selon le cas, l'amélioration du statut de la femme pourrait également modifier le comportement à l'égard de l'homme.

315. Par ailleurs, certaines femmes bénéficiaires du programme ont été élues mères leaders. De par leur statut, les mères leaders devraient être moins vulnérables à la violence. Toutefois, par rapport aux autres, elles ont des engagements supplémentaires dans la société pour faciliter la transaction des impacts du programme sur les ménages, au détriment des tâches quotidiennes au sein de leurs ménages respectifs. Cette situation pourrait alors influencer les relations de couples au sein des ménages « mère leader ».

316. La présente partie s'articule en deux sections. La première section analyse les effets du programme sur la place de la femme en général et sur leur autonomisation en particulier. La deuxième section traite les impacts du programme sur la violence conjugale en particulier sur le cas des mères leaders et selon le niveau d'instruction du chef de ménage.

## 11.3 Contexte et méthodologie

317. La situation de l'année 2018 sur l'engagement des femmes aux activités économiques et aux décisions au sein du ménage a été établie sur la base des mêmes ménages étudiés en 2016 (au moment du baseline). Il s'agit ici des femmes actives occupées âgées de 5 ans et plus dans les ménages bénéficiaires.

318. Les implications de l'autonomisation et du statut de la femme sur la violence conjugale sont analysées en se référant à la situation des ménages témoins.

319. La violence conjugale est un processus de domination au cours duquel l'un des deux conjoints installe et exerce une emprise sur l'autre. Elle s'exprime par des agressions verbales, psychologiques, physiques et sexuelles, ainsi que des menaces, des pressions, des privations ou des contraintes pouvant causer chez la victime des dommages psychologiques et physiques, voire un isolement social.

320. Pour notre cas, six formes de violence conjugale ont été considérées : (i) les remarques désagréables portées sur l'apparence physique ; (ii) le mépris d'opinion devant les enfants ou d'autres personnes ; (iii) la restriction d'accès au portefeuille du ménage pour les besoins



courants du ménage ; (iv) les insultes ; (v) les agressions physiques ; et (vi) les menaces verbales.

321. Chacun de ces différents thèmes a été abordé que ce soit chez la femme ou chez l'homme, de manière séparée. Par ailleurs, les résultats présentés dans la présente partie concernent les cas observés au niveau ménage, une fois que chaque partie du couple conjugale a consenti de répondre à l'interview.

## 11.4 La place de la femme au sein du ménage

### 11.4.1 Place des femmes dans les activités économiques du ménage

322. Il s'agit ici des femmes actives occupées âgées de 5 ans et plus qui représentent 52,1% des femmes de cette tranche d'âge. Par rapport à l'année 2016, certaines femmes issues des ménages bénéficiaires ont changé de branche d'activité au cours de l'année 2018. Bien que la branche de l'agriculture domine, la proportion des femmes engagées dans cette branche d'activité s'est établie à 71% en 2018 contre 80% en 2016<sup>25</sup>.

323. Dans la région d' Androy, l'agriculture a accaparé 75% des femmes en 2018, contre 82% en 2016. **Les activités liées à l'élevage ont pris beaucoup plus d'importance chez les femmes en 2018**, regroupant actuellement 5% des femmes contre moins de 1% en 2016. Une hausse de la proportion des femmes œuvrant dans le commerce a été également constatée, concernant 9% d'entre elles. Dans la région Anosy, le poids de l'agriculture a baissé de 13 points de pourcentage, regroupant 51% des femmes en 2018. Un accroissement de la population active féminine a été enregistré dans les branches d'activité de l'élevage, du commerce et des services en général.

---

<sup>25</sup>La répartition des femmes selon la branche d'activité en 2016 rapportée en annexe

**Tableau 115 : Répartition des femmes selon la branche d'activités en 2018**

Unité : %

Branches d'activité	Agriculture	Élevage, chasse	Pêche	Industrie extractive	Industrie de transformation	Commerce	Transport	Autres Services	Administration publique	Total
Ensemble	70,7	5,0	0,8	0,3	1,5	9,0	0,2	10,4	2,2	100,0
Région										
Androy	74,6	5,2	0,6	0,3	0,6	8,2	0,2	8,5	2,0	100,0
Anosy	51,0	4,2	1,8	0,3	5,9	13,5	0,0	20,0	3,3	100,0
Taille du ménage										
1 à 3 personnes	68,9	5,1	1,2	0,1	0,7	13,9	0,1	8,6	1,4	100,0
4 à 6 personnes	71,6	3,8	0,8	0,2	1,7	9,9	0,2	9,7	2,1	100,0
7 à 10 personnes	70,9	5,7	0,6	0,4	1,5	7,5	0,0	11,1	2,3	100,0
Plus de 10 personnes	68,9	6,1	1,3	0,1	1,3	7,8	0,5	11,4	2,6	100,0
Nombre d'enfants de moins de 5 ans										
1 enfant	66,2	4,7	1,3	0,2	1,2	10,2	0,1	13,5	2,7	100,0
2 enfants	72,2	4,9	0,4	0,3	1,4	9,4	0,3	9,3	1,9	100,0
3 enfants et plus	74,3	5,9	1,0	0,4	2,2	6,4	0,0	7,8	2,0	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage										
Non Éduqué	74,4	5,4	0,8	0,3	1,4	8,5	0,3	8,3	0,5	100,0
Primaire	71,9	5,1	1,0	0,3	1,7	9,0	0,0	9,6	1,5	100,0
Secondaire-Universitaire	54,8	3,4	0,4	0,2	1,4	11,0	0,0	19,4	9,5	100,0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

324. Par rapport au profil du ménage, le changement d'activités a été le plus marqué auprès des ménages de taille restreinte (3 personnes au maximum) et ceux dont le chef est sans instruction. Certains de ces ménages sont passés de l'agriculture à l'élevage, aux commerce et services en général.

325. Selon le statut dans l'emploi, la quasi-totalité (92%) des femmes exerçant à titre d'aides familiales se situent au niveau de la branche agricole. Parmi celles ayant le statut indépendant, trois femmes sur quatre exercent dans l'agriculture et une femme sur cinq dans les services. Parmi les femmes salariées issues des ménages bénéficiaires, la majorité (54%) exerce dans la branche d'activité des services et à peine 23% dans l'agriculture. Comparativement à l'année 2016<sup>26</sup>, le statut des femmes a changé quelque peu, avec une préférence des femmes tendant vers le commerce et les services, notamment pour les salariées et les indépendantes.

<sup>26</sup>Les données de 2016 sont rapportées en annexe

**Tableau 116 : Répartition des femmes selon la branche d'activité et le statut d'emploi en 2018**

Unité : %

Branches d'activité	Statut dans l'emploi		
	Salarié	Indépendant	Aide familiale
Agriculture	22,9	73,0	92,5
Élevage, chasse	0,4	2,0	0,9
Pêche	0,0	0,3	0,1
Industrie extractive	0,0	0,1	0,2
Industrie de transformation	4,5	2,0	0,3
Commerce	2,4	21,2	4,9
Autres Services	54,1	1,2	1,2
Administration publique	15,6	0,2	0,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

#### 11.4.2 Opinion sur les rôles des Femmes dans la production

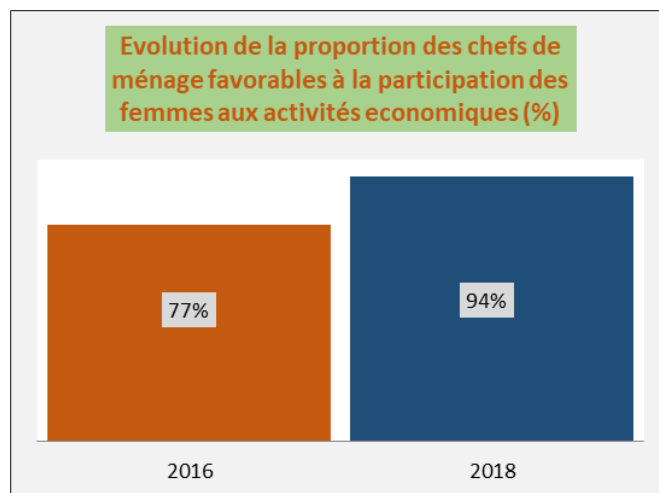
326. Pour la même occasion, il a été demandé au chef de ménage, mais aussi à sa conjointe d'évoquer leur opinion sur la participation des femmes aux activités économiques afin de contribuer aux revenus du ménage.

327. **L'enquête midline ressort un avis beaucoup plus favorable sur le rôle de la femme sur les activités économiques en 2018 par rapport à la situation de 2016**, à la fois du côté du chef de ménage que du côté de sa conjointe. En effet, sur l'ensemble des deux régions, 94% des chefs de ménage admettent la participation des femmes aux activités économiques en 2018. Cette participation est admise par 97% de leurs conjointes. Ces proportions ont été respectivement de 77% et de 80% en 2016, soit en hausse de 17 points de pourcentage.

328. **Par région, les opinions du chef de ménage et de sa conjointe à Androy quant à la participation des femmes aux activités économiques restent élevées par rapport à celles d'Anosy.** Selon la taille du ménage, les ménages de taille élevée restent ceux qui adhèrent à la participation des femmes aux activités économiques. Une possibilité d'explication du constat réside dans le fait que le taux de dépendance économique est élevé dans ces ménages.

329. **Par rapport au niveau d'instruction du chef de ménage, aucune corrélation ne peut être établie.** Chaque type de ménage a enregistré une hausse considérable de l'avis affirmatif quant à la participation des femmes aux activités économiques.

**Graphique 21 : Évolution de la proportion des chefs de ménage favorable à la participation des femmes sur les activités économiques**



Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

**Tableau 117 : Opinion affirmative sur la participation des femmes aux activités économiques**

Unité : %

Caractéristiques du ménage	Année 2016		Année 2018	
	Opinion du chef de ménage	Opinion du conjoint du chef de ménage	Opinion du chef de ménage	Opinion du conjoint du chef de ménage
Ensemble	77,0	80,1	94,2	97,4
Région				
Androy	76,3	81,7	95,3	97,6
Anosy	81,0	69,4	88,5	96,9
Taille du ménage				
1 à 3 personnes	75,1	64,4	93,3	93,7
4 à 6 personnes	77,8	80,1	93,2	97,8
7 à 10 personnes	77,7	84,8	94,5	97,8
Plus de 10 personnes	73,0	88,0	96,8	98,9
Nombre d'enfants de moins de 5 ans				
1 enfant	77,5	77,0	92,9	96,8
2 enfants	76,2	81,8	95,2	97,7
3 enfants et plus	77,6	81,7	93,7	98,0
Niveau d'éducation du chef de ménage				
Non éduqué	76,3	80,4	94,5	97,1
Primaire	78,6	78,3	93,3	97,6
Secondaire-Universitaire	76,8	82,2	94,3	98,5

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

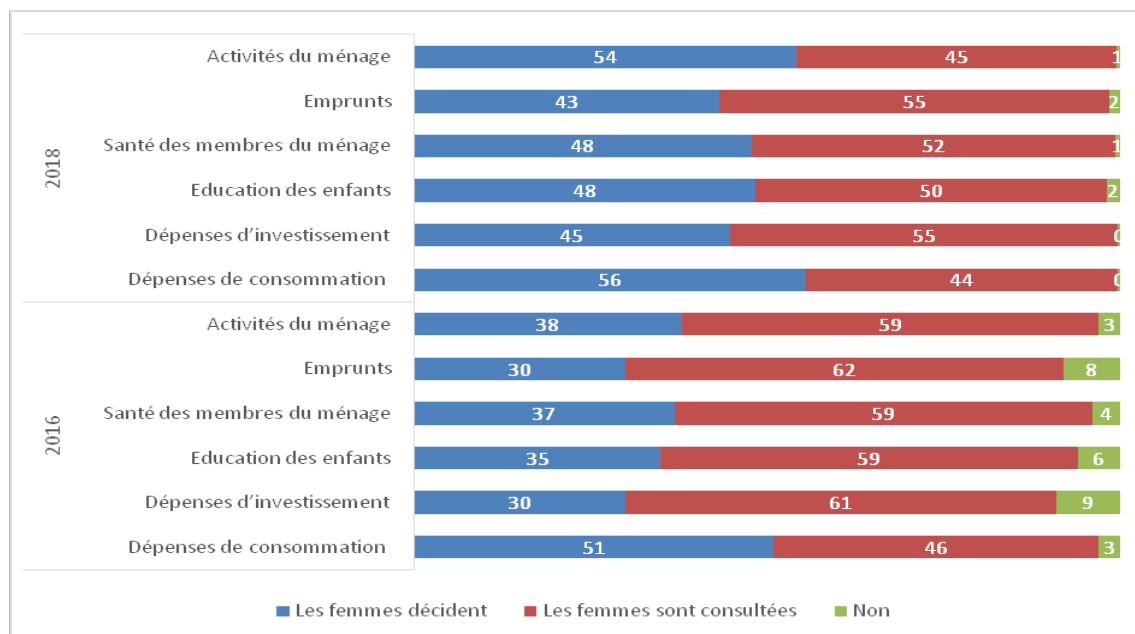
### 11.4.3 Opinion sur les rôles des femmes dans la prise de décision

330. La prise de décision et la consultation des femmes peuvent varier d'un domaine à un autre, d'une tribu à une autre ou encore d'un type de ménage à un autre. **En 2018, l'enquête midline fait état d'une prise de décision beaucoup plus importante des femmes issues des ménages bénéficiaires par rapport à l'année 2016.** Bien qu'encore restreinte, les résultats montrent que la capacité décisionnelle des femmes s'est renforcée de 2016 à 2018.

331. **Dans les activités qu'entreprend le ménage, 54% des femmes ont participé aux décisions prises par celui-ci en 2018 contre 38% en 2016.** D'ailleurs, ce domaine figure parmi ceux dont la prise de décision de la femme a connu une forte hausse (+16 points de pourcentage). Vient ensuite le poste des dépenses d'investissement, allant de 30% en 2016 à 45% en 2018. L'importance de la hausse de la prise de décision des femmes est également constatée dans le domaine de l'éducation des enfants, mais aussi en ce qui concerne la décision d'emprunt du ménage qui touche actuellement 43% des femmes contre 30% en 2016.

**Graphique 22 : Évolution de la participation des femmes aux prises de décisions et aux consultations selon les types de dépenses**

Unité : %



Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018-Baseline 2016, calculs des auteurs.

## 11.5 La violence conjugale

### 11.5.1 La violence conjugale et les transferts monétaires

332. Les ménages bénéficiaires figurent parmi ceux les plus vulnérables de la communauté. Les transferts monétaires reçus par ces ménages ont amélioré, certes, les conditions de vie du ménage, **mais le comportement conjugal envers les hommes des ménages bénéficiaires s'est légèrement modifié au cours du temps** si on base l'appréciation sur une comparaison brute<sup>27</sup> avec la situation du groupe de contrôle.

333. En moyenne, 6% des hommes ont déclaré avoir ressenti un changement de comportement de leur conjointe chez les ménages du groupe de contrôle, contre 9% chez les ménages bénéficiaires. **Ce changement de comportement conjugal s'est manifesté par la restriction de l'accès au portefeuille du ménage pour les besoins quotidiens du ménage**, avec un écart de +5 points de pourcentage entre le cas des bénéficiaires et celui des ménages du groupe de contrôle. Un autre cas évoqué est le mépris d'opinion à l'égard de l'homme devant les enfants ou d'autres personnes : 11% des hommes se sont plaints de ce cas chez les ménages bénéficiaires contre 7% chez le groupe de contrôle.

334. **Le comportement conjugal à l'égard de la femme est resté stable en se situant par rapport au cas des ménages du groupe de contrôle.** Chez les ménages bénéficiaires, 9% d'entre elles ont déclaré en moyenne avoir ressenti un changement de comportement de leur conjoint. Chez les témoins, le nombre de cas déclarés est presque similaire (8%). De manière générale, il est constaté que les violences ont été beaucoup plus intenses chez la femme par rapport à la situation de l'homme en termes d'agressions physiques et de menaces verbales.

**Tableau 118 : Ressentis des violences par genre au sein du ménage**

Type de violences	Unité : %			
	Groupe des bénéficiaires		Groupe de contrôle	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Remarques désagréables sur l'apparence physique	11,9	10,0	10,3	10,0
Mépris d'opinion devant les enfants ou d'autres personnes	11,2	11,7	7,0	9,0
Restriction d'accès au portefeuille du ménage	10,2	10,6	4,8	6,5
Insulte	7,0	8,9	4,6	6,6
Agression physique	3,6	4,6	1,9	3,9
Menace verbale	7,7	11,0	5,1	10,0
Ensemble	8,6	9,5	5,6	7,7

Mode de lecture : 11,9% des hommes ont ressenti des remarques désagréables sur l'apparence physique chez les groupes de bénéficiaires contre 10,3% chez les hommes du groupe de contrôle.

<sup>27</sup>Une comparaison nette entre les bénéficiaires et le groupe de contrôle est développée en fin de la section. Elle ramène les deux groupes dans un contexte socio-économique similaire suivant l'approche PSM.

### 11.5.2 La violence conjugale par région chez les bénéficiaires

335. Bien que la proportion de ménages ayant vécu des violences conjugales soit similaire entre la Région d’Androy et celle d’Anosy, chacune d’elles dispose de sa particularité. **À Androy, la violence conjugale s’est manifestée par le mépris d’opinion devant les enfants ou d’autres personnes portées à l’égard de la femme.** Ces cas ont concerné 12% des femmes de cette région, contre 10% à Anosy. Les hommes de la région d’Androy, quant à eux, ont été victimes de beaucoup plus de remarques désagréables sur leur apparence physique par rapport à ceux d’Anosy (13% contre 8% à Anosy).

**Tableau 119 : Ressentis des violences par genre chez les bénéficiaires par région**

Type de violences	Unité : %			
	Androy		Anosy	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Remarques désagréables sur l’apparence physique	12,7	10,2	8,0	9,5
Mépris d’opinion devant les enfants ou d’autres personnes	11,5	12,1	9,5	10,0
Restriction d’accès au portefeuille du ménage	10,1	9,6	11,1	15,9
Insulte	7,4	9,1	4,9	8,1
Agression physique	3,6	4,1	4,1	7,1
Menace verbale	7,5	11,2	8,3	10,1
Ensemble	8,8	9,4	7,7	10,1

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018

336. À Anosy, les femmes ont subi beaucoup plus des restrictions à l’accès au portefeuille ainsi que des agressions physiques par rapport aux femmes d’Androy. La première forme de violence conjugale a affecté 16% d’entre elles contre 10% à Androy. La seconde forme, quant à elle, a concerné 7% des femmes dans la région d’Anosy contre 4% à Androy.

### 11.5.3 La violence conjugale et l’engagement en tant que mère leader

337. Certaines femmes bénéficiaires du programme ont été élues mères leaders. Afin d’apprécier les effets de cet engagement citoyen sur la violence conjugale, la situation des ménages dont la femme est mère leader a été comparée à celle des ménages sans mère leader. Les résultats amènent à affirmer que la notoriété que le statut de mère leader a conférée à la conjointe, diminue les risques de comportement conjugal envers les femmes.

338. En effet, **beaucoup plus de cas de violences conjugales ont été déplorés au sein des ménages sans mère leader par rapport aux ménages dont la conjointe est une mère leader.** Ces cas ont affecté particulièrement les femmes. Les formes les plus ressenties par les femmes non-mères leaders sont le mépris d’opinion devant les enfants ou d’autres personnes (11%) et la restriction de l’accès au portefeuille du ménage (11%).

339. **Dans le ménage dont la conjointe est une mère leader, il s'avère que la violence conjugale paraît moins intense.** En moyenne, 7% des femmes ont connu une violence conjugale. Les différences les plus marquantes entre les femmes mères leaders et celles non-mères leaders concernaient la restriction d'accès au portefeuille du ménage et l'agression physique. Des cas moins avérés ont été déclarés par les femmes mères leaders.

**Tableau 120 : Ressentis des violences chez les bénéficiaires selon l'existence de Mère-Leader (ML)**

Unité : %

Type de violences	Ménages avec ML		Ménages sans ML	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Remarques désagréables sur l'apparence physique	11,1	9,2	12,5	9,7
Mépris d'opinion devant les enfants ou d'autres personnes	12,5	9,2	11,4	11,5
Restriction d'accès au portefeuille du ménage	8,8	7,4	10,8	11,1
Insulte	9,3	6,7	7,1	8,8
Agression physique	2,5	2,8	3,9	5,2
Menace verbale	9,1	9,2	8,7	11,5
Ensemble	8,9	7,4	9,1	9,6

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018

340. En moyenne, la situation des hommes reste similaire entre les deux types de ménages. Cependant, des particularités existent. Plus de 12% des hommes ont déclaré avoir reçu des mépris d'opinion devant les enfants chez le ménage dont la conjointe est une mère leader. Dans l'autre type de ménage, la violence à l'égard de l'homme s'est plutôt manifestée par des remarques désagréables sur leur apparence physique.

#### 11.5.4 La violence conjugale et le niveau d'instruction du chef de ménage

341. **Un niveau d'instruction plus élevé du chef de ménage chez les bénéficiaires diminue les risques de violence conjugale, notamment envers les hommes.** À l'égard de l'homme, les cas avérés ont été les remarques désagréables sur l'apparence physique lorsqu'il est sans instruction, en particulier lorsque l'on compare à la situation de celui ayant un niveau d'éducation au moins égal au primaire. 14% des hommes chefs de ménages ont évoqué ces cas lorsqu'ils sont sans instruction, contre 10% dans le cas opposé. Des mépris d'opinion ont été également ressentis par ces hommes, concernant 12% d'entre eux contre 10% chez ceux de niveau primaire ou plus.



**Tableau 121 : Ressentis des violences par genre chez les bénéficiaires selon le niveau d'instruction du chef de ménage**

Type de violences	Unité : %			
	CM sans instruction		CM de niveau primaire ou plus	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Remarques désagréables sur l'apparence physique	14,0	11,1	10,4	9,2
Mépris d'opinion devant les enfants ou d'autres personnes	12,5	12,7	10,1	11,0
Restriction d'accès au portefeuille du ménage	9,4	10,7	10,9	10,6
Insulte	7,5	8,6	6,6	9,2
Agression physique	5,1	4,4	2,5	4,8
Menace verbale	7,9	10,1	7,5	11,7
Ensemble	9,4	9,6	8,0	9,4

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

342. **À l'égard de la femme, la situation reste en moyenne invariante quel que soit le niveau d'instruction du chef de ménage.** Néanmoins, l'on dénombre une proportion beaucoup plus importante de femmes ayant vécu des mépris d'opinion devant les enfants ou d'autres personnes lorsque le chef de ménage est sans instruction.

#### 11.5.5 Impact net du programme FIAVOTA sur la violence conjugale

343. La méthode PSM (Propensity Score Matching) est empruntée dans la présente section pour estimer l'impact net du programme FIAVOTA sur la violence conjugale. Cette approche suppose que les facteurs exogènes ont été statistiquement éliminés. Bien que l'approche comparative entre les bénéficiaires et le groupe de contrôle révèle un écart significatif en termes de violence conjugale, l'approche PSM qui ramène les deux groupes dans un contexte socio-économique similaire ressort un écart beaucoup moins important, de l'ordre de 0,1 point de pourcentage.

344. **Les changements significatifs en termes de comportement conjugal se sont manifestés par la restriction de l'accès au portefeuille du ménage pour les besoins quotidiens du ménage, à la fois envers les femmes qu'envers les hommes.** Envers les femmes, la restriction d'accès au portefeuille est de 0,08 point de pourcentage au-dessus de celle du groupe de contrôle. Mais le statut de mère leader diminue le degré de vulnérabilité de la femme, avec un écart de -0,09 point de pourcentage par rapport à une femme bénéficiaire. Envers les hommes, la restriction d'accès au portefeuille est de 0,11 point de pourcentage au-dessus de celle du groupe de contrôle.

**Tableau 122 : Impact du programme FIAVOTA sur la violence conjugale (écart-PSM : Bénéficiaire – contrôle)**

Type de violences	Écart PSM (%)	Unité : % Significativité
Restriction d'accès au portefeuille du ménage à l'égard de la femme	0,08	**
Restriction d'accès au portefeuille du ménage à l'égard de la femme mère leader (écart entre mère leader et femme bénéficiaire)	-0,09	***
Restriction d'accès au portefeuille du ménage à l'égard de l'homme	0,11	**

Sources: MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

## Annexes

Tableau 123 : Répartition des femmes selon la branche d'activité en 2016

Unité : %

Branches d'activité	Agriculture	Élevage, chasse	Pêche	Industrie extractive	Industrie de transformation	Commerce	Transport	Autres Services	Administration publique	Total
Région										
Androy	82,3	0,4	0,2	0,2	0,7	6,6	0,0	8,7	0,9	100,0
Anosy	63,8	0,7	0,3	0,0	6,2	11,9	0,0	17,1	0,2	100,0
Quartile de vulnérabilité										
Peu vulnérables	75,6	0,5	0,1	0,0	0,6	10,7	0,0	11,4	1,1	100,0
2	82,3	0,3	0,0	0,7	1,3	6,0	0,0	7,7	1,7	100,0
3	82,3	0,3	0,3	0,0	1,1	6,7	0,1	9,1	0,2	100,0
Très vulnérables	78,7	0,6	0,5	0,0	2,7	6,0	0,0	11,1	0,4	100,0
Degré de malnutrition										
Urgent	83,2	0,6	0,7	0,0	1,3	6,8	0,1	6,7	0,6	100,0
Alerte	80,1	0,5	0,2	0,0	0,8	6,0	0,0	11,9	0,5	100,0
À surveiller	77,9	0,1	0,0	0,5	2,1	8,9	0,0	9,3	1,3	100,0
Protection sociale										
Cash transfert	81,9	0,4	0,1	1,3	0,6	8,1	0,0	7,2	0,4	100,0
Vivres	82,0	0,6	0,4	0,0	1,5	6,8	0,0	7,7	1,1	100,0
Autres aides	77,4	0,5	0,0	0,0	0,0	4,7	0,0	17,1	0,4	100,0
Aucune aide	76,1	0,1	0,0	0,0	1,8	8,1	0,0	13,2	0,7	100,0
Taille du ménage										
1 à 3 personnes	80,2	0,2	0,2	0,0	1,4	8,4	0,1	9,0	0,5	100,0
4 à 6 personnes	80,4	0,4	0,3	0,5	1,8	7,2	0,0	7,8	1,5	100,0
7 à 10 personnes	80,5	0,5	0,1	0,0	1,3	6,8	0,0	10,3	0,6	100,0
Plus de 10 personnes	76,6	0,2	0,5	0,0	0,8	8,2	0,0	13,5	0,2	100,0
Nombre d'enfants de moins de 5 ans										
1 enfant	76,2	0,4	0,2	0,5	2,0	8,6	0,0	10,5	1,6	100,0
2 enfants	80,5	0,2	0,3	0,0	1,3	7,5	0,0	9,7	0,5	100,0
3 enfants et plus	84,0	0,6	0,1	0,0	0,9	5,1	0,0	8,8	0,5	100,0
Genre du chef de ménage										
Homme	81,6	0,5	0,2	0,3	1,4	6,6	0,0	8,8	0,6	100,0
Femme	76,2	0,2	0,2	0,0	1,5	8,8	0,0	11,7	1,4	100,0
Niveau d'éducation du chef de ménage										
Non éduqué	85,4	0,4	0,3	0,0	1,6	4,9	0,0	7,2	0,2	100,0
Primaire	76,7	0,3	0,1	0,0	1,1	11,9	0,0	9,7	0,2	100,0
Secondaire-Universitaire	65,8	0,3	0,1	1,1	1,2	8,6	0,0	19,0	4,0	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>79,9</b>	<b>0,4</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>1,4</b>	<b>7,3</b>	<b>0,0</b>	<b>9,8</b>	<b>0,8</b>	<b>100,0</b>

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018

**Tableau 124 : Répartition des femmes selon la branche d'activités et le statut d'emploi en 2016**

Unité : %

Branches d'activités	Statut dans l'emploi			
	Salarié	Indépendant	Aide familiale	Total
Agriculture	36,7	75,4	91,4	79,8
Élevage, chasse	0,6	0,4	0,4	0,5
Pêche	0,3	0,1	0,3	0,4
Industrie extractive	0,0	0,0	0,3	0,0
Industrie de transformation	4,3	2,0	0,5	1,6
Commerce	7,7	14,5	3,4	6,9
Autres Services	43,7	7,7	3,7	10,2
Administration publique	6,8	0,0	0,0	0,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

**Tableau 125 : Pourcentage d'opinion des ménages acceptant la prise de décision des femmes selon le type des dépenses**

Unité : %

Type de dépenses	Dépenses de consommation	Dépenses d'investissement	Éducation des enfants	Santé des membres du ménage	Emprunts	Activités du ménage
<b>Ensemble</b>	<b>55,5</b>	<b>44,8</b>	<b>48,3</b>	<b>47,8</b>	<b>43,3</b>	<b>54,2</b>
Région						
Androy	54,0	43,9	48,0	47,3	42,5	53,4
Anosy	62,4	49,3	49,6	50,1	46,7	58,0
Protection sociale						
Cash transfert	45,2	36,2	41,2	39,9	36,9	43,2
Vivres	57,7	48,2	52,4	51,2	46,6	58,4
Autres aides	38,6	24,0	30,1	31,3	26,1	35,8
Aucune aide	57,7	45,1	47,0	47,6	42,6	54,4
Taille du ménage						
1 à 3 personnes	72,1	65,3	67,0	66,6	64,9	70,3
4 à 6 personnes	53,2	44,2	47,2	47,8	42,4	54,2
7 à 10 personnes	53,3	39,5	44,4	42,8	37,4	50,0
Plus de 10 Personnes	48,9	36,5	39,2	37,8	36,4	45,9
Nombre d'enfants de moins de 5 ans						
1 enfant	62,0	52,0	53,3	54,2	49,0	59,2
2 enfants	51,2	40,6	44,8	43,2	39,6	51,1
3 enfants et plus	53,9	41,8	47,2	47,1	41,5	52,5
Niveau d'éducation du chef de ménage						
Non Éduqué	54,1	42,5	46,8	45,8	41,2	51,8
Primaire	58,5	48,4	50,7	51,1	46,6	57,7
Secondaire-Universitaire	55,1	46,7	49,1	49,0	44,6	56,5

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

**Tableau 126 : Pourcentage d'opinion des ménages acceptant la consultation des femmes aux prises de décision selon le type des dépenses en 2018**

Unité : %

Type de dépenses	Dépenses de consommation	Dépenses d'investissement	Éducation des enfants	Santé des membres du ménage	Emprunts	Activités du ménage
<b>Ensemble</b>						
Région	44,2	54,8	49,8	51,6	55,1	45,3
Androy	45,6	55,7	50,0	52,0	55,6	46,1
Anosy	37,6	50,7	48,5	49,9	52,6	41,8
<b>Protection sociale</b>						
Cash transfert	54,1	63,2	57,3	59,5	61,9	56,0
Vivres	42,0	51,4	46,7	47,8	51,6	41,1
Autres aides	58,0	72,6	66,5	65,3	69,5	60,8
Aucune aide	42,3	54,8	49,6	52,4	55,9	45,5
<b>Taille du ménage</b>						
1 à 3 personnes	27,6	34,5	30,8	33,1	33,8	29,2
4 à 6 personnes	46,6	55,5	50,2	51,3	55,3	45,3
7 à 10 personnes	46,2	59,9	53,8	56,5	61,2	49,5
Plus de 10 Personnes	51,1	63,5	60,8	62,2	63,4	54,1
<b>Nombre d'enfants de moins de 5 ans</b>						
1 enfant	37,5	47,5	43,8	45,4	48,8	40,1
2 enfants	48,5	59,0	53,4	55,9	58,6	48,3
3 enfants et plus	46,1	58,1	51,9	52,7	58,1	47,5
<b>Niveau d'éducation du chef de ménage</b>						
Non Éduqué	45,6	57,2	50,7	53,4	57,1	47,8
Primaire	41,0	51,0	48,1	48,4	52,2	41,6
Secondaire-Universitaire	44,8	53,1	49,4	50,8	53,0	42,9

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.



### 12.1 Résumé

*Selon les emplois du temps des femmes bénéficiaires du programme FIAVOTA, la participation des femmes aux activités économiques reste encore assez faible. Le temps accordé aux activités économiques du marché est relativement identique à la durée réservée aux activités économiques non-marché. Par contre, elle ne représente que la moitié du temps consacré aux activités domestiques. La contribution des femmes sur les activités économiques est fortement dépendante de leur environnement et des opportunités d'emploi au sein de la société où elles vivent. Les femmes en milieu urbain consacrent plus de temps aux activités économiques qu'en milieu rural. De même, les femmes vivant dans les ménages dirigés par un commerçant affectent le plus de temps aux activités économiques.*

*Les femmes ACN consacrent quatre fois plus de temps que les mères leader aux activités liées à FIAVOTA (sensibilisation, encadrement, visite à domicile, etc.). Pour les mères leaders, le volume horaire travaillé pour les activités FIAVOTA est réduit au minimum compte tenu de la période de collecte correspondant à la période transitoire entre le basculement du TMNC au TMDH. Quelle que soit la responsabilité d'une femme dans le programme FIAVOTA (ACN-CPS, mère leader, simple bénéficiaire), le temps attribué aux autres types d'activités est pratiquement le même. Ce qui fait que les femmes ACN ou mères leaders consacrent une part de leur temps aux « soins personnels et entretien de la personne » pour les activités liées au FIAVOTA ».*

### 12.2 Introduction

345. Cette partie a pour objet principal d'appréhender le volume d'activités des femmes bénéficiaires du programme FIAVOTA en général selon leur responsabilité respective et, en particulier, d'apprécier les charges des activités spécifiques assignées aux ACN et mères leaders. Ces femmes responsables accomplissent bénévolement des tâches particulières, soit pour coordonner, soit pour sensibiliser et dynamiser leur groupe respectif. La situation de ces dernières diffère de celle des autres simples bénéficiaires par une charge de travail plus importante. Ainsi, le niveau de responsabilité des femmes dans le système de protection sociale et les transferts monétaires pourraient induire à plus de temps consacré aux activités du programme FIAVOTA, à une participation accrue dans les activités économiques marchandes ou non au sein du ménage et dans d'autres occupations rémunérées ou non au sein de la collectivité. Les femmes vont procéder à une réallocation du temps disponible pour pouvoir accomplir ces nouvelles occupations en plus des tâches domestiques habituelles.

Compte tenu du caractère obligatoire de certaines tâches ménagères, le volume du temps disponible et les gains économiques ou sociaux espérés des activités conditionnent l'efficacité de ces activités des femmes ACN ou mères leader.

### 12.3 Contexte et méthodologie

346. L'analyse est basée sur les résultats de l'enquête emploi du temps menée auprès des femmes bénéficiaires de FIAVOTA lors l'enquête suivi-évaluation de 2018. Les informations relèvent non seulement les activités économiques (marchandes ou non marchandes) ou même au seul travail au sens large (corvée d'eau et de bois, entretien du propre logement), mais toutes les activités domestiques, les activités de rente, les activités sociales, les activités culturelles, les activités sportives, les activités religieuses, les activités communautaires, et toutes les occupations de soins corporels (y compris les repas), les déplacements et les attentes, les études ou formations, les loisirs (y compris le repos), les maladies et le sommeil.

347. La période de référence est une journée de 24 heures. Normalement, c'est la journée précédant l'interview.

348. Les occupations sont classées en 12 catégories (Classification harmonisée de la Division statistique des Nations Unies) dont le code apparaît entre parenthèses devant l'intitulé de l'activité: (1) Activité économique de marché; (2) Activité économique hors marché ; (3) Activité domestique ; (4) Soins apportés aux enfants, aux malades, personnes handicapées ou âgées au sein du ménage ; (5) Activités sociales de type associatif ; (6) Activités sociales de type cérémoniel et autres activités de socialisation ; (7) Étude et alphabétisation ; (8) Activités culturelles et sportives ; (9) Usage des mass media ; (10) Transport, déplacements ; (11) Soins personnels ou corporels de la personne ; (12) Occupations FIAVOTA ; (13) Autres. Les tâches liées au programme FIAVOTA seront distinguées des autres occupations : réunion, formation, enregistrement, paiement, visite à domicile, sensibilisation. La nomenclature détaillée des activités ou occupations est fournie en annexes.

### 12.4 Temps accordé par les femmes aux activités économiques

349. **Le temps alloué par les femmes aux activités économiques du marché demeure relativement faible dans les zones FIAVOTA.** Sur une journée de 24heures, presque 1,6 heure a été consacrée par les femmes à des activités économiques de marché, soit 6,5% de la journée. Cette durée est relativement identique à la durée réservée aux activités économiques non-marché. Par contre, elle ne représente que la moitié du temps consacré aux activités domestiques qui est de 3,7 heures par jour.

350. Cependant ces résultats concernent l'ensemble des femmes bénéficiaires FIAVOTA et le profil « moyen » qui en ressort recouvre des situations très diverses en fonction de l'âge, du statut d'activité, de la région et d'autres paramètres. Il convient maintenant d'affiner les observations précédentes en détaillant les emplois du temps de catégories plus homogènes.



351. Le temps alloué par les femmes aux activités est plus élevé dans la région d'Anosy : 2,4 heures contre seulement 1,5 heure dans la région d'Androy. Par contre, les soins personnels et entretiens de la personne y accaparent moins de temps : 9,9 heures contre plus de 13,1 heures dans la région d'Androy. Le temps alloué aux activités économiques est relativement élevé en milieu urbain (plus de 2,2 heures par jour) qu'en milieu rural (moins de 1,4 heure par jour).

352. Les activités économiques du marché sont plus conséquentes chez les femmes dans certaines catégories de ménage comme les ménages où il n'y a pas d'enfants de moins de 5 ans et ceux dirigés par les commerçants. Les résultats montrent que la contribution des femmes sur les activités économiques est fortement dépendante de leur environnement et les opportunités d'emploi au sein de la société où elles vivent.

Tableau 127 : Temps alloués par jour aux occupations des femmes

Unité : Nombre d'heures par jour

Occupation	Activité économique du marché	Activité économique non-marché	Activité domestique	Soins aux enfants, vieillards, handicapés dans le ménage	Activité communautaire	Activité de socialisation et cérémoniale	Activité sociale et culturelle	Déplacement	Soins personnels et entretien de la personne	Activités FIAVOTA-FID	Autres occupations
Ensemble	1.6	1.4	3.7	1.2	0.1	0.9	0.3	1.2	12.6	0.2	0.8
Région											
Androy	1.5	1.5	3.7	1.2	0.1	0.8	0.3	1.1	13.1	0.1	0.5
Anosy	2.4	1.1	3.7	1.2	0.1	1.1	0.5	1.3	9.9	0.3	2.4
Degré de malnutrition											
Urgent	1.3	1.4	3.5	1.3	0.1	1.1	0.4	1.2	13.1	0.2	0.5
Alerte	1.5	1.5	3.5	1.2	0.1	0.7	0.3	1.3	13.6	0.1	0.2
À surveiller	1.9	1.4	3.7	1.2	0.1	1.0	0.3	1.0	11.5	0.2	1.6
Protection sociale											
Cash transferts autres que FIAVOTA	1.4	1.5	3.8	1.2	0.1	0.9	0.4	0.9	12.9	0.2	0.7
Vivres	1.5	1.4	3.4	1.3	0.1	0.9	0.3	1.2	13.0	0.2	0.7
Autres aides	1.4	1.4	3.4	0.7	0.1	1.1	0.6	2.0	12.5	0.6	0.4
Aucune aide	1.8	1.5	3.8	1.2	0.1	0.9	0.3	1.1	12.2	0.1	1.1
Type du ménage											
Monoparental homme	2.2	1.5	3.5	1.1	0.0	0.7	0.3	0.9	13.1	0.2	0.5
Monoparental femme	2.0	1.4	3.3	1.2	0.2	1.0	0.3	1.3	12.4	0.2	0.9
Élargi ou Polygame	1.1	1.1	3.8	1.1	0.2	0.9	0.2	1.1	13.1	0.2	1.1
Nucléaire	1.4	1.5	3.7	1.3	0.1	0.9	0.3	1.1	12.7	0.2	0.8

Occupation	Activité économique du marché	Activité économique non-marché	Activité domestique	Soins aux enfants, vieillards, handicapés dans le ménage	Activité communautaire	Activité de socialisation et cérémoniale	Activité sociale et culturelle	Déplacement	Soins personnels et entretien de la personne	Activités FIAVOTA-FID	Autres occupations
Taille du ménage											
1 à 3 personnes	1.7	1.8	3.7	1.0	0.1	0.9	0.3	1.1	12.4	0.2	0.8
4 à 6 personnes	1.5	1.5	3.6	1.2	0.1	0.9	0.4	1.2	12.4	0.1	1.0
7 à 10 personnes	1.7	1.3	3.7	1.2	0.1	0.9	0.3	1.1	12.8	0.1	0.7
Plus de 10 personnes	1.9	1.3	3.5	1.4	0.1	0.9	0.3	1.2	12.7	0.2	0.5
Possession d'enfants de moins de 5 ans											
Aucun enfant	2.1	1.6	3.4	0.5	0.1	1.3	0.2	1.1	12.4	0.1	1.0
Avec enfants	1.6	1.4	3.7	1.3	0.1	0.9	0.3	1.2	12.6	0.2	0.8
Possession d'enfants de 6-12 ans											
Aucun enfant	1.4	1.7	3.7	1.2	0.1	0.9	0.3	1.1	12.5	0.2	0.9
Avec enfants	1.7	1.4	3.6	1.2	0.1	0.9	0.3	1.2	12.6	0.2	0.8
Âge du chef de ménage											
Moins 29 ans	1.1	1.6	3.6	1.4	0.2	0.9	0.3	1.1	12.9	0.1	0.9
30 à 44 ans	1.8	1.4	3.7	1.4	0.1	0.8	0.3	1.2	12.5	0.1	0.7
45 à 59 ans	1.9	1.4	3.7	1.2	0.1	1.0	0.3	1.1	12.3	0.2	0.8
60 ans et plus	1.5	1.5	3.6	0.7	0.1	0.9	0.5	1.3	12.7	0.2	1.0
Genre du chef de ménage											
Homme	1.5	1.5	3.7	1.2	0.1	0.9	0.3	1.1	12.8	0.2	0.6
Femme	2.0	1.4	3.5	1.2	0.2	0.9	0.3	1.2	12.1	0.2	1.2
Niveau d'éducation du chef de ménage											
Non Éduqué	1.4	1.5	3.6	1.2	0.1	0.8	0.3	1.2	12.9	0.1	0.7
Primaire	1.8	1.5	3.6	1.0	0.1	1.0	0.3	1.1	12.4	0.1	0.9
Secondaire-Universitaire	2.0	1.3	3.8	1.4	0.2	0.8	0.3	1.1	11.9	0.3	1.1
Activité du Chef de ménage											

Occupation	Activité économique du marché	Activité économique non-marché	Activité domestique	Soins aux enfants, vieillards, handicapés dans le ménage	Activité communautaire	Activité de socialisation et cérémoniale	Activité sociale et culturelle	Déplacement	Soins personnels et entretien de la personne	Activités FIAVOTA-FID	Autres occupations
Inactif/Chômeur	0.8	1.1	3.1	1.1	0.2	0.9	0.5	1.5	12.8	0.2	1.6
Agriculture	1.3	1.6	3.6	1.2	0.1	0.9	0.3	1.2	13.0	0.1	0.6
Industrie	2.5	1.2	4.4	1.3	0.0	0.9	0.5	1.0	11.7	0.5	0.0
Commerce	4.1	1.0	3.4	1.3	0.1	0.9	0.3	1.0	11.1	0.1	0.8
Administration	2.5	1.0	4.0	1.4	0.0	0.8	0.5	0.9	10.7	0.2	1.9
Autres services	1.9	1.0	3.8	1.2	0.3	0.8	0.4	1.0	13.2	0.2	0.1
Possession d'unités de production familiales											
Aucune unité de production	1.5	1.4	3.7	1.3	0.1	0.9	0.3	1.2	12.4	0.2	1.0
Avec unités de production	1.9	1.5	3.6	1.0	0.2	0.8	0.4	1.2	13.0	0.2	0.3
Milieu de résidence											
Région	2.2	1.5	3.7	1.6	0.0	1.8	0.4	0.6	11.3	0.1	0.8
District	2.4	1.2	3.7	1.2	0.1	0.5	0.2	1.1	12.3	0.2	1.0
Autres communes	1.3	1.5	3.5	1.2	0.1	1.0	0.3	1.2	12.9	0.2	0.8
Source d'eau potable											
JIRAMA	2.7	1.1	3.5	1.3	0.0	0.8	0.3	0.8	12.5	0.1	0.9
Citerne-Barrage	1.7	1.4	3.9	1.3	0.0	0.9	0.3	1.2	12.3	0.2	0.7
Aucun	1.3	1.5	3.5	1.2	0.1	0.9	0.3	1.2	12.8	0.1	0.9
Distance par rapport au site											
Moins de 15 minutes	1.7	1.4	3.7	1.3	0.1	0.9	0.3	1.0	12.6	0.2	0.8
15 min à 1 heure	1.3	1.4	3.5	1.3	0.1	0.8	0.3	1.5	12.6	0.2	0.9
Plus d'une heure	1.4	2.0	3.0	0.8	0.5	1.1	0.3	1.2	12.9	0.1	0.7
Nombre de Centres de Santé											
Aucun Centre de santé	1.6	1.5	3.5	1.2	0.1	1.0	0.3	1.2	12.6	0.1	0.8
Un Centre de santé	1.4	1.4	3.5	1.2	0.1	0.7	0.3	1.1	13.7	0.2	0.5

Occupation	Activité économique du marché	Activité économique non-marché	Activité domestique	Soins aux enfants, vieillards, handicapés dans le ménage	Activité communautaire	Activité de socialisation et cérémoniale	Activité sociale et culturelle	Déplacement	Soins personnels et entretien de la personne	Activités FIAVOTA-FID	Autres occupations
2 Centres de santé et plus	2.4	1.0	4.9	1.3	0.0	0.2	0.3	1.3	10.0	0.2	2.4
Nombre d'Écoles primaires											
Aucune école	2.4	0.9	4.3	1.4	0.1	0.7	0.1	0.4	11.4	0.0	2.3
Une école	1.4	1.5	3.6	1.2	0.1	0.9	0.3	1.3	12.9	0.2	0.5
2 écoles et plus	2.9	1.1	3.7	1.1	0.1	0.8	0.5	0.9	10.8	0.2	2.0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

## 12.5 Charges de travail des ACN et des mères leaders

353. **Les activités liées au programme FIAVOTA pèsent beaucoup sur les charges de travail des femmes ACN dans les zones FIAVOTA.** Les femmes ACN consacrent quatre fois plus de temps que les mères leaders aux activités liées à FIAVOTA comme la sensibilisation, la coordination, l'encadrement et les visites à domicile. Le temps alloué par les ACN à ces activités est de 0,8 heure par jour, soit près de 6 heures par semaine. À côté de ces activités liées à FIAVOTA, les ACN assurent comme les autres femmes les autres tâches ou activités journalières avec pratiquement les mêmes volumes horaires. Ainsi, pour pouvoir mener les activités FIAVOTA, elles sacrifient une partie de leur temps pour les soins personnels et entretien de la personne (repas, sommeil, repos, toilette, etc.) : 0,5 heure de moins par jour que les mères leaders et 1 heure de moins par jour que les simples bénéficiaires.

354. **En ce qui concerne les mères leaders, elles participent aux activités liées à FIAVOTA le double du temps consacré par les simples bénéficiaires. Cependant, ce volume horaire est assez faible :** seulement 0,2 heure par jour, soit le quart du temps alloué par les ACN. Cela est dû au fait que la période de collecte de données correspond à une période transitoire en attendant le basculement de la première phase de TMNC vers la deuxième phase de TMDH. Au cours de cette période, les attributions des mères sont réduites au strict minimum. Comme pour les ACN, les mères leaders consacrent pratiquement autant de temps que les simples bénéficiaires pour les autres types d'activités.

**Tableau 128 : Temps alloués aux occupations des femmes selon la responsabilité dans le programme FIAVOTA**

Unité : Nombre d'heures par jour

Occupation	Activité économique du marché	Activité économique non-marché	Activité domestique	Soins aux enfants, vieillards, handicapés dans le ménage	Activité communautaire	Activité de socialisation et cérémonie	Activité sociale et culturelle	Déplacement	Soins personnels et entretien de la personne	Activités FIAVOTA-FID	Autres occupation
Ensemble	1.6	1.4	3.7	1.2	0.1	0.9	0.3	1.2	12.6	0.2	0.0
<b>Responsabilité de la femme</b>											
AC ou CPS	1.6	1.4	3.7	1.1	0.1	0.8	0.3	1.5	11.7	0.8	1.0
Mère leader Simple	1.8	1.4	3.7	1.2	0.1	0.8	0.4	1.3	12.2	0.2	0.0
Bénéficiaire Nouvelle	1.6	1.5	3.6	1.2	0.1	0.9	0.3	1.1	12.7	0.1	0.0
bénéficiaire	1.3	1.3	3.9	1.4	0.1	0.5	0.3	1.2	13.8	0.0	0.0

Sources : MPPSPF – FID – ONN/UPNNC - Banque Mondiale-UNICEF/Enquête FIAVOTA midline 2018, calculs des auteurs.

## Annexes

Tableau 129 : Nomenclature détaillée des activités

Groupe	Désignation	Activités
01	Activité économique du marché	Activité principale
		Activité secondaire 1
		Chercher du travail
02	Activité économique non-marché	Aller chercher de bois
		Aller chercher de l'eau
		Autres transformations pour autoconsommation
		Bétail (faire sortir, garder, donner à manger, ramener, traire)
		Jardinage
		Ramassage herbe, foin, engrais naturels
		Réparation maison, ou appareil (peinture, toiture, maçon.)
		S'occuper de la charrette
		Transformation produits agricoles pour alimentation
		Travaux communautaires
		Volaille
		Autre activité de fabrication ou transformation pour cérémonies
		Préparer nourriture pour cérémonies
Auto Construction		
03	Activité domestique	Préparer repas pour la famille
		Entretien maison (balayer, nettoyer, ranger)
		Lavage linge
		Repassage
		Séchage des produits vivriers
		Vaisselle
		Courses marché, faire emplette, commissions
		Démarches administratives
		Entretien, réparation de la voiture
		Autre entretien
		Autre course
04	Soins apportés aux enfants, vieillards, handicapés dans le ménage	S'occuper des enfants
		Accompagner les enfants à l'école



Groupe	Désignation	Activités
		Suivre les devoirs des enfants
		S'occuper d'adultes, handicapés, vieillards
05	Activité communautaire	Participation à réunions associatives (partis, syndicats, ONG, Associations du quartier)
		Participation à réunions religieuses (Églises, temple, Mosquées...)
06	Activité de socialisation et cérémoniale	Cérémonies, deuils, baptêmes, mariages,...
		Discuter, bavarder, palabrer
		Fêtes
		Téléphoner
07	Étude	Étudier à l'école
		Étudier à la maison
		Alphabétisation
08	Activité sociale et culturelle	Danser, chanter
		Rendre visite parents, amis, voisins
		Se promener, se balader
		Regarder Cinéma, spectacle
		Prendre un pot
		Lire, écrire à la maison
		Jouer
		Faire du sport
		Recevoir des parents, amis, voisins
09	Usage des mass médias	Lire les journaux
		Écouter radio
		Regarder Télévision
10	Déplacement	Déplacement vers le travail ou du travail
		Déplacement pour les activités associatives
		Déplacement pour les activités sociales et culturelles
		Déplacement vers l'école ou de l'école
		Autre déplacement
11	Soins et entretien de la personne	Sommeil
		Prendre repas (petit déjeuner, déjeuner, dîner)
		Repas pris à l'extérieur
		Repos, ne rien faire
		Toilette, habillage

Groupe	Désignation	Activités
		Se soigner
12	Activités FIAVOTA– FID	Assistance à des réunions avec FIAVOTA
		Participation à des formations organisées par FIAVOTA
		Accompagnement de son groupement à l'enregistrement des bénéficiaires FIAVOTA
		Assistance aux paiements des bénéficiaires du FIAVOTA
		Suivi des activités FR au sein de son groupement
		Conduite des espaces de bien-être
		Conduite de réunion du groupe pour la promotion des PFE
		Réalisation Visite à domicile
		Gestion de son groupement
		Élaboration rapport d'activités FIAVOTA (EBE, VAD, ...)
		Distribution de plumpysup
		Suivi promotion de la croissance des enfants
		Surveillance de l'état nutritionnel des enfants (PB)
		Évaluation communautaire
		Éducation nutritionnelle et DC
		Prise en charge des enfants malnutris modérés dans le Sud
		Suivi des Femmes enceintes
		Référence des enfants malades et sévèrement malnutris vers les CSB
Counseling avec la promotion de la croissance des enfants		
	Autres activités FIAVOTA	
13	Autres activités	Autres activités nca

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bader E., Dop M. C., 2014: “Operationalizing dietary diversity assessment in the context of monitoring and evaluation of the Mali PASA 5 food security projects”, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Bamako Mali.
- Banque Mondiale Madagascar, 2016 : “ Résultats Rapport d’analyse de l’Enquête Baseline FIAVOTA-2016”.
- Bédécarrats F. et al. , 2013 : “L’étalon-or des évaluations randomisées : du discours de la méthode à l’économie politique ”, Presses de Sciences Po | Sociologies pratiques n27, PP 107-122.
- Beuran M., Kalugina E., 2005: “Subjective welfare and the informal sector: the case of Russia”, Roses Paris I, Team CNRS, Paris.
- Beuran M., Kalugina E., 2006: “Social exclusion and the informal sector: the case of Russia”.
- Bigsten A., Horton S., 1997: “Labour Markets in Sub-Saharan Africa: to be included in Poverty in Sub-Saharan Africa”, University of Gøteborg-University of Toronto, Canada
- Coenjaerts C., Ernst C., Fortuny M., Rei D., 2009: “Youth Employment”, OECD
- Deb U., Baraigi S. K., 2009: “Cash Incentives for Agricultural Export: Impact on Farm Level Income and Employment in Bangladesh”, Centre for Policy Dialogue – CPD, Dakha Bangladesh.
- Di Liberto, T. (2016). A not so rainy season: Drought in southern Africa in January 2016. Silver Spring, MD: National Oceanic and Atmospheric Administration.
- Easterling A., 2001: “Income and happiness: towards a unified theory”, Royal economic society.
- Easterling A., 2003: “Explaining Happiness”, University of Southern California-Los Angeles.
- Evelyne Josse, 2007 : “Les violences conjugales, quelques repères”
- Ferrer-i-Carbonell A.: 2006, “Subjective welfare and informal sector in a transition country”, University of Amsterdam, The Netherlands.
- Fonds d’Intervention pour le Développement : 2017, “Manuel des Opérations du Programme FIAVOTA”, Madagascar.
- Fonds d’Intervention pour le Développement : 2018, “Manuel d’Exécution des Activités de Mesures d’Accompagnements ”, Madagascar.
  
- Fougère D., 2007 : “Les méthodes micro économétriques d’évaluation”, CREST-INSEE-France
- Frey S., Stutzer A., 2001: “What can Economists learn from happiness research?”, IERE University of Zurich.
- Gaspers D., 2003: “Human well-being: concepts and conceptualizations”, ISS Netherlands.
- Gastineau B., Gathier L., Rakotovo I., 2010 :“Relations de genre et violence conjugale à Antananarivo”
- Gertler P. J., Martinez S., Premand P., Rawlings L. B., Vermeersch C. M. J., 2011 : “ Impact evaluation in practice ”, The World Bank, Washington D. C.

- Gillain B., Le Bouedec G., 2009 : “La violence conjugale”
- Graham C., 2005: “Some insights on development from the Economics of Happiness”, The Brookings Institution.
- Graham C., Hoover M., 2004: “Optimism and poverty in Africa: Adaptation or a means to survival?”, Brookings Institution, University of Maryland.
- Grotta A., Bellocco R., 2014: “A review of propensity score: principles, methods, and application in Stata”, Department of Statistics and Quantitative methods, University of Milano-Bicocca, Italy
- Helliwell J. F., Putman R. D., 2004: “The social context of well-being”, University of British Columbia, Royal Society.
- Herrera J., Razafindrakoto M., Roubaud F., 2006 : “Les déterminants du bien-être subjectif : une approche comparative entre Madagascar et Pérou », IRD, DIAL Paris.
- Hinks T., Gruen C., 2005: “What is the structure of South African Happiness Equations? Evidence from quality of life surveys”, University of Bath, University of Witwatersrand.
- Hoddinott J., 1999: “Choosing outcome indicators of household food security”, International Food Policy Research Institute, IFPRI, Washington.
- <https://madagascar.unfpa.org/fr> (webographie)
- INSTAT, 1995 – 2006 : “Emploi, chômage et conditions d’activités dans l’agglomération d’Antananarivo ”, INSTAT, Madagascar.
- INSTAT, 2012 : “L’emploi, le chômage et les conditions d’activités : Rapport de l’Enquête Nationale sur l’Emploi et le Secteur Informel ENEMPSI2012”, Institut National de la Statistique, Antananarivo
- INSTAT, 2013 : “Enquête Nationale sur le Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement – Objectif 01- ENSOMD2012”, Institut National de la Statistique, Antananarivo
- Khandor S. R., Koolwal G. B., Samad H. A., 2010: “Handbook on Impact Evaluation: Quantitative methods and practices”, The World Bank, Washington D. C.
- Lane F. C., Keiffer G. L., 2017 : “Propensity Score Matching : An introduction and illustration ”, Sam Houston University, USA
- Legendre F., 2013: “Une introduction à la micro-économétrie de l’évaluation”, Revue Française d’Économie n XXVIII, PP 9-41.
- Melmed-Sanjak J., Santiago C. E., 1996 : “The Household and Employment in Small-Scale Nonfarm Enterprises”, University at Albany, SUNY New York, U.S.A, World Development, Vol. 24, No. 4, pp. 749-764
- Miller C. M., Tsoka M., Reichert K., 2011: “The impact of cash transfer scheme on food security in Malawi”, Boston University School of Public Health, USA, Policy food 36 (2011), pp. 230-238.
- Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme, 2015 : “ Rapport de la République de Madagascar dans le cadre du vingtième anniversaire de la quatrième conférence mondiale sur les femmes et de l’adoption de la déclaration et du programme d’action de Beijing en 2015”
- Mishra A., Cooper J. C., 2017: “Impact of farm programs on farm households in US”, Journal of Policy Modeling, Arizona State University, USA.
- PAM, 2014 : “Analyse Globale de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, et de la Vulnérabilité (AGSANV)”, Programme Alimentaire Mondial, Service de l’Analyse de la Sécurité Alimentaire (VAM), Rome.

- Ravallion M., 2008: “Evaluating Anti-poverty Programs”, The World Bank, Washington D. C.
- Razafindrakoto M., Roubaud F., 2001: “Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement : le cas de la capitale malgache ”, IRD, DIAL Paris.
- Razafindrakoto M., Roubaud F., 2006: “Les déterminants du bien-être individuel en Afrique francophone : le poids des institutions”, IRD, DIAL Paris.
- Saith A., 2004: “Social protection, decent work and development” , International Institute for labour Studies, ILO
- Stifel D., Rakotomanana F. H., Celada E., 2007: “Assessing Labor Market Conditions in Madagascar, 2001-2005”, The World Bank
- Swindale A., Bilinsky P., 2006: “Household Dietary Diversity Score (SDAM) for Measurement of Household Food Access: Indicator Guide”, Food and Nutrition technical Assistance-FANTA, USAID, Washington.
- USAID, 2013: “USAID Office of Food for Peace-Food Security Country Framework for Madagascar – FY 2014-FY2019”, Food and Nutrition Technical Assistance III Project (FANTA), Washington.
- World Food Programme, 2008: “Food Consumption Analysis, Calculation and use of the food consumption score in food security analysis”, Vulnerability Analysis and Mapping Branch-VAM, World Food Programme, Rome.

## APPENDICES : CONCEPT ET MÉTHODOLOGIES DE L'ÉVALUATION

### Appendice 1 : Méthodes de détermination de la situation contre-factuelle et évaluation d'impact

#### 355. La mesure théorique de l'impact.

Généralement, l'impact d'un programme est mesuré par la variation de la variable d'intérêt au cours d'une période donnée. Dans une évaluation quantitative ex post, la variable d'intérêt est observée à l'aide d'un indicateur au niveau de l'unité cible. Pour le cas du programme FIAVOTA, l'unité cible peut être un individu (enfant, femme), un ménage ou une communauté (fokontany, site de nutrition). Pour une unité bénéficiaire donnée notée  $i$ , l'impact du programme sur la variable d'intérêt  $Y$  au cours d'une période de mise en œuvre (mi-parcours, complète) est donné par :

356.  $I_i = Y_i(1) - Y_i(0)$  où  $Y_i(1)$  désigne la valeur de la variable  $Y$  observée à la fin de la période pour l'individu  $i$ , et  $Y_i(0)$  désigne la situation contre-factuelle c'est-à-dire la valeur que la variable  $Y$  aurait pris au même moment si l'individu n'avait pas été traité.

357. L'analyse va se focaliser sur l'impact moyen du programme au niveau de l'ensemble des unités traitées. Pour chaque unité d'analyse  $i$ , si l'on représente la situation vis-à-vis du programme par une variable notée  $S$ , deux modalités sont possibles : l'unité peut être bénéficiaire du programme ( $S_i=1$ ), ou non-bénéficiaire ( $S_i=0$ ). Alors, l'impact moyen du programme sur les unités bénéficiaires est  $I = E[Y_i(1) - Y_i(0) | S_i=1]$ .

358. La situation contre-factuelle pour le groupe de bénéficiaires (groupe de traitement) n'est pas observable, mais à estimer à l'aide de différentes méthodes. La méthode la plus utilisée consiste à approcher cette situation par celle observée à la fin de la période pour un groupe de non-bénéficiaires (groupe de comparaison), mais qui doit être suffisamment similaire au groupe de traitement.

359. Pour les bénéficiaires ( $S_i=1$ ), on peut observer les valeurs ( $Y_{iT} | S_i=1$ ) de la variable d'intérêt  $Y$  s'il est traité, tandis que les valeurs de la situation contre-factuelle ( $Y_{iT} | S_i=0$ ) si l'individu n'avait pas été traité, il est non observable. Pour les non-bénéficiaires ( $S_i=0$ ), on peut observer les valeurs ( $Y_{iC} | S_i=0$ ) de la variable d'intérêt  $Y$ , tandis les valeurs ( $Y_{iC} | S_i=1$ ) de la variable  $Y$  si l'individu avait été traité, il est non observable. Dans ce cas, l'impact moyen du programme est mesuré par :

$$I = E(Y_{iT} | S_i=1) - E(Y_{iC} | S_i=0)$$

**360. Le biais de sélection.**

La mesure de l'impact telle qu'elle est formulée précédemment peut être décomposée en deux termes  $I = [E(Y_{iT} | S_i=1) - E(Y_{iC} | S_i=1)] + [E(Y_{iC} | S_i=1) - E(Y_{iC} | S_i=0)]$ . Le premier terme noté IT  $= [E(Y_{iT} | S_i=1) - E(Y_{iC} | S_i=1)]$  mesure l'« impact moyen du programme sur les traités » en comparant les valeurs observées sur les bénéficiaires effectifs du programme et les valeurs prises si les unités du groupe de comparaison avaient été traitées. Tandis que le deuxième terme noté B  $= [E(Y_{iC} | S_i=1) - E(Y_{iC} | S_i=0)]$  mesure le biais de sélection. Le principal défi est de trouver la meilleure méthode à adopter pour minimiser ce biais de sélection, qui est en général non observable.

**361. Les méthodes pour la détermination de la situation contre-factuelle.**

La qualité de l'estimation de la situation contre-factuelle dépend de la construction du groupe de comparaison qui « ressemble » le plus au groupe de traitement sur les points suivants :

- en moyenne, les caractéristiques de la population du groupe de comparaison sont statistiquement identiques à celles du groupe de traitement ;
- la population du groupe de comparaison doit avoir les mêmes réactions au programme que celle du groupe de traitement ;
- la population du groupe de comparaison ne doit être exposée qu'à des mêmes interventions (programmes) ou à des mêmes phénomènes (chocs externes au programme ou effets de contamination) que ceux subis par le groupe bénéficiaire, à l'exception du programme à évaluer pendant la période de l'évaluation de l'impact.

362. Le problème est que, dans la réalité, certains de ces critères ne sont pas satisfaisants. Dans ce sens, le programme FIAVOTA présente des spécificités.

- a. Premièrement, les interventions sont des actions ayant un caractère urgent. Le groupe de bénéficiaires est choisi de façon précise et représente l'ensemble - sans aucune exclusion - de tous les ménages possédant des enfants de moins de 5 ans inscrits dans les sites de nutrition et habitant dans les communes des 5 districts les plus affectées par la difficulté alimentaire (taux MAG supérieur à 5%). Les bénéficiaires ne sont pas choisis de façon aléatoire et l'accès au programme est fortement lié à un petit nombre de facteurs observables. Même si le programme n'oblige pas les ménages à y adhérer, la part de l'auto-sélection est minime compte tenu de la précarité généralisée.
- b. Deuxièmement, ces ménages ont des caractéristiques très particulières (rapport de masculinité assez faible, état nutritionnel catastrophique, inscription aux sites de nutrition, faible accès à l'eau potable, faible accès aux activités économiques, conditions climatiques favorables à l'apparition de la sécheresse, zones enclavées limitant la disponibilité des produits de consommation).

Toutes ces caractéristiques conditionnent leur capacité de résilience et leur comportement quotidien.

- c. Troisièmement, plusieurs projets et programmes (protection sociale, développement économique, environnement, etc.) interviennent simultanément dans ces zones du programme FIAVOTA et dont les populations cibles, les produits dispensés et les périodes d'intervention varient d'un programme à l'autre et souvent se chevauchent.

363. La méthodologie varie selon le type d'impact (impact brut-impact net, effets immédiats-effets intermédiaires-effets à long terme), les hypothèses retenues, les biais de sélection potentiels ainsi que la disponibilité des données.



## Appendice 2 : Base de données

### 364. Objectifs des bases de données.

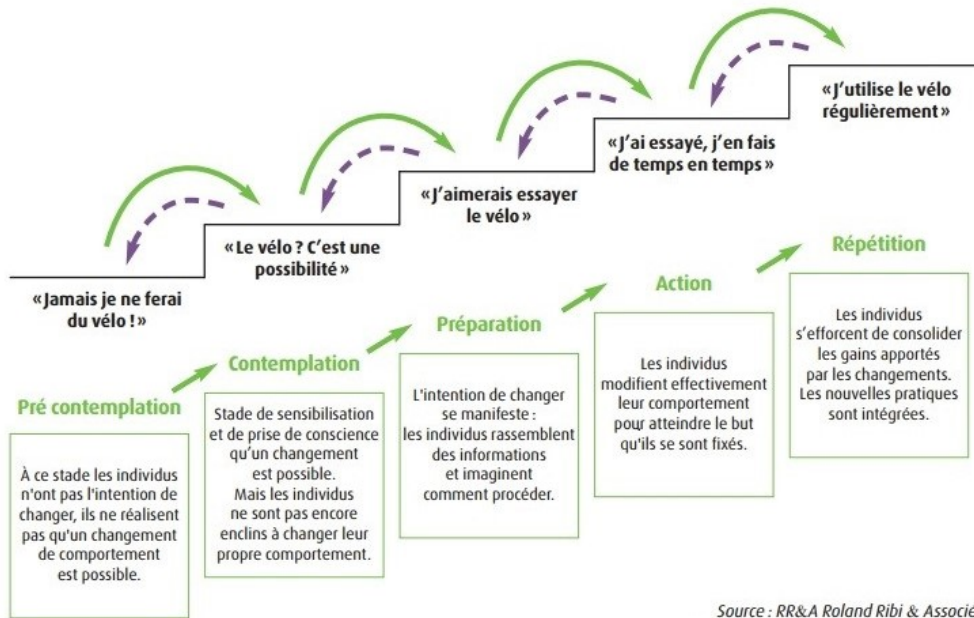
Les bases de données doivent fournir des informations permettant d'alimenter le dispositif mis en place : caractéristiques des ménages pour l'appariement sur le score de propension, calculs des indicateurs de résultats et d'impact afin de suivre la mise en œuvre et l'état d'avancement du programme, descriptions globales des situations initiales et des évolutions respectives concernant les conditions de vie et l'environnement socio-économique des ménages, mesures des impacts du programme non seulement au niveau individuel (enfant, femme), au niveau ménage, au niveau des marchés ou au niveau communautaire, valeurs des variables dépendantes et des variables explicatives pour les modèles économétriques sur données de panel.

365. **L'univers de l'enquête** est composé de l'ensemble des ménages bénéficiaires du programme FIAVOTA ainsi que l'ensemble des fokontany de résidence, l'ensemble des ménages supplémentaires à cibler par le programme FIAVOTA lors de la phase 2 du programme, l'ensemble des ménages non bénéficiaires inscrits dans les sites de nutrition non couverts par le programme FIAVOTA lors de la première phase, l'ensemble des ménages du District d'Ampanihy-Ouest et de Taolagnaro inscrits dans les sites de nutrition implantés dans des zones classées « à surveiller ».

366. **L'architecture des bases de données** est décrite comme suit :

Année	2016	2018	2019
Enquête	-Enquête Baseline sur les bénéficiaires de la phase 1	-Enquête à mi-parcours sur les bénéficiaires de la phase 1 -Enquête baseline sur les bénéficiaires supplémentaires de la phase 2 -Enquête baseline sur les non-bénéficiaires des sites non couverts -Enquête baseline sur les non-bénéficiaires des sites d'Ampanihy-Ouest ou de Taolagnaro	-Enquête finale sur les bénéficiaires de la phase 1 -Enquête finale sur les bénéficiaires supplémentaires de la phase 2 -Enquête finale sur les non-bénéficiaires des sites non couverts -Enquête finale sur les non-bénéficiaires des sites d'Ampanihy-Ouest ou de Taolagnaro
Représentativité	Région	Région	Région
Échantillon		Panel + groupe de contrôle	Panel
Période de collecte	20 décembre au 15 janvier	27 avril au 10 juin 2018	27 avril au 10 juin 2019

### Appendice 3 : Les étapes du changement de comportement



Source : RR&A Roland Ribl & Associés pour la Communauté Urbaine de Strasbourg